



RAPPORT ANNUEL

SUR LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

// 2015

COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE

ASSURANCE DE PERSONNES

ASSURANCE DE DOMMAGES

TARIFICATION EN ASSURANCE AUTOMOBILE



**AUTORITÉ
DES MARCHÉS
FINANCIERS**

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Je vous transmets, pour son dépôt à l'Assemblée nationale, le Rapport annuel sur les institutions financières pour l'année 2015. Ce rapport renferme les renseignements que l'Autorité des marchés financiers doit rendre publics en vertu de la Loi sur l'assurance automobile, la Loi sur les assurances, la Loi sur les coopératives de services financiers et la Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Carlos Leitão
Québec, le 30 mai 2016

p.j. Rapport

Ce rapport a été produit par la Direction principale de l'encadrement des institutions financières, de la résolution et de l'assurance-dépôts, en collaboration avec la Direction principale de la surveillance des assureurs et du contrôle du droit d'exercice et la Direction principale de la surveillance des institutions de dépôt de l'Autorité des marchés financiers.

Ce document est disponible sur le site Web de l'Autorité des marchés financiers à l'adresse suivante : www.lautorite.qc.ca

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2016

ISBN : 978-2-550-75754-2 (imprimé)
ISBN : 978-2-550-75755-9 (en ligne)
ISSN : 2368-0245 (imprimé)
ISSN : 2368-0253 (en ligne)

Montréal, le 20 mai 2016

Monsieur Carlos Leitão
Ministre des Finances
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Ministre,

Je vous présente le Rapport annuel sur les institutions financières pour l'année terminée le 31 décembre 2015.

Produit conformément aux dispositions des articles 182 de la *Loi sur l'assurance automobile*, 321 de la *Loi sur les assurances*, 597 de la *Loi sur les coopératives de services financiers* et 313 de la *Loi sur les sociétés de fiducie et des sociétés d'épargne*, ce rapport rend publics des renseignements permettant d'apprécier la situation financière et l'envergure des opérations des institutions financières régies par ces lois.

Ce rapport annuel présente les principaux enjeux auxquels font face les acteurs de l'industrie financière et les actions d'encadrement et de surveillance mises de l'avant par l'Autorité des marchés financiers afin de maintenir le bon fonctionnement de ces marchés et d'assurer un traitement équitable des consommateurs.

Il fournit également des informations sectorielles relatives aux coopératives de services financiers, aux sociétés de fiducie et sociétés d'épargne, aux assureurs de personnes et de dommages ainsi que sur la tarification en assurance automobile. Le portrait financier global pour les secteurs des institutions de dépôt et des assurances met en lumière les postes les plus importants du bilan et de l'état des résultats.

L'information qui est consignée dans ce rapport provient essentiellement du registre tenu par l'Autorité ainsi que des divulgations statutaires que doit transmettre chaque institution financière détentrice d'un permis pour faire affaire au Québec.

Il est possible que des renseignements contenus dans ce rapport puissent être modifiés à la suite des travaux de surveillance effectués par le personnel de l'Autorité concernant les activités des institutions financières. Au moment de sa préparation, aucun fait connu ne permet cependant de mettre en doute l'information publiée.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, mes salutations distinguées.

A blue ink signature of Louis Morisset, consisting of a stylized 'L' and 'M' followed by a series of horizontal strokes.

Louis Morisset
Président-directeur général

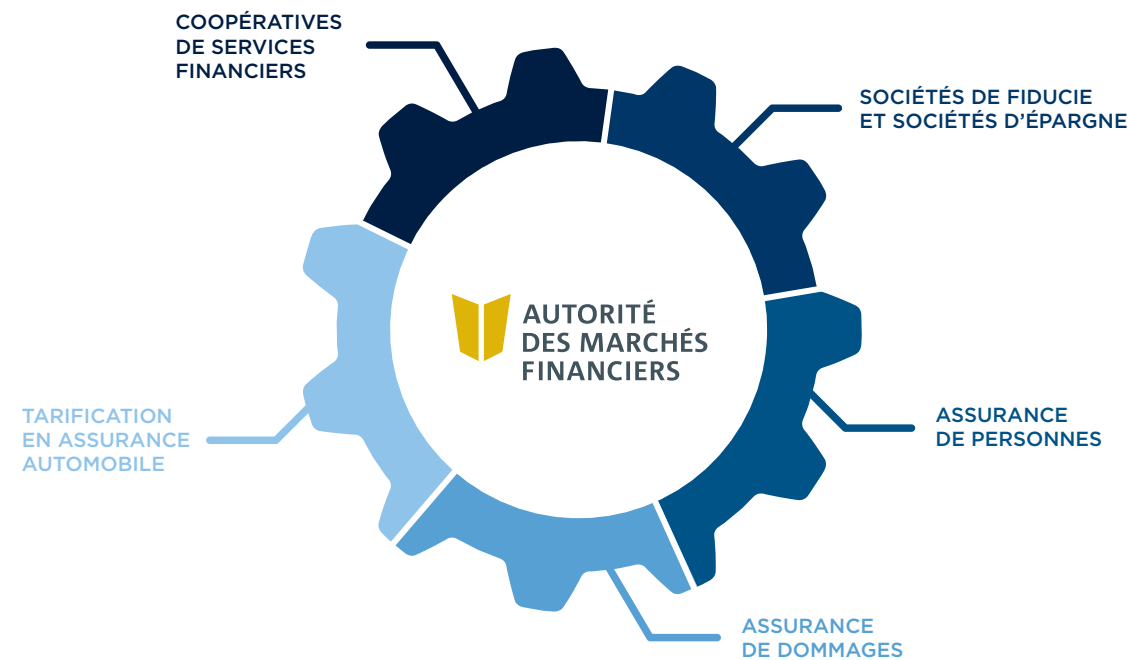


TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	7	1. LE SECTEUR DES INSTITUTIONS DE DÉPÔT	24
DÉFIS ET ENJEUX DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES	8	1.1 LES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS	24
ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE ET SURVEILLANCE	18	1.1.1 Portrait du secteur	24
		1.1.2 Portrait financier	29
		1.1.3 Données détaillées par institution	50
		1.2 LES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE	64
		1.2.1 Portrait du secteur	64
		1.2.2 Portrait financier	68
		1.2.3 Données détaillées par institution	78
		2. LE SECTEUR DES ASSURANCES	90
		2.1 L'ASSURANCE DE PERSONNES	93
		2.1.1 Portrait du secteur	93
		2.1.2 Données détaillées par institution	102
		2.2 L'ASSURANCE DE DOMMAGES	138
		2.2.1 Portrait du secteur	138
		2.2.2 Données détaillées par institution	148
		2.3 LA TARIFICATION EN ASSURANCE AUTOMOBILE	222
		2.3.1 Portrait du secteur	225
		2.3.2 Rentabilité de l'assurance automobile	237
		2.3.3 Pratiques de tarification	247
		Abréviations	256
		Glossaire	257
		Liste des tableaux et des graphiques	260

INTRODUCTION

L'Autorité des marchés financiers (l'Autorité) publie dans le *Rapport annuel sur les institutions financières 2015* les renseignements requis en vertu des différentes lois qu'elle est chargée d'administrer¹, relatifs aux secteurs des coopératives de services financiers, des sociétés de fiducie et des sociétés d'épargne, des assureurs de personnes et de dommages ainsi que de l'assurance automobile.

Le statut de régulateur intégré de l'Autorité lui permet d'avoir une vision globale des enjeux et des tendances liés au secteur financier du Québec. Dans cette perspective, elle développe et applique un encadrement prudentiel qui respecte les meilleures pratiques établies par les standards internationaux.

Ce rapport se décline en deux parties. La première présente les défis et enjeux auxquels font face les institutions financières, les impacts sectoriels qui en résultent et les actions entreprises par l'Autorité pour y répondre de façon adéquate. La seconde partie présente un portrait global, étoffé de statistiques relatives aux coopératives de services financiers, aux sociétés de fiducie et sociétés d'épargne, aux assureurs de personnes et de dommages ainsi qu'à la tarification en assurance automobile.

Le tableau 1 présente quelques données statistiques permettant d'apprécier en un coup d'oeil l'évolution du secteur des institutions financières entre 2005 et 2015.

Tableau 1

Évolution du secteur des institutions financières de 2005 à 2015

Secteurs	2005	2015	Variation
Assurances			
Nombre d'assureurs	309	267	- 13,6 %
Part de marché des sociétés à charte du Québec			
assurance de personnes	47,1 %	54,0 %	+ 14,7 %
assurance de dommages	46,4 %	43,5 %	- 6,3 %
Primes souscrites directes			
assurance de personnes	9,5 G\$	14,8 G\$	+ 56,0 %
assurance de dommages	7,1 G\$	9,2 G\$	+ 30,0 %
Assurance automobile			
Nombre de véhicules souscrits dans la catégorie « voitures de tourisme »	4 156 906	5 017 379	+ 20,7 %
Part de marché des assureurs à charte du Québec	58 %	55 %	5,2 %
Prime moyenne pour la catégorie « voitures de tourisme »	579 \$	532 \$	- 8,1 %
Coopératives de services financiers			
Nombre de coopératives de services financiers au Québec	547	324	- 40,8 %
Total des dépôts des particuliers (ISQ)	53,8 G\$	86,5 G\$	+ 60,6 %
Total des prêts hypothécaires (ISQ)	49,2 G\$	98,7 G\$	+ 100,7 %
Sociétés de fiducie			
Nombre de sociétés de fiducie	39	37	- 5,1 %
Total des dépôts au Québec	11,1 G\$	13,1 G\$	+ 18,4 %
Total des prêts hypothécaires au Québec	6,1 G\$	1,2 G\$	- 81,0 %
Sociétés d'épargne			
Nombre de sociétés d'épargne	7	8	+ 14,3 %
Total des dépôts au Québec	8,0 G\$	11,2 G\$	+ 39,1 %
Total des prêts hypothécaires au Québec	11,8 G\$	7,6 G\$	- 35,1 %

Le présent rapport ainsi que les registres relatifs aux assureurs et aux institutions de dépôt peuvent être consultés sur le site Web de l'Autorité, au www.lautorite.qc.ca.

¹ Loi sur les assurances (LA), RLRQ, c. A-32, art. 321, Loi sur l'assurance automobile (LAA), RLRQ, c. A-25, art. 182, Loi sur les coopératives de services financiers (LCSF), RLRQ, c. C-67.3, art. 597, Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne (LSFSE), RLRQ, c. S-29.01, art. 313.

DÉFIS ET ENJEUX DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Le secteur financier québécois constitue une industrie névralgique, tant par sa contribution à l'activité économique et à l'emploi, que par l'importance de son rôle auprès des particuliers et des entreprises.

Au Québec, l'industrie Finance et assurances² représente 6,4 % du PIB³, soit une contribution de 20,1 G\$ à l'économie québécoise. À eux seuls, les secteurs des institutions de dépôt et des assurances représentent 80 % de cette contribution.

La croissance de l'industrie Finance et assurances s'est chiffrée à 4,2 % en 2015. Au cours des cinq dernières années, cette industrie a connu une croissance annuelle de 2,6 %, alors que l'économie du Québec progressait en moyenne de 1,4 %. La croissance de l'industrie est toutefois plus faible au Québec que dans le reste du Canada. Le Québec représente 17,2 % de l'industrie canadienne Finance et assurances.

Bien qu'en légère baisse depuis 2011, le nombre de personnes travaillant dans le secteur Finance et assurances s'élève à près de 150 000, ce qui représente 4,2 % de tous les emplois du Québec en 2015.

Certains facteurs peuvent affecter les participants de l'industrie financière à divers degrés, notamment la faiblesse persistante des taux d'intérêt, la tendance à la concentration des marchés et l'augmentation de la fréquence des catastrophes naturelles.

De plus, l'industrie financière se transforme rapidement sous l'effet combiné d'une plus grande ouverture sur le monde, facilitée par les technologies de l'information et de la rapidité avec laquelle cette information circule désormais. À cet égard, bien que les innovations technologiques offrent de multiples opportunités pour tous les acteurs du marché financier, elles apportent aussi de nouveaux défis.

La présente section et les suivantes abordent plus en détail ces principaux défis et enjeux ainsi que les efforts déployés par l'Autorité pour encadrer et surveiller adéquatement le secteur financier et veiller à son bon fonctionnement.

CONDITIONS MACROÉCONOMIQUES⁴ ET FINANCIÈRES LIÉES AUX BAS TAUX D'INTÉRÊT

L'environnement de bas taux d'intérêt est un enjeu important que l'Autorité suit avec attention en raison de son impact potentiel sur les institutions financières qu'elle supervise. D'une part, l'accès moins onéreux au crédit hypothécaire favorise une hausse de l'endettement des ménages, amplifiant ainsi les risques pour les institutions offrant un tel crédit. De plus, ces dernières subissent une pression à la baisse de leur marge bénéficiaire. D'autre part, la faiblesse des taux influe sur les activités des assureurs de personnes en diminuant la valeur espérée du rendement de leurs actifs.

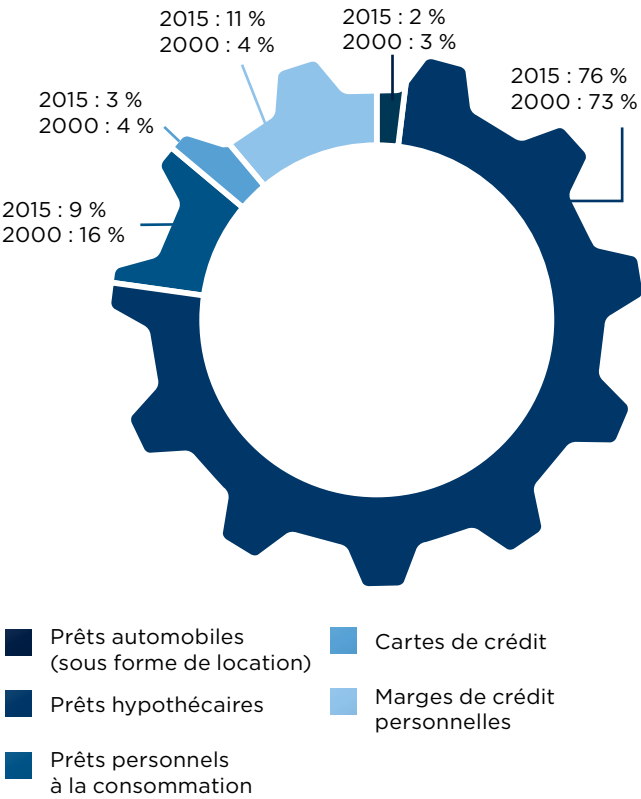
Endettement des ménages

L'endettement des ménages québécois a atteint de nouveaux sommets en 2015. Cette hausse s'explique en partie par un assouplissement des conditions d'emprunt. Le ratio dette sur revenu disponible a atteint plus de 150 % en 2015; il demeure toutefois moins élevé que celui de l'ensemble du Canada.

La dette des ménages québécois est composée d'environ 75 % de crédit hypothécaire et de 25 % de prêts personnels. Le graphique 1 présente l'évolution de la composition des emprunts des ménages endettés au Québec sur la période de 2000 à 2015⁵. Au cours de ces années, la composition des emprunts a peu évolué, sauf pour la proportion des marges de crédit personnelles, qui a pris de l'importance en raison de l'essor des marges hypothécaires.

Graphique 1

Composition des emprunts des ménages endettés au Québec



Malgré une augmentation du niveau de la dette, la part du revenu brut consacrée au remboursement des emprunts est tout de même demeurée stable. Bien que les ménages québécois semblent toujours être en mesure de s'acquitter de leurs obligations financières, une hausse marquée des taux d'intérêt ou un ralentissement économique important pourrait en entraîner certains dans une situation précaire.

L'Autorité suit de près l'évolution de la situation d'endettement des ménages en accord avec son encadrement déployé sous les angles des pratiques de gestion saine et prudente et des saines pratiques commerciales. De cette manière, l'Autorité veille à la solvabilité des institutions financières par la promotion d'une saine gestion et veille à ce que les pratiques commerciales des institutions ne nuisent pas au traitement équitable des consommateurs.

En associant l'endettement des ménages à la vulnérabilité du système financier, la Banque du Canada⁶ corrobore le fait que des chocs défavorables risquent d'entraîner une hausse des défauts de paiement d'une catégorie des ménages. Il en découlerait alors des pertes pour les institutions prêteuses pouvant dégrader leur situation financière.

L'Autorité demande aux institutions financières d'effectuer régulièrement des simulations de crise en intégrant des variables macroéconomiques qui projettent une évolution de l'endettement des ménages et une hausse des taux d'intérêt.

Marché immobilier

La résorption des déséquilibres du marché immobilier québécois s'est poursuivie en 2015. Les prix se sont stabilisés, les mises en chantier ont diminué et les ventes de propriété ont repris de la vigueur comparativement à l'année précédente.

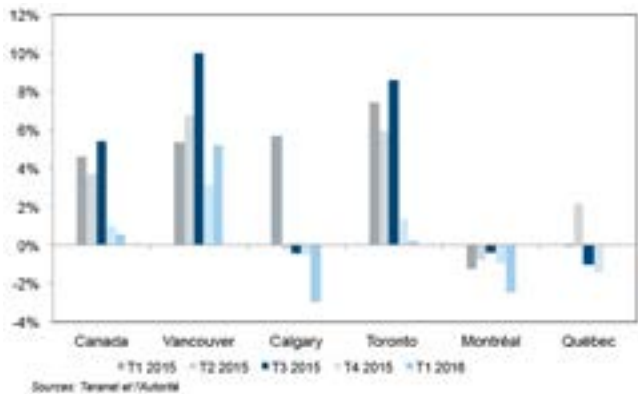
Stimulée par la baisse des taux hypothécaires, la hausse moyenne des ventes au cours de 2015 a atteint 5 % pour l'ensemble des propriétés et 4 % pour les copropriétés. Il s'agit d'une première hausse des ventes en quatre ans.

Les mises en chantier ont légèrement diminué en 2015, poursuivant la tendance des dernières années. Cette baisse pourrait contribuer à terme à résorber le surplus de propriétés à vendre dans certains segments de marchés, notamment celui des copropriétés, où le surplus d'offre demeure une vulnérabilité.

Le surplus de propriétés à vendre au Québec a créé une pression à la baisse sur les prix. Globalement, les prix sont demeurés stables en 2015, mais dans certains secteurs ils ont légèrement fléchi. Comme illustré au graphique 2, cette faiblesse fait contraste avec certaines grandes villes canadiennes où les prix n'ont cessé d'augmenter pendant l'année.

Graphique 2

Variation annuelle du prix des maisons au Canada



L'évolution du prix des maisons à Montréal et à Québec semble écarter l'hypothèse d'une bulle immobilière. Cette stabilité des prix témoignerait d'un potentiel atterrissage en douceur du marché immobilier québécois.

2 Correspond à la catégorie « Finance et assurances », telle que définie par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). Cette catégorie englobe les secteurs des institutions de dépôt, des assurances et des valeurs mobilières.

3 Produit intérieur brut.

4 Le contexte économique et financier est décrit en détail dans la [Revue économique et financière trimestrielle](#) publiée sur le site Web de l'Autorité au [www.lautorite.qc.ca](#).

5 Les données et le graphique sont produits par le Mouvement Desjardins, Études économiques (Point de vue économique du 9 mai 2016, disponible à l'adresse [www.desjardins.com/economie](#)).

6 Banque du Canada, revue du système financier, décembre 2015.

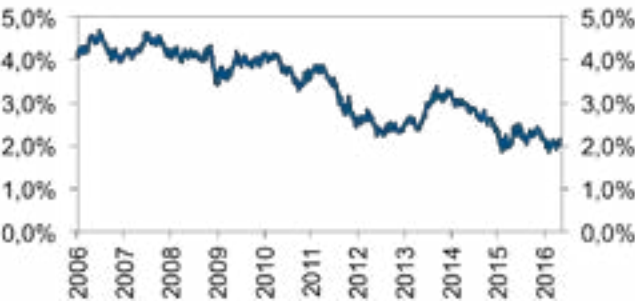
L'Autorité accroît sa vigilance des activités immobilières en raison de leur possible impact sur la santé financière des institutions qu'elle supervise, particulièrement dans le cas du Mouvement Desjardins⁷. Sa Ligne directrice sur l'octroi de prêts hypothécaires résidentiels énonce ses attentes en ce qui a trait aux pratiques de gestion saine et prudente à l'intention des institutions financières qui sont actives sur le marché hypothécaire. Par ailleurs, l'Autorité s'emploie à renforcer son cadre de simulations de crise afin d'y intégrer une plus grande diversité de variables macroéconomiques et financières, notamment celles qui sont susceptibles d'affecter rapidement les portefeuilles de prêts hypothécaires.

Assurance de personnes

La nature « long terme » des produits d'assurance vie amène les assureurs à privilégier des obligations comportant des échéances de longue durée afin d'apparier leurs placements et leurs engagements. En 2015, les taux d'intérêt des obligations canadiennes à long terme (30 ans) ont encore une fois subi une baisse pour se situer à 2,15 % au 31 décembre, comparativement à 2,33 % un an auparavant.

Graphique 3

Taux d'intérêt des obligations canadiennes à long terme (30 ans)



Une baisse, même minime, des taux d'intérêt courants peut avoir un effet important sur les passifs des assureurs. Dans le calcul du passif actuariel des polices, les assureurs doivent faire des hypothèses quant aux taux d'intérêt pour les années futures. La persistance de bas taux, en plus d'avoir un impact négatif sur les investissements courants, pourrait éventuellement influencer à la baisse leurs prévisions et mener à un renforcement de leurs provisions mathématiques.

En réponse aux bas taux d'intérêt qui persistent depuis plusieurs années, des assureurs ont modifié leurs portefeuilles de placement. En effet, depuis la dernière crise financière, les capitaux requis pour couvrir le risque d'insolvabilité d'une contrepartie ou de baisse des rendements des marchés immobiliers ou boursiers ont plus que doublé. Les assureurs tentent ainsi de générer un meilleur rendement sur les actifs qui appartiennent leurs engagements. Ils investissent moins dans les obligations peu risquées, comme les obligations gouvernementales, et davantage dans les actions, les immeubles et les obligations corporatives.

Le contexte actuel de bas taux d'intérêt favorise le développement de nouveaux produits et une prise de risque accrue dans les investissements des assureurs. L'Autorité effectue une vigie constante de ces produits émis par les assureurs dans une optique de saines pratiques commerciales et de maintien de leur solvabilité.

CONCENTRATION DU MARCHÉ

Les banques à charte et les coopératives de services financiers sont les acteurs les plus importants du secteur des institutions de dépôt au Québec, les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne y étant présentes dans une moindre proportion⁸.

Mouvement Desjardins

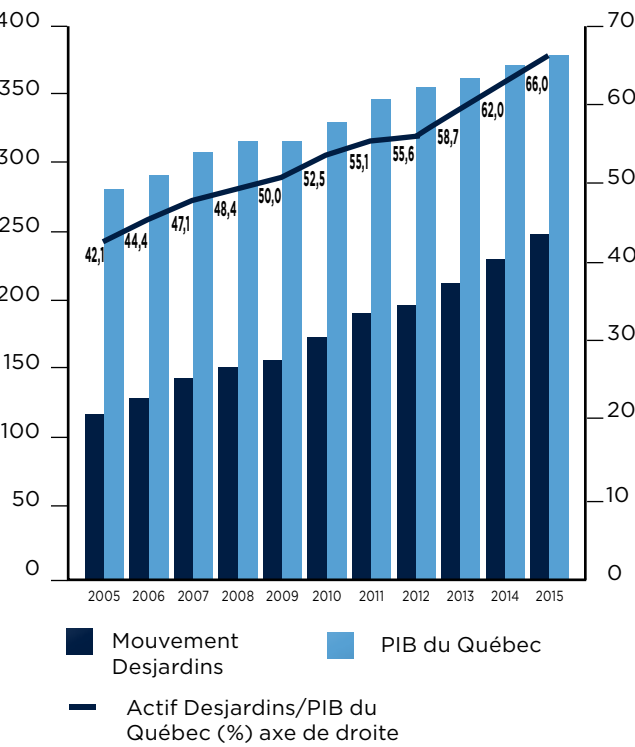
La quasi-totalité des coopératives de services financiers sont regroupées au sein du Mouvement Desjardins. Ce dernier, désigné comme une institution financière d'importance systémique intérieure par l'Autorité, reste géographiquement concentré dans la province de Québec. La présente analyse de la concentration du secteur des institutions de dépôt est donc axée sur le Mouvement Desjardins.

Le Mouvement Desjardins a diversifié ses activités orientées principalement vers le secteur des assurances par l'acquisition de l'ensemble des activités canadiennes d'assurance de State Farm⁹ le 1^{er} janvier 2015. Il demeure cependant encore largement présent dans les activités d'intermédiation financière.

Le graphique 4 illustre l'évolution de la proportion de la valeur de l'actif du Mouvement Desjardins dans le PIB du Québec de 2005 à 2015. Malgré les épisodes de crise financière¹⁰, cette proportion a évolué de façon croissante, passant d'un peu plus de 42 % en 2005 à 66 % en 2015.

Graphique 4

Évolution de la valeur de l'actif du Mouvement Desjardins par rapport au PIB du Québec (en milliards de dollars)*



* Sources : Institut de la statistique du Québec et l'Autorité.

L'analyse des risques couverts par le ratio de capital démontre que le risque de crédit est de loin le plus important auquel fait face le Mouvement Desjardins aux termes de la Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base. En effet, celui-ci représente plus de 80 % des actifs pondérés pour le risque.

Pour apprécier la résilience du Mouvement Desjardins, l'Autorité surveille de près les ratios réglementaires de ce dernier, lesquels tiennent compte des autres risques inhérents à ses activités.

Résilience du Mouvement Desjardins

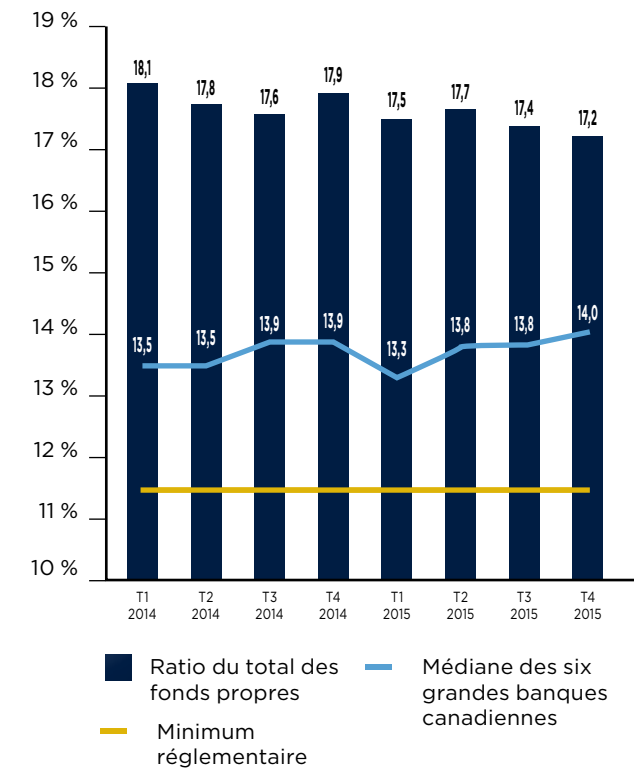
Les principales exigences réglementaires préconisées par le Comité de Bâle, adaptées et appliquées au Mouvement Desjardins par l'Autorité, sont le ratio de capital, le ratio de levier et les ratios de liquidité.

Ratio de capital

En 2015, le montant total des fonds propres réglementaires du Mouvement Desjardins est de 18,7 G\$, contre 17,4 G\$ en 2014. Quant au ratio total des fonds propres, il est de 17,2 %, comparativement à 17,9 % en 2014. La valeur de ces ratios est bien au-dessus du minimum réglementaire de 11,5 %¹¹ et de la médiane des ratios des six grandes banques canadiennes qui se situe à 14 %.

Graphique 5

Évolution du ratio total des fonds propres du Mouvement Desjardins par rapport aux six grandes banques canadiennes



7 Ce dernier détient une forte part du marché hypothécaire résidentiel québécois. En 2015, 64 % de son portefeuille de crédit était constitué de prêts hypothécaires résidentiels.

8 Étant donné que 18 des 37 sociétés de fiducie et 6 des 8 sociétés d'épargne faisant affaire au Québec sont des filiales de banques et que leurs résultats sont consolidés dans le bilan de celles-ci, l'analyse sera limitée à une comparaison entre les coopératives de services financiers et les banques à charte fédérale.

9 Au terme de cette transaction, le Mouvement Desjardins a mis en place Desjardins Société Financière inc., une nouvelle société de portefeuille détenant des participations dans plusieurs de ses autres sociétés. En vertu d'une décision de l'Autorité émise le 1^{er} août 2015, cette nouvelle société a été assujettie à certaines dispositions réglementaires de la LA et de la Loi sur l'Autorité des marchés financiers, en application de l'article 478 de la LCSF.

10 Notamment la crise des subprimes (2007 à 2009) et la crise de la dette souveraine en Europe (2012).

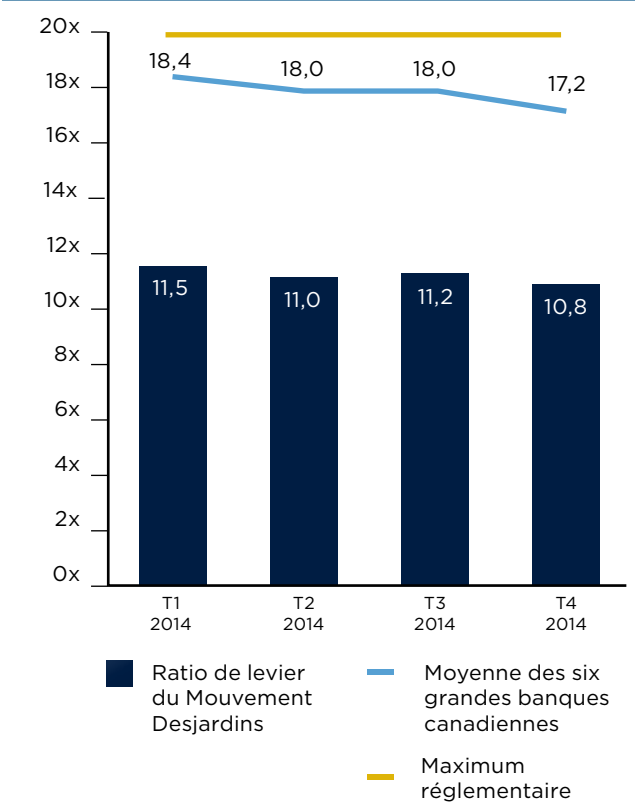
11 Incluant la surcharge de capital pour son caractère systémique, cette exigence fixée initialement à 10,5 % passe à 11,5 %.

Ratio de levier

Jusqu'au 31 décembre 2014, l'Autorité exigeait que le Mouvement Desjardins conserve un ratio actifs/fonds propres réglementaire inférieur à 20 fois. Cette mesure permettait de déterminer globalement la suffisance des fonds propres du Mouvement Desjardins compte tenu de l'importance de son actif total ajusté de certains éléments hors bilan. Le graphique 6 montre l'évolution de ce ratio calculé selon les exigences de l'Autorité, lesquelles sont inspirées de Bâle II.

Graphique 6

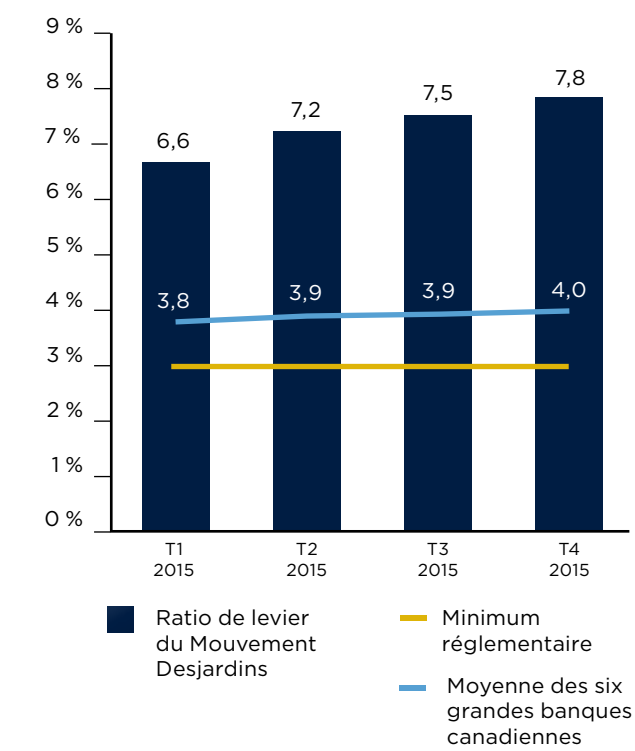
Évolution du ratio actifs/fonds propres (ancien ratio de levier) du Mouvement Desjardins par rapport aux six grandes banques canadiennes



Depuis le 1^{er} janvier 2015, ce ratio a été remplacé par un ratio de levier exprimé en pourcentage. Ce dernier est désormais calculé sur la base des fonds propres de la catégorie 1, divisés par la mesure de l'exposition (actifs au bilan, expositions liées aux opérations de financement par titres, expositions sur dérivés et éléments hors bilan). Selon la Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital de base de l'Autorité, le ratio de levier minimal est fixé à 3 %.

Graphique 7

Évolution du ratio actifs/fonds propres (nouveau ratio de levier) du Mouvement Desjardins par rapport aux six grandes banques canadiennes



Comme l'indiquent les deux derniers graphiques, le Mouvement Desjardins dispose d'un meilleur levier que les institutions bancaires.

Ratios de liquidité

Depuis janvier 2015, le ratio de liquidité à court terme (*Liquidity Coverage Ratio* - LCR) et l'indicateur des flux de trésorerie nets cumulatifs (*Net Cumulative Cash Flow* - NCCF) sont intégrés à l'encadrement de l'Autorité portant sur la suffisance des liquidités. Bien que ces mesures soient calculées par les institutions financières, elles ne font pas encore l'objet d'une divulgation publique. L'Autorité requiert néanmoins qu'elles soient produites et divulguées par le Mouvement Desjardins sur une base régulière. À ce jour, ce dernier rencontre les exigences minimales fixées.

À la suite de la désignation du Mouvement Desjardins à titre d'institution financière d'importance systémique intérieure, l'Autorité a resserré ses exigences et rehaussé sa surveillance du groupe intégré. Notamment, en lien avec cette désignation, l'Autorité poursuit ses travaux relatifs à l'élaboration d'un plan visant une résolution ordonnée du Mouvement Desjardins advenant un défaut de ce dernier, et ce, afin de contenir les effets négatifs sur le système financier québécois.

Assureurs

Les fusions et acquisitions transforment graduellement le marché et ont nécessairement des effets sur l'offre de produits. Dans la foulée des récentes transactions observées sur le marché, l'Autorité s'intéresse particulièrement à l'évolution du taux de concentration et à son impact éventuel pour les consommateurs.

Tableau 2

Parts du marché¹² québécois des plus importants assureurs ou groupes d'assureurs par secteur d'assurance

Année	Nombre d'assureurs ou groupes d'assureurs							
	1		4		7		10	
	Assurance de personnes	Assurance de dommages	Assurance de personnes	Assurance de dommages	Assurance de personnes	Assurance de dommages	Assurance de personnes	Assurance de dommages
2013	17,5 %	25,3 %	60,0 %	54,7 %	83,7 %	68,6 %	89,4 %	77,0 %
2014	17,3 %	24,2 %	61,7 %	54,8 %	83,7 %	68,3 %	89,5 %	76,8 %
2015	17,6 %	24,9 %	61,2 %	55,1 %	85,3 %	68,1 %	89,9 %	76,5 %

En 2015, la part de marché du plus important assureur ou groupes d'assureurs est de 17,6 % pour le secteur de l'assurance de personnes, tandis qu'elle est de 24,9 % pour le secteur de l'assurance de dommages. Toutefois, la situation s'inverse en ce qui a trait à la part de marché des neuf assureurs ou groupes d'assureurs qui suivent. En effet, ces derniers détiennent 72,3 % du marché de l'assurance de personnes par opposition à 51,6 % pour le marché de l'assurance de dommages.

Tableau 3

Indice de concentration HHI¹³ pour les secteurs de l'assurance de personnes et de l'assurance de dommages

Année	Indice HHI	
	Assurance de personnes	Assurance de dommages
2013	1 148	1 062
2014	1 163	1 030
2015	1 181	1 058

Pour l'année 2015, les indices HHI sont inférieurs à 1 500, soit l'indice de concentration retenu, permettant de qualifier ces marchés de non concentrés.

Des analyses plus détaillées de la concentration du marché sont également présentées dans les sections du rapport traitant spécifiquement de l'assurance de personnes, de l'assurance de dommages et de la tarification en assurance automobile. Ces analyses révèlent notamment que dans le secteur de l'assurance de personnes, le segment de l'assurance collective est plus concentré que celui de l'assurance individuelle. Elles démontrent également que dans le secteur de l'assurance automobile, le marché des assureurs exerçant par le biais d'un réseau de courtage est plus concentré que celui des assureurs directs.

L'Autorité suit attentivement l'évolution de la concentration afin de préserver une saine concurrence dans ces secteurs, et ce, pour le bénéfice des consommateurs. De plus, ces analyses permettront à l'Autorité d'évaluer l'impact d'éventuelles fusions et acquisitions sur la concentration.

12 Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes directes souscrites.

13 L'indice HHI est une mesure de la taille des entreprises par rapport à l'industrie et représente un indicateur de l'intensité de la concurrence dans le marché. Il est défini comme la somme des carrés des parts de marché de toutes les entreprises présentes dans un marché donné. Selon cet indice, il est généralement reconnu qu'un indice HHI inférieur à 1 500 indique que le marché n'est pas concentré. Un indice HHI se situant entre 1 500 et 2 500 dénote la présence d'une concentration modérée, alors qu'un marché fortement concentré présentera un indice supérieur à 2 500. De plus, en présence d'un marché modérément concentré, le seuil critique d'une transaction est atteint lorsque celle-ci fait augmenter l'indice HHI de 250 points ou plus, tandis que ce seuil est de 150 points ou plus pour un marché fortement concentré.

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Catastrophes naturelles

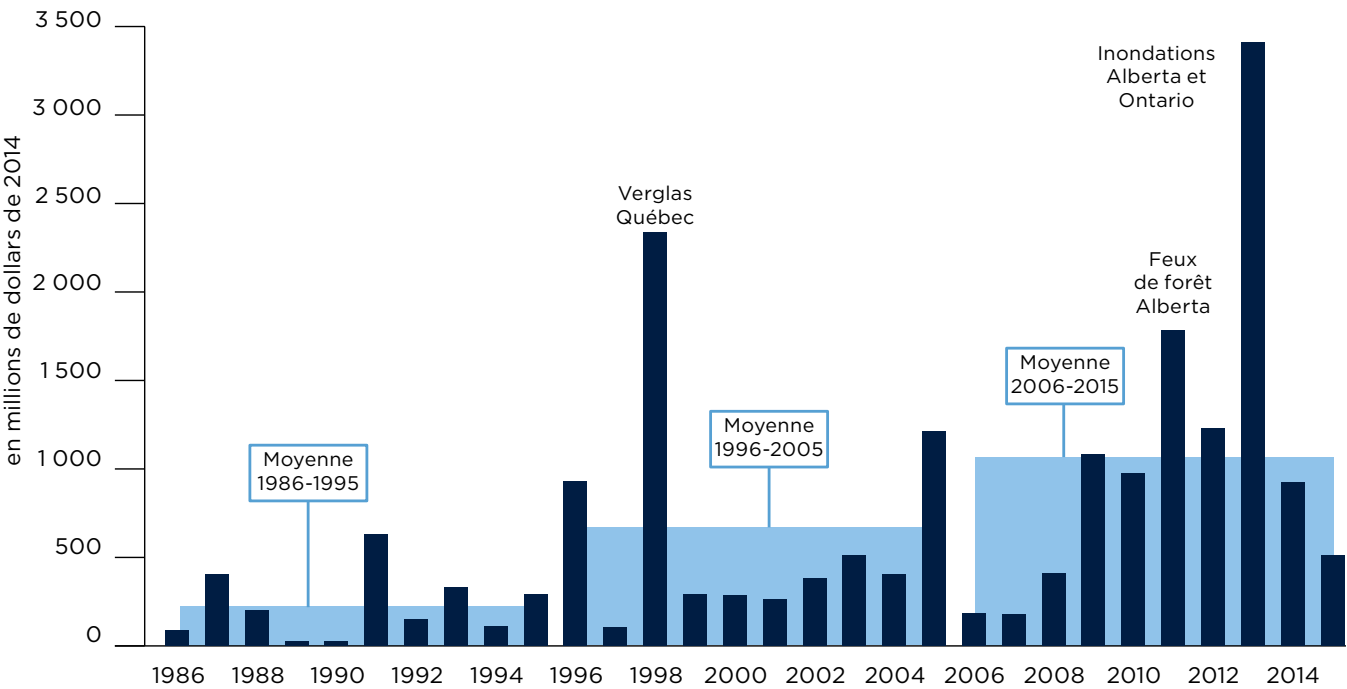
Les catastrophes naturelles demeurent une préoccupation importante pour les assureurs de dommages. Par le passé, malgré la hausse constante des coûts économiques et le caractère changeant et imprévisible de ces évènements, les assureurs ont développé des produits visant à répondre aux besoins des consommateurs.

La donne a toutefois quelque peu changé au cours des 30 dernières années, notamment en raison de l'intensification des phénomènes météorologiques extrêmes comme le démontre le graphique 8¹⁴.

Au Canada, les catastrophes attribuables aux conditions météorologiques extrêmes des dix dernières années se sont chiffrées en moyenne à 1,07 G\$ par année. Ces coûts représentent une augmentation d'un peu plus de 50 % des coûts moyens des années 1996 à 2005, lesquels s'élevaient à 673 M\$. À noter que cette dernière période avait été trois fois plus coûteuse que la décennie précédente (moyenne de 224 M\$)¹⁵.

Graphique 8

Évolution des coûts des sinistres catastrophiques au Canada au cours des 30 dernières années (millions de dollars de 2014)



En 2013, le Canada a connu sa pire année en termes de pertes matérielles assurées attribuables aux catastrophes naturelles, celles-ci atteignant plus de 3,2 G\$. En conséquence, le Conseil canadien des responsables de la réglementation d'assurance (CCRRA) a mis sur pied un groupe de travail ayant pour mandat de mesurer l'incidence des catastrophes naturelles sur l'offre d'assurance qui en découle pour les consommateurs.

À titre de membre actif du CCRRA, l'Autorité participe à ce groupe de travail dont les principaux constats seront présentés aux fins de consultation à l'industrie et autres parties prenantes au cours du second semestre de 2016.

Changements climatiques

La hausse notable des catastrophes naturelles notée ci-dessus est corroborée à l'échelle mondiale par les observations du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat¹⁶, qui établit un lien entre les changements climatiques, les évènements météorologiques extrêmes et les sécheresses.

Le secteur de l'assurance de dommages dans son ensemble est interpellé par les changements climatiques. Outre l'assurance habitation, l'assurance automobile voit également augmenter le nombre de réclamations attribuables à ces changements. L'évolution observée entraîne avec elle l'émergence de nouvelles tendances dans les causes de sinistres, ce qui contribue à augmenter les coûts potentiels liés à chacune de ces lignes d'affaire.

Les changements climatiques représentent également un risque pour les marchés financiers et le rendement des placements dans plusieurs catégories d'actifs liés à l'utilisation des énergies fossiles et à leurs impacts sur les gaz à effet de serre. Ainsi, en réponse à une demande du G20 pour déterminer comment le secteur financier devrait tenir compte des enjeux liés aux changements climatiques, le Conseil de la stabilité financière (CSF) a annoncé le 4 décembre 2015 la mise sur pied d'un groupe de travail à l'échelle internationale pour la création d'un régime de divulgation de ces risques visant à mesurer, normaliser et communiquer ces informations aux investisseurs. Les régulateurs pourraient être amenés à développer une norme de divulgation des risques liés aux changements climatiques¹⁷.

L'Autorité suit de près les développements qui pourraient résulter des travaux du CSF relatifs à la quantification et à la divulgation aux investisseurs de l'impact des changements climatiques sur le rendement de certaines catégories d'actifs.

Dégâts d'eaux et inondations

Au Québec, de plus en plus de réclamations liées aux dégâts d'eau ont des causes multiples telles que le vent, les grandes marées, les fortes précipitations, les pluies torrentielles et le verglas. Les inondations qui s'ensuivent fréquemment causent des dommages qui ne sont généralement pas couverts par les contrats d'assurance habitation. De fait, bien que les dégâts d'eau puissent avoir plus d'une cause, lorsque le facteur inondation est présent, l'interprétation et l'application des clauses d'assurance peuvent s'avérer difficiles et inégales, tant pour l'assureur que pour le consommateur.

Compte tenu de la tendance observée dans les réclamations et dans le resserrement des conditions d'assurance relatives aux dégâts d'eau, certains consommateurs risquent de ne pas avoir une couverture convenable advenant un sinistre.

L'Autorité est préoccupée par ces phénomènes. À cet effet, elle poursuit ses discussions avec le BAC afin de sensibiliser les assureurs aux inquiétudes grandissantes des consommateurs relativement aux conditions et protections offertes sur le marché.

Dans ce contexte, les assureurs, individuellement ou par l'entremise du BAC, ont pris diverses initiatives pour améliorer la situation à moyen et long terme, notamment en encourageant les assurés à adopter des mesures préventives. En collaboration avec certaines municipalités, le BAC a développé des outils d'évaluation visant à aider ces dernières à déterminer et gérer les risques liés aux déficiences des infrastructures en lien avec la gestion et la récupération des eaux, de façon à limiter les refoulements d'égout et les inondations de sous-sol.

Tremblement de terre

En plus des catastrophes naturelles de nature climatique, il existe un risque réel et non négligeable d'un tremblement de terre de forte magnitude secouant la province dans le corridor Québec-Montréal-Ottawa. Selon la plus récente étude scientifique¹⁸ fournissant des données sur ce sujet, la probabilité qu'un tel séisme se produise au cours des 50 prochaines années est de 5 % à 15 %.

Malgré cette probabilité, et comme souligné dans le Rapport annuel sur les institutions financières 2014, 22 % des assurés croient qu'ils sont protégés contre le risque de tremblement de terre, alors que seulement 4 % le sont réellement¹⁹.

L'Autorité est préoccupée par la méconnaissance des consommateurs à l'égard du risque de tremblement de terre, le faible taux d'adhésion aux protections d'assurance et l'adéquation des produits offerts. Par conséquent, en plus d'assurer une vigie rigoureuse des initiatives de l'industrie pour mieux gérer ce risque, l'Autorité participe à différents forums sur le sujet et a engagé des discussions avec certaines parties prenantes, dont le BAC et la Société d'indemnisation en matière d'assurances IARD (SIMA-IARD).

14 Selon l'information disponible au moment de la rédaction de ce rapport, l'incendie de Fort McMurray (Alberta) devrait s'avérer être la catastrophe naturelle la plus coûteuse de l'histoire du Canada.
15 Source des données : Bureau d'assurance du Canada (BAC), Rapport sur l'assurance de dommages, 2015; Property Claim Services Canada, février 2016.

16 Intergovernmental Panel on Climate Change, Synthesis Report, 2014.
17 Déjà, en vertu du soutien du Programme des Nations Unies pour l'environnement, l'Engagement de Montréal sur le carbone lancé en 2014 a permis d'obtenir la signature de plus de 100 organisations à travers le monde, dont un assureur du Canada, lesquelles s'engagent à publier l'empreinte carbone de leurs portefeuilles de placement.
18 Air Worldwide, Study of Impact and the Insurance and Economic Cost of a Major Earthquake in British Columbia and Ontario/Québec, July 2013.
19 Bureau d'assurance du Canada, Rapport sur le Symposium national sur les tremblements de terre, février 2015.

Pour les assureurs de dommages faisant affaire au Québec, les attentes de l'Autorité à l'égard de la gestion de ce risque sont énoncées dans la Ligne directrice sur la gestion de l'exposition au risque de tremblement de terre. La révision de cette ligne directrice en 2013 a introduit une nouvelle formule pour établir le capital minimal à maintenir pour ce risque aux termes de la Ligne directrice sur les exigences en matière de suffisance de capital qui a pris effet le 1^{er} janvier 2015.

Selon l'étude d'*Air Worldwide* (citée précédemment), un séisme d'une magnitude de 7,1 dont l'épicentre serait situé à 100 km au nord-est de Québec pourrait occasionner des pertes de biens publics et privés de l'ordre de 49 G\$, en plus de pertes économiques indirectes de 11 G\$. Compte tenu de la nature et de l'importance des pertes estimées, l'impact pourrait aussi se répercuter sur les autres types d'institutions financières, notamment les institutions de dépôt et celles ayant des opérations significatives dans les prêts hypothécaires résidentiels. Le cas échéant, la faillite de nombreux ménages non assurés pourrait représenter un important risque de crédit, voire de défaut pour les institutions de dépôt.

ENJEUX TECHNOLOGIQUES

La technologie numérique est à l'origine de la transformation des modèles d'affaires dans de nombreux secteurs de l'économie, dont ceux de la finance et de l'assurance. Les nouvelles applications et initiatives sont nombreuses et viennent bouleverser des façons de faire bien établies. L'économie de partage constitue un exemple des conséquences de cette transformation. Ainsi, en simplifiant ou réduisant la sphère d'intermédiation habituelle, elle a pour conséquence de se soustraire, complètement ou en partie, à la réglementation traditionnelle et aux organismes de surveillance.

Le régulateur est concerné par cette évolution. Afin de protéger les consommateurs de produits et services financiers, l'Autorité doit relever d'importants défis. Outre l'adaptation nécessaire de la réglementation visant à encadrer le développement de systèmes bancaires et d'assurance parallèles²⁰, elle doit suivre l'évolution des technologies et des risques liés aux FinTech.

Les FinTech et l'économie de partage

Le terme « FinTech » référant à l'intégration de la technologie et de la finance, sera utilisé pour décrire l'ensemble des entreprises qui œuvrent dans le secteur financier, notamment auprès des institutions de dépôt et dans le secteur des assurances.

Les offres de services financiers développées par les FinTech visent pour la plupart les services liés à la clientèle de détail. Elles viennent bouleverser la nature des métiers traditionnels. En effet, les consommateurs, de plus en plus ouverts aux nouvelles technologies, sont réceptifs aux solutions alternatives qui facilitent l'accès, la disponibilité et la rapidité aux services financiers, souvent à moindre coût. L'arrivée des entreprises en démarrage (*start-up*) du domaine des FinTech est susceptible d'accroître la compétitivité sur le marché. Tout en favorisant la modernisation de l'industrie, ces technologies pourraient amplifier ou modifier les risques inhérents aux offres des services financiers.

En réponse aux institutions voulant utiliser ou transposer les modèles d'affaires propres aux FinTech, l'Autorité pourrait mettre de l'avant des encadrements basés sur les pratiques de gestion saine et prudente et les saines pratiques commerciales, en veillant à ne pas entraver l'innovation financière, ni favoriser les excès qui pourraient en découler.

Dans le cadre de ses travaux de surveillance, l'Autorité veille à ce que les institutions financières mettent en place un système adéquat leur permettant de déterminer, de mesurer et de contrôler les risques associés à l'usage des technologies dans l'offre des produits et services financiers. À cet égard, la Ligne directrice sur la gestion intégrée des risques énonce les attentes de l'Autorité afin de prévenir et mitiger les impacts en cascade des risques à conséquences multiples.

De plus, dans un souci de protéger les consommateurs de produits et services financiers, des risques liés aux FinTech, l'Autorité a déjà émis certaines mises en garde, notamment à l'égard des risques liés à l'usage de la monnaie bitcoin. Ces mises en garde ne visent pas à freiner l'innovation mais à sensibiliser les consommateurs aux risques potentiels liés à l'utilisation d'une telle monnaie.

L'encadrement des technologies de l'information est d'autant plus complexe que celles-ci n'ont pas de frontière. Ainsi, la participation de l'Autorité aux divers forums nationaux et internationaux lui permet de discuter des problématiques et de se concerter avec ses pairs sur les approches d'encadrement appropriées.

Par ailleurs, les services pouvant être associés, à tort ou à raison, à l'économie de partage gagnent en popularité un peu partout sur la planète. Selon la plus récente édition du Baromètre de la consommation²¹, 9,4 % des Québécois ont déclaré avoir utilisé les services d'Airbnb et d'Uber au cours des douze derniers mois. L'économie de partage influence progressivement l'économie traditionnelle; elle incite les entreprises à innover en offrant des produits et services qui répondent aux nouvelles exigences des consommateurs.

Certaines de ces innovations ont des répercussions directes ou indirectes sur le secteur financier.

Ainsi, l'Autorité a publié des mises en garde en décembre 2014 et en février 2015 visant à rappeler aux consommateurs que le formulaire de police d'assurance automobile du Québec F.P.Q. N° 1 – Formulaire des propriétaires, contient des interdictions et exclusions qui peuvent s'appliquer dans le cadre de l'exercice d'une activité de type UberX. Par conséquent, outre la question de la légalité de cette activité, les chauffeurs d'Uber font également face à une possible absence de couverture d'assurance automobile.

D'autres plateformes de partage de risques entre particuliers (*peer-to-peer risk sharing*) ont graduellement fait leur apparition au Québec. De façon générale, ces plateformes permettent la mise en commun (*pools*) des risques des participants sans avoir recours à un assureur. Elles proposent de partager certains risques liés par exemple à la santé, aux voyages, aux véhicules automobiles et à la perte d'emploi. À cet effet, l'Autorité a émis une mise en garde pour conscientiser les consommateurs aux risques que ces plateformes représentent du fait qu'il n'y a pas d'assurances pour en supporter le risque.

L'Autorité est consciente que le cadre réglementaire et normatif québécois doit tenir compte de l'évolution des modèles d'affaires et de la rapidité croissante de ceux-ci. L'Autorité s'assurera que ce cadre en est un qui s'adapte aux réalités du marché des produits et services financiers, tout en maintenant une protection adéquate des consommateurs dans ce secteur.

Véhicules autonomes

Les nouvelles technologies ont favorisé le développement de véhicules autonomes et à conduite assistée. Au-delà de l'acceptation sociale de ces véhicules, la responsabilité juridique en cas d'accident, la réglementation liée à l'usage de ces véhicules et le piratage informatique présentent des enjeux importants.

Selon les assureurs consultés²², les impacts potentiels de la présence des véhicules autonomes seront, d'une part, une réduction importante de la fréquence des réclamations et, d'autre part, une baisse de la demande en assurance automobile des particuliers au profit de l'assurance des entreprises. Ainsi, l'importance relative de l'assurance automobile des particuliers pourrait diminuer de façon sensible pour les assureurs présents dans ce marché.

Les véhicules autonomes pourraient notamment entraîner le transfert de responsabilité du propriétaire du véhicule vers une tierce partie telle que le manufacturier automobile. Ce transfert de risque pourrait remettre en question la notion de responsabilité lors d'un accident et la façon dont les réclamations sont présentement traitées. Le système québécois de l'assurance automobile, basé notamment sur un régime d'indemnisation sans égard à la responsabilité pour le préjudice corporel résultant d'un accident d'automobile (*no fault*), serait ainsi interpellé.

Enfin, puisque les véhicules autonomes dépendent essentiellement des dispositifs intelligents, leur exposition aux pirates informatiques et aux cyberattaques constitue un facteur de risque important auquel les assureurs devront s'ajuster.

Cyberrisques

Les cyberrisques peuvent prendre différentes formes mais la grande préoccupation de tous les acteurs du marché, incluant l'Autorité, a trait à la protection et à la confidentialité des renseignements personnels des consommateurs. De par la nature de leurs activités, les institutions financières reçoivent, transmettent, traitent et sauvegardent beaucoup de données provenant de tiers. Le défi majeur consiste à protéger ces informations contre les menaces persistantes pouvant affecter leur disponibilité, leur intégrité et leur confidentialité.

²⁰ Shadow banking ou shadow insurance.

²¹ Baromètre de la consommation responsable, Édition Québec 2015, Observatoire de la consommation responsable, ESG UQAM

²² Ces informations ont été obtenues dans le cadre de la demande de renseignements additionnels effectuée par l'Autorité auprès de tous les assureurs pratiquant l'assurance automobile au Québec.

Les cyberattaques peuvent provenir de plusieurs sources par exemple, la malveillance interne, le piratage, l'espionnage, l'usurpation d'identité et le vol de données. Les conséquences de ces gestes sont également multiples : interruption des opérations, perte de données, pertes monétaires directes et perte de clientèle. La solidité des institutions financières étant tributaire de la confiance des consommateurs, toute atteinte à leur réputation pourrait avoir des conséquences dévastatrices.

Compte tenu de l'importance grandissante des cyberrisques et des conséquences qui y sont rattachées, l'Autorité a porté une attention particulière aux cyberrisques dans le cadre de ses activités de surveillance au cours des dernières années. Ses observations l'ont amenée à entreprendre, au cours de l'année 2015, un exercice d'autoévaluation en matière de cybersécurité.

À l'aide d'un questionnaire d'autoévaluation composé de 78 questions envoyé à quelque 80 institutions financières représentatives de tous les secteurs de l'industrie faisant affaire au Québec, l'Autorité a pu obtenir un portrait de l'appréciation du cyberrisque, de l'impact réel et anticipé des cyberincidents, et des pratiques de gestion de risques.

Les réponses fournies par les institutions financières démontrent que le cyberrisque et la cybersécurité sont au cœur de leurs préoccupations. Dans tous les secteurs de l'industrie financière, les organisations se disent conscientes des menaces auxquelles elles font face et affirment avoir entrepris des actions pour rehausser leurs pratiques et niveaux de préparation.

Les constats qui se dégagent de cette autoévaluation militent en faveur d'une intensification des efforts de surveillance de l'Autorité et d'une clarification de ses attentes à l'égard de la gestion des risques liés à la cybersécurité.

Par ailleurs, la forte médiatisation des cyberincidents majeurs, tels que les vols de données personnelles de clients de grandes entreprises dans tous les secteurs de l'économie, suscite de plus en plus de demandes de cyberassurance. Le cyberrisque est devenu une préoccupation majeure et, dans certains cas, une priorité stratégique pour les propriétaires d'entreprises, les conseils d'administration et les gouvernements.

Ainsi, les risques liés aux technologies numériques ne constituent pas seulement une menace, mais aussi une opportunité de croissance pour les assureurs de dommages qui peuvent en profiter pour élargir leur gamme de produits liés à la cyberassurance.

Dans le cadre de ses activités de surveillance, l'Autorité suit de près les développements de nouveaux produits; la cyberassurance fait partie de ceux-ci.

ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE ET SURVEILLANCE

Cette section présente les actions de l'Autorité en matière d'encadrement des institutions financières ainsi que son apport aux travaux des organisations nationales et internationales.

PRATIQUES COMMERCIALES

En 2014, l'Autorité a transmis un questionnaire d'autoévaluation aux institutions financières faisant affaire au Québec afin d'obtenir une vision globale de leur avancement en regard des attentes énoncées dans la Ligne directrice sur les saines pratiques commerciales. À la suite de ces travaux, certains points de vigilance ont été précisés. Ces derniers découlent principalement du manque de formalisation de processus et de mesures de contrôle particulièrement en matière de gestion des incitatifs, de conception et commercialisation des produits de même que de gouvernance et culture d'entreprise.

Dans cette perspective, l'Autorité a mis sur pied en 2015 un groupe de travail portant sur la gestion des incitatifs. Dans la mesure où l'Autorité considérerait opportun de préciser ses attentes en matière de gestion des incitatifs, elle veillera à agir en toute transparence par des consultations auprès des institutions financières, compte tenu de l'importance qu'elle accorde au traitement équitable du consommateur et des impacts néfastes découlant de mauvaises pratiques.

TAUX DE DÉCHÉANCE DES POLICES D'ASSURANCE DE PERSONNES

Certains produits d'assurance vie sont sensibles au risque de déchéance²³. Les produits fondés sur les déchéances génèrent des gains pour les assureurs lorsque les titulaires de polices abandonnent leur contrat. Ces gains ont été reflétés initialement dans la tarification et ont contribué à générer des primes d'assurance plus basses. Des taux de déchéance plus faibles que ceux anticipés pour ces produits génèrent donc des pertes pour les assureurs.

En septembre 2015, la Commission de recherche de l'Institut canadien des actuaires (ICA) a publié deux études²⁴ sur l'expérience de déchéance pour deux types de produits fondés sur les déchéances, soit les polices d'assurance temporaire 100 ans et les polices d'assurance vie universelle à coût d'assurance nivelé. Les résultats des études montrent des taux de déchéance de beaucoup inférieurs à ce que plusieurs assureurs avaient anticipé. La mise à jour de l'hypothèse de déchéance dans les provisions mathématiques, en fonction des résultats de l'étude, a par conséquent eu un impact défavorable pour plusieurs assureurs en 2015.

En ce qui concerne les produits d'assurance vie temporaire renouvelable comportant un terme de dix ans²⁵, des données en quantité suffisante commencent à émerger, ces produits ayant récemment fait l'objet d'une étude de l'ICA. Ainsi, il existe une forte corrélation entre les hausses de prime après chaque terme de dix ans et les taux de déchéance. Plus la prime au renouvellement augmente par rapport à la prime de l'année précédente, plus le taux de déchéance lors de ce renouvellement est élevé. De plus, la mortalité des assurés qui conservent leur police augmente du fait que les assurés en santé qui ont toujours un besoin d'assurance vont préférer souscrire une nouvelle police plutôt que de payer la prime de renouvellement plus élevée. La hausse importante des primes s'explique notamment par la forte compétition entre les assureurs pour le premier terme de dix ans.

L'expérience concernant les taux de déchéance ne fait qu'émerger pour les assureurs puisque certains types de produits ne sont émis que depuis quelques années.

Les résultats passés ayant démontré que la réalité peut être assez différente des prévisions, l'Autorité considère que l'expérience relative aux taux de déchéance est un facteur de risque qui devrait être considéré par chaque assureur dans son dispositif d'évaluation interne de ses risques et de sa solvabilité. Pour sa part, l'Autorité continuera d'exercer un suivi de ce risque.

RÉVISION DES NORMES COMPTABLES

En 2015, l'*International Accounting Standards Board* (IASB) a poursuivi ses travaux sur la norme IFRS 4²⁶ - contrats d'assurance (IFRS 4). La publication de la norme finale n'est pas prévue avant le troisième trimestre de 2016, avec une prise d'effet au plus tôt le 1^{er} janvier 2020.

En juillet 2014, l'IASB avait publié la version intégrale d'IFRS 9 - Instruments financiers (IFRS 9), laquelle énonce les dispositions relatives à la comptabilisation et à l'évaluation des instruments financiers. Celle-ci entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2018. Considérant que les normes IFRS 4 et IFRS 9 pourraient impliquer des modifications importantes aux résultats et à la présentation des états financiers, les institutions financières ont exprimé leur inquiétude quant à l'obligation de mettre en œuvre deux changements significatifs importants à des dates différentes.

Ainsi, en décembre 2015, l'IASB a publié l'ES/2015/11 - Application d'IFRS 9 - Instruments financiers et d'IFRS 4 - Contrats d'assurance (projet de modification d'IFRS 4). Ces modifications visent à permettre le report de la date d'entrée en vigueur d'IFRS 9 afin que celle-ci concorde avec la date d'entrée de la nouvelle norme IFRS 4. Elles prévoient également des amendements à IFRS 4 pour traiter la problématique de la volatilité comptable.

L'Autorité effectue une vigie active des travaux de l'IASB, de l'Association actuarielle internationale (AAI) et de l'Association internationale des contrôleurs d'assurance (AICA), tout en poursuivant ses travaux en collaboration avec le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) et l'industrie. Dès la publication de la nouvelle norme IFRS 4, des travaux empiriques seront réalisés en collaboration avec l'industrie québécoise et canadienne afin de bien cerner et quantifier les impacts, notamment en matière de capitalisation.

24 Expérience de la déchéance en vertu de polices d'assurance-vie universelle à coût d'assurance nivelé, expérience de la déchéance en vertu de polices d'assurance temporaire 100 ans, septembre 2015.

25 Il s'agit de produits dont les primes sont les mêmes pour chaque période de dix ans et augmentent de période en période.

23 Le risque de déchéance pour l'assureur correspond au changement de valeur de la police qui fait suite à un taux de déchéance différent du taux prévu.

26 Normes internationales d'information financière.

MODERNISATION DES EXIGENCES DE SUFFISANCE DU CAPITAL DES ASSUREURS DE PERSONNES

Depuis près de dix ans, l'Autorité collabore avec le BSIF et Assuris à la modernisation des exigences de suffisance du capital pour les assureurs de personnes. Cette modernisation a fait l'objet d'une consultation continue auprès des parties, notamment le secteur québécois de l'assurance de personnes. En 2015, une dernière étude d'impact a été réalisée auprès des assureurs faisant affaire au Canada. L'analyse des résultats de cette étude et des commentaires transmis par les différentes parties prenantes a conduit à la consultation d'un projet de ligne directrice sur les nouvelles exigences de suffisance du capital. La version définitive sera publiée au cours du deuxième semestre de 2016. L'objectif demeure la prise d'effet de la nouvelle ligne directrice en 2018 afin de permettre aux assureurs de compléter la mise en place des éléments plus complexes.

Ces travaux visent principalement à tenir compte de l'évolution des méthodes actuarielles, des notions du capital économique et de la théorie financière. Ils visent aussi à produire une ligne directrice sur les nouvelles exigences de suffisance du capital comprenant une évaluation efficace du risque de solvabilité. L'approche révisée devrait mieux faire correspondre les mesures des risques et la réalité économique à laquelle les assureurs de personnes sont confrontés, l'objectif étant que ces derniers gèrent mieux les risques et prennent des décisions d'affaires éclairées.

Les travaux visaient également à prendre en considération les changements prévus à la norme IFRS 4, puisqu'initialement la date de prise d'effet de la nouvelle ligne directrice devait coïncider avec celle de cette norme comptable. Cependant, comme déjà mentionné, la prise d'effet de cette norme est reportée au plus tôt le 1^{er} janvier 2020. La ligne directrice sur les nouvelles exigences de suffisance du capital tiendra compte de ce report et inclura des ajustements à cet effet.

Lors de sa prise d'effet en 2018, il n'est pas prévu que la nouvelle ligne directrice ait un impact important sur le niveau de capitalisation global de l'industrie. L'aboutissement de ces travaux devrait mener à une meilleure prise en compte des risques et de leur diversification dans l'établissement du montant que chaque assureur devra détenir afin de pouvoir remplir ses obligations avec un niveau de confiance élevé.

MODERNISATION DES EXIGENCES DE SUFFISANCE DU CAPITAL DES ASSUREURS DE DOMMAGES

Lancés en 2010, les travaux de révision du cadre de solvabilité applicable aux assureurs de dommages ont été complétés en 2014 et les changements ont finalement pris effet le 1^{er} janvier 2015. Ces travaux ont mené à une refonte importante de la Ligne directrice sur les exigences en matière de suffisance du capital. Malgré quelques différences, cette norme demeure largement harmonisée à l'échelle canadienne pour tous les assureurs autorisés à pratiquer l'assurance de dommages. Il est à noter que l'impact de cette refonte se fera sentir graduellement sur une période de trois ans.

Les changements apportés incluent : une révision de la définition du capital disponible, avec l'imposition de différentes limites quant à l'utilisation des catégories d'instruments de capital; la mise à jour de plusieurs exigences et l'ajout de nouvelles exigences pour des risques non couverts ou non pris en compte explicitement, comme le risque opérationnel. La ligne directrice révisée intègre également les exigences en capital en lien avec l'exposition des assureurs de dommages au risque de tremblement de terre. Enfin, elle reconnaît, à certains égards, que les risques ne sont pas parfaitement corrélés. Cette reconnaissance se traduit par l'introduction d'un crédit pour diversification entre le risque d'assurance et celui lié aux actifs, c'est-à-dire entre les exigences de capital pour les risques d'assurance et la somme des exigences de capital pour les risques de crédit et de marché.

ACTUALISATION DE L'ENCADREMENT PRUDENTIEL

En plus des exigences de suffisance du capital, et en lien avec la nécessité pour les institutions financières de bien gérer leurs risques, l'Autorité a publié en 2009 la première version de sa Ligne directrice sur la gestion intégrée des risques. Depuis, dans la foulée de la crise financière, les organismes et associations internationales chargés d'établir les principes visant la supervision des institutions financières ont introduit de nouvelles attentes visant la mise en place, par les institutions financières, de processus d'évaluation interne de leurs risques en lien avec leur solvabilité. Ces processus sont connus sous le vocable ORSA (*Own Risk and Solvency Assessment*) pour les assureurs et ICAAP (*Internal Capital Adequacy Assessment Process*) pour les institutions de dépôt.

Bien que la grande majorité des attentes en lien avec ces dispositifs était déjà abordée à l'intérieur de l'encadrement existant de l'Autorité, la mise à jour des principes internationaux²⁷ et les constats issus des activités de surveillance de l'Autorité ont amené cette dernière à revoir et actualiser les attentes relatives à la Ligne directrice sur la gestion intégrée des risques et à créer une nouvelle Ligne directrice sur la gestion du capital. Avec une prise d'effet au 1^{er} mai 2015, les changements effectués ont notamment permis de préciser et d'actualiser les notions d'appétit pour le risque, les liens existants entre le cadre de gestion des risques, la position de solvabilité et les objectifs stratégiques.

Par ailleurs, afin de tenir compte de l'évolution des principes de gestion saine et prudente issus des instances internationales en lien avec la gouvernance²⁸, l'Autorité a entrepris en 2015 des travaux devant mener à une révision complète de sa Ligne directrice sur la gouvernance²⁹.

CONTRIBUTION AUX TRAVAUX DES ORGANISMES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

L'interconnexion des marchés et la similitude des enjeux nécessitent une collaboration étroite entre régulateurs. Cette collaboration, qui s'effectue principalement par la participation des régulateurs aux travaux des divers forums nationaux et internationaux, permet notamment le développement coordonné de dispositions et d'encadrenments réglementaires largement harmonisés pour assurer un meilleur encadrement des marchés et le maintien de la stabilité financière mondiale.

La participation à ces travaux permet notamment à l'Autorité de confronter ses pratiques et ses approches avec ce qui se fait ailleurs, d'influencer le développement des normes internationales et de s'assurer que l'encadrement mis en place au Québec répond aux plus hauts standards. Ces réseaux représentent un bassin de connaissances particulièrement important pour alimenter les réflexions sur les diverses problématiques rencontrées par les régulateurs.

Conseil canadien des responsables de la réglementation en assurance

En 2015, les régulateurs canadiens en assurance ont entrepris de moderniser leur Protocole d'entente sur la coopération et l'échange d'information pour une meilleure communication et un partage d'information plus efficace, afin d'assurer une supervision coordonnée des entités réglementées qui exercent leurs activités dans plusieurs provinces ou territoires. Alors que tous les régulateurs entendent adhérer à ce protocole, 10 des 13 juridictions, dont le Québec, ont signé ce protocole au 31 décembre 2015.

Étant donné que la supervision des pratiques commerciales dans le secteur des assurances relève exclusivement de l'autorité des provinces et des territoires, les membres du CCRRA ont également adopté, en novembre 2015, un Cadre de supervision concertée de la conduite sur le marché au Canada. Ce cadre vise à favoriser une identification efficace et proactive des risques pouvant découler de pratiques commerciales inappropriées des assureurs. Il vise ultimement à s'assurer que les consommateurs soient traités équitablement et de façon similaire dans l'ensemble des provinces et territoires.

L'Autorité a collaboré étroitement au développement du Protocole d'entente sur la coopération et l'échange d'information et à celui du Cadre de supervision concertée. La mise en œuvre de ce dernier, prévue en 2017, facilitera le travail de surveillance des régulateurs en regard des pratiques commerciales.

Fonds distincts

Alors que des enjeux intersectoriels ont été soulevés par l'industrie concernant l'encadrement applicable aux fonds distincts (secteur de l'assurance) et aux fonds communs de placement (secteur des valeurs mobilières), l'Autorité a complété, en 2015, une analyse comparative de l'encadrement applicable à ces produits et à leur distribution au Québec. L'objectif consistait à déterminer les principaux écarts et à formuler des recommandations en cas d'arbitrage réglementaire ou si le régime d'information destiné aux investisseurs était affecté, pour soutenir une prise de décision éclairée et, plus globalement, la protection des intérêts des investisseurs.

Les résultats de ces travaux ont été partagés au sein d'un groupe de travail du CCRRA. En 2016, le CCRRA consultera l'industrie de l'assurance, les associations de consommateurs et les autres parties intéressées afin de favoriser le maintien d'un encadrement harmonisé à l'échelle canadienne.

27 En particulier, les principes relatifs au dispositif ORSA tels qu'énoncés par l'AICA.
28 Les principes de gouvernance des associations internationales regroupant les régulateurs des institutions de dépôt et des assureurs ont été revus en 2015 : *Basel Committee on Banking Supervision, Bank for International Settlements, Corporate Governance Principles for Banks (Guidelines)*, July 2015 et AICA, *Insurance Core Principles 8*, November 2015.
29 L'Autorité a publié, le 3 mai 2016, ses [principales initiatives d'encadrement](#) pour 2016-2017 destinées aux institutions financières qu'elle supervise.

La participation active de l'Autorité au sein des différents comités du CRRRA lui permet de contribuer à l'évolution des pratiques en matière d'encadrement. Les représentants de l'Autorité qui siègent à ces comités partagent leur expertise avec leurs homologues et recueillent des informations qui permettent à l'Autorité de maintenir un encadrement adapté au marché québécois.

Association internationale des
contrôleurs en assurance

L'AICA regroupe les autorités de réglementation en assurance de plus de 200 juridictions provenant de 140 pays. Sa mission est de promouvoir, à l'échelle mondiale, une surveillance efficace et cohérente de l'industrie de l'assurance afin de développer et de maintenir des marchés d'assurance équitables, sûrs et stables pour le bénéfice et la protection des assurés, et de contribuer à la stabilité financière mondiale.

À l'instar de 54 autres régulateurs en assurance, l'Autorité est devenue, en mars 2015, signataire du protocole multilatéral de l'AICA visant la coopération et l'échange d'information entre les superviseurs en assurance.

L'Autorité participe activement aux travaux des divers comités de l'AICA. Ainsi, dans le cadre du Market Conduct Working Group, elle a collaboré à la rédaction des documents d'orientation en matière de pratiques commerciales et verra également à la refonte des principes directeurs portant sur les intermédiaires et la conduite de marché.

L'Autorité a également participé aux travaux de révision des principes directeurs portant notamment sur la gouvernance et la gestion de risques, travaux menés au sein du Governance Working Group.

Enfin, dans le cadre du Financial Crime Task Force, l'Autorité, à titre de membre du groupe de rédacteurs, a contribué à l'élaboration d'un document sur les enjeux liés au cyberrisque.

International Association of Deposit
Insurers (IADI)

L'Autorité préside le Subcommittee of Resolution Issues for Financial Cooperatives (SRIFC), dont les travaux portent sur les enjeux relatifs à la résolution des coopératives financières et l'adaptation des outils de résolution typiquement bancaires aux coopératives financières.

Ce sous-comité suscite un intérêt grandissant au sein de la communauté financière internationale, notamment auprès de la Banque Mondiale et du Département du Trésor américain. Au cours de la dernière année, le SRIFC a notamment publié son plan de recherche, a analysé des études de cas provenant des juridictions membres et a mené un sondage auprès de 130 assureurs-dépôts ou autorités de résolution à travers le monde.

Le SRIFC contribue à mieux faire connaître les enjeux particuliers associés aux coopératives financières par les organismes de réglementation internationaux.

L'Autorité siège également à deux autres comités, soit le Research and Guidance Committee et le Regional Committee of North America. Elle participe aussi aux travaux de plusieurs autres comités de l'IADI.

Le Research and Guidance Committee effectue des recherches, développe et promeut les principes directeurs de l'IADI, et ce, dans le but d'améliorer l'efficacité des régimes d'assurance-dépôts. La présence de multiples assureurs-dépôts au sein d'un même pays ainsi que les assureurs-dépôts évoluant au sein d'un régulateur intégré sont des exemples de sujets qui sont abordés et qui préoccupent plus particulièrement l'Autorité.

Lors de la rencontre du comité exécutif de l'IADI qui s'est tenue en mars 2016, l'Autorité a été choisie comme hôte de la 16^e assemblée générale annuelle des membres de cette association, qui aura lieu à Québec, en octobre 2017. Cet événement permettra de promouvoir les travaux relatifs à la résolution des coopératives financières et de faire progresser les échanges entre l'Autorité et divers partenaires et intervenants, particulièrement au sujet des coopératives financières.

COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

1. LE SECTEUR DES INSTITUTIONS DE DÉPÔT

1.1 LES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

En vertu de l'article 1 de la LCSF, « toute caisse et toute fédération de caisses constituent une coopérative de services financiers ». Le secteur des coopératives de services financiers du Québec est quasi exclusivement composé des caisses Desjardins membres du Mouvement Desjardins.

1.1.1 Portrait du secteur

Le portrait de ce secteur est décrit par le biais d'une présentation sommaire des coopératives de services financiers exerçant au Québec et la concentration du marché des institutions de dépôt. Les tendances observées s'inscrivent dans la continuité des années précédentes.

Présentation sommaire des coopératives de services financiers

Au 31 décembre 2015, le Québec compte 324 coopératives de services financiers, réparties de la manière suivante :

- 290 caisses locales Desjardins³⁰ et 31 caisses de groupe Desjardins³¹ constituent le réseau des caisses (le « réseau ») du Mouvement Desjardins. Toutes ces 321 caisses sont membres de la Fédération des caisses Desjardins du Québec (FCDQ). La liste des caisses du réseau est présentée au tableau 15 de ce rapport.
- La FCDQ est également une coopérative de services financiers³² détenue par les caisses. Elle les soutient en leur fournissant les services dont elles ont besoin en coordonnant les efforts de toutes les autres composantes du Mouvement Desjardins. La FCDQ offre également des financements de prêts à la consommation et de cartes de crédit.

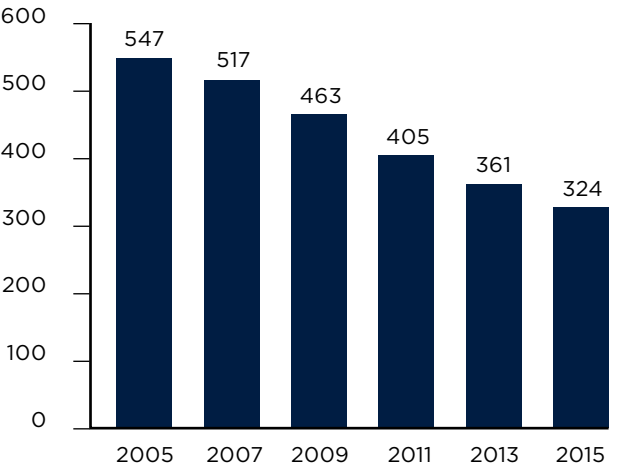
- La Caisse centrale Desjardins (CCD) est une coopérative de services financiers³³ qui remplit les rôles de trésorier et d'agent financier du Mouvement Desjardins³⁴ sur les marchés canadien et internationaux pour le compte du réseau. Elle offre également du financement, des services bancaires et des services internationaux aux organismes institutionnels ainsi qu'aux moyennes et aux grandes entreprises.

- La Caisse des Mutuellistes, Épargne et Crédit (la « Caisse des Mutuellistes ») est une coopérative de services financiers indépendante, dans la mesure où elle n'est pas membre d'une fédération.

Au cours de la période de 2005 à 2015, le nombre de coopératives a constamment diminué, passant de 547 à 324, comme en témoigne le graphique 9.

Graphique 9

Évolution du nombre de coopératives de 2005 à 2015³⁵



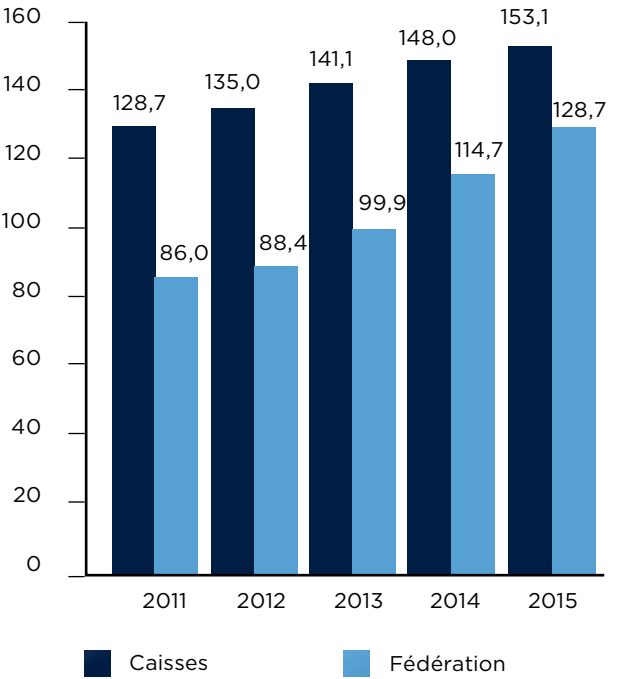
La baisse du nombre de coopératives s'explique en grande partie par les fusions qui sont intervenues entre les coopératives membres du Mouvement Desjardins. En 2015, 18 fusions ont eu lieu, impliquant 41 coopératives.

Les coopératives ayant fait l'objet de fusions en 2015 sont énumérées au tableau 14 de ce rapport. Par ailleurs, dans le cadre de modifications constitutives, l'Autorité dénombre six changements de nom légal. Les informations sur les changements de nom légal sont également présentées au tableau 14.

Le graphique 10 illustre une évolution croissante de l'actif des coopératives dont les parts de qualification sont ouvertes au public (caisses³⁶) et celles dont les parts ne le sont pas (FCDQ et CCD³⁷).

Graphique 10

Évolution de l'actif selon le type de coopératives de 2011 à 2015 (en milliards de dollars)³⁸



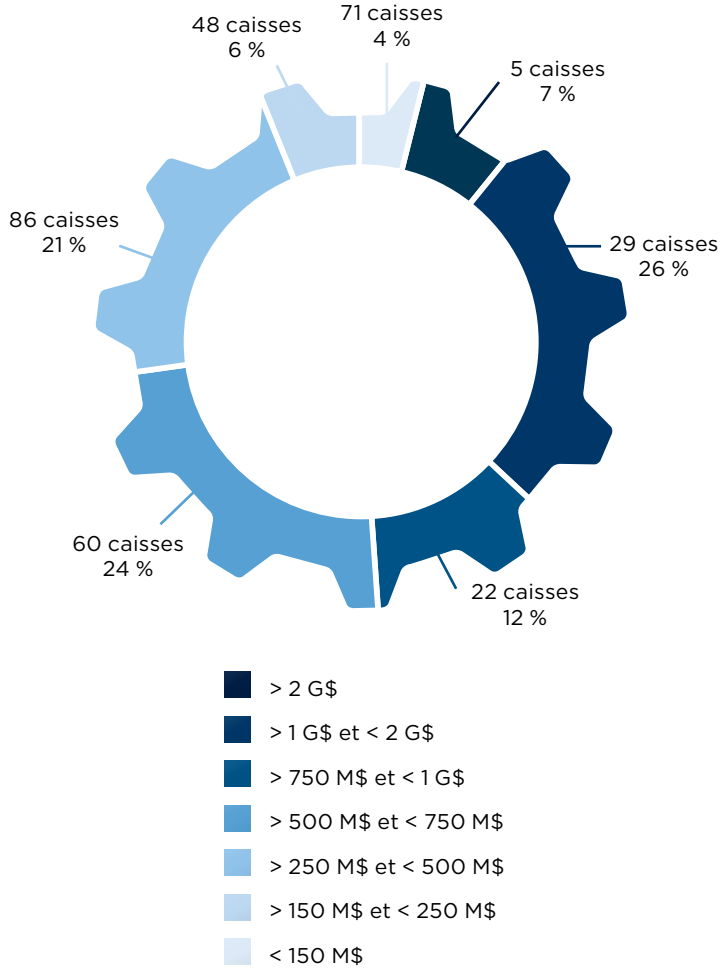
Au cours des cinq dernières années, soit de 2011 à 2015, l'actif de la FCDQ a progressé de 49,7 %. Pour la même période, l'actif cumulé du réseau des caisses au Québec a augmenté de 19 % pour atteindre plus de 150 G\$ en 2015.

Concentration

Le graphique 11 présente un portrait du réseau au 31 décembre 2015. À la fin de l'exercice 2015, deux nouvelles caisses ayant un actif supérieur à 2 G\$ se sont ajoutées, portant ainsi leur nombre à cinq. Hormis ces dernières, 29 caisses affichent un actif supérieur à 1 G\$ contre 30 au 31 décembre 2014. L'ensemble des caisses dont l'actif est supérieur à 1 G\$ représentent 33 % du total de la taille du réseau des caisses, alors que 71 caisses ayant un actif inférieur à 150 M\$ contre 87 au 31 décembre 2014, totalisent 3,7 % de l'actif du réseau des caisses.

Graphique 11

Répartition des coopératives au 31 décembre 2015 en fonction de la taille de leur actif



Une analyse au cours de la période de 2011 à 2015 confirme la tendance à la baisse du nombre de caisses dont l'actif est relativement plus faible et la hausse du nombre des caisses dont l'actif est relativement plus important. Le graphique 12 met en évidence ces évolutions.

30 Ensemble des coopératives dont les membres sont généralement des citoyens d'un même secteur géographique, d'une même localité ou d'un même quartier.

31 Ensemble des coopératives regroupant des membres en fonction de leurs activités professionnelles et de leur lieu de travail.

32 Article 1 de la LCSF.

33 Article 10 de la Loi sur le Mouvement Desjardins.

34 Outre la FCDQ et ses filiales, y compris la CCD et les caisses Desjardins au Québec, le Mouvement Desjardins regroupe les caisses Desjardins en Ontario, la Fédération des caisses populaires de l'Ontario inc. ainsi que le Fonds de sécurité Desjardins.

35 L'Autorité a autorisé 16 fusions de coopératives membres du Mouvement Desjardins, en vigueur au 1^{er} janvier 2016. Ainsi, à cette même date, le réseau des caisses est constitué de 300 coopératives de services financiers qui sont toutes membres de la FCDQ.

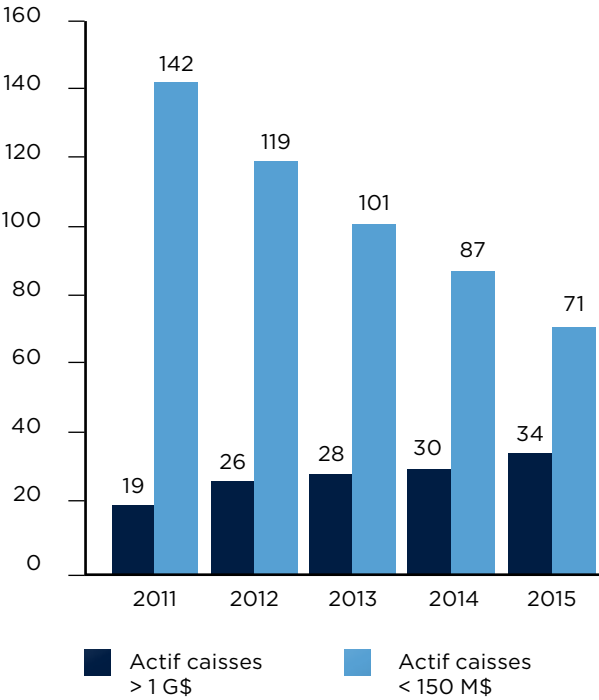
36 Les données des caisses sont celles du réseau des caisses du Mouvement Desjardins.

37 La CCD est une filiale de la FCDQ et celle-ci figure dans les comptes consolidés de la FCDQ.

38 En raison des liens d'appartenance entre la FCDQ et les caisses, il est important de noter que la somme des actifs de la FCDQ et des caisses n'est pas égale à celle du Mouvement Desjardins.

Graphique 12

Évolution du nombre des coopératives en fonction de la taille de leur actif de 2011 à 2015



Ainsi, au cours de la période de 2011 à 2015, le nombre de caisses ayant plus de 1 G\$ d'actif est passé de 19 à 34, soit une hausse de 78,9 %. Sur la même période, le nombre de caisses avec un actif inférieur à 150 M\$ a diminué de moitié, passant de 142 à 71. Ces évolutions s'expliquent à la fois par la croissance des affaires et les fusions de caisses.

Parts de marché des coopératives de services financiers et des banques au Québec

Les coopératives de services financiers occupent une place importante dans le paysage financier du Québec. L'analyse par segment de marché du crédit et de dépôts montre que les autres institutions de dépôts, notamment les banques à charte, y sont aussi bien représentées que les coopératives de services financiers³⁹.

Prêts

Le montant total des prêts accordés par les banques à charte et les coopératives au Québec en 2015 s'élève à 410 G\$. Le total des prêts est ainsi réparti : 263,5 G\$ pour les banques à charte et 146,5 G\$ pour les coopératives. Au Québec, la décomposition par segment du marché de crédit, soit le montant et la proportion du total des prêts, pour les banques à charte et les coopératives est définie comme suit :

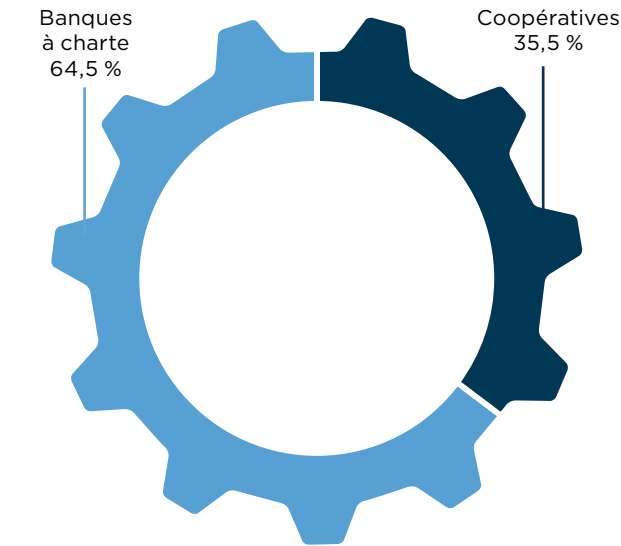
- total des prêts hypothécaires : 237 G\$ (57,8 %)
- total des prêts personnels : 98,9 G\$ (24,1 %)
- total des prêts aux entreprises : 54 G\$ (13,2 %)
- total des prêts agricoles : 9,5 G\$ (2,3 %)
- total des autres prêts : 10,5 G\$ (2,6 %)

Ces données indiquent une prépondérance des prêts hypothécaires au Québec, lesquels représentent 57,8 % du total des prêts octroyés par les banques à charte et les coopératives au 31 décembre 2015.

Le graphique 13 montre la répartition des parts de marché des prêts des coopératives et des banques à charte au Québec pour la période 2011 à 2015⁴⁰.

Graphique 13

Parts de marché des prêts selon le type d'institution de 2011 à 2015 (en pourcentage moyen)



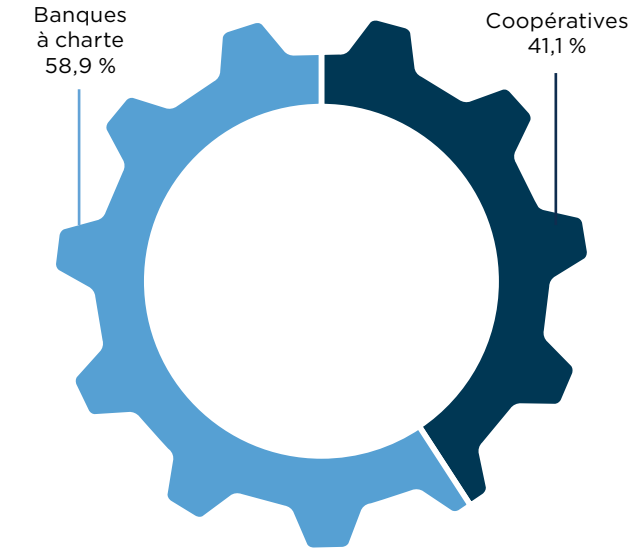
Sur la période considérée de 2011 à 2015, la part de marché des coopératives sur le marché des prêts est de 35,5 % contre 64,5 % pour les banques à charte. La décomposition du portefeuille de prêts montre que, contrairement aux banques à charte, l'essentiel des prêts octroyés par les coopératives est plus orienté vers le secteur immobilier. Les coopératives sont également fortement présentes dans le marché des prêts agricoles dans la province. Cette tendance pourrait s'expliquer par le fait que les coopératives sont généralement confrontées à une concurrence moins importante dans les régions à faible densité de population.

Prêts hypothécaires

Le graphique 14 montre la part de marché hypothécaire des coopératives et des banques à charte au Québec.

Graphique 14

Parts de marché des prêts hypothécaires selon le type d'institution de 2011 à 2015 (en pourcentage moyen)



Pour la période 2011 à 2015, la part de marché des prêts hypothécaires est respectivement de 41,1 % pour les coopératives contre 58,9 % pour les banques à charte.

En considérant leurs portefeuilles de prêts, les coopératives au Québec présentent une proportion de prêts hypothécaires plus importante par rapport aux banques à charte. Au 31 décembre 2015, 67,4 % du portefeuille de prêts des coopératives sont des prêts hypothécaires contre 52,5 % pour les banques à charte.

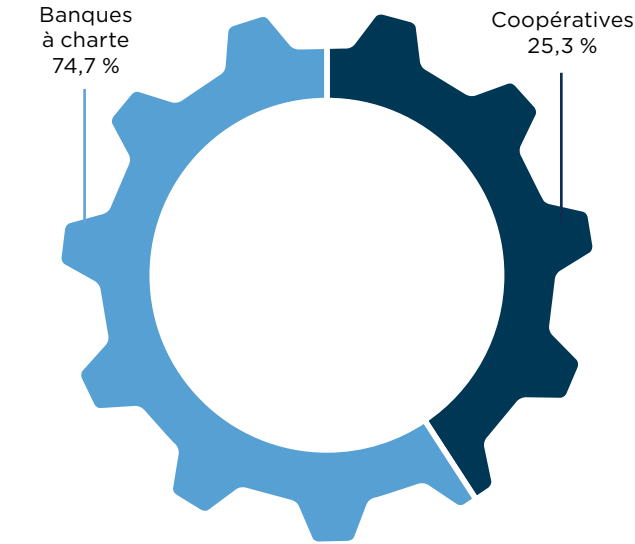
Plus spécifiquement, au 31 décembre 2015, les prêts hypothécaires résidentiels représentent 91,5 % des prêts hypothécaires totaux pour les coopératives, contre 94,1 % pour les banques à charte.

Prêts personnels

Le graphique 15 montre la répartition des prêts personnels des coopératives et des banques à charte au Québec pour la période de 2011 à 2015.

Graphique 15

Parts de marché des prêts personnels selon le type d'institution de 2011 à 2015 (en pourcentage moyen)



Les prêts non hypothécaires les plus importants sont les prêts personnels. Ils représentent respectivement 17 % du total des prêts des coopératives et 28,1 % du total des prêts des banques à charte. Pour la période de 2011 à 2015, la part de marché des prêts personnels est respectivement de 25,3 % pour les coopératives contre 74,7 % pour les banques à charte.

39 Les données proviennent de l'ISQ.

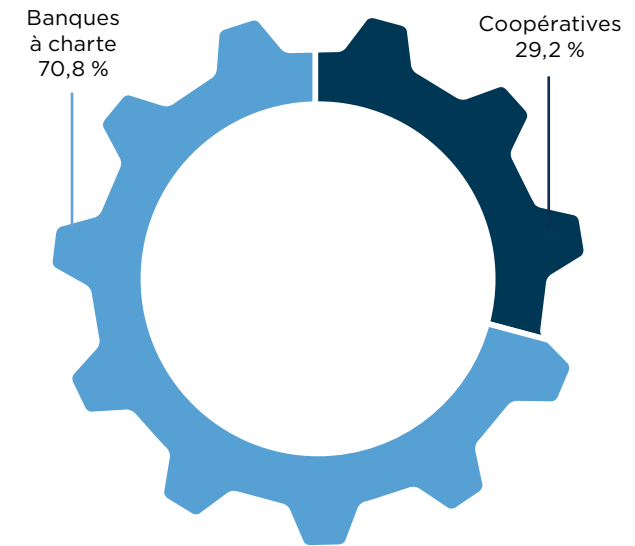
40 Les proportions sont calculées en moyenne sur la période de 2011 à 2015 pour l'ensemble des graphiques 13 à 18.

Prêts aux entreprises

Le graphique 16 montre la répartition des prêts aux entreprises des coopératives et des banques à charte au Québec.

Graphique 16

Parts de marché des prêts aux entreprises selon le type d'institution de 2011 à 2015 (en pourcentage moyen)



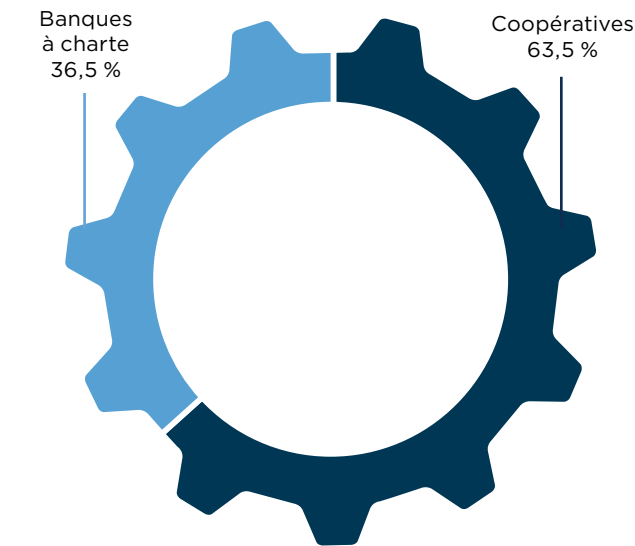
Pour la période de 2011 à 2015, la part de marché des prêts aux entreprises est respectivement de 29,2 % pour les coopératives contre 70,8 % pour les banques à charte. Au 31 décembre 2015, pour les coopératives, les prêts aux entreprises représentent 10,4 % du total des leurs prêts contre 14,7 % pour les banques à charte.

Prêts agricoles

Le graphique 17 illustre la répartition des prêts agricoles au Québec pour la période de 2011 à 2015.

Graphique 17

Parts de marché des prêts agricoles selon le type d'institution de 2011 à 2015 (en pourcentage moyen)



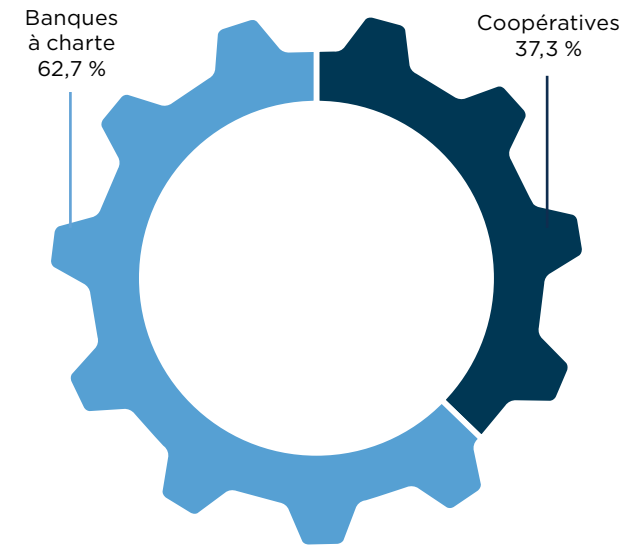
Pour la période considérée, la part de marché des prêts agricoles est respectivement de 63,5 % pour les coopératives contre 36,5 % pour les banques à charte. Au 31 décembre 2015, pour les coopératives, les prêts agricoles représentent 4,1 % du total de leurs prêts, contre 1,4 % pour les banques à charte.

Dépôts

Le graphique 18 montre la part de marché des dépôts des coopératives et des banques à charte au Québec.

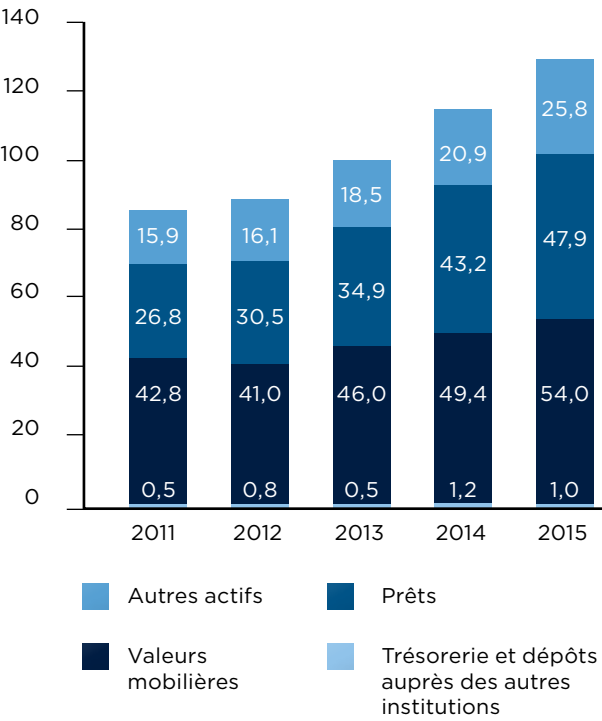
Graphique 18

Parts de marché des dépôts selon le type d'institution de 2011 à 2015 (en pourcentage moyen)



Graphique 19

Évolution de l'actif de la FCDQ de 2011 à 2015 (en milliards de dollars)



L'actif est composé principalement de valeurs mobilières et de prêts. En effet, les valeurs mobilières constituent le premier poste de l'actif avec 41,9 % du total de l'actif au 31 décembre 2015 contre 43,1 % au 31 décembre 2014.

Au 31 décembre 2015, l'actif de la FCDQ s'établit à 128,6 G\$, représentant une progression de 12,2 % par rapport à 2014. Cette évolution s'explique essentiellement par celle des prêts et des valeurs mobilières, mais aussi celle des instruments financiers dérivés et les actifs de réassurance.

Par ailleurs, les prêts progressent de 11,1 % sur les douze derniers mois et représentent 37,3 % du total de l'actif contre 37,6 % au 31 décembre 2014. La croissance des prêts s'explique en grande partie par les prêts accordés aux caisses membres⁴¹ de la FCDQ qui ont progressé de 1,2 G\$ en 2015. Les prêts aux caisses membres constituent le premier portefeuille de la FCDQ, soit 21,2 G\$, suivis des prêts à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers, lesquels représentent 14,7 G\$.

En moyenne, pour la période de 2011 à 2015, la part de marché des coopératives sur le marché des dépôts est de 37,3 % contre 62,7 % pour les banques à charte.

Les banques à charte ont une part plus importante du marché des dépôts que les coopératives. En effet, en 2015, le montant total des dépôts détenus par les banques à charte et les coopératives au Québec s'élève à 315,4 G\$, dont 204,9 G\$ pour les banques à charte et 110,5 G\$ pour les coopératives.

Par rapport aux banques à charte, les coopératives au Québec présentent une proportion plus importante de dépôts aux particuliers. Au 31 décembre 2015, 78,2 % des dépôts des coopératives sont orientés sur le marché des particuliers contre 51,4 % pour les banques à charte.

1.1.2 Portrait financier

L'ensemble des chiffres et analyses présentés dans cette partie du rapport s'appuie principalement sur l'examen des bilans, des états de résultats et de diverses mesures financières pour apprécier la performance des coopératives de services financiers au Québec au titre de l'exercice 2015.

La Fédération des caisses Desjardins du Québec - FCDQ

Bilan de la FCDQ

Le graphique 19 illustre l'évolution des principaux postes de l'actif du bilan de la FCDQ sur la période de 2011 à 2015. Sur cette période, l'actif de la FCDQ est passé de 86 G\$ à 128,7 G\$, soit une hausse de 49,6 %. L'évolution de l'actif de la FCDQ s'explique principalement par l'augmentation des prêts.

41 Les prêts aux caisses membres sont des prêts octroyés par la FCDQ pour les soutenir dans leurs activités d'intermédiation financière.

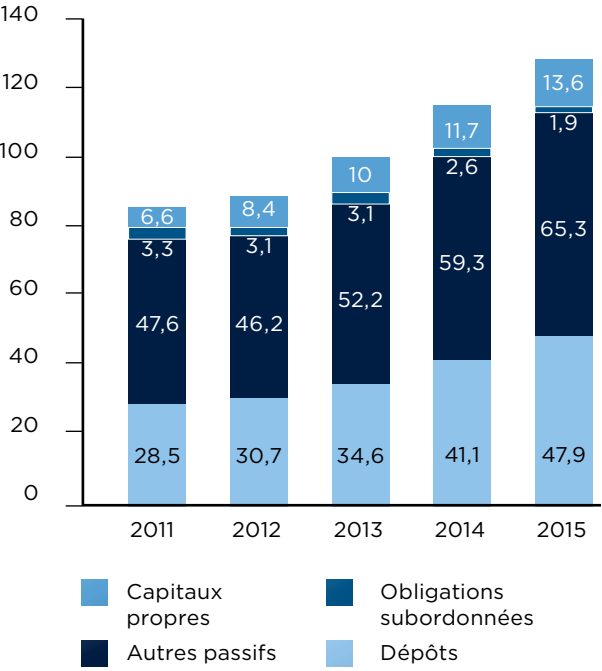
Au 31 décembre 2015, l'encours des prêts douteux bruts se chiffre à 85 M\$, contre 76 M\$ au 31 décembre 2014. Le ratio des prêts douteux bruts, exprimé en pourcentage du portefeuille total de prêts bruts, est resté stable en 2015 et s'établit à 0,18 % à la fin de l'année. Les provisions pour pertes sur prêts ont augmenté de 10,4 % pour se situer à 180 M\$ à la fin de l'exercice 2015.

Passifs et capitaux propres de la FCDQ

Le graphique 20 illustre l'évolution de l'ensemble des passifs et des capitaux propres de la FCDQ pour la période 2011 à 2015. Le passif du bilan est passé de 79,4 G\$ à 115,1 G\$ entre 2011 et 2015 et les capitaux propres de 6,6 G\$ à 13,6 G\$.

Graphique 20

Évolution de l'ensemble des passifs et des capitaux propres de la FCDQ de 2011 à 2015 (en milliards de dollars)



Au 31 décembre 2015, le passif de la FCDQ est essentiellement composé des éléments des autres passifs et des dépôts.

L'encours des dépôts a progressé de 16,5 % par rapport à 2014 passant de 41,1 G\$ à 47,9 G\$. Cette croissance est principalement attribuable aux dépôts des entreprises et des gouvernements, qui sont passés de 32,3 G\$ au 31 décembre 2014 à 38,9 G\$ au 31 décembre 2015, représentant une hausse de 20,5 %. Au 31 décembre 2015, le total des dépôts représente 41,6 % du passif contre 39,9 % à la fin 2014.

Les autres passifs progressent de 9,9 % en 2015 sous l'impulsion des activités de marchés et d'assurance.

Les capitaux propres de la FCDQ s'élèvent à 13,6 G\$ au 31 décembre 2015. Ils sont constitués en grande partie des excédents non répartis et des parts de capital et ont connu une augmentation de l'ordre de 15,9 % en 2015. L'émission par la FCDQ de parts de capital sur cette période ainsi que les excédents nets après ristournes aux caisses membres expliquent cette croissance.

État des résultats de la FCDQ

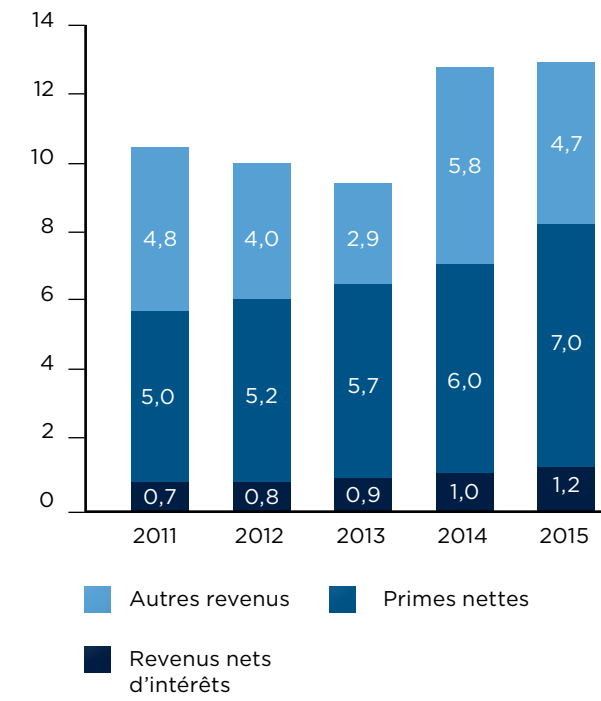
L'analyse de la formation du résultat se fonde principalement sur la contribution des postes suivants : revenu total, frais autres que d'intérêt, excédent d'exploitation et résultat global.

Revenu total

Le graphique 21 illustre l'évolution des principales composantes du revenu total de la FCDQ pour la période de 2011 à 2015. Durant cette période, le revenu total⁴² de la FCDQ est passé de 10,5 G\$ à 12,9 G\$ sous l'impulsion des primes nettes et des autres revenus.

Graphique 21

Évolution des composantes du revenu total de la FCDQ de 2011 à 2015 (en milliards de dollars)



42 Le revenu total est la somme des revenus nets d'intérêts (RNI), des primes nettes liées aux activités d'assurance et des autres revenus.

Les revenus nets d'intérêts (RNI) affichent une augmentation de 15,1 % en 2015 pour ressortir à 1,2 G\$, et ce, toujours dans un contexte de faibles taux d'intérêt. Cette hausse des RNI s'explique par l'amélioration des marges d'intérêt⁴³, des prêts aux caisses membres et de celle des autres prêts.

Les primes nettes constituent le premier élément du revenu total et poursuivent leur progression à un rythme régulier depuis quatre ans. En 2015, elles augmentent de 16,4 % pour atteindre 7 G\$, soit 54,3 % du revenu total.

Après une forte hausse en 2014, le poste des autres revenus a diminué de 19,2 % mais conserve un niveau significatif en totalisant 4,7 G\$. La variation des autres revenus sur les cinq dernières années s'expliquent notamment par des revenus de placement qui sont relativement volatiles. Ainsi, ils sont passés de 2,2 G\$ au 31 décembre 2014 à 1 G\$ au 31 décembre 2015, soit une baisse de 54,5 %.

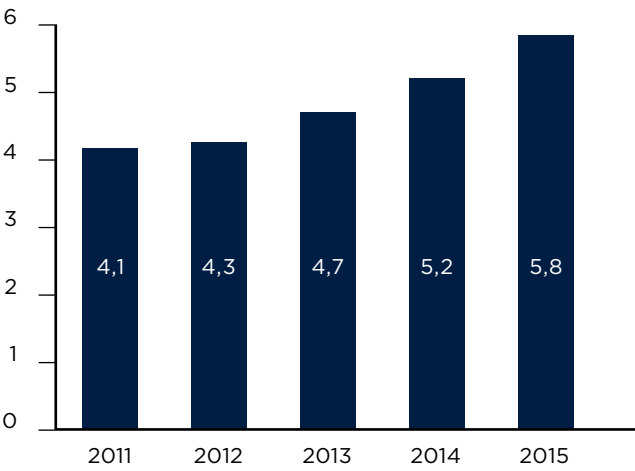
Au final, le revenu total cumulé a faiblement progressé de 0,2 % par rapport à 2014 et se maintient aux alentours de 12,9 G\$.

Frais autres que d'intérêts

Le graphique 22 montre l'évolution des frais autres que d'intérêts de la FCDQ pour la période 2011 à 2015. Ces frais sont passés de 4,1 G\$ à 5,8 G\$ sur la période.

Graphique 22

Évolution des frais autres que d'intérêts de la FCDQ de 2011 à 2015 (en milliards de dollars)



43 La marge d'intérêt est composée des revenus d'intérêts diminués des frais d'intérêts.

Le montant des frais autres que d'intérêts représente les dépenses liées au fonctionnement, incluant principalement les salaires et les avantages sociaux, ainsi que les autres frais relatifs au programme de fidélisation de la clientèle et à la progression des affaires. Ce montant est passé de 5,2 G\$ en 2014 à 5,8 G\$ en 2015. Les frais autres que d'intérêts enregistrent une hausse de 11,9 % sur les douze derniers mois et représentent 44,9 % du revenu total de la FCDQ en 2015.

La hausse des frais autres que d'intérêts s'explique notamment par l'intégration des activités d'assurance canadienne de State Farm Mutual Automobile Insurance Company (State Farm) acquises au 1^{er} janvier 2015, la progression des activités de cartes de crédit et de crédits aux grandes et moyennes entreprises ainsi que la poursuite de projets au bénéfice du réseau des caisses.

Excédent d'exploitation

La FCDQ affiche en 2015 une hausse de 23,1 % de ses excédents d'exploitation, lesquels s'établissent à 1,3 G\$.

Cette évolution s'explique notamment par la charge liée aux sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance et d'investissement, qui a diminué et qui n'a pas été compensée par l'augmentation des primes nettes et revenus de placement. Cette charge a diminué de 13,8 % en 2015, pour atteindre 5,4 G\$, contre 6,3 G\$ en 2014.

La dotation à la provision pour pertes sur créances en 2015 a augmenté de 14 % comparativement à 2014 et s'établit à 302 M\$.

Résultat global

La FCDQ affiche en 2015 une augmentation de 28 % de ses excédents nets de l'exercice, après ristournes aux caisses membres.

Le résultat global de la FCDQ présente une hausse de 92,7 %, passant de 578 M\$ en 2014 à 1 114 M\$ en 2015. Cet écart s'explique principalement par la réévaluation des passifs nets au titre de régimes à prestations définies, qui a notamment affecté les excédents nets de l'exercice 2014.

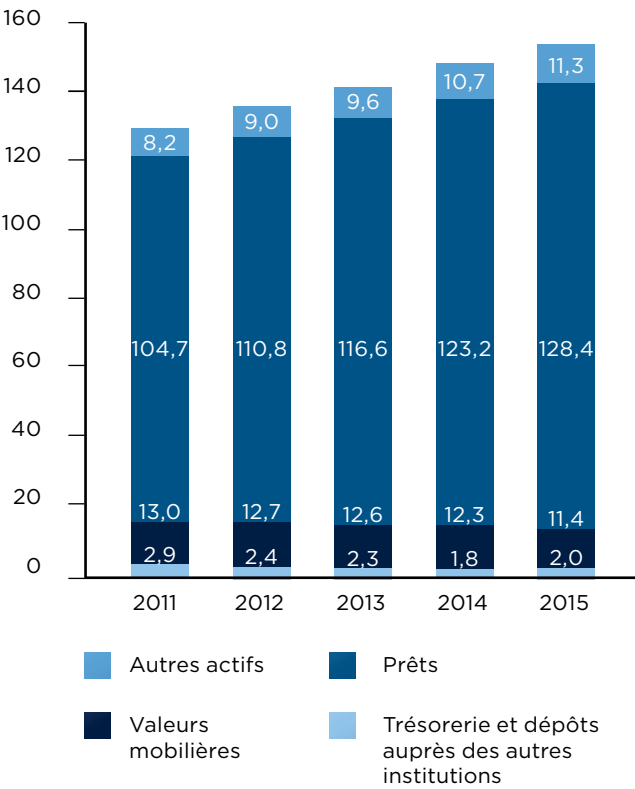
Réseau des caisses

Bilan du réseau des caisses

Le graphique 23 montre l'évolution des principaux postes de l'actif cumulé du bilan pour l'ensemble du réseau des caisses sur la période 2011 à 2015. L'actif du réseau des caisses a augmenté de 18,9 % depuis 2011, passant de 128,8 G\$ à 153,1 G\$ sous l'impulsion des prêts.

Graphique 23

Évolution de l'actif cumulé du réseau des caisses de 2011 à 2015 (en milliards de dollars)



Le total de l'actif du réseau progresse de 3,4 % en 2015 pour atteindre 153,1 G\$, comparativement à 148 G\$ au 31 décembre 2014. Cette évolution s'explique principalement par les prêts, qui représentent 83,9 % des éléments de l'actif au 31 décembre 2015 contre 83,2 % au 31 décembre 2014.

En 2015, les prêts cumulés nets de provisions progressent de 4,2 % pour atteindre 128,4 G\$, en raison principalement d'une progression des prêts hypothécaires résidentiels. Le portefeuille des prêts du réseau des caisses est majoritairement constitué de prêts hypothécaires résidentiels, soit 74,8 % du total des prêts.

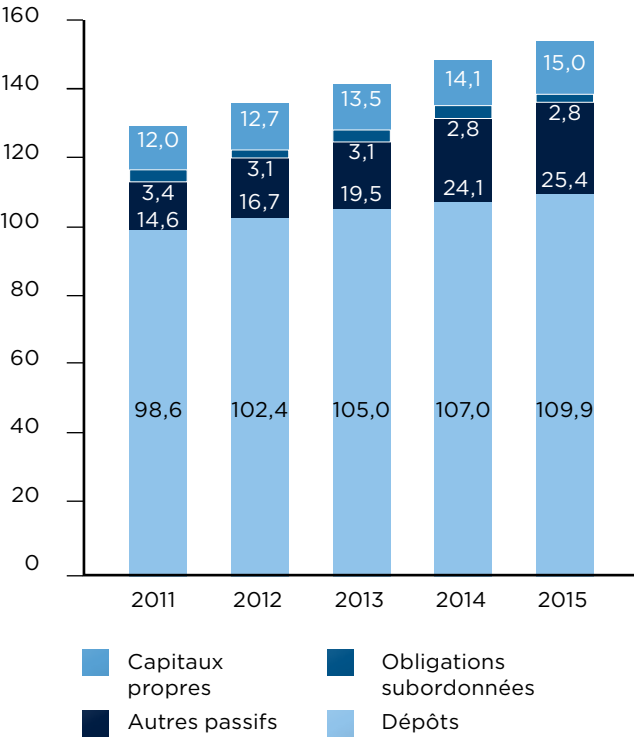
Le taux de prêts douteux total (particuliers et entreprises) à 0,34 % au 31 décembre 2015 est stable par rapport à l'exercice 2014. Le taux des prêts douteux le plus important concerne le marché des entreprises avec un ratio de 0,46 %. Les provisions pour pertes sur prêts enregistrent une baisse de 9,2 % et leur niveau est de 258 M\$.

Passifs et capitaux propres du réseau des caisses

Le graphique 24 illustre l'évolution de l'ensemble des passifs et des capitaux propres du réseau des caisses pour la période de 2011 à 2015. Le passif du bilan a progressé de 116,6 G\$ à 138,1 G\$ entre 2011 et 2015 et les capitaux propres de 12 G\$ à 15 G\$ au cours de la même période.

Graphique 24

Évolution de l'ensemble des passifs et des capitaux propres du réseau des caisses de 2011 à 2015 (en milliards de dollars)



Au 31 décembre 2015, les dépôts des membres représentent 79,6 % des différents éléments du passif contre 79,9 % en 2014. Les dépôts des particuliers représentent 85,8 G\$ du total des dépôts et progressent de 2,6 % en 2015. Les dépôts des entreprises présentent une augmentation de 2,8 % en 2015 et s'établissent à 24 G\$.

Par ailleurs, le poste des autres passifs progresse de 5,8 %, notamment sous l'impulsion du poste des dettes envers les établissements de crédit qui augmente de 1,9 G\$.

Les capitaux propres quant à eux augmentent de 6 % pour atteindre 15 G\$. Ils sont essentiellement composés des réserves pour 11,6 G\$ au 31 décembre 2015, soit 77,2 % du total des capitaux propres, contre 10,2 G\$ au 31 décembre 2014.

État des résultats du réseau des caisses

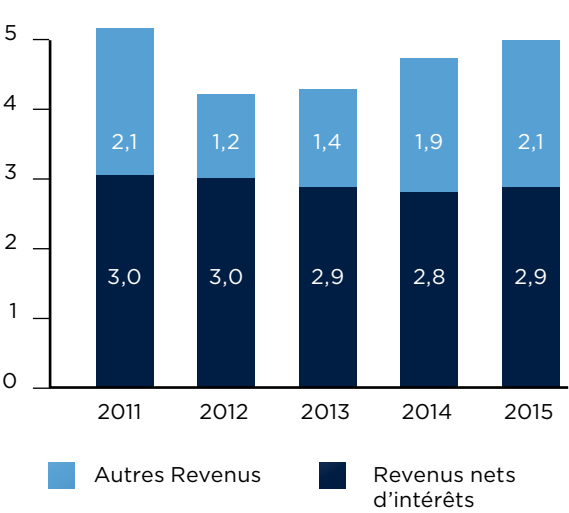
L'analyse de la formation du résultat se fonde principalement sur la contribution des postes suivants : revenu total, frais autres que d'intérêts, excédent d'exploitation et résultat global.

Revenu total

Le graphique 25 montre l'évolution des deux principales sources de revenus du réseau des caisses. Malgré un niveau plus bas en 2012 et 2013, le revenu total⁴⁴ du réseau des caisses est passé de 5,1 G\$ à 5 G\$ entre 2011 et 2015. En revanche, la progression du revenu total depuis 2012 s'explique notamment par l'augmentation des autres revenus.

Graphique 25

Évolution des composantes du revenu total du réseau des caisses de 2011 à 2015 (en milliards de dollars)



Au 31 décembre 2015, les RNI constituent toujours la principale source de revenus du réseau des caisses. Ils sont restés relativement stables sur les douze derniers mois. Le contexte de bas taux d'intérêt explique en partie cette stagnation des RNI du réseau des caisses sur la période de 2011 à 2015.

Les autres revenus affichent une augmentation de 9,2 % et atteignent 2,1 G\$ en 2015. Cette évolution est principalement due à la rémunération liée à la distribution des différents produits et offres financiers Desjardins par la FCDQ et ses filiales, mais aussi des revenus nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

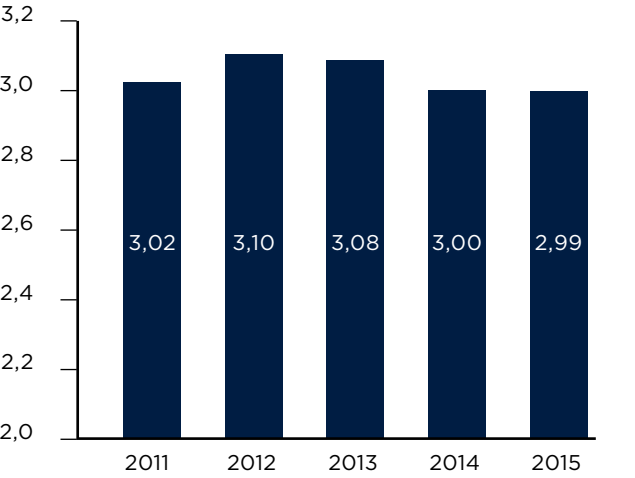
Le revenu total, de l'ordre de 5 G\$, est en augmentation de 4,5 % en 2015, sous l'impulsion des revenus de placement et de ceux provenant de la FCDQ.

Frais autres que d'intérêts

Le graphique 26 montre que les frais autres que d'intérêts sont globalement stables sur la période 2011 à 2015 malgré une hausse en 2012 et 2013. En 2015, les frais autres que d'intérêts passent tout juste sous le niveau des 3 G\$.

Graphique 26

Évolution des frais autres que d'intérêts du réseau des caisses de 2011 à 2015 (en milliards de dollars)



Les frais autres que d'intérêts représentent 60,1 % du revenu total du réseau des caisses en 2015.

Ces frais sont en baisse de 0,4 % en 2015 par rapport à 2014 et s'établissent à 3 G\$. Cette baisse s'explique notamment par la réduction des frais de personnel.

44 Le revenu total est la somme des revenus nets d'intérêts (RNI), des primes nettes liées aux activités d'assurance et des autres revenus.

Excédent d'exploitation

Les excédents d'exploitation du réseau des caisses progressent de 13,9 % en 2015 par rapport à 2014 et s'établissent à 1,9 G\$, en raison principalement des revenus autres que les RNI qui ont été plus favorables en 2015.

En 2015, la dotation à la provision pour pertes sur créances diminue de 8,5 % et s'établit à 78,4 M\$.

Résultat global

Au 31 décembre 2015, le réseau des caisses affiche une hausse de 17,9 % de ses excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres. Ces excédents nets représentent 1,5 G\$ en 2015 contre 1,3 G\$ en 2014.

Contrairement à l'exercice précédent, la hausse est plus importante que pour les excédents d'exploitation, notamment en raison de la baisse des provisions pour ristournes aux membres, qui est passée de 218 M\$ en 2014 à 155 M\$ en 2015.

Le résultat global du réseau des caisses enregistre une hausse de 76,2 %, passant de 0,9 G\$ en 2014 à 1,5 G\$ en 2015. Cette hausse s'explique en grande partie par la réévaluation des passifs nets au titre des régimes à prestations définies.

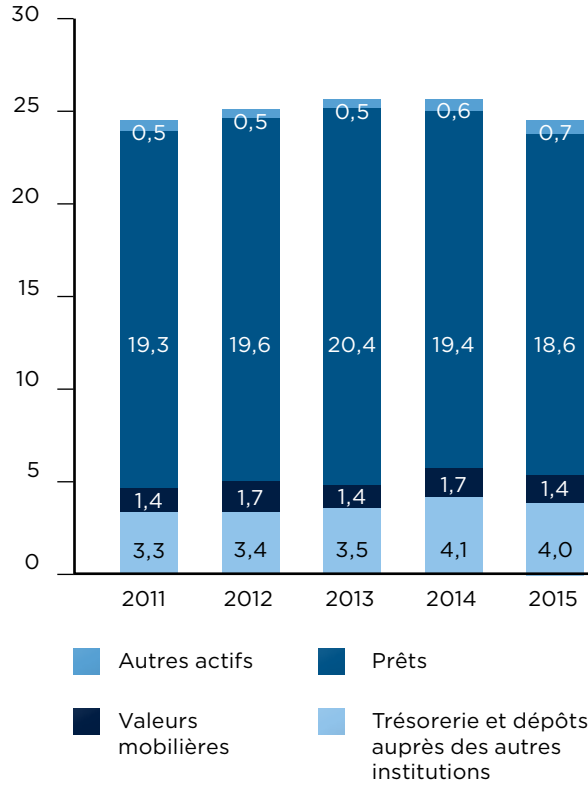
Caisse des Mutuellistes

Bilan de la caisse des Mutuellistes⁴⁵

Le graphique 27 illustre l'évolution du bilan de la Caisse des Mutuellistes pour la période 2011 à 2015. L'actif de la caisse des Mutuellistes est passé de 24,5 M\$ en 2011 à 24,7 M\$ en 2015.

Graphique 27

Évolution de l'actif de la Caisse des Mutuellistes de 2011 à 2015 (en millions de dollars)



Malgré une hausse continue sur la période de 2011 à 2014, l'actif de la Caisse des Mutuellistes enregistre une baisse de 4,5 % en 2015 et s'établit à 24,7 M\$ au 30 septembre 2015, soit un niveau comparable à celui de 2011. Cette diminution s'explique principalement par une baisse du portefeuille de prêts sur les deux dernières années.

Les prêts représentent 75,4 % du total de l'actif au 30 septembre 2015. Pour l'exercice 2015, ces derniers ont diminué de 4,1 %, baisse attribuable notamment au remboursement de prêts hypothécaires en cours d'année et une baisse de l'octroi des prêts personnels.

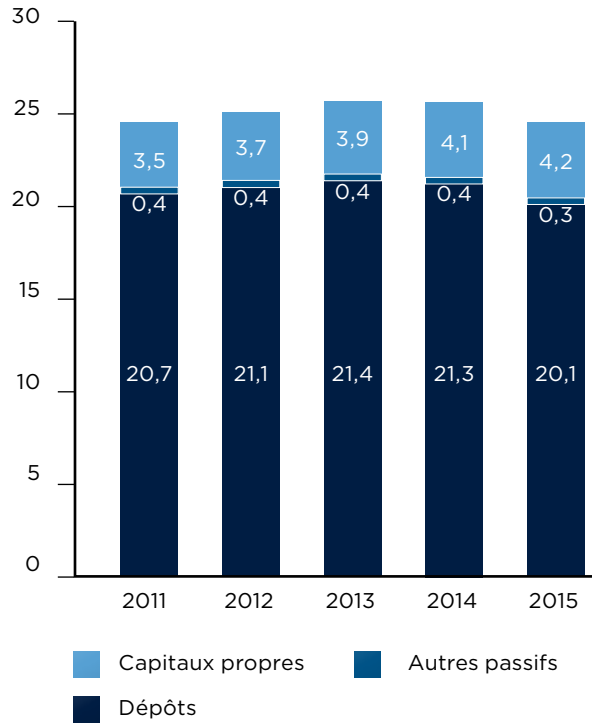
Concernant les prêts en souffrance de plus de 90 jours, ils sont en hausse de 76,7 % et s'établissent à 885 K\$⁴⁶ contre 502 K\$ l'an passé, ce qui représente 4,7 % du total des prêts.

Passif et capitaux propres de la caisse des Mutuellistes

Le graphique 28 montre l'évolution du passif pour la période de 2011 à 2015. Le passif du bilan est passé de 21,1 M\$ à 20,4 M\$ au cours de cette période et les capitaux propres de 3,5 M\$ à 4,2 M\$.

Graphique 28

Évolution de l'ensemble des passifs et des capitaux propres de la Caisse des Mutuellistes de 2011 à 2015 (en millions de dollars)



Au même titre que l'an passé, les dépôts représentent en 2015 la quasi-totalité des éléments du passif du bilan. Le total des dépôts enregistre une baisse de 5,8 % comparativement au 30 septembre 2014. Cette diminution s'explique notamment par des retraits de dépôts à terme rachetables. Les dépôts à terme non rachetables constituent toujours le premier élément du passif avec 79,9 %.

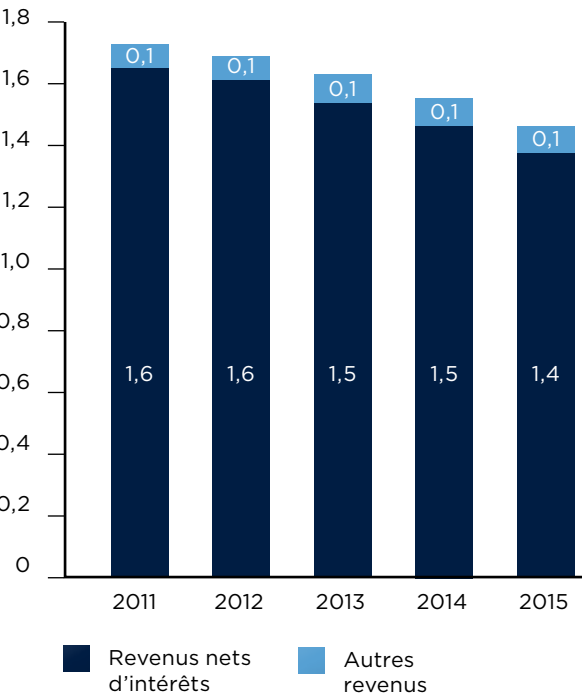
Concernant les capitaux propres, ils atteignent 4,2 M\$ au 30 septembre 2015, soit une hausse de 3 %, et ceci grâce aux excédents générés par la Caisse. Les réserves générales sont en augmentation de 3,8 % et représentent 91,4 % du total des capitaux propres.

Revenu total

Le graphique 29 illustre l'évolution des composantes du revenu total de la Caisse pour la période 2011 à 2015. Entre 2011 et 2015, le revenu total de la Caisse des Mutuellistes a diminué progressivement, passant de 1,7 M\$ à 1,5 M\$. Cette baisse s'explique notamment par la diminution des RNI.

Graphique 29

Évolution des composantes du revenu total de la Caisse des Mutuellistes de 2011 à 2015 (en millions de dollars)



En 2015, le revenu total a baissé de 5,6 %, principalement à cause de la baisse des RNI et notamment celle du revenu d'intérêts sur prêts qui s'explique par la diminution du volume de prêts en 2015.

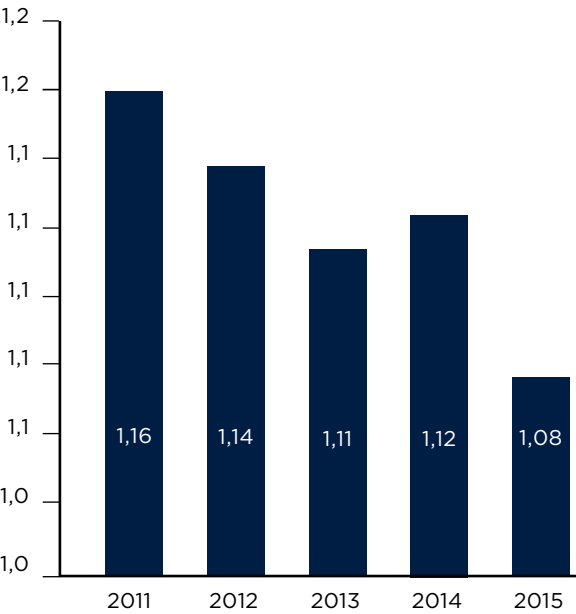
45 La caisse des Mutuellistes clôture son exercice au 30 septembre de chaque année.

46 K désigne milliers.

Frais autres que d'intérêts

Graphique 30

Évolution des frais autres que d'intérêts de la Caisse des Mutuellistes de 2011 à 2015 (en millions de dollars)



Les frais autres que d'intérêts représentent 73,8 % du revenu total. Ils ont baissé de 4,2 % comparativement à l'exercice précédent en raison des dépenses de salaires et charges sociales qui sont moindres.

En ce qui concerne les provisions pour mauvaises créances, elles enregistrent une baisse de 8 % et s'élèvent à 172 K\$ pour l'exercice se terminant au 30 septembre 2015.

Excédent d'exploitation

Les excédents avant impôts et ristournes passent de 235 K\$ au 30 septembre 2014 à 210 K\$ au 30 septembre 2015, ce qui représente une diminution de 10,6 %.

Au 30 septembre 2015, l'excédent à répartir au terme de l'exercice s'élève à 155 K\$, soit une baisse de 8,8 % par rapport à 2014. Cet excédent tient compte du versement des ristournes qui s'élèvent à 23 K\$ en 2015.

Résultat global

Le résultat étendu de la caisse des Mutuellistes passe de 191 K\$ en 2014 à 140 K\$ en 2015, soit une diminution de 26,7 %.

Le sommaire de la situation financière

Tableau 4

Bilan consolidé de la Fédération des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre (audité)

ACTIF	2014	2015
(millions de dollars)		
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	1 232	1 006
Valeurs mobilières		
Caisses membres	2 767	2 783
Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	24 845	28 715
Titres disponibles à la vente	11 611	14 394
	39 223	45 892
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	10 143	8 046
Prêts		
Caisses membres	19 957	21 217
Hypothécaires résidentiels	2 367	2 861
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	13 827	14 697
Aux entreprises et aux gouvernements	7 173	9 336
	43 324	48 111
Provision pour pertes sur prêts	(163)	(180)
	43 161	47 931
Actif net des fonds distincts	8 695	9 781
Autres actifs		
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	858	376
Primes à recevoir	1 130	1 665
Instruments financiers dérivés	3 153	4 879
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières	1 751	2 041
Actifs de réassurance	785	1 964
Immeubles de placement	551	669
Immobilisations corporelles	655	745
Goodwill	472	472
Immobilisations incorporelles	569	660
Actifs d'impôt différé	599	678
Autres	1 689	1 852
	12 212	16 001
TOTAL DE L'ACTIF	114 666	128 657

Tableau 5

Bilan consolidé de la Fédération des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre (audité)

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	2014	2015
(millions de dollars)		
PASSIF		
Dépôts		
Caisses membres	5 415	4 981
Particuliers	2 055	2 518
Entreprises et gouvernements	32 307	38 925
Institutions de dépôt	1 345	1 498
	41 122	47 922
Autres passifs		
Acceptations	858	376
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	6 304	5 464
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	13 021	9 283
Instruments financiers dérivés	2 194	2 478
Sommes à payer aux clients, courtiers et institutions financières	3 713	4 713
Passifs des contrats d'assurance et d'investissement	19 435	26 734
Passif net des fonds distincts	8 706	9 776
Passifs au titre des régimes à prestations définies	1 576	1 548
Passifs d'impôt différé	201	218
Autres	3 245	4 674
	59 253	65 264
Obligations subordonnées	2 564	1 884
TOTAL DU PASSIF	102 939	115 070
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	7 050	7 505
Excédents non répartis	3 290	3 977
Cumul des autres éléments du résultat global	386	265
Réserves	440	507
Capitaux propres - Part revenant au Groupe	11 166	12 254
Participations ne donnant pas le contrôle	561	1 333
Total des capitaux propres	11 727	13 587
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	114 666	128 657

Tableau 6

État consolidé du résultat global de la Fédération des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre (audité)

	2014	2015
(millions de dollars)		
Revenus d'intérêts		
Prêts caisses membres	303	298
Prêts autres	1 121	1 286
Valeurs mobilières	327	319
	1 751	1 903
Frais d'intérêts		
Dépôts caisses membres	187	171
Dépôts autres	406	427
Obligations subordonnées et autres	135	128
	728	726
Revenus nets d'intérêts	1 023	1 177
Primes nettes	6 018	7006
Autres revenus		
Cotisations des caisses membres	304	339
Autres revenus provenant des caisses membres	540	597
Commissions sur prêts et cartes de crédit	598	615
Services de courtage et de fonds de placement	970	1 037
Honoraires de gestion et de services de garde	349	365
Revenus (pertes) nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	2 249	1025
Revenus nets sur les titres disponibles à la vente	273	281
Revenus nets sur autres placements	231	238
Revenus de change	70	74
Autres	198	101
	5 782	4 672
Revenu total	12 823	12 855
Dotation à la provision pour pertes sur créances	265	302
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance et d'investissement	6 303	5 431
Frais autres que d'intérêts		
Rémunération et autres versements aux caisses membres	487	552
Salaires et avantages sociaux	1 907	2 221
Locaux, matériel et mobilier incluant l'amortissement	351	397
Ententes de services et impartition	251	327
Communications	233	254
Autres	1 933	2 026
	5 162	5 777
Excédents d'exploitation	1 093	1 345
Impôts sur les excédents	198	208
Excédents avant ristournes aux caisses membres	895	1 137
Provision pour ristournes aux caisses membres	9	-
Recouvrement d'impôt relatif à la provision pour ristournes aux caisses membres	(2)	-
Excédents nets de l'exercice après ristournes aux caisses membres	888	1 137

Tableau 7

État consolidé du résultat global de la Fédération des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre (audité)

	2014	2015
(millions de dollars)		
Excédents nets de l'exercice après ristournes aux caisses membres	888	1 137
Autres éléments du résultat global (nets d'impôts)		
Élément qui ne sera pas reclassé ultérieurement à l'état consolidé du résultat		
Réévaluation des passifs nets au titre des régimes à prestations définies	(436)	102
Quote-part des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(5)	1
	(441)	103
Éléments qui seront reclassés ultérieurement à l'état consolidé du résultat		
Variation nette des gains et des pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente		
Gains nets non réalisés sur les titres disponibles à la vente	228	(59)
Reclassement à l'état consolidé du résultat des gains sur les titres disponibles à la vente	(99)	(79)
	129	(138)
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie		
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	2	17
Reclassement à l'état consolidé du résultat des gains sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(1)	(6)
	1	11
Gains nets de change non réalisés sur conversion des états financiers d'un établissement étranger autonome, déduction faite des opérations de couverture	1	1
	131	(126)
Total des autres éléments du résultat global	(310)	(23)
Résultat global de l'exercice	578	1 114

Tableau 8

Bilan cumulé du Réseau des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre (non audité)

ACTIF	2014	2015
(milliers de dollars)		
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	1 818 529	2 033 197
Valeurs mobilières		
Titres classés prêts et créances	5 164 687	7 600 595
Titres disponibles à la vente	7 141 052	3 817 139
	12 305 739	11 417 734
Prêts		
Hypothécaires résidentiels	92 252 153	96 216 681
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	6 489 011	6 339 624
Aux entreprises et aux gouvernements	24 756 260	26 065 888
	123 497 424	128 622 193
Provision pour pertes sur prêts	(284 347)	(258 260)
	123 213 077	128 363 933
Autres actifs		
Instruments financiers dérivés	1 613 467	1 734 067
Immeubles de placement	10 991	10 761
Immobilisations corporelles	692 704	682 018
Actifs d'impôt différé	418 302	105 367
Titre de placement selon la méthode de la mise en équivalence	7 054 953	7 886 172
Intérêts à recevoir	332 237	312 852
Autres	580 287	567 153
	10 702 941	11 298 390
TOTAL DE L'ACTIF	148 040 286	153 113 254

Tableau 9

Bilan cumulé du Réseau des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre (non audité)

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	2014	2015
(milliers de dollars)		
PASSIF		
Dépôts		
Particuliers	83 639 278	85 829 818
Entreprises et gouvernements	23 381 832	24 034 644
	107 021 110	109 864 462
Autres passifs		
Dettes envers les établissements de crédit	18 501 888	20 436 635
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	234 883	1 264 426
Instruments financiers dérivés	1 119 395	1 016 033
Passifs au titre des régimes à prestations définies	1 087 228	849 697
Passifs d'impôt différé	208 038	26 369
Autres	2 942 390	1 889 721
	24 093 822	25 482 881
Obligations subordonnées	2 784 527	2 776 764
TOTAL DU PASSIF	133 899 459	138 124 107
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	2 297 592	1 625 565
Excédents non répartis	1 192 691	1 484 949
Cumul des autres éléments du résultat global	414 977	303 894
Réserves	10 235 567	11 574 739
Capitaux propres – Part revenant au Groupe	14 140 827	14 989 147
Total des capitaux propres	14 140 827	14 989 147
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	148 040 286	153 113 254

Tableau 10

État combiné du résultat du Réseau des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre (non audité)

	2014	2015
(milliers de dollars)		
Revenus d'intérêts		
Prêts	4 329 612	4 296 572
Valeurs mobilières	280 823	239 651
	4 610 435	4 536 223
Frais d'intérêts		
Dépôts	1 359 512	1 245 874
Obligations subordonnées et autres	439 885	444 057
	1 799 397	1 689 931
	2 811 038	2 846 292
Revenus nets d'intérêts		
Autres revenus		
Frais de services sur les dépôts et les paiements	477 163	471 965
Commissions sur prêts et cartes de crédit	105 745	437 290
Services de courtage et de fonds de placement	203 859	157
Revenus (pertes) nets sur les titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat	169 485	213 298
Revenus nets sur les titres disponibles à la vente	50 855	29 082
Revenus nets sur autres placements	1 706	(121)
Revenus de change	31 149	32 836
Autres	906 805	940 573
	1 946 767	2 125 080
	4 757 805	4 971 372
Revenu total	4 757 805	4 971 372
Dotation à la provision pour pertes sur créances	85 618	78 360
Frais autres que d'intérêts		
Salaires et avantages sociaux	1 321 135	1 278 032
Locaux, matériel et mobilier incluant l'amortissement	505 145	496 933
Communications	81 278	74 707
Autres	1 093 502	1 140 629
	3 001 060	2 990 301
	1 671 127	1 902 711
Excédents d'exploitation	1 671 127	1 902 711
Impôts sur les excédents	256 217	309 939
	1 414 910	1 592 772
Excédents avant ristournes aux caisses membres	1 414 910	1 592 772
Provision pour ristournes aux membres	217 594	154 538
Recouvrement d'impôt relatif à la provision pour ristournes aux membres	57 909	41 432
	1 255 225	1 479 666
Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres	1 255 225	1 479 666

Tableau 11

État combiné du résultat global du Réseau des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre (non audité)

	2014	2015
(milliers de dollars)		
Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres	1 255 225	1 479 666
Autres éléments du résultat global (nets d'impôts)		
Élément qui ne sera pas reclassé ultérieurement à l'état combiné du résultat		
Réévaluation des passifs nets au titre des régimes à prestations définies	(501 603)	177 977
	(501 603)	177 977
Éléments qui seront reclassés ultérieurement à l'état combiné du résultat		
Variation nette des gains et des pertes non réalisés sur les titres disponibles à la vente		
Gains nets non réalisés sur les titres disponibles à la vente	235 860	(31 659)
Reclassement à l'état combiné du résultat des gains sur les titres disponibles à la vente	(111 525)	(91 502)
	124 335	(123 161)
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie		
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(2 898)	11 259
Reclassement à l'état combiné du résultat des gains (pertes) sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	2 216	(479)
	(682)	10 780
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur conversion des états financiers d'un établissement étranger autonome, déduction faite des opérations de couverture	585	1 298
	585	1 298
Total des autres éléments du résultat global	(377 365)	66 894
Résultat global de l'exercice	877 860	1 546 560

Tableau 12

Bilan de la Caisse des Mutuellistes Épargne et Crédit au 30 septembre (audité)

	2014	2015
(milliers de dollars)		
ACTIF		
Actif à court terme	2 108	2 207
Placements		
Obligations	1 227	1 136
Dépôts à terme	2 040	1 777
Bons du trésor	0	0
Autres	444	235
	5 819	5 355
Prêts		
Prêts hypothécaires	12 064	11 872
Prêts non hypothécaires	7 821	7 196
	19 885	19 068
Provision pour pertes sur prêts	(473)	(483)
	19 412	18 585
Immobilisations	374	527
Propriétés reprises	0	0
Autres éléments d'actif	199	186
TOTAL DE L'ACTIF	25 804	24 653
PASSIF		
Passif à court terme		
Dépôts		
Dépôts à demande	2 115	2 014
Dépôts à terme non rachetables	16 437	16 310
Dépôts à terme rachetables	2 753	1 754
	21 305	20 078
Autres éléments du passif	392	344
TOTAL DU PASSIF	21 697	20 422
AVOIR DES MEMBRES		
Parts de qualification	76	78
Excédents à répartir	171	155
Réserve générale	3 727	3 868
Cumul des autre éléments du résultat étendu	35	19
Fonds d'aide et autres réserves	98	111
TOTAL DE L'AVOIR DES MEMBRES	4 107	4 231
TOTAL DU PASSIF ET DE L'AVOIR DES MEMBRES	25 804	24 653

Tableau 13

État des résultats et du résultat étendu de la Caisse des Mutuellistes Épargne et Crédit au 30 septembre (audité)

	2014	2015
(milliers de dollars)		
Revenus d'intérêts		
Prêts	1 902	1 790
Placements	95	87
	1 997	1 877
Frais d'intérêts		
Dépôts	532	498
Emprunts	0	0
	532	498
Revenus nets d'intérêts	1 465	1 379
Mauvaises créances	186	172
Revenus nets d'intérêts après mauvaise créances	1 279	1 207
Autres revenus	80	80
Revenus nets d'intérêts après autres revenus	1 359	1 287
Frais d'opération	1 124	1 077
Excédents (déficit) avant impôts et ristournes	235	210
Impôts sur le revenu	42	36
EXCÉDENTS (DÉFICIT) AVANT RISTOURNES	193	174
Ristournes aux membres	28	23
Impôts récupérés relatifs aux ristournes	(5)	(4)
Virement provenant de la réserve générale	0	0
EXCÉDENTS (DÉFICIT) À RÉPARTIR	170	155
Autres éléments du résultat étendu	21	(15)
RÉSULTAT ÉTENDU	191	140

Tableau 14

Informations complémentaires

FUSIONS	Date de fusion		
	Année	Mois	Jour
Caisse populaire Desjardins des Sept-Chutes et Caisse populaire Desjardins de la Haute Matawinie et Caisse populaire Desjardins de Brandon ont fusionné pour devenir Caisse Desjardins du Nord de Lanaudière	2015	01	01
Caisse Desjardins de Gentilly-Lévrard et Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Chêne (Lotbinière) ont fusionné pour devenir Caisse Desjardins de Gentilly-Lévrard-Rivière du Chêne	2015	01	01
Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie et La caisse populaire de St-Léon-le-Grand ont fusionné pour devenir Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie	2015	01	01
Caisse populaire Desjardins de Trois-Saumons et Caisse Desjardins de L'Islet ont fusionné pour devenir Caisse Desjardins du Nord de L'Islet	2015	01	01
Caisse Desjardins de Donnacona et Caisse Desjardins du Centre de Portneuf ont fusionné pour devenir Caisse Desjardins du Centre de Portneuf	2015	01	01
Caisse Desjardins du Quartier-Latin de Montréal et Caisse populaire Desjardins de la Maison de Radio-Canada ont fusionné pour devenir Caisse Desjardins du Quartier-Latin de Montréal	2015	01	01
Caisse Desjardins de Tétreaultville et Caisse populaire Desjardins d'Anjou ont fusionné pour devenir Caisse Desjardins d'Anjou-Tétreaultville	2015	01	01
Caisse populaire Longue-Pointe et Caisse populaire Desjardins St-Victor de Montréal ont fusionné pour devenir Caisse Desjardins de Longue-Pointe	2015	01	01
Caisse populaire Desjardins de Verdun et Caisse Desjardins de L'Île-des-Soeurs ont fusionné pour devenir Caisse Desjardins de L'île-des-Sœurs—Verdun	2015	01	01
Caisse Desjardins Lachine/Saint-Pierre et Caisse populaire Desjardins Provost de Lachine ont fusionné pour devenir Caisse Desjardins de Lachine	2015	01	01

FUSIONS	Date de fusion		
	Année	Mois	Jour
Caisse populaire Desjardins du Sault-au-Récollet et Caisse Desjardins de Montréal-Nord ont fusionné pour devenir Caisse Desjardins de Sault-au-Récollet—Montréal-Nord	2015	01	01
Caisse populaire Desjardins des Ramées et Caisse populaire Desjardins de Fatima ont fusionné pour devenir Caisse populaire Desjardins des Ramées	2015	01	01
Caisse populaire Desjardins des Horizons et Caisse Desjardins des Métaux blancs ont fusionné pour devenir Caisse Desjardins des Sources	2015	01	01
Caisse populaire Desjardins Du Parc et Villeray et Caisse populaire Desjardins de Viger ont fusionné pour devenir Caisse Desjardins de Viger et Villeray	2015	01	01
Caisse Desjardins de Dolbeau-Mistassini et Caisse populaire Desjardins de Sainte-Jeanne-d'Arc-de-Roberval et Caisse populaire Desjardins de Saint-Augustin Dalmas et Caisse populaire Desjardins de Saint-Eugène d'Argentenay et Caisse populaire Desjardins de Milot ont fusionné pour devenir Caisse Desjardins du Nord du Lac-Saint-Jean	2015	01	01
Caisse populaire Desjardins de Lac Mistassini et Caisse populaire Desjardins de Waswanipi ont fusionné pour devenir Caisse Desjardins Eenou Eeyou	2015	01	01
Caisse populaire Desjardins Pierre-De Saurel et Caisse Desjardins Centre du Bas-Richelieu et Caisse Populaire Riviera ont fusionné pour devenir Caisse Desjardins Pierre-De Saurel	2015	01	01
Caisse Desjardins de l'Éducation et Caisse d'économie Henri-Bourassa ont fusionné pour devenir Caisse Desjardins de l'Éducation	2015	01	01

CHANGEMENTS DE NOM LÉGAL		Date du		
DE	À	Année	Mois	Jour
Caisse populaire Desjardins de Notre- Dame-de-Grâce	Caisse Desjardins de Notre-Dame-de-Grâce	2015	04	01
Caisse populaire St-Martin de Laval	Caisse Desjardins de Saint-Martin de Laval	2015	11	01
Caisse d'économie Desjardins des Travailleurs unis	Caisse Desjardins des Travailleuses et Travailleurs unis	2015	11	01

1.1.3 Données détaillées par institution

Tableau 15

États financiers pour les coopératives de services financiers membres d'une fédération

Nom de la caisse	TOTAL ACTIF	Cap. social	Réserves	Excédents nets exerc.	Cumul Res. global	Prêts bruts	Dépôts
Caisse Desjardins de Kildare	357 083	4 691	26 781	3 354	668	313 386	251 236
Caisse populaire Desjardins de St-Roch-de-L'Achigan	220 594	1 095	16 836	1 962	277	196 375	141 055
Caisse Desjardins de la Nouvelle-Acadie	273 398	2 732	21 681	2 479	379	247 401	155 549
Caisse Desjardins de Montcalm	799 246	4 779	60 362	6 538	1 034	717 835	411 738
Caisse Desjardins du Sud de la Matawinie	337 259	4 390	29 749	3 429	624	215 051	279 752
Caisse Desjardins de Joliette	1 577 446	17 713	166 175	17 989	2 983	1 264 951	1 261 069
Caisse populaire Desjardins Le Manoir	666 965	4 622	38 394	4 809	610	590 274	390 554
Caisse populaire Desjardins de la Ouareau	417 029	5 576	30 282	3 506	707	362 052	256 953
Caisse Desjardins de D'Autray	793 256	11 778	74 798	8 309	1 502	644 350	663 226
Caisse populaire Desjardins de Brandon	488 498	6 134	50 464	4 803	999	381 566	395 382
Caisse Desjardins du Centre-Sud de Shawinigan	435 257	4 213	48 594	5 777	1 401	322 366	360 091
Caisse Desjardins Les Estacades	639 978	7 092	58 336	7 136	1 284	497 189	539 784
Caisse Desjardins du Sud Des Chenaux	204 429	1 189	21 968	2 555	474	174 054	169 668
Caisse Desjardins de Gentilly-Lévrard	375 560	4 238	39 260	4 369	884	294 646	314 959
Caisse Desjardins des Chênes	447 492	3 381	35 844	5 058	896	391 253	277 912
Caisse Desjardins de la Vallée-du-Saint-Maurice	435 066	5 204	44 348	5 020	1 074	350 436	349 298
Caisse Desjardins Godefroy	646 332	6 816	53 385	7 019	1 039	571 884	423 181
Caisse populaire de Maskinongé	79 633	586	7 425	890	165	64 773	65 822
Caisse Populaire de Notre Dame du Mont Carmel	60 614	439	5 468	622	84	52 643	48 260
Caisse Desjardins de Nicolet	620 220	6 843	58 762	7 275	1 203	539 646	432 173
Caisse populaire Desjardins de l'Est de Drummond	264 218	3 444	24 132	3 131	563	227 869	201 986
Caisse Desjardins Laviolette	833 817	8 091	79 005	9 027	1 651	728 715	616 228
Caisse populaire de Lac-à-la-Tortue	54 239	549	3 958	451	91	34 708	47 293
Caisse Populaire de St-Alexis-des-Monts	65 520	417	5 841	611	120	42 142	56 095
Caisse Desjardins du Haut Shawinigan	220 338	3 078	20 950	2 333	540	145 028	187 150
Caisse populaire Desjardins de Sainte-Thècle—Saint-Adelphe	122 161	465	13 377	1 305	289	90 238	102 681

Nom de la caisse	TOTAL ACTIF	Cap. social	Réserves	Excédents nets exerc.	Cumul Res. global	Prêts bruts	Dépôts
Caisse populaire Desjardins de la Moraine	206 755	2 671	19 949	2 233	490	178 559	161 629
Caisse Desjardins du Centre de Mékinac	295 039	3 084	31 148	3 417	716	215 602	246 777
Caisse populaire Desjardins Cité de Shawinigan	102 140	464	10 979	1 139	347	58 971	84 803
Caisse Desjardins des Trois-Rivières	1 090 726	10 296	91 062	11 781	2 058	889 452	943 533
Caisse Desjardins de La Tuque	166 475	1 361	18 161	1 969	375	140 411	134 209
Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie	779 190	9 982	72 946	8 205	1 847	603 307	652 189
Caisse Desjardins des Bois-Francs	1 684 426	14 944	173 208	20 365	3 628	1 349 266	1 418 127
Caisse Desjardins de Saint-Boniface	171 237	520	14 568	1 682	250	125 882	148 213
Caisse populaire Desjardins du Passage	246 193	2 353	26 281	2 166	473	187 867	208 921
Caisse Desjardins de la Région de Thetford	898 339	16 012	83 200	11 114	2 288	665 367	752 886
Caisse Desjardins des Etchemins	371 718	5 238	41 002	3 828	982	199 577	310 466
Caisse Desjardins du Sud de la Beauce	412 024	5 726	41 954	4 538	889	270 582	346 418
Caisse Desjardins des Chutes Montmorency	728 182	11 574	57 118	7 301	1 192	645 186	493 544
Caisse populaire Desjardins de Charlesbourg	2 027 556	24 886	156 342	21 392	3 237	1 723 101	1 754 852
Caisse Desjardins de Québec	547 662	3 561	42 473	4 621	885	484 431	310 002
Caisse populaire Desjardins de La Malbaie	229 814	2 440	21 690	1 996	458	176 974	191 679
Caisse Desjardins du Coeur de Bellechasse	566 607	5 366	54 143	6 512	1 149	493 252	447 137
Caisse Desjardins de la Chaudière	902 728	10 638	64 718	7 876	1 006	788 052	706 750
Caisse Desjardins de Beauce-Centre	325 975	5 162	31 481	4 460	752	274 839	272 202
Caisse Desjardins de Beauport	712 218	8 423	57 764	7 217	982	634 243	514 770
Caisse populaire Desjardins de l'Anse de La Pocatière	497 683	5 546	47 687	5 969	1 188	387 187	413 012
Caisse Desjardins des Seigneuries de Bellechasse	493 948	6 845	47 731	5 569	1 132	370 212	407 526
Caisse populaire Desjardins du Nord de la Beauce	205 857	1 214	15 369	2 052	389	182 595	111 757
Caisse Desjardins du Vieux-Moulin (Beauport)	503 743	8 932	44 429	5 466	869	442 144	408 105
Caisse Desjardins des Monts et Vallées de Bellechasse	276 950	2 376	29 734	3 211	724	187 928	227 131
Caisse Desjardins de Lévis	1 850 627	21 732	157 982	18 297	3 198	1 399 863	1 513 810
Caisse Desjardins de l'Ouest de Portneuf	402 756	4 704	39 578	4 154	1 044	273 400	341 927

Nom de la caisse	TOTAL ACTIF	Cap. social	Réserves	Excédents nets exerc.	Cumul Res. global	Prêts bruts	Dépôts
Caisse populaire Desjardins du Piémont laurentien	769 216	10 015	58 019	6 958	1 090	679 899	567 966
Caisse populaire Desjardins de Saint-Augustin-de-Desmaures	301 307	3 779	20 934	2 522	313	268 828	178 435
Caisse Desjardins des Sommets de la Beauce	530 346	5 401	50 365	5 900	1 148	413 229	448 306
Caisse populaire Desjardins Pointe-Platon de Lotbinière	234 506	2 033	21 659	2 577	454	206 341	171 924
Caisse Desjardins du Centre-ville de Québec	1 289 024	18 200	112 505	14 142	2 742	1 122 135	878 546
Caisse populaire Desjardins de Ragueneau	17 264	49	1 213	137	29	15 296	10 384
Caisse Desjardins de L'Érable	594 526	3 337	74 372	7 833	1 325	493 660	472 807
Caisse Desjardins de La Nouvelle-Beauce	1 287 105	19 165	115 479	15 841	2 487	1 123 546	893 501
Caisse populaire Desjardins de Montmagny	556 505	8 820	53 180	7 253	1 124	436 679	454 746
Caisse populaire Desjardins de Les Ecureuils	41 785	303	4 231	347	66	23 889	35 367
Caisse populaire Desjardins de Saint-Agapit—Saint-Gilles	187 287	2 598	15 922	1 884	385	164 193	120 236
Caisse populaire Desjardins de Saint-Raymond—Sainte-Catherine	401 684	6 012	37 127	4 422	724	317 093	339 594
Caisse Desjardins du Centre de Kamouraska	247 580	2 550	28 106	2 758	635	175 248	205 236
Caisse populaire Desjardins de Trois-Saumons	346 862	4 264	39 806	4 473	776	271 898	284 004
Caisse populaire Desjardins de Rivière-du-Loup	669 965	6 483	66 170	7 720	1 322	495 075	562 460
Caisse Desjardins du Centre de Portneuf	621 441	8 897	61 439	7 069	1 426	474 613	496 537
Caisse populaire Desjardins de Havre-Saint-Pierre	127 088	380	13 250	1 245	170	112 269	75 156
Caisse Desjardins du Sud de la Chaudière	1 289 307	13 600	115 694	15 225	2 566	987 694	1 096 430
Caisse Desjardins de Clermont	178 183	1 986	16 819	1 738	374	130 928	151 801
Caisse Desjardins des Champs et des Bois	113 358	1 416	11 811	1 316	254	97 710	84 806
Caisse Desjardins du Sud de Lotbinière	246 311	2 569	19 853	2 289	436	218 709	163 410
Caisse Desjardins de l'Administration et des Services publics	675 060	4 982	47 419	5 098	1 004	601 289	456 574
Caisse Desjardins du Plateau Montcalm	665 921	9 023	57 750	7 211	1 472	569 401	553 059
Caisse populaire Desjardins Mont-Sainte-Anne	498 411	8 026	40 406	5 798	1 060	432 720	394 487
Caisse populaire Desjardins de Neuville	106 388	1 698	6 810	852	175	94 664	64 843

Nom de la caisse	TOTAL ACTIF	Cap. social	Réserves	Excédents nets exerc.	Cumul Res. global	Prêts bruts	Dépôts
Caisse Desjardins des Rivières Chaudière et Etchemin	996 997	12 108	82 604	10 235	1 488	870 620	827 323
Caisse Desjardins du Coeur de Lotbinière	364 859	4 541	33 588	4 031	699	297 215	302 635
Caisse Desjardins de la Rivière du Sud et Berthier-sur-Mer	184 980	1 518	18 759	2 139	302	164 329	112 575
Caisse Desjardins de L'Île-d'Orléans	266 038	3 753	17 866	2 718	355	231 436	222 912
Caisse populaire Desjardins du Granit	155 502	2 552	18 996	1 879	458	112 190	125 893
Caisse Desjardins de Sillery—Saint-Louis-de-France	679 791	11 722	57 073	6 573	1 150	591 354	494 298
Caisse Desjardins du Carrefour des lacs	359 443	5 446	33 716	4 386	831	282 457	301 918
Caisse populaire Desjardins de l'Estuaire (Charlevoix)	57 630	284	5 418	522	115	34 205	49 712
Caisse populaire Desjardins de Baie-Comeau	149 069	2 572	11 655	1 893	391	128 495	119 787
Caisse populaire Desjardins de la Vallée du Gouffre	278 741	2 334	24 715	2 877	446	242 711	205 390
Caisse populaire Desjardins de l'Île-aux-Coudres	46 515	923	4 249	469	84	38 881	39 080
Caisse Desjardins Cap-Martin de Charlevoix	65 585	231	6 636	671	141	56 413	52 957
Caisse populaire Desjardins de Mingan-Anticosti	67 598	398	5 984	471	101	30 568	58 789
Caisse Desjardins du Sud de L'Islet et des Hautes-Terres	198 883	2 321	21 494	2 287	491	123 424	165 037
Caisse populaire Desjardins de Sept-Îles	291 990	857	22 808	2 229	322	262 417	170 521
Caisse Desjardins Des Rivières de Québec	1 984 782	22 363	143 570	21 058	2 676	1 729 245	1 645 790
Caisse Desjardins de Limoilou	1 266 091	16 344	121 033	15 122	3 240	1 103 161	935 461
Caisse Desjardins de Port-Cartier	118 158	1 614	10 977	1 475	158	102 948	93 224
Caisse Populaire de Pencôte	8 026	3	946	67	20	4 849	6 790
Caisse populaire Desjardins de Hauterive	311 392	3 641	35 230	3 973	755	250 233	257 805
Caisse populaire Desjardins de Blanc-Sablon	70 492	432	8 569	947	98	51 545	57 987
Caisse populaire Desjardins du Saguenay—Saint-Laurent	178 237	1 890	17 957	1 813	342	108 732	150 945
Caisse populaire Desjardins de Tête-à-la-Baleine	44 425	131	3 529	390	38	25 672	38 935
Caisse populaire Desjardins de Cap-Rouge	389 066	4 841	26 169	3 414	401	320 487	338 677
Caisse Desjardins du Centre de La Haute-Côte-Nord	94 815	623	8 720	854	233	70 501	80 153

Nom de la caisse	TOTAL ACTIF	Cap. social	Réserves	Excédents nets exerc.	Cumul Res. global	Prêts bruts	Dépôts
Caisse populaire Desjardins du Parc régional des Appalaches	85 065	1 016	10 485	997	222	63 352	67 480
Caisse populaire Desjardins de l'Université Laval	268 246	3 592	17 439	2 703	300	234 324	233 530
Caisse Desjardins de Wendake	149 939	1 303	13 267	1 374	200	134 260	108 950
Caisse Desjardins de Sainte-Foy	1 459 275	17 714	108 972	14 069	2 456	1 253 030	1 231 225
Caisse Populaire de La Tabatière	47 382	69	5 096	373	36	14 693	39 723
Caisse Desjardins Atwater-Centre	529 272	5 409	42 847	4 103	1 388	454 332	372 889
Caisse Desjardins du Quartier-Latin de Montréal	536 647	6 311	41 478	5 189	1 075	453 405	438 295
Caisse populaire Desjardins de Jean-Talon—Papineau	288 106	3 011	31 933	3 683	830	246 523	238 906
Caisse Desjardins De Lorimier-Villeray	1 353 306	16 848	109 377	12 446	3 183	1 180 768	911 823
Caisse Desjardins de la Vallée des Pays-d'en-Haut	628 063	7 233	37 620	5 089	835	548 672	401 963
Caisse Desjardins Thérèse-De Blainville	1 210 370	11 999	97 110	11 048	1 779	1 051 440	958 178
Caisse Desjardins de Saint-Jérôme	1 285 713	13 226	83 865	9 333	1 940	1 129 660	951 526
Caisse Desjardins des Moissons	397 871	3 640	33 143	4 082	594	347 310	315 865
Caisse Desjardins de Salaberry-de-Valleyfield	705 777	6 220	64 189	7 652	1 634	615 386	518 947
Caisse populaire Desjardins Beauharnois	408 692	2 673	37 720	3 607	562	364 099	259 819
Caisse Desjardins du Mont-Saint-Bruno	519 044	4 882	34 665	4 220	764	452 667	397 994
Caisse Desjardins du Témiscamingue	416 320	8 025	47 239	5 453	912	300 263	338 863
Caisse Desjardins du Grand-Coteau	499 209	5 609	33 524	4 229	585	436 192	375 137
Caisse Desjardins Notre-Dame de Bellerive	679 038	4 036	62 791	7 236	1 489	595 926	455 504
Caisse Desjardins de l'Ouest de la Montérégie	624 225	5 385	50 177	5 563	947	554 566	423 356
Caisse Desjardins de Saint-Hubert	585 024	6 129	35 610	3 750	534	511 630	460 575
Caisse Desjardins de Saint-Henri et Ville-Émard	487 558	5 956	39 189	4 024	1 004	434 746	253 081
Caisse Desjardins de Hull-Aylmer	2 367 808	14 987	171 880	20 839	3 375	2 115 956	1 461 735
Caisse populaire Desjardins de Masham-Luskville	133 280	2 125	11 087	1 341	180	117 767	80 537
Caisse populaire Desjardins de Mont-Tremblant	360 057	2 959	26 857	3 450	410	314 036	261 490
Caisse Populaire de St-Urbain	38 759	25	3 286	401	60	29 288	32 988
Caisse Desjardins de Mont-Laurier	440 381	3 311	44 591	4 267	763	371 443	360 143
Caisse populaire Desjardins de Gatineau	1 611 998	18 621	120 996	14 648	2 160	1 437 631	987 524

Nom de la caisse	TOTAL ACTIF	Cap. social	Réserves	Excédents nets exerc.	Cumul Res. global	Prêts bruts	Dépôts
Caisse Desjardins de Rosemont—La Petite-Patrie	546 913	5 516	50 461	4 504	993	482 518	382 658
Caisse Desjardins de Ferme-Neuve	106 705	355	10 882	1 111	178	93 569	70 867
Caisse Desjardins du Lac des Deux-Montagnes	375 233	2 963	26 442	3 060	430	334 404	228 104
Caisse Desjardins Ahuntsic-Viel	904 291	11 560	66 148	8 353	1 676	791 321	674 806
Caisse Desjardins de Rouyn-Noranda	675 444	6 936	71 447	8 711	995	519 363	568 984
Caisse populaire Desjardins du Bassin-de-Chambly	533 557	3 664	28 424	3 772	419	483 459	347 240
Caisse Desjardins de Châteauguay	651 846	8 043	47 124	4 815	852	582 088	412 821
Caisse populaire Desjardins Gracefield	104 960	1 276	13 388	1 075	237	76 378	85 865
Caisse Desjardins de Tétreaultville	765 832	10 561	66 761	7 292	1 559	650 989	632 331
Caisse populaire Desjardins Chapeau	38 700	28	3 082	296	42	34 597	19 459
Caisse populaire Desjardins de Sainte-Agathe-des-Monts	273 316	3 533	23 420	2 468	554	234 865	213 247
Caisse populaire Desjardins de Mirabel	298 750	3 889	26 525	2 922	482	259 868	232 957
Caisse populaire Desjardins du Mont-Royal	809 313	9 118	60 187	6 967	911	725 263	467 102
Caisse Desjardins de Longueuil	463 952	7 453	39 325	4 264	971	388 763	380 534
Caisse populaire Desjardins de Saint-Laurent	555 394	5 345	42 057	4 300	931	486 115	410 573
Caisse Desjardins des Versants du mont Royal	858 933	5 366	52 008	6 208	885	748 454	571 198
Caisse populaire Desjardins de Pointe-aux-Trembles	748 174	8 134	54 371	5 453	1 050	656 258	556 915
Caisse populaire Longue-Pointe	370 111	5 269	36 344	3 666	861	321 926	274 509
Caisse populaire Desjardins de Fort Coulonge	74 720	94	11 175	1 173	109	65 377	50 850
Caisse Desjardins Cité-du-Nord de Montréal	893 535	10 586	76 682	8 245	1 819	789 209	599 942
Caisse populaire Desjardins des Trois-Vallées	73 948	604	6 866	671	115	64 152	55 009
Caisse populaire Desjardins de Notre-Dame-de-Grâce	345 086	2 921	21 319	2 494	448	297 952	227 245
Caisse Desjardins de Varennes	275 492	2 804	18 894	2 433	252	244 628	214 824
Caisse populaire St-Martin de Laval	386 849	4 107	23 717	2 880	344	346 635	246 158
Caisse populaire Desjardins de Verdun	571 022	6 917	40 662	5 265	1 104	500 887	380 086
Caisse Desjardins du Centre-est de la métropole	1 119 178	15 711	105 696	11 370	2 760	966 712	847 694
Caisse populaire Desjardins de l'Envolée	1 010 518	11 546	64 871	7 695	1 373	893 262	673 396

Nom de la caisse	TOTAL ACTIF	Cap. social	Réserves	Excédents nets exerc.	Cumul Res. global	Prêts bruts	Dépôts
Caisse Desjardins Allard—Saint-Paul	447 584	4 245	46 177	4 413	841	395 964	270 173
Caisse Desjardins d'Argenteuil	335 478	3 148	32 483	3 962	810	284 331	247 445
Caisse populaire Desjardins de la Haute-Gatineau	219 808	3 762	22 490	2 212	485	148 762	183 131
Caisse Desjardins de Terrebonne	1 059 316	9 144	61 775	7 126	973	929 992	649 786
Caisse populaire Desjardins Provost de Lachine	612 045	6 721	47 841	5 129	1 267	535 911	397 527
Caisse populaire de La Prairie	483 044	3 903	34 242	4 154	651	429 901	316 695
Caisse Desjardins de la Rouge	282 715	2 065	26 608	2 899	478	238 130	239 895
Caisse populaire Desjardins d'Hochelaga-Maisonneuve	450 140	5 281	38 826	4 336	1 277	388 395	325 068
Caisse Desjardins de Vaudreuil-Soulanges	1 621 780	9 681	120 268	12 742	2 382	1 417 746	1 175 858
Caisse Desjardins de Boucherville	702 650	3 231	46 546	6 434	795	614 710	541 753
Caisse Desjardins de Contrecoeur-Verchères	310 012	2 710	24 657	2 898	426	273 121	233 812
Caisse Desjardins du Nord de Laval	696 689	7 790	50 226	5 443	826	609 900	549 091
Caisse populaire Desjardins Ukrainienne de Montréal	146 716	656	17 407	1 598	326	124 587	117 666
Caisse Desjardins de Bois-Franc—Bordeaux—Cartierville	697 313	7 020	50 678	6 599	1 029	610 601	510 026
Caisse Desjardins de Saint-Pierre-Apôtre	197 127	941	23 490	2 256	451	167 937	156 754
Caisse Desjardins des Sources—Lac-Saint-Louis	395 440	4 184	24 556	3 212	665	341 729	290 455
Caisse Desjardins des Seigneuries de la frontière	592 329	5 497	49 546	5 733	753	511 367	403 371
Caisse Desjardins du Haut-Saint-Laurent	550 773	6 000	36 251	4 900	809	489 350	373 001
Caisse populaire Desjardins Sainte-Geneviève de Pierrefonds	400 931	6 558	27 078	2 952	713	349 503	293 856
Caisse populaire Desjardins Saint-Donat de Montréal	293 919	3 415	20 946	2 487	400	262 201	210 873
Caisse Desjardins Charles-LeMoynes	520 143	5 272	43 844	4 687	1 007	440 567	408 735
Caisse Desjardins de Mercier-Rosemont	953 380	8 383	61 697	7 934	1 431	847 284	633 187
Caisse populaire Desjardins Saint-Simon-Apôtre de Montréal	103 779	956	8 165	758	114	88 085	85 293
Caisse Desjardins des Berges de Roussillon	736 079	8 538	45 381	6 166	816	651 619	509 445
Caisse Desjardins de l'Ouest de Laval	701 890	5 675	52 041	5 716	1 013	609 156	548 378
Caisse Desjardins de LaSalle	614 685	7 345	47 275	4 775	1 296	534 572	419 371
Caisse populaire Desjardins de la Basse-Lièvre	782 744	8 236	57 910	5 937	1 050	699 958	442 884

Nom de la caisse	TOTAL ACTIF	Cap. social	Réserves	Excédents nets exerc.	Cumul Res. global	Prêts bruts	Dépôts
Caisse Desjardins de Brossard	423 758	4 571	19 796	2 725	708	377 179	257 127
Caisse Desjardins Pierre-Boucher	952 597	10 091	78 284	9 236	1 993	820 523	737 233
Caisse Desjardins de Saint-Antoine-des-Laurentides	707 799	7 314	46 932	5 548	686	638 894	405 928
Caisse Desjardins de Chomedey	554 236	4 146	28 160	2 797	614	510 062	254 563
Caisse Desjardins de la Petite-Nation	276 456	2 834	24 421	3 092	529	237 935	215 108
Caisse populaire Desjardins des Mille-Îles	782 993	8 749	73 856	7 652	1 337	686 692	593 110
Caisse populaire Place Desjardins	736 617	3 886	47 771	7 127	861	639 487	554 723
Caisse Desjardins de l'Est du Plateau	766 229	5 973	56 797	6 279	1 257	688 710	438 107
Caisse Desjardins de Saint-Eustache—Deux-Montagnes	1 116 443	10 161	72 801	9 257	1 424	981 026	747 845
Caisse Desjardins de Vimont-Auteuil	483 900	12 067	39 941	4 350	712	418 454	383 792
Caisse Desjardins de Montréal-Nord	1 511 377	16 305	136 798	16 076	3 378	1 275 819	1 211 993
Caisse Desjardins Pierre-Le Gardeur	2 369 081	26 887	158 634	23 457	2 659	2 109 427	1 514 692
Caisse Desjardins de Rivière-des-Prairies	243 040	3 591	14 194	2 305	446	213 572	186 930
Caisse Desjardins des Grands boulevards de Laval	1 236 380	14 516	116 384	13 522	2 725	1 057 249	961 206
Caisse Populaire de Saint-Claude	242 159	3 323	26 518	2 434	598	186 194	201 582
Caisse populaire Desjardins Préfontaine—Hochelaga	421 293	3 041	29 768	4 046	910	359 209	292 838
Caisse populaire Kahnawake	278 850	27	20 022	1 800	123	54 517	250 372
Caisse populaire Desjardins Canadienne Italienne	943 965	9 555	69 960	7 256	1 229	780 262	785 801
Caisse populaire Desjardins de Maria	87 567	957	8 247	1 112	189	71 725	70 700
Caisse populaire Desjardins des Quatre-Vents	187 292	1 951	21 027	2 529	468	149 333	154 461
Caisse populaire Desjardins de New Richmond	114 801	1 428	13 755	1 407	238	80 663	94 351
Caisse populaire Desjardins Mer et montagnes	106 378	365	9 425	1 198	209	82 113	91 010
Caisse Desjardins de Tracadie-Éche	189 694	1 230	18 188	2 075	379	163 975	136 622
Caisse populaire Desjardins du Centre-sud gaspésien	284 051	1 664	23 747	2 578	511	158 145	245 269
Caisse populaire Desjardins de la Baie-de-Gaspé	233 483	2 325	19 099	2 315	284	204 526	170 037
Caisse populaire Desjardins des Ramées	425 835	3 185	33 418	3 865	605	377 091	224 249
Caisse populaire Desjardins de Havre-aux-Maisons	88 726	448	6 634	865	134	79 351	46 953

Nom de la caisse	TOTAL ACTIF	Cap. social	Réserves	Excédents nets exerc.	Cumul Res. global	Prêts bruts	Dépôts
Caisse populaire Desjardins des Hauts-Phares	158 830	933	17 034	1 832	336	135 572	124 531
Caisse populaire Desjardins du Littoral gaspésien	164 462	787	15 894	2 258	316	107 549	140 183
Caisse populaire Desjardins de La Haute-Gaspésie	171 649	1 550	15 218	1 707	382	109 018	145 533
Caisse Desjardins des Verts- Sommets de l'Estrie	715 414	8 102	56 161	6 485	954	635 649	353 198
Caisse Desjardins du Mont- Bellevue de Sherbrooke	566 194	9 292	46 881	6 446	1 089	494 272	421 427
Caisse populaire Desjardins Morilac	252 442	3 014	22 879	2 644	417	223 226	163 932
Caisse Desjardins de la Région de Mégantic	275 313	4 560	21 657	2 507	530	214 515	228 437
Caisse Desjardins du Nord de Sherbrooke	1 405 951	18 434	102 098	14 518	2 213	1 226 624	1 052 856
Caisse populaire Desjardins de Weedon	85 212	1 223	8 634	1 024	173	73 077	70 090
Caisse Desjardins des Hauts-Boisés	199 738	1 987	12 793	1 492	274	177 784	118 174
Caisse Desjardins des Métaux blancs	368 764	3 839	37 126	4 411	878	293 596	310 030
Caisse populaire Desjardins de Dudswell—Saint-Camille	66 311	695	5 977	523	114	58 073	45 523
Caisse populaire Desjardins de East Angus	159 880	1 769	12 699	1 615	284	140 328	100 033
Caisse Desjardins du Lac-Memphrémagog	791 921	9 915	76 162	9 118	1 357	682 240	604 185
Caisse populaire de Saint-Fortunat	19 161	175	1 450	153	25	17 271	11 627
Caisse Desjardins du Lac des Nations de Sherbrooke	223 150	3 661	15 857	2 228	337	197 902	134 185
Caisse Desjardins des Hauts-Cantons	177 345	1 907	17 352	1 953	322	145 551	149 257
Caisse Desjardins du Centre du Val-Saint-François	468 211	4 762	39 365	4 776	653	417 811	294 877
Caisse Desjardins de l'Est de Sherbrooke	510 025	6 400	39 296	4 873	896	444 610	344 682
Caisse Desjardins du Bic	164 160	640	17 814	1 684	366	131 205	135 167
Caisse populaire Desjardins de Saint-Éloi	17 519	2	2 479	152	26	11 005	14 471
Caisse Desjardins de Rimouski	1 035 928	10 356	88 218	10 717	1 734	694 399	880 663
Caisse populaire Desjardins de Mont-Joli	199 906	1 681	19 558	2 052	313	158 069	170 131
Caisse Desjardins Vallée de la Matapédia	381 109	3 049	40 373	4 320	889	314 756	303 551
Caisse populaire Desjardins de la Vallée des lacs	88 959	280	10 140	821	170	70 492	74 072

Nom de la caisse	TOTAL ACTIF	Cap. social	Réserves	Excédents nets exerc.	Cumul Res. global	Prêts bruts	Dépôts
Caisse populaire Desjardins Du Parc et Villerey	252 547	1 922	24 700	2 548	605	214 914	212 831
Caisse populaire Desjardins de Matane	445 993	3 749	41 619	4 603	946	330 887	375 842
Caisse Desjardins du Terroir basque	116 489	401	11 972	1 153	284	94 834	89 929
Caisse Desjardins de la Rivière Neigette	391 636	3 269	27 593	3 237	514	352 364	223 596
Caisse Populaire de Cabano	56 844	765	5 444	670	145	45 075	46 452
Caisse Desjardins de l'Héritage des Basques	167 857	504	17 049	1 418	376	121 881	142 670
Caisse Desjardins des Monts et Rivières	58 492	415	6 281	318	165	29 393	48 950
Caisse populaire Desjardins de Saint-Cyprien	56 860	314	5 224	452	102	47 988	48 712
Caisse Desjardins du Transcontinental	122 162	713	8 472	966	362	75 348	106 265
Caisse populaire Desjardins de Saint-Moïse et de Saint-Noël	14 899	5	1 607	27	38	6 418	12 579
Caisse populaire Desjardins des Trois-Lacs	115 312	1 227	13 770	1 371	231	90 645	94 551
Caisse populaire Desjardins de Saint-Juste-du-Lac	9 050	61	993	77	18	7 511	6 917
Caisse populaire Desjardins de la Mitis	108 094	1 039	11 833	1 075	270	71 344	90 549
Caisse populaire Desjardins du Portage	124 582	801	11 382	1 289	251	107 021	92 730
Caisse Desjardins de Chicoutimi	714 208	7 785	61 262	7 741	1 267	632 546	412 386
Caisse Desjardins du Domaine-du-Roy	621 293	9 748	53 109	8 057	1 233	539 515	454 677
Caisse Desjardins de Jonquière	659 174	7 402	48 230	6 603	938	591 758	340 143
Caisse populaire Desjardins de Laterrière	104 292	784	6 897	633	87	94 519	53 411
Caisse populaire Desjardins d'Alma	1 068 369	4 460	83 601	10 771	1 134	959 599	606 127
Caisse Desjardins des Cinq-Cantons	453 947	3 677	38 341	4 956	643	409 252	238 252
Caisse Desjardins de La Baie	432 141	4 123	38 631	4 580	772	379 843	264 601
Caisse Desjardins de Dolbeau-Mistassini	350 040	3 743	28 968	3 574	496	306 366	221 129
Caisse populaire Desjardins de Saint-Prime	64 606	677	5 895	848	138	56 510	44 423
Caisse Desjardins d'Arvida-Kénogami	465 659	6 176	40 317	5 306	965	410 648	277 775
Caisse Desjardins du Bas-Saguenay	78 513	327	7 902	786	132	69 576	52 960
Caisse Desjardins de la Rive-Nord du Saguenay	597 670	4 867	45 718	5 055	694	535 852	308 094

Nom de la caisse	TOTAL ACTIF	Cap. social	Réserves	Excédents nets exerc.	Cumul Res. global	Prêts bruts	Dépôts
Caisse populaire Desjardins des Plaines boréales	251 385	1 069	26 224	3 034	464	220 426	164 992
Caisse Desjardins du Pekuakami	100 071	805	10 359	1 136	130	47 691	84 678
Caisse Desjardins de l'Est de l'Abitibi	698 143	9 474	66 596	9 390	1 425	600 868	504 078
Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest	588 218	6 787	63 871	7 369	1 394	477 143	466 772
Caisse Desjardins d'Amos	579 247	7 298	56 170	6 463	890	433 046	484 738
Caisse Desjardins de Chibougamau	191 351	3 443	9 811	2 087	236	168 796	129 064
Caisse populaire Desjardins de Lac Mistassini - Mistassini Lake Caisse Populaire Desjardins	60 346	162	9 043	1 025	108	36 517	47 284
Caisse Populaire de St-Théodore d'Acton	108 761	727	9 839	1 429	99	86 786	93 926
Caisse Desjardins du Plateau maskoutain	220 467	1 711	18 177	2 149	338	197 991	130 486
Caisse Populaire de l'Ange-Gardien	90 729	772	6 769	1 004	150	79 840	65 082
Caisse Desjardins de la Vallée des Patriotes	338 268	3 704	26 945	3 251	614	295 498	216 100
Caisse populaire Desjardins Pierre-De Saurel	1 197 320	12 534	100 049	12 339	2 477	877 565	989 071
Caisse populaire Desjardins de la Rivière Noire	309 706	1 677	22 742	2 968	438	278 466	167 100
Caisse populaire Desjardins d'Acton Vale	229 269	2 868	20 762	2 653	460	188 344	184 857
Caisse Desjardins de la Seigneurie de Ramezay	164 390	1 226	10 351	1 477	206	148 529	87 079
Caisse populaire Desjardins de Brome-Missisquoi	332 670	5 232	31 430	3 526	607	285 890	252 205
Caisse Desjardins de Saint-Césaire	501 379	5 011	41 531	5 243	949	446 161	296 938
Caisse Desjardins de Marieville-Rougemont	420 050	3 148	26 747	3 174	601	378 602	247 090
Caisse Desjardins de Val-Maska	327 597	3 301	26 701	3 191	528	291 132	203 579
Caisse Desjardins de Beloeil—Mont-Saint-Hilaire	1 309 775	12 939	129 631	15 485	1 786	1 143 324	974 754
Caisse Desjardins du Haut-Richelieu	1 968 229	25 329	129 640	18 950	2 632	1 750 004	1 316 112
Caisse Desjardins de Saint-Hyacinthe	1 621 576	21 290	139 255	19 500	3 155	1 409 946	1 272 421
Caisse Desjardins de Bedford	204 666	2 375	20 320	2 494	458	170 608	167 661
Caisse Desjardins de Granby—Haute-Yamaska	2 419 691	23 044	191 468	26 883	3 705	2 109 590	1 555 782
Caisse populaire Desjardins de Farnham	323 829	2 518	24 896	3 296	545	288 849	214 354
Caisse Populaire de Waterloo	201 414	1 583	18 656	2 007	391	175 708	132 452

Nom de la caisse	TOTAL ACTIF	Cap. social	Réserves	Excédents nets exerc.	Cumul Res. global	Prêts bruts	Dépôts
Caisse populaire Desjardins de Richelieu—Saint-Mathias	589 971	2 458	34 047	4 081	504	533 686	285 649
Caisse Desjardins de Drummondville	1 397 918	15 839	146 219	14 291	2 884	1 118 645	1 165 857
Caisse Desjardins du Réseau municipal (Montréal, Longueuil, Repentigny)	704 118	9 995	37 998	4 462	588	636 660	435 602
Caisse Desjardins du Secteur industriel de Montréal	363 544	3 747	24 946	2 676	402	323 002	283 135
Caisse Desjardins des policiers et policières	893 662	4 473	54 854	6 945	565	764 585	780 407
Caisse Desjardins des Travailleurs de la cour Saint-Luc	29 316	127	1 251	175	11	26 948	16 280
Caisse d'économie des employés de la S.T.C.U.M.	221 782	3 420	13 185	1 515	151	199 496	153 971
Caisse d'économie Desjardins Hydro	343 440	2 564	11 718	2 088	194	312 642	224 170
Caisse d'économie Desjardins du personnel municipal (Québec)	215 215	3 723	2 945	960	14	195 354	142 441
Caisse d'économie Desjardins Laurentide	49 785	519	2 410	281	39	29 416	43 633
Caisse d'économie Desjardins de la Vallée de l'Amiante	85 589	810	8 336	885	115	57 901	71 702
Caisse d'économie Desjardins de la Métallurgie et des Produits forestiers (Saguenay—Lac-Saint-Jean)	176 889	1 342	14 382	1 505	171	156 433	145 987
Caisse d'économie Desjardins des employés d'Alcoa-Manic-McCormick	88 602	659	6 736	543	82	48 722	77 505
Caisse d'économie Desjardins des Cantons	325 328	4 821	19 025	2 129	194	293 609	209 985
Caisse d'économie Laurentienne	120 191	446	8 021	825	40	110 530	72 826
Caisse d'économie Desjardins des Mines, métaux et services publics (Côte-Nord)	143 828	1 204	8 636	1 170	63	127 135	102 512
Caisse d'économie Desjardins des Travailleurs unis	503 811	4 981	24 791	2 575	548	446 528	317 264
Caisse Desjardins des militaires	187 649	477	4 757	713	66	173 395	80 536
Caisse Desjardins Portugaise	200 996	138	12 156	1 336	93	161 555	179 867
Caisse d'économie Desjardins Le Chaînon—Honoré-Mercier	175 459	2 260	6 846	867	123	161 119	93 279
Caisse d'économie Desjardins Marie-Victorin	62 098	483	3 785	419	71	40 228	54 589
Caisse Desjardins de l'Éducation	412 834	5 659	18 401	2 484	391	369 908	346 005
Caisse d'économie des Litvaniens de Montréal 'Litas' - Montreal Lithuanian Credit Union 'Litas'	58 411	6	7 139	474	131	37 290	49 436

Nom de la caisse	TOTAL ACTIF	Cap. social	Réserves	Excédents nets exerc.	Cumul Res. global	Prêts bruts	Dépôts
Caisse d'économie Desjardins Strathcona - Strathcona Desjardins Credit Union	45 882	78	3 622	286	110	34 506	40 366
Caisse d'économie Desjardins des employés en Télécommunication	160 713	2 049	11 422	1 518	276	141 191	114 092
Caisse d'Économie des employés de la C.I.P. "La Tuque"	95 658	543	10 031	550	137	83 736	68 753
Caisse Desjardins de la Culture	256 490	1 301	11 096	2 357	68	231 671	177 182
Caisse d'économie Desjardins du Rail - Desjardins Rail Credit Union	85 064	638	7 200	301	158	66 142	73 450
Caisse d'économie Deux-Montagnes	75 796	1 761	2 875	462	45	68 273	54 906
Caisse d'économie solidaire Desjardins	770 392	13 679	48 515	6 013	389	656 132	655 999
Caisse d'économie Desjardins des employés de Ville de Laval	85 151	854	2 256	596	60	75 602	65 772
Caisse Desjardins du Réseau de la santé	473 182	4 349	15 848	1 810	240	430 812	268 575

SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE

1.2 LES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE

Les sociétés de fiducie et sociétés d'épargne (SFSE) qui exercent au Québec sont constituées soit en vertu de la LSFSE, de la *Loi sur les sociétés de fiducie et de prêt* (loi fédérale) ou d'une loi d'une autre province.

Seules deux sociétés de fiducie, Trust Banque Nationale inc. et Trust Éterna inc., sont constituées en vertu de la loi québécoise. Les sociétés, constituées en vertu d'autres lois que celle du Québec, doivent également détenir un permis délivré par l'Autorité pour exercer au Québec.

Le nombre de sociétés detentrices d'un permis au 31 décembre 2015 au Québec est demeuré identique à celui de l'année 2014, soit 45. La répartition des sociétés selon leur type, la charte qui les régit et l'autorisation de recevoir ou non des dépôts est présentée dans le tableau 16.

Tableau 16

Ventilation du nombre de sociétés de fiducie et sociétés d'épargne autorisées à exercer au Québec

Type de sociétés selon la charte	Autorisées à recevoir des dépôts ⁴⁷		Non autorisées à recevoir des dépôts		Total	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015
Société de fiducie						
Québec	1	1	1	1	2	2
Canada	19	19	15	15	34	34
Alberta			1	1	1	1
Total	20	20	17	17	37	37
Société d'épargne						
Québec						
Canada	8	8			8	8
Total	8	8			8	8
Grand Total	28	28	17	17	45	45

Au cours de l'année 2015, La Société de fiducie Standard Life a modifié sa dénomination sociale pour Services Fiduciaires Manuvie Limitée⁴⁸. Aucun nouveau permis, fusion ou retrait de permis n'a été autorisé par l'Autorité pour ces sociétés au cours de cette période.

1.2.1 Portrait du secteur

Le portrait du secteur des SFSE est décrit à travers la concentration du marché et le type d'activité dominant. Les données utilisées proviennent des divulgations statutaires reçues à l'Autorité.

Types d'activité et concentration du marché

D'une manière générale, l'intermédiation financière des SFSE consiste à recueillir des dépôts pour financer les activités d'investissement ou de prêt.

Les sociétés de fiducie fournissent un vaste choix de produits, notamment des produits d'épargne, de prêts hypothécaires et des prêts à la consommation, des fonds communs de placement, des services de gestion privée et des mandats fiduciaires aux particuliers ainsi que des services institutionnels.

Contrairement aux sociétés de fiducie, les sociétés d'épargne offrent essentiellement des services d'intermédiation financière aux particuliers, notamment des produits d'épargne, des prêts hypothécaires et, dans une moindre mesure, du crédit à la consommation

La taille de l'actif des SFSE est plus de 335 G \$ pour l'exercice 2015. Le tableau 17 donne un aperçu de la concentration du marché des SFSE. En 2015, la taille de l'actif est respectivement de 145,4 G\$ pour les sociétés de fiducie et de 189,8 G\$ pour les sociétés d'épargne contre respectivement 139,3 \$ et 178 G\$ en 2014.

Tableau 17

Répartition du nombre de sociétés de fiducie et des sociétés d'épargne en fonction de la taille des actifs pour l'exercice 2015 (en milliards de dollars)

Groupe d'actif	Nombre de sociétés	Actif (en milliards)	Groupe d'actif en % de l'actif total
Sociétés de fiducie			
≥ 10 G\$	5	97,0	66,7 %
≥ 5 G\$ et < 10 G\$	4	28,4	19,5 %
≥ 1 G\$ et < 5 G\$	8	16,4	11,2 %
≥ 0,5 G\$ et < 1 G\$	2	1,7	1,1 %
< 0,5 G\$	18	2,0	1,4 %
Total	37	145,4	100,0 %
Sociétés d'épargne			
≥ 10 G\$	2	164,7	86,8 %
≥ 5 G\$ et < 10 G\$	3	21,4	11,3 %
≥ 1 G\$ et < 5 G\$	1	2,3	1,2 %
≥ 0,5 G\$ et < 1 G\$	2	1,5	0,8 %
< 0,5 G\$	0	-	0,0 %
Total	8	189,8	100 %
Grand total (SFSE)	45	335,3	

Cinq sociétés de fiducie et deux sociétés d'épargne présentent un actif supérieur à 10 G\$, soit la Compagnie Trust CIBC, la Fiducie RBC Services aux Investisseurs, la Compagnie Trust Royal, la Société Canada Trust et la Compagnie Home Trust pour les sociétés de fiducies et la Société Hypothécaire Banque de Montréal et la Société d'hypothèques TD pour les sociétés d'épargne. L'actif de ces sept sociétés représente plus de 78 % de la taille totale des SFSE. En d'autres termes, moins du quart des SFSE s'accapare plus de trois quarts des parts du marché.

47 En vertu de la Loi sur l'assurance-dépôt (LAD).

48 Voir tableau 18.

La répartition de l'actif et du passif des SFSE montre qu'avec plus de 80 %, la proportion des dépôts au passif du bilan est très importante pour celles-ci. En revanche, celle des prêts représente un peu plus de 20 % de l'actif des SFSE. L'essentiel de l'actif des SFSE est concentré dans le poste « Encaisse dépôts et valeurs mobilières »⁴⁹.

Présence au Québec

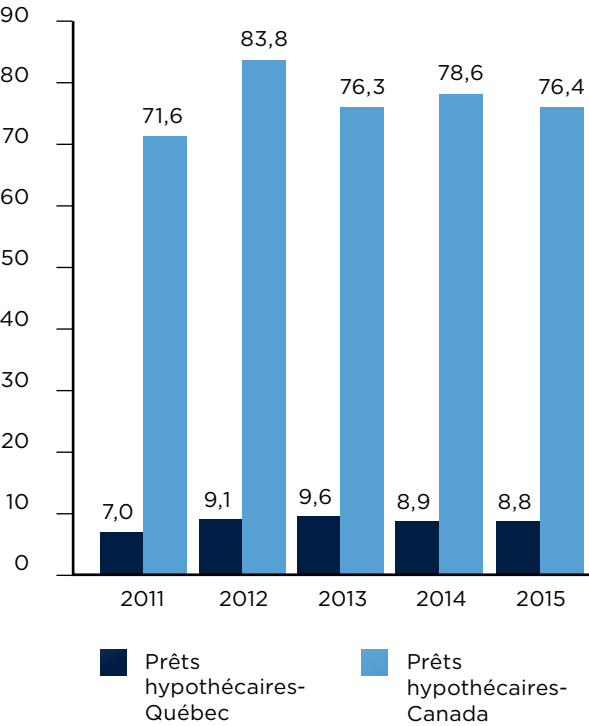
L'analyse de la présence des SFSE au Québec porte uniquement sur leurs activités d'intermédiation, soit de dépôts et prêts, de l'administration et de la gestion de biens de leurs clients.

Prêts

L'évolution des prêts hypothécaires est illustrée par le graphique 31 pour la période 2011 à 2015.

Graphique 31

Prêts hypothécaires des sociétés de fiducie et des sociétés d'épargne de 2011 à 2015 (en milliards de dollars)



Au titre des prêts hypothécaires des SFSE consentis au Canada, ces derniers ont baissé de 2,2 G\$, une diminution de 2,7 % par rapport à l'exercice 2014. Les prêts hypothécaires au Québec sont légèrement à la baisse, passant de 8,9 G\$ en 2014 à 8,8 G\$ en 2015, soit une variation de 0,6 %.

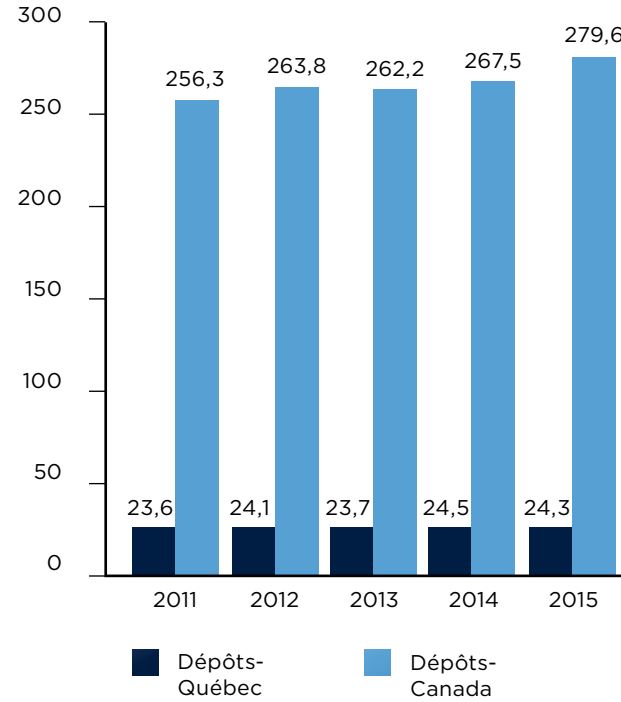
Au total, les prêts hypothécaires au Québec représentent 11,5 % du total des prêts hypothécaires accordés au Canada par les SFSE et 89,7 % de l'ensemble de leurs prêts. Les autres prêts représentent une faible partie des activités d'affaire, soit 2,6 % de l'actif et 10,3 % des prêts totaux.

Dépôts

Le graphique 32 illustre l'évolution des dépôts pour l'ensemble des SFSE au Canada et au Québec sur la période de 2011 à 2015.

Graphique 32

Dépôts des sociétés de fiducie et des sociétés d'épargne de 2011 à 2015 (en milliards de dollars)



Les dépôts des SFSE sont à la hausse depuis 2011 au Canada. Ils ont progressé de 12,1 G\$, une hausse de 4,5 % par rapport à l'exercice 2014, pour atteindre 279,6 G\$.

En revanche, les dépôts recueillis au Québec sont légèrement à la baisse, passant de 24,5 G\$ en 2014 à 24,3 G\$ en 2015, une variation de 0,8 %, et demeurent quasiment stables par rapport aux cinq dernières années.

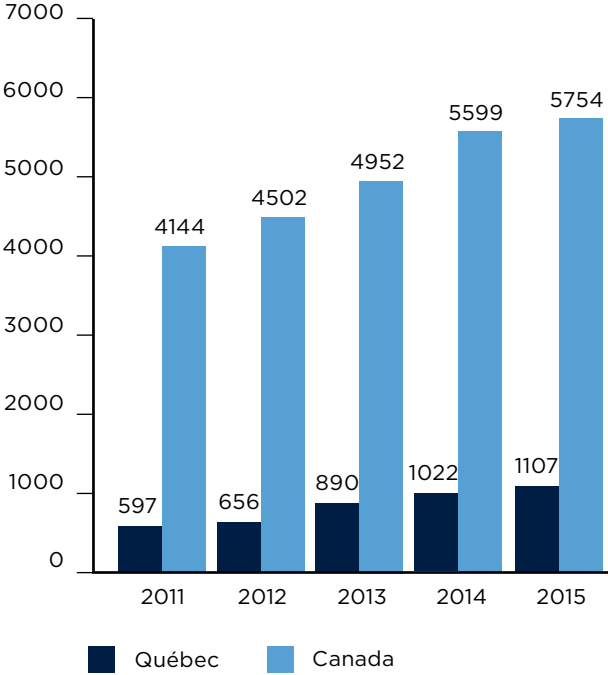
Au cumulé, les dépôts recueillis par les SFSE au Québec représentent 8,7 % des dépôts totaux en 2015, soit un recul de 9,2 % par rapport à 2014.

Biens sous administration et sous gestion

L'administration et la gestion des biens est une activité intrinsèquement liée au modèle d'affaire des sociétés de fiducie. Les sociétés d'épargne n'ont pas de biens sous administration et sous gestion. Le graphique 33 illustre l'évolution des biens sous administration et sous gestion depuis 2011.

Graphique 33

Biens sous administration et sous gestion des sociétés de fiducie de 2011 à 2015 (en milliards de dollars)



Au Canada, les biens sous administration et sous gestion se sont accrus, passant de 5 599 G\$ à 5 754 G\$, soit une hausse de 2,8 %.

Des 37 sociétés de fiducie, trois d'entre elles détiennent environ 84 % du marché des biens sous administration et sous gestion. Ce sont les sociétés State Street Company Canada, Fiducie RBC Services aux Investisseurs et Compagnie Trust CIBC Mellon.

Au Québec, les biens sous administration et sous gestion sont passés de 1 022 G\$ en 2014 à 1 107 G\$ en 2015, une hausse de 85 G\$, ce qui représente une croissance de 8,3 %. Cette variation s'explique essentiellement par la progression des affaires des trois sociétés de fiducie susmentionnées, qui comptent pour 98,2 % de la variation.

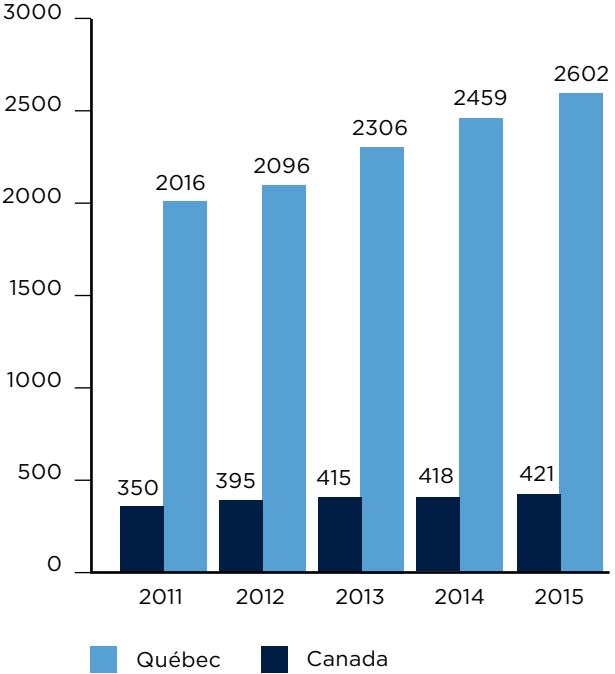
Fiducie Desjardins détient la plus grande part de ce marché au Québec, soit 32 % des biens sous administration et sous gestion. La proportion de ces biens au Québec par rapport au Canada est en croissance, passant de 14,4 % en 2011 à 19,2 % en 2015.

Honoraires et commissions des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne

L'évolution des honoraires et commissions des SFSE sur la période de 2011 à 2015 est illustrée par le graphique 34.

Graphique 34

Honoraires et commissions des sociétés de fiducie et des sociétés d'épargne de 2011 à 2015 (en millions de dollars)



De manière générale, les honoraires et commissions des SFSE ont progressé de 143 M\$ entre 2014 et 2015, soit 5,8 %, et représentent 41,1 % des revenus totaux. Plus de la moitié de ces revenus sont composés de revenus fiduciaires, pour un total de 52,1 %.

Les honoraires et commissions des SFSE au Québec représentent 16,2 % du total des honoraires et commissions au Canada en 2015 et demeurent presque inchangés par rapport à 2014. La croissance de ces revenus est plus faible au Québec par rapport au reste du Canada, soit de 0,7 % contre 6,9 % entre 2014 et 2015. Depuis 2012, la proportion des honoraires du Québec par rapport au Canada est légèrement en diminution, passant de 18,8 % à 16,2 %.

49 Voir les détails présentés dans les tableaux 27 et 28.

1.2.2 Portrait financier

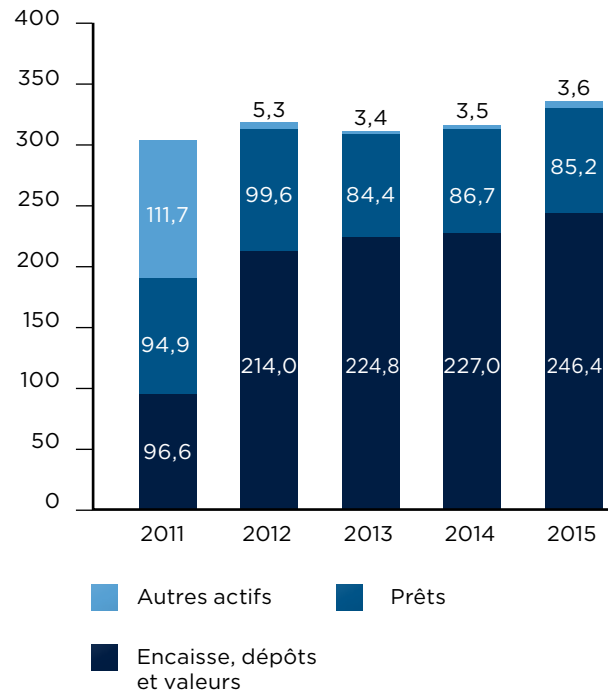
L'ensemble des chiffres et analyses présentés dans cette partie du rapport s'appuie principalement sur l'examen des bilans et des états des résultats cumulés ainsi que sur diverses mesures financières pour apprécier la performance des SFSE détenant un permis d'exercice au Québec en 2015.

Bilan des sociétés de fiducie et des sociétés d'épargne

Actifs

Graphique 35

Évolution de l'actif des sociétés de fiducie et des sociétés d'épargne de 2011 à 2015 (en milliards de dollars)



Le graphique 35 présente l'évolution de l'actif des SFSE pour les années 2011 à 2015.

L'actif des SFSE à la fin de l'année 2015 s'élève à plus de 335 G\$, soit une augmentation de 5,7 % par rapport à 2014.

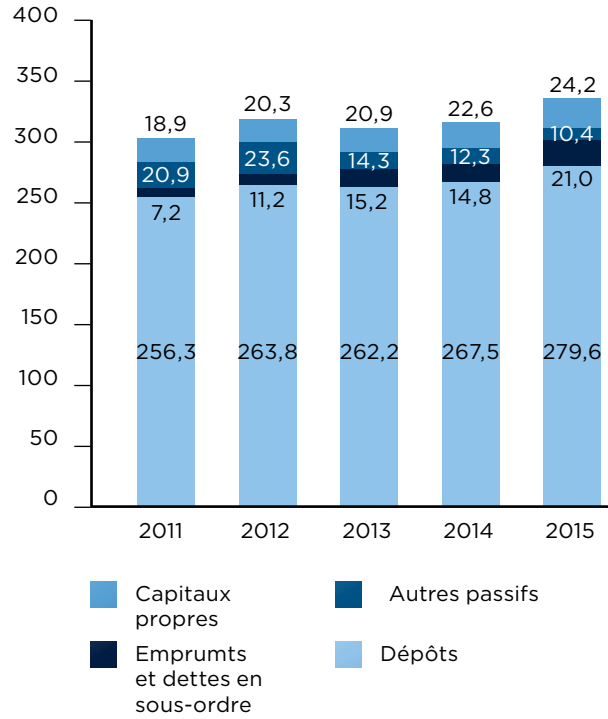
Au titre de l'année 2015, l'actif est composé à 73,5 % d'encaisse, de titres à court terme et de titres à revenus fixes gouvernementaux et à 25,4 % de prêts hypothécaires. Les autres actifs de 3,6 G\$ représentent 1,1 % de l'actif. Cette répartition d'actif est demeurée stable sur la période de 2011 à 2015.

Pour les deux sociétés de fiducie à charte québécoise, Trust Banque Nationale inc. et Trust Éterna inc., la taille de leur actif combiné est de 1,8 G\$, soit 1,2 % de la taille de l'ensemble des sociétés de fiducie.

Passifs

Graphique 36

Évolution de l'ensemble des passifs et des capitaux propres des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne de 2011 à 2015 (en milliards de dollars)



Le graphique 36 présente l'évolution de l'ensemble des passifs et des capitaux propres pour les SFSE.

Les dépôts ont augmenté de 12,1 G\$, soit 4,5 %, passant de 267,5 G\$ en 2014 à 279,6 G\$ en 2015. Ils représentent la principale source de financement des activités des SFSE, soit environ 90 % du passif.

Les emprunts et la dette en sous ordre, représentant 6,8 % du passif, ont augmenté de 14,8 G\$ en 2014 à 21 G\$ en 2015, soit une hausse de 6,2 G\$. Sur la période de 2011 à 2015, la tendance demeure tout de même à la hausse. Les emprunts détenus par une seule société représentent 78,1 % des emprunts au cumulé et expliquent 74,1 % de la variation totale.

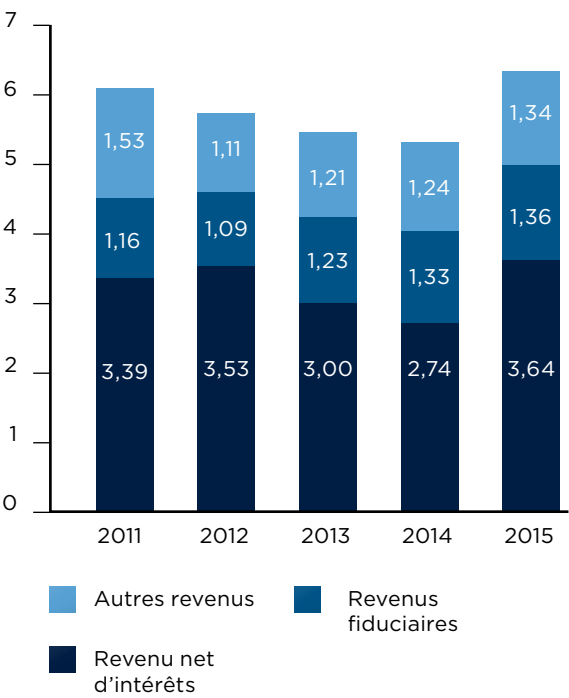
En 2015, les capitaux propres ont augmenté de 1,6 G \$, soit 7,1 %, pour s'établir à 24,2 G\$ comparativement à 22,6 G\$ en 2014. La variation s'explique principalement par la hausse des bénéfices non répartis de 2 G\$ du dernier exercice.

État des résultats des sociétés de fiducie et des sociétés d'épargne

Évolution des composantes du revenu total

Graphique 37

Évolution des composantes du revenu total des sociétés de fiducie et des sociétés d'épargne de 2011 à 2015 (en milliards de dollars)



Les revenus des SFSE sont principalement composés des revenus d'intérêts, des honoraires et commissions et d'autres revenus provenant des gains en capital réalisés sur les titres financiers.

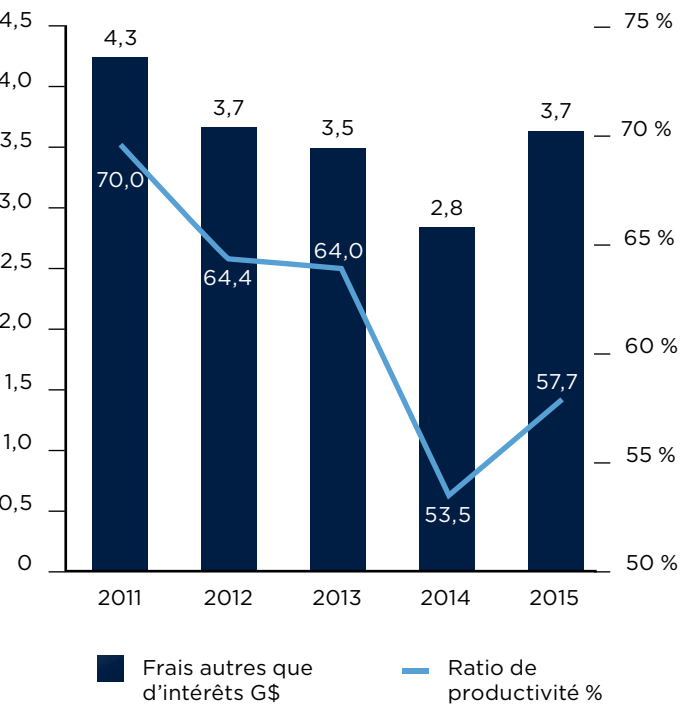
Le revenu total pour l'ensemble des SFSE était à la baisse de 2011 à 2014, mais il augmente en 2015, passant de 5,3 G\$ en 2014 à 6,3 G\$ en 2015, soit son plus haut niveau au cours des cinq dernières années.

La pression des bas taux d'intérêt s'est poursuivie en 2015. Cependant la hausse du volume de l'actif produisant des revenus d'intérêts et l'amélioration de la marge bénéficiaire nette, principalement des sociétés d'épargne, ont fait progresser les revenus nets d'intérêts, enregistrant une hausse de 902,5 M\$ ou 33 % par rapport à 2014. Les revenus fiduciaires ont progressé de 26,2 M\$, représentant une hausse de 2 %, et les autres revenus ont progressé de 98 M\$, soit 7,9 % pour la même période.

Frais autres que d'intérêts

Graphique 38

Évolution des frais autres que d'intérêts des sociétés de fiducie et des sociétés d'épargne de 2011 à 2015 (en milliards de dollars)



Au cours des années 2011 à 2014, les frais autres que d'intérêts ont diminué de 33,3 %, passant de 4,3 G\$ en 2011 à 2,8 G\$ en 2014. Cependant, cette tendance s'est inversée en 2015 lorsque ces frais ont augmenté de 814,5 M\$, une hausse de 28,7 % par rapport à 2014.

Cette variation s'explique principalement par la hausse des frais de gestion de Société d'hypothèques TD, ce qui représente 718 M\$ de la variation totale des SFSE. Cette hausse est associée à la progression des activités d'affaire de Société d'hypothèques TD qui a vu ses revenus totaux augmenter de 758 M\$, soit de 950 M\$ à 1,71 G\$ par rapport à l'exercice 2014.

La performance des SFSE en termes de gestion des coûts s'est nettement améliorée depuis les cinq dernières années. Le ratio des frais autres que d'intérêts par rapport aux revenus totaux est passé de 70 % en 2011 à 58 % en 2015.

Excédent d'exploitation et résultat global

Pour l'exercice 2015, l'excédent d'exploitation a progressé de 212,3 M\$, une augmentation de 8,6 % par rapport à 2014. La tendance au cours des cinq dernières années est à la hausse, passant de 1,8 G\$ en 2011 à 2,7 G\$ en 2015, soit une progression de 50 %.

Analyse du résultat global

Au 31 décembre 2015, le résultat net cumulé des SFSE a progressé de 139 M\$, il est passé de 1 879 M\$ en 2014 à 2 018 M\$ en 2015. Cette variation s'explique par la hausse du revenu total de 1 027 M\$ (19,4 %), laquelle a compensé la progression des frais autres que d'intérêts de 814,5 M\$ (28,7 %). Au cumulé, la marge du portefeuille de revenus d'intérêts des SFSE a enregistré une hausse de 902,5 M\$ (33 %), ce qui représente 87,9 % de la variation du revenu total.

Malgré une tendance à la baisse des revenus totaux de 2011 à 2014, le bénéfice net des SFSE a progressé en raison de l'amélioration du ratio de productivité au cours de cette même période, notamment la baisse de 33,3 % des frais autres que d'intérêts. En 2015, le ratio s'est légèrement détérioré passant de 53,5 % en 2014 à 57,7 %. Cette variation s'explique principalement par la hausse des frais autres que d'intérêts pour l'exercice 2015.

Évolution des ratios de rentabilité

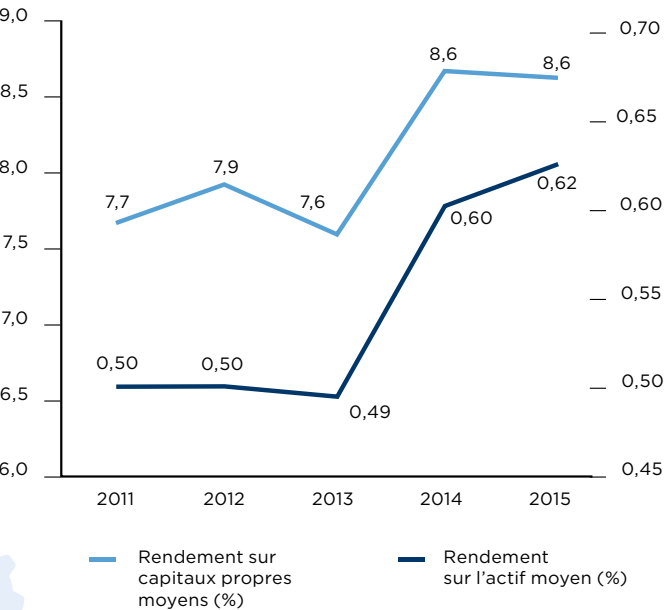
Les taux de rendement des SFSE sont demeurés relativement stables de 2011 à 2013 mais se sont améliorés dans les deux dernières années.

Le bénéfice net pour l'ensemble des SFSE est en progression à 139 M\$, soit une hausse de 7,4 % en 2015 par rapport à l'exercice précédent. Il est en hausse de 47 M\$ pour les sociétés de fiducie et de 92 M\$ pour les sociétés d'épargne.

Pour les SFSE, la hausse des bénéfices, combinée à un actif et des capitaux propres relativement stables, explique l'amélioration des taux de rendement en 2014 et 2015 par rapport aux trois exercices précédents. Le graphique 39 illustre l'évolution des ratios de rentabilité des SFSE.

Graphique 39

Évolution du rendement sur capitaux et actif moyen des SFSE de 2011 à 2015 (en pourcentage)



Normes réglementaires

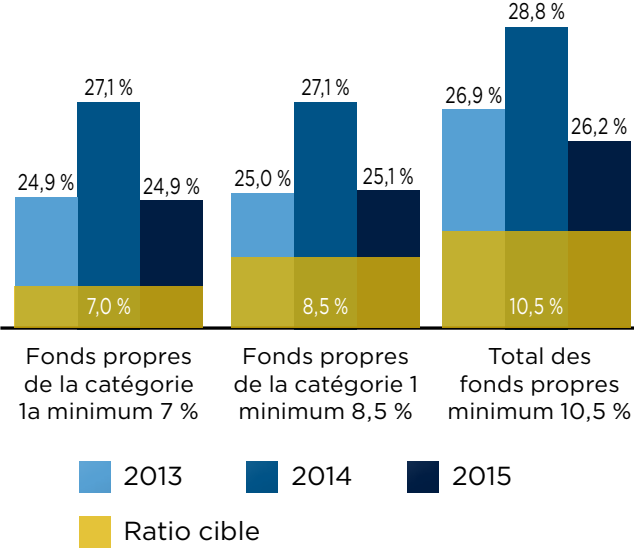
Les SFSE sont tenues de se conformer aux normes de capital définies par l'Autorité⁵⁰.

Au 31 décembre 2015, toutes les SFSE respectent les normes de capitalisation réglementaire. Elles présentent un ratio de capital de la catégorie 1A de 24,9 %, un ratio de capital de la catégorie 1 de 25,1 %, un ratio de capital total de 26,2 % ainsi qu'un ratio de levier de 6,9 %. Ces ratios représentent la moyenne pondérée des SFSE.

Les SFSE démontrent une stabilité dans la saine gestion de capital au cours des trois dernières années. Le graphique 40 illustre l'évolution des ratios de capitalisation sur la période de 2013 à 2015.

Graphique 40

Moyenne pondérée des ratios de fonds propres des SFSE



Suite à la mise à jour de la Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital, applicable aux caisses non membres d'une fédération et aux SFSE, le ratio actifs/fonds propres a été remplacé par le ratio de levier Bâle III « ratio de levier », et ce, depuis le 1^{er} janvier 2015. Ainsi, les SFSE doivent maintenir un ratio de levier minimum de 3 % du total de leurs fonds propres de la catégorie 1.

Sommaire de la situation financière

Tableau 18

Modification de permis des sociétés de fiducie et des sociétés d'épargne

Changement de nom légal	Type de société	Date d'émission		
		Année	Mois	Jour
De : Société de fiducie Standard Life à : Services Fiduciaires Manuvie Limitée	Fiducie	2015	11	30

Régime volontaire d'épargne-retraite (RVER)

Depuis le 1^{er} juillet 2014, le régime volontaire d'épargne-retraite (RVER) a été rendu accessible dans les entreprises québécoises aux employés qui choisissent d'y adhérer. Les travailleurs autonomes ainsi que toute personne désireuse d'épargner peuvent aussi y souscrire de manière indépendante.

L'Autorité est responsable de la délivrance des autorisations aux personnes morales (assureurs, sociétés de fiducie et gestionnaires de fonds d'investissement) qui souhaitent offrir un tel régime et elle maintient à cet effet un registre RVER, qui peut être consulté sur son site Web. Au cours de l'année 2015, l'Autorité a maintenu 9 autorisations permettant à ces personnes morales d'agir comme administrateur.

50 La Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital, applicable aux caisses non membres d'une fédération et aux SFSE.

Tableau 19

Liste des sociétés de fiducie détenant un permis au Québec au 31 décembre 2015⁵¹

	Nom Abrégé	Raison sociale officielle	Charte	Adresse du siège	Autorisées à recevoir des dépôts du public	Fin d'exercice
1	B2B Trustco	B2B Trustco	Canada	Toronto	Oui	Octobre
2	Soc. fid. Bque de Nouvelle-Écosse	La Société de Fiducie Banque de Nouvelle-Écosse	Canada	Toronto	Non	Octobre
3	Trust Banque Nationale	Trust Banque Nationale Inc. ⁵²	Québec	Montréal	Oui	Octobre
4	BLC Trust	BLC Trust	Canada	Montréal	Oui	Octobre
5	Soc. fid. BMO	Société de Fiducie BMO	Canada	Toronto	Oui	Octobre
6	Comp. Trust BNY Cda	Compagnie Trust BNY Canada	Canada	Toronto	Non	Décembre
7	Soc. Canada Trust	La Société Canada Trust	Canada	Toronto	Oui	Octobre
8	Soc. fid. canadienne de l'Ouest	Société de fiducie canadienne de l'Ouest	Canada	Edmonton	Non	Octobre
9	Comp. Trust CIBC	Compagnie Trust CIBC	Canada	Toronto	Oui	Octobre
10	Comp. Trust CIBC Mellon	Compagnie Trust CIBC Mellon	Canada	Toronto	Non	Octobre
11	Citi Trust	La Compagnie de Fiducie Citi Canada	Canada	Mississauga	Non	Décembre
12	Soc. fid. Computershare du Cda	Société de fiducie Computershare du Canada	Canada	Toronto	Non	Décembre
13	Soc. fid. Concentra	La Société de Fiducie Concentra	Canada	Saskatoon	Non	Décembre
14	CST	Société de fiducie CST	Canada	Toronto	Non	Décembre
15	Fid. Desjardins	Fiducie Desjardins inc.	Canada	Montréal	Oui	Décembre
16	Trust Éterna Inc.	Trust Éterna Inc.	Québec	Québec	Non	Septembre
17	Fiduciaire Manuvie Ltée	Services Fiduciaires Manuvie Limitée	Canada	Montréal	Non	Décembre
18	Soc. Fiduciary du Cda	Société Fiduciary Trust du Canada	Canada	Toronto	Non	Octobre
19	Comp. Home Trust	Compagnie Home Trust	Canada	Toronto	Oui	Décembre
20	Soc. fid. HSBC (Canada)	Société de fiducie HSBC (Canada)	Canada	Vancouver	Oui	Décembre
21	Industrielle Alliance, fid.	Industrielle Alliance, Fiducie inc.	Canada	Québec	Oui	Décembre
22	Comp. fid. Groupe Investors	La Compagnie de Fiducie du Groupe Investors Ltée	Canada	Winnipeg	Oui	Décembre
23	Trust La Laurentienne du Cda	Trust La Laurentienne du Canada Inc.	Canada	Montréal	Oui	Octobre

	Nom Abrégé	Raison sociale officielle	Charte	Adresse du siège	Autorisées à recevoir des dépôts du public	Fin d'exercice
24	Fid. Manuvie	Société de fiducie Manuvie	Canada	Waterloo	Oui	Décembre
25	Soc. fid. privée MD	Société de fiducie privée MD	Canada	Ottawa	Non	Décembre
26	Comp. Montréal Trust du Cda	Compagnie Montréal Trust du Canada	Canada	Toronto	Oui	Octobre
27	Soc. fid. Natcan	Société de fiducie Natcan	Canada	Montréal	Oui	Octobre
28	Comp. Trust National	Compagnie Trust National	Canada	Stratford	Oui	Octobre
29	Soc. fid. du Nord, Cda	La Société de fiducie du Nord, Canada	Canada	Toronto	Non	Décembre
30	Soc. Fid. Olympia	Société de Fiducie Olympia	Alberta	Calgary	Non	Décembre
31	Comp. fid. Peoples	Compagnie de Fiducie Peoples	Canada	Vancouver	Oui	Décembre
32	Fid. RBC	Fiducie RBC Services aux Investisseurs	Canada	Toronto	Oui	Octobre
33	Comp. Trust Royal	Compagnie Trust Royal ⁵²	Canada	Montréal	Oui	Octobre
34	Valiant	Société de fiducie Valiant	Canada	Edmonton	Non	Octobre
35	State Street Trust Comp.	State Street Trust Company Canada	Canada	Toronto	Non	Décembre
36	Fid. Financière Sun Life inc.	Fiducie de la Financière Sun Life inc.	Canada	Waterloo	Oui	Décembre
37	Equity	Financière Trust Equity	Canada	Toronto	Non	Décembre

51 Pour plus de détails sur ces sociétés, consultez le registre - Institutions de dépôt sur le site Web de l'Autorité.

52 Détient une autorisation d'administrateur de RVER.

Tableau 20

Liste des sociétés d'épargne détenant un permis au Québec au 31 décembre 2015⁵³

	Nom abrégé	Raison sociale officielle	Charte	Adresse du siège	Autorisées à recevoir des dépôts du public	Fin d'exercice
1	Soc. hyp. Bque de Montréal	Société Hypothécaire Banque de Montréal	Canada	Calgary	Oui	Octobre
2	Soc. hyp. Bque Royale	Société d'Hypothèques de la Banque Royale	Canada	Toronto	Oui	Octobre
3	Hyp. CIBC Inc.	Hypothèques CIBC Inc.	Canada	Toronto	Oui	Octobre
4	Ass. serv. fin. Concentra	Association de services financiers Concentra	Canada	Saskatoon	Oui	Décembre
5	Soc. hyp. HSBC (Canada)	Société hypothécaire HSBC (Canada)	Canada	Vancouver	Oui	Décembre
6	Soc. hyp. MCAN	La Société hypothécaire MCAN	Canada	Toronto	Oui	Décembre
7	Soc. hyp. Scotia	Société Hypothécaire Scotia	Canada	Toronto	Oui	Décembre
8	Soc. hyp. TD	La Société d'hypothèques TD	Canada	Toronto	Oui	Octobre

53 Pour plus de détails sur ces sociétés, consultez le registre - Institutions de dépôt sur le site Web de l'Autorité.

Tableau 21

Bilan, résultats et biens sous administration cumulés des sociétés de fiducie exerçant des activités au Québec

(Milliers de dollars)		
	2015	2014
Actif		
Encaisse, dépôts et valeurs mobilières	111 995 724	106 337 617
Prêts	30 610 995	30 058 798
Autres actifs	2 824 150	2 855 974
Total	145 430 869	139 252 389
Passif et capitaux propres		
Dépôts	125 303 326	118 492 176
Emprunts et dettes en sous-ordre	1 762 528	905 885
Autres passifs	6 446 725	8 722 874
Capitaux propres	11 918 290	11 131 454
Total	145 430 869	139 252 389
État des résultats		
Revenus d'intérêts	3 143 269	3 341 274
Frais d'intérêts	1 679 599	1 903 701
Revenus nets d'intérêts	1 463 670	1 437 573
Honoraires et commissions	1 296 069	1 269 791
Autres revenus	1 104 451	981 622
Revenus totaux	3 864 190	3 688 986
Provision pour pertes sur prêts	9 197	12 794
Frais autres que d'intérêts	2 404 801	2 305 064
Excédents d'exploitation	1 450 192	1 371 128
Gains (pertes) sur placements et filiales	1 145	41 985
Bénéfices (perte) net avant impôts	1 451 337	1 413 113
Impôts	383 480	366 413
Gains (pertes) sur activités abandonnées	26 593	155
Bénéfice (perte) net	1 094 450	1 046 855
Résultat étendu (perte)	1 017 475	1 058 417
Rendement sur l'actif moyen (%)	0,77	0,76
Rendement sur l'avoir moyen (%)	9,5	9,87
Marge bénéficiaire nette sur l'actif moyen (%)	1,02	1,03
Biens sous administration	5 754 024 322	5 599 419 222

Tableau 22

Bilan, résultats cumulés des sociétés d'épargne exerçant des activités au Québec

(Milliers de dollars)

	2015	2014
Actif		
Encaisse, dépôts et valeurs	134 452 751	120 671 457
Prêts	54 600 695	56 676 897
Autres actifs	766 407	610 756
Total	189 819 853	177 959 110
Passif et capitaux propres		
Dépôts	154 308 739	149 046 561
Emprunts et dettes en sous-ordre	19 281 930	13 849 852
Autres passifs	3 978 492	3 578 761
Capitaux propres	12 250 692	11 483 936
Total	189 819 853	177 959 110
État des résultats		
Revenus d'intérêts	4 059 647	4 127 857
Frais d'intérêts	1 882 657	2 827 316
Revenus nets d'intérêts	2 176 990	1 300 541
Autres revenus	290 872	315 740
Revenus totaux	2 467 862	1 616 281
Provision pour pertes sur prêts	2 375	5 978
Frais autres que d'intérêts	1 247 937	533 177
Excédents d'exploitation	1 217 550	1 077 126
Gains (pertes) sur placements et filiales	29 265	7 212
Bénéfices (perte) net avant impôts	1 246 815	1 084 338
Impôts	322 918	251 978
Gains (pertes) sur activités abandonnées	0	0
Bénéfice (perte) net	923 897	832 360
Résultat étendu (perte)	931 912	827 248
Rendement sur l'actif moyen (%)	0,5	0,47
Rendement sur l'avoir moyen (%)	7,79	7,48
Marge bénéficiaire nette sur l'actif moyen (%)	1,18	0,73

1.2.3 Données détaillées par institution

Tableau 23

États annuels des sociétés de fiducie (milliers de dollars)

		Bilan		
	Nom des sociétés de fiducie	Actif	Passif	Capitaux propres
1	B2B TRUSTCO	413 553	305 658	107 895
2	BLC TRUST	1 289 631	1 200 439	89 192
3	TRUST LA LAURENTIENNE DU CANADA INC.	855 322	736 380	118 942
4	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BMO	4 402 671	3 343 839	1 058 832
5	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE NATCAN	6 811 359	6 041 168	770 191
6	TRUST BANQUE NATIONALE INC.	1 796 359	1 541 284	255 075
7	COMPAGNIE TRUST CIBC	13 105 021	12 457 143	647 878
8	COMPAGNIE TRUST CIBC MELLON	9 392 401	8 900 601	491 800
9	FIDUCIE RBC SERVICES AUX INVESTISSEURS	27 232 397	25 486 797	1 745 600
10	COMPAGNIE TRUST ROYAL	10 835 419	10 262 920	572 499
11	LA SOCIÉTÉ CANADA TRUST	25 361 300	23 683 507	1 677 793
12	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE	38 107	6 361	31 746
13	COMPAGNIE MONTRÉAL TRUST DU CANADA	6 696 442	6 295 432	401 010
14	COMPAGNIE TRUST NATIONAL	5 479 615	4 935 738	543 877
15	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE HSBC (CANADA)	800 223	710 405	89 818
16	SOCIÉTÉ FIDUCIARY TRUST DU CANADA	25 147	4 529	20 618
17	COMPAGNIE HOME TRUST	20 454 442	18 866 354	1 588 088
18	COMPAGNIE TRUST BNY CANADA	86 636	3 544	83 092
19	FIDUCIE DESJARDINS INC.	1 081 206	958 505	122 701
20	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CANADIENNE DE L'OUEST	2 151 690	1 988 796	162 894
21	SERVICES FIDUCIAIRES MANUVIE LTÉE	11 506	379	11 127
22	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE DU NORD, CANADA	49 126	3 184	45 942
23	COMPAGNIE DE FIDUCIE PEOPLES	2 376 354	2 196 260	180 094
24	LA COMPAGNIE DE FIDUCIE DU GROUPE INVESTORS LTÉE	25 526	15 631	9 895
25	INDUSTRIELLE ALLIANCE, FIDUCIE INC.	342 710	299 713	42 997
26	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE COMPUTERSHARE DU CANADA	226 058	41 649	184 409
27	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CONCENTRA	13 873	743	13 130
28	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE PRIVÉE MD	22 555	5 006	17 549
29	STATE STREET TRUST COMPANY CANADA	181 555	13 506	168 049
30	FIDUCIE DE LA FINANCIÈRE SUN LIFE INC.	1 250 527	1 107 970	142 557
31	TRUST ETERNA	4 543	349	4 194
32	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE MANUVIE	2 010 248	1 721 983	288 265
33	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE FINANCIÈRE EQUITY	430 427	344 818	85 609
34	FIDUCIE OLYMPIA	14 765	4 345	10 420
35	FIDUCIE CITI	5 512	107	5 405
36	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE VALIANT	37 449	21 995	15 454
37	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CST	119 194	5 541	113 653
Total des sociétés de fiducie		145 430 869	133 512 579	11 918 290

États des résultats et résultat étendu

Marge bénéficiaire	Honoraires et commissions - (Revenus fiduciaires)	Autres revenus	Provisions pour pertes sur prêts	Frais autres que d'intérêts	Gains (pertes) sur placements et filiales	Impôts	Gains (pertes) sur activités aband.	Bénéfices (perte) nets	Résultat global (perte)	
1 745	2 634	-	-	2 029	-	623	-	1 727	1 727	1
1 826	1 159	-		2 303	-	183	-	499	(962)	2
3 320	246	1		1 958	-	433	-	1 176	(604)	3
11 534	72 078	11 980		46 671	-	14 365	-	34 556	51 151	4
59 918	5 345	8 056		19 793	-	14 445	-	39 081	-	5
25 068	62 748	1 721		43 102	-	12 474	-	33 961	33 962	6
67 881	19 462	613 141		603 483	-	25 731	-	71 270	71 807	7
63 260	7 732	315		3 366	5 034	19 586	-	53 389	49 610	8
120 166	494 192	156 672	9	508 793	(39)	67 336	-	194 853	204 106	9
42 317	29 989	1 121	(136)	27 690	-	12 282	-	33 591	41 399	10
347 551	51 811	118 363		371 950	-	40 082	-	105 693	106 596	11
6 164	76 178	2 428		61 763	-	6 173	-	16 834	16 834	12
32 595	-	237	(583)	12 500	-	6 569	-	14 346	14 346	13
35 460	-	6 633	(20)	12 269	-	7 228	-	22 616	22 733	14
3 292	1 746	216		3 215	-	530	-	1 509	1 524	15
188	24 437	(28)		14 639	-	2 730	-	7 228	7 228	16
479 357	-	92 092	8 933	175 938	(6 946)	96 494	-	283 138	235 858	17
559	14 198	-		9 430	-	1 520	-	3 807	3 807	18
1 269	103 713	530	-	91 375	862	4 037	-	10 962	(69)	19
59 987	11 218	1 978	481	21 812	(1 527)	12 600	-	36 763	31 444	20
86	3 108	(11)		2 456	-	199	-	528	528	21
264	12 959	47		10 904	-	745	-	1 621	1 621	22
20 633	4 735	32 069	216	34 195	-	5 923	-	17 103	17 103	23
520	2 739	-		1 195	-	557	-	1 507	1 507	24
5 284	819	289	213	6 413	(626)	(226)	-	(634)	(747)	25
32 778	79 717	13 835		73 159	-	14 064	-	39 107	39 107	26
146	7 627	-		7 601	-	47	-	125	264	27
149	14 515	4 989		13 494	-	1 659	-	4 500	4 860	28
676	137 781	24 563		132 067	-	8 432	-	22 521	22 521	29
14 930	1 071	906	(258)	8 965	4 208	3 545	-	8 863	8 457	30
63	1 842	274		1 671	57	114	-	451	359	31
8 818	28	383	177	6 229	-	751	-	2 072	2 072	32
9 958	-	1 966	165	14 302	-	(57)	-	(2 486)	(2 486)	33
5 172	15 715	8 850		23 791	339	1 691	-	4 594	4 594	34
8	277	-		322	-	(10)	-	(27)	(27)	35
728	-	11	-	316	(217)	(129)	26 593	26 928	24 567	36
-	34 250	824		33 642	-	754	-	678	678	37
1 463 670	1 296 069	1 104 451	9 197	2 404 801	1 145	383 480	26 593	1 094 450	1 017 475	

Tableau 24

États annuels des sociétés d'épargne (milliers de dollars)

		Bilan		
	Nom des sociétés d'épargne	Actif	Passif	Capitaux propres
1	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE BANQUE DE MONTRÉAL	53 072 448	50 516 530	2 555 918
2	HYPOTHÈQUES CIBC INC.	990 428	796 278	194 150
3	SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUES DE LA BANQUE ROYALE	6 225 054	5 165 274	1 059 780
4	LA SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUES TD	111 635 623	104 740 972	6 894 651
5	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE SCOTIA	7 338 657	6 594 064	744 593
6	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE HSBC (CANADA)	507 342	389 349	117 993
7	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE MCAN	2 250 595	1 991 793	258 802
8	ASSOCIATION SERVICES FINANCIERS CONCENTRA	7 799 706	7 374 901	424 805
Total des sociétés d'épargne		189 819 853	177 569 161	12 250 692

États des résultats								
Marge bénéficiaire	Autres revenus	Provisions pour pertes sur prêts	Frais autres que d'intérêts	Gains (pertes) sur placements et filiales	Impôts	Gains (pertes) sur activités aband.	Bénéfices (perte) nets	Résultat global (perte)
384 987	-	-	11 036	(51)	98 433	-	275 467	275 467
4 642	5 442		5 762	-	1 122	-	3 200	9 134
52 173	569	-	6 279	-	12 479	-	33 984	33 984
1 500 965	206 634		1 108 722	-	159 870	-	439 007	439 910
126 304	58 589	(87)	44 689	11 903	40 775	-	111 419	111 419
3 713	90	15	191	-	935	-	2 662	2 648
35 121	4 129	275	16 485	10 278	(89)	-	32 857	35 777
69 085	15 419	2 172	54 773	7 135	9 393	-	25 301	23 573
2 176 990	290 872	2 375	1 247 937	29 265	322 918	-	923 897	931 912

Tableau 25

Répartition de l'actif et du passif des sociétés de fiducie

		Actif			
	Nom des sociétés de fiducie	Encaisse, dépôts et valeurs mobilières	Prêts	Autres actifs	Total de l'actif
1	B2B TRUSTCO	412 376	-	1 177	413 553
2	BLC TRUST	1 286 487	-	3 144	1 289 631
3	TRUST LA LAURENTIENNE DU CANADA INC.	854 755	-	567	855 322
4	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BMO	4 328 202	-	74 469	4 402 671
5	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE NATCAN	5 548 260	1 241 249	21 850	6 811 359
6	TRUST BANQUE NATIONALE INC.	1 710 897	58 318	27 144	1 796 359
7	COMPAGNIE TRUST CIBC	12 945 318	-	159 703	13 105 021
8	COMPAGNIE TRUST CIBC MELLON	8 599 353	769 269	23 779	9 392 401
9	FIDUCIE RBC SERVICES AUX INVESTISSEURS	25 355 575	1 368 329	508 493	27 232 397
10	COMPAGNIE TRUST ROYAL	10 129 233	144 905	561 281	10 835 419
11	LA SOCIÉTÉ CANADA TRUST	23 746 155	1 523 360	91 785	25 361 300
12	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE	18 185	1 002	18 920	38 107
13	COMPAGNIE MONTRÉAL TRUST DU CANADA	5 826 973	806 936	62 533	6 696 442
14	COMPAGNIE TRUST NATIONAL	4 596 091	821 821	61 703	5 479 615
15	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE HSBC (CANADA)	292 442	389 537	118 244	800 223
16	SOCIÉTÉ FIDUCIARY TRUST DU CANADA	18 930	-	6 217	25 147
17	COMPAGNIE HOME TRUST	1 758 382	18 232 459	463 601	20 454 442
18	COMPAGNIE TRUST BNY CANADA	61 614	-	25 022	86 636
19	FIDUCIE DESJARDINS INC.	735 287	309 802	36 117	1 081 206
20	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CANADIENNE DE L'OUEST	211 137	1 924 670	15 883	2 151 690
21	SERVICES FIDUCIAIRES MANUVIE LTÉE	11 211	-	295	11 506
22	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE DU NORD, CANADA	42 112	-	7 014	49 126
23	COMPAGNIE DE FIDUCIE PEOPLES	476 976	1 722 507	176 871	2 376 354
24	LA COMPAGNIE DE FIDUCIE DU GROUPE INVESTORS LTÉE	3 446	21 501	579	25 526
25	INDUSTRIELLE ALLIANCE, FIDUCIE INC.	157 845	180 709	4 156	342 710
26	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE COMPUTERSHARE DU CANADA	65 171	-	160 887	226 058
27	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CONCENTRA	13 458	-	415	13 873
28	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE PRIVÉE MD	19 927	-	2 628	22 555
29	STATE STREET TRUST COMPANY CANADA	140 533	-	41 022	181 555
30	FIDUCIE DE LA FINANCIÈRE SUN LIFE INC.	670 942	562 301	17 284	1 250 527
31	TRUST ETERNA	4 198	-	345	4 543
32	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE MANUVIE	1 846 277	149 816	14 155	2 010 248
33	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE FINANCIÈRE EQUITY	43 110	382 504	4 813	430 427
34	FIDUCIE OLYMPIA	5 607	-	9 158	14 765
35	FIDUCIE CITI	5 274	-	238	5 512
36	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE VALIANT	36 480	-	969	37 449
37	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CST	17 505	-	101 689	119 194
	Total des sociétés de fiducie	111 995 724	30 610 995	2 824 150	145 430 869

Passif					
Dépôts	Emprunts et dettes en sous-ordre	Autres passifs	Total du passif	Biens sous administration	
304 065	1 065	528	305 658	304 065	1
1 200 043	-	396	1 200 439	65 624	2
734 771	1 159	450	736 380	22 803	3
3 272 844	-	70 995	3 343 839	28 235 110	4
6 030 810	-	10 358	6 041 168	87 519 657	5
1 519 842	-	21 442	1 541 284	58 799 386	6
12 379 997	-	77 146	12 457 143	49 479 909	7
7 738 573	1 160 136	1 892	8 900 601	1 603 356 829	8
24 713 255	154 772	618 770	25 486 797	2 238 995 456	9
9 720 697	74 493	467 730	10 262 920	9 538 776	10
22 881 522	207 879	594 106	23 683 507	8 084 885	11
-	-	6 361	6 361	50 113 834	12
6 289 494	-	5 938	6 295 432	-	13
4 915 283	-	20 455	4 935 738	-	14
708 992	-	1 413	710 405	22 088	15
-	-	4 529	4 529	11 041 818	16
15 790 026	158 840	2 917 488	18 866 354	6 789 414	17
-	-	3 544	3 544	5 153 336	18
392 917	-	565 588	958 505	354 039 171	19
1 959 219	-	29 577	1 988 796	9 109 254	20
-	-	379	379	15 073 571	21
-	-	3 184	3 184	76 322 212	22
1 255 109	-	941 151	2 196 260	6 930 693	23
15 311	-	320	15 631	51 482 265	24
295 650	-	4 063	299 713	9 776 932	25
22 598	-	19 051	41 649	10 178 306	26
242	-	501	743	27 059 078	27
-	-	5 006	5 006	4 020 434	28
-	-	13 506	13 506	1 011 167 195	29
1 087 688	4 184	16 098	1 107 970	15 920 675	30
-	-	349	349	495	31
1 720 479	-	1 504	1 721 983	213 990	32
339 679	-	5 139	344 818	1 428 663	33
-	-	4 345	4 345	3 778 398	34
-	-	107	107	-	35
14 220	-	7 775	21 995	-	36
-	-	5 541	5 541	-	37
125 303 326	1 762 528	6 446 725	133 512 579	5 754 024 322	

Tableau 26

Répartition de l'actif et du passif des sociétés d'épargne

		Actif			
	Nom des sociétés d'épargne	Encaisse, dépôts et valeurs mobilières	Prêts	Autres actifs	Total de l'actif
1	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE BANQUE DE MONTRÉAL	13 313 915	39 548 118	210 415	53 072 448
2	HYPOTHÈQUES CIBC INC.	850 838	-	139 590	990 428
3	SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUES DE LA BANQUE ROYALE	6 175 394	148	49 512	6 225 054
4	LA SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUES TD	109 990 319	1 524 713	120 591	111 635 623
5	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE SCOTIA	2 369 773	4 948 550	20 334	7 338 657
6	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE HSBC (CANADA)	99 792	354 262	53 288	507 342
7	MCAN	174 880	2 014 436	61 279	2 250 595
8	ASSOCIATION SERVICES FINANCIERS CONCENTRA	1 477 840	6 210 468	111 398	7 799 706
Total des sociétés d'épargne		134 452 751	54 600 695	766 407	189 819 853

Passif					
Dépôts	Emprunts et dettes en sous-ordre	Autres passifs	Total du passif	Biens sous administration ⁵⁴	
34 593 306	15 714 000	209 224	50 516 530	-	1
406 825	35 000	354 453	796 278	-	2
5 156 788	-	8 486	5 165 274	-	3
103 591 701	429 178	720 093	104 740 972	8 084 885	4
5 087 505	-	1 506 559	6 594 064	-	5
364 318	25 000	31	389 349	-	6
903 042	3 687	1 085 064	1 991 793	-	7
4 205 254	3 075 065	94 582	7 374 901	28 721 978	8
154 308 739	19 281 930	3 978 492	177 569 161	36 806 863	

54 Les biens sous gestion des sociétés d'épargne représentent la consolidation des filiales de fiducie.

Tableau 27

Intermédiation financière des sociétés de fiducie (milliers de dollars)

	Nom des sociétés de fiducie	Dépôts¹			Prêts hypothécaires²		
		Québec	Total	%	Québec	Total	%
1	B2B TRUSTCO	0	304 065	0,0 %	0	0	0,0 %
2	BLC TRUST	498 850	1 200 043	41,6 %	0	0	0,0 %
3	TRUST LA LAURENTIENNE DU CANADA INC.	569 903	734 771	77,6 %	0	0	0,0 %
4	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BMO	302 164	3 272 844	9,2 %	0	0	0,0 %
5	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE NATCAN	3 398 445	6 030 810	56,4 %	0	0	0,0 %
6	TRUST BANQUE NATIONALE INC.	1 516 179	1519842	99,8 %	0	0	0,0 %
7	COMPAGNIE TRUST CIBC	775 202	12 379 997	6,3 %	0	0	0,0 %
8	COMPAGNIE TRUST CIBC MELLON	0	7 738 573	0,0 %	0	0	0,0 %
9	FIDUCIE RBC SERVICES AUX INVESTISSEURS	2 230 665	24 713 255	9,0 %	0	0	0,0 %
10	COMPAGNIE TRUST ROYAL	1 393 606	9 720 697	14,3 %	135 226	140 666	96,1 %
11	LA SOCIÉTÉ CANADA TRUST	532 822	22 881 522	2,3 %	3 362	190 547	1,8 %
12	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE	0	0	0,0 %	0	0	0,0 %
13	COMPAGNIE MONTRÉAL TRUST DU CANADA	478 381	6289494	7,6 %	62 882	806 936	7,8 %
14	COMPAGNIE TRUST NATIONAL	317 920	4 915 283	6,5 %	60 794	686 821	8,9 %
15	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE HSBC (CANADA)	23	708 992	0,0 %	0	170	0,0 %
16	SOCIÉTÉ FIDUCIARY TRUST DU CANADA	0	0	0,0 %	0	0	0,0 %
17	COMPAGNIE HOME TRUST	0	15 790 026	0,0 %	599 274	17 603 018	3,4 %
18	COMPAGNIE TRUST BNY CANADA	0	0	0,0 %	0	0	0,0 %
19	FIDUCIE DESJARDINS INC.	379 814	392 917	96,7 %	0	0	0,0 %
20	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CANADIENNE DE L'OUEST	0	1 959 219	0,0 %	0	1 926 253	0,0 %
21	SERVICES FIDUCIAIRES MANUVIE LTÉE	0	0	0,0 %	0	0	0,0 %
22	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE DU NORD, CANADA	0	0	0,0 %	0	0	0,0 %
23	COMPAGNIE DE FIDUCIE PEOPLES	67 197	1 255 109	5,4 %	237 496	1 720 995	13,8 %
24	LA COMPAGNIE DE FIDUCIE DU GROUPE INVESTORS LTÉE	841	15311	5,5 %	5 948	21 671	27,4 %
25	INDUSTRIELLE ALLIANCE, FIDUCIE INC.	275 521	295 650	93,2 %	7 601	7 611	99,9 %
26	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE COMPUTERSHARE DU CANADA	0	22 598	0,0 %	0	0	0,0 %

	Nom des sociétés de fiducie	Dépôts¹			Prêts hypothécaires²		
		Québec	Total	%	Québec	Total	%
27	LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CONCENTRA	0	242	0,0 %	0	0	0,0 %
28	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE PRIVÉE MD	0	0	0,0 %	0	0	0,0 %
29	STATE STREET TRUST COMPANY CANADA	0	0	0,0 %	0	0	0,0 %
30	FIDUCIE DE LA FINANCIÈRE SUN LIFE INC.	178 941	1 087 688	16,5 %	9 641	85 223	11,3 %
31	TRUST ETERNA	0	0	0,0 %	0	0	0,0 %
32	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE MANUVIE	187 614	1 720 479	10,9 %	47 001	150 009	31,3 %
33	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE FINANCIÈRE EQUITY	0	339 679	0,0 %	0	383 671	0,0 %
34	FIDUCIE OLYMPIA	0	0	0,0 %	0	0	0,0 %
35	FIDUCIE CITI	0	0	0,0 %	0	0	0,0 %
36	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE VALIANT	0	14 220	0,0 %	0	0	0,0 %
37	SOCIÉTÉ DE FIDUCIE CST	0	0	0,0 %	0	0	0,0 %
Total		13 104 088	125 303 326	10,46 %	1 169 225	23 723 591	4,93 %

- 1 Incluant les intérêts courus.
- 2 Excluant la provision pour pertes et les intérêts courus.

Tableau 28

Intermédiation financière des sociétés d'épargne (milliers de dollars)

	Nom des sociétés d'épargne	Dépôts¹			Prêts hypothécaires²		
		Québec	Total	%	Québec	Total	%
1	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE BANQUE DE MONTRÉAL	5 376 400	34 593 306	15,5 %	6 002 424	39 548 118	15,2 %
2	HYPOTHÈQUES CIBC INC.	22 150	406 825	5,4 %	0	0	0,0 %
3	SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUES DE LA BANQUE ROYALE	539 333	5 156 788	10,5 %	0	0	0,0 %
4	LA SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUES TD	4 423 115	103 591 701	4,3 %	3 362	190 547	1,8 %
5	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE SCOTIA	443 723	5 087 505	8,7 %	1 495 739	4 948 550	30,2 %
6	SOCIÉTÉ HYPOTHÉCAIRE HSBC (CANADA)	29 740	364 318	8,2 %	4 588	36 944	12,4 %
7	MCAN	245 137	903 042	27,1 %	59 399	2 018 149	2,9 %
8	ASSOCIATION SERVICES FINANCIERS CONCENTRA	97 535	4 205 254	2,3 %	78 468	5 938 758	1,3 %
Total		11 177 133	154 308 739	7,2 %	7 643 980	52 681 066	14,5 %

- 1 Incluant les intérêts courus.
- 2 Excluant la provision pour pertes et les intérêts courus.

ASSURANCE DE PERSONNES



2. LE SECTEUR DES ASSURANCES

Tableau 29

Ventilation du nombre d'assureurs exerçant au Québec au 31 décembre 2015

Type de charte	Compagnies d'assurance	Compagnies mutuelles d'assurance	Sociétés de secours mutuels	Compagnies d'assurance funéraire	Sociétés mutuelles d'assurance	Ordres professionnels	TOTAL
Assurance de personnes							
Charte du Québec	9	1	1	2	0	0	13
Charte d'une autre province	4	1	0	0	0	0	5
Charte du Canada	35	1	6	0	0	0	42
Charte d'un État ou pays étranger	26	1	5	0	0	0	32
Total	74	4	12	2	0	0	92
Assurance de dommages							
Charte du Québec	16	7	0	0	21	7	51
Charte d'une autre province	4	0	0	0	0	0	4
Charte du Canada	57	2	0	0	0	0	59
Charte d'un État ou pays étranger	53	3	0	0	0	0	56
Total	130	12	0	0	21	7	170
Assurance de personnes et de dommages							
Charte du Québec	4	0	0	0	0	0	4
Charte d'une autre province	0	0	0	0	0	0	0
Charte du Canada	0	0	0	0	0	0	0
Charte d'un État ou pays étranger	1	0	0	0	0	0	1
Total	5	0	0	0	0	0	5
TOTAL	209	16	12	2	21	7	267

Tableau 30

Modification au droit d'exercice des assureurs pour l'année 2015

NOUVEAUX DÉTENTEURS DE PERMIS

	Date d'émission		
	Année	Mois	Jour
COMPAGNIE D'ASSURANCE VOYAGE ORION	2015	02	26
COMPAGNIE DE REASSURANCE ARCH	2015	02	26
COMPAGNIE D'ASSURANCE ZENITH	2015	06	10
COMPAGNIE D'ASSURANCE XL SPÉCIALITÉ	2015	09	03
PRYSM ASSURANCES GÉNÉRALES INC.	2015	09	14
COMPAGNIE D'ASSURANCE MANUVIE DU CANADA	2015	12	04

MODIFICATIONS DU NOM UTILISÉ AU QUÉBEC

		Date du changement		
		Année	Mois	Jour
DE	À			
ASSURANCES SOMPO DU JAPON	ASSURANCES SOMPO NIPPONKOA DU JAPON INC.	2015	06	30
ÉCHELON, COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALE	ÉCHELON ASSURANCE	2015	08	17
DARWIN NATIONAL COMPAGNIE D'ASSURANCES	COMPAGNIE D'ASSURANCE DE SPÉCIALITÉ ALLIED WORLD	2015	08	25
TRANSAMERICA VIE CANADA	IVARI	2015	10	26

CHANGEMENTS DE CATÉGORIE

			Date du changement		
			Année	Mois	Jour
	DE	À			
SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE INC.	Personnes	Multibranche	2015	07	13
SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE INC.	Personnes	Multibranche	2015	05	19

FUSIONS

	Date de fusion		
	Année	Mois	Jour
PROMUTUEL VERCHÈRES, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE et PROMUTUE LAC ST-PIERRE - LES FORGES, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE ont fusionné pour devenir PROMUTUEL VERCHÈRES - LES FORGES, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	2015	10	01
PROMUTUEL BELLECHASSE-LÉVIS, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE et PROMUTUEL RIVIÈRE-DU-LOUP, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE ont fusionné pour devenir PROMUTUEL RIVE-SUD, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	2015	12	30
PROMUTUEL DU LITTORAL, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE et PROMUTUEL DU LAC AU FJORD, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE ont fusionné pour devenir PROMUTUEL DU LAC AU FLEUVE, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	2015	12	30

ANNULATION DU PERMIS AU QUÉBEC

	Date d'annulation		
	Année	Mois	Jour
L'ORDRE DES ITALO-CANADIENS	2015	05	12
SOCIÉTÉ D'ASSURANCE TIG	2015	05	19
PARTENAIRE RÉASSURANCE EUROPE (RÉASSURANCE DE PERSONNES)	2015	07	13
PARTENAIRE, COMPAGNIE DE RÉASSURANCE DES É-U	2015	07	13
COMPAGNIE D'ASSURANCE STANDARD LIFE DU CANADA	2015	07	27
L'ASSUREUR LUMBERMEN'S	2015	12	07
COMPAGNIE D'ASSURANCE SÉCURITÉ DE HARTFORD	2015	12	08
COLISEE RE	2015	12	15

AUTRES CHANGEMENTS

ALLSTATE, COMPAGNIE D'ASSURANCE: Une demande d'annulation de permis est en cours au 31 décembre 2015. Cet assureur n'a donc pas produit de divulgations financières au 31 décembre 2015.

LA GLOBALE COMPAGNIE RÉASSURANCES: Une demande d'annulation de permis est en cours au 31 décembre 2015. Cet assureur n'a donc pas produit de divulgations financières au 31 décembre 2015.

Régime volontaire d'épargne-retraite (RVER)

Depuis le 1^{er} juillet 2014, le régime volontaire d'épargne-retraite (RVER) a été rendu accessible dans les entreprises québécoises aux employés qui choisissent d'y adhérer. Les travailleurs autonomes ainsi que toute personne désireuse d'épargner peuvent aussi y souscrire de manière indépendante.

L'Autorité est responsable de la délivrance des autorisations aux personnes morales (assureurs, sociétés de fiducie et gestionnaires de fonds d'investissement) qui souhaitent offrir un tel régime et elle maintient à cet effet un registre RVER qui peut être consulté sur son site Web.

Au cours de l'année 2015, l'Autorité a maintenu 9 autorisations permettant à ces personnes morales d'agir comme administrateur. Suite à l'annulation de son permis d'assureur, Compagnie d'assurance Standard Life du Canada n'est plus autorisée à agir comme administrateur d'un régime volontaire d'épargne-retraite.

2.1 L'ASSURANCE DE PERSONNES

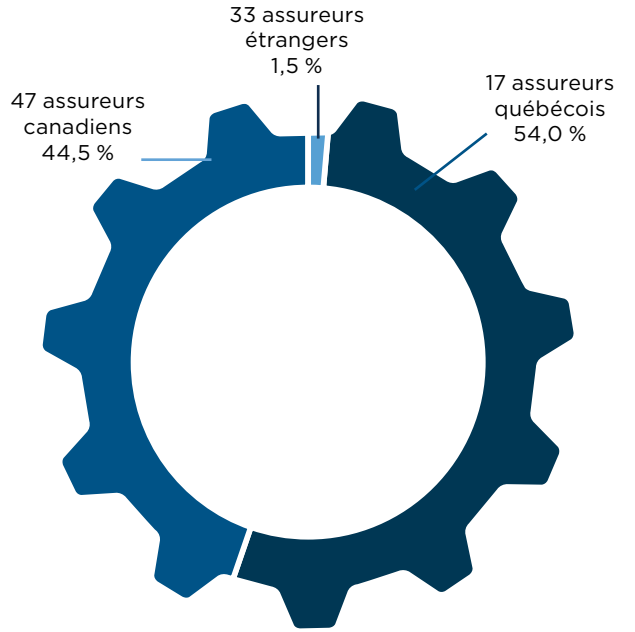
2.1.1 Portrait du secteur

L'offre d'assurance

Au 31 décembre 2015, 97 assureurs sont autorisés à exercer au Québec. De ce nombre, 47 détiennent une charte canadienne ou d'une autre province. Ces assureurs, regroupés sous le vocable « assureurs canadiens » dans les graphiques qui suivent, détiennent 44,5 % des parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec, représentant une baisse de 1,7 point de pourcentage par rapport à 2014. Bien que les assureurs étrangers soient au nombre de 33, ceux-ci ne détiennent que 1,5 % des parts de marché.

Graphique 41

Nombre d'assureurs et parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec, selon la charte



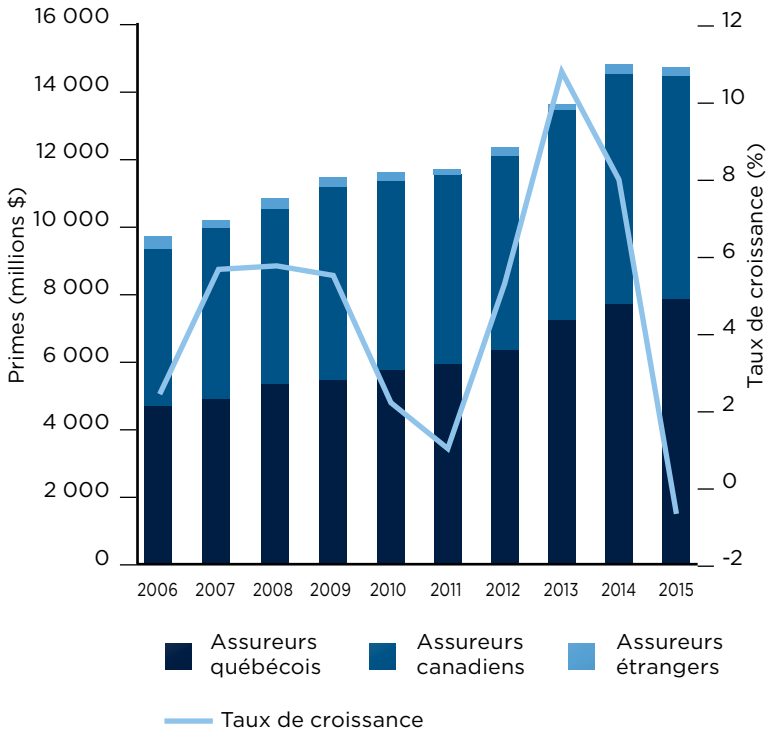
Les assureurs à charte québécoise, au nombre de dix-sept et regroupés sous le vocable « assureurs québécois », continuent d'accaparer plus de la moitié du marché québécois avec 54,0 % des parts de marché. Il est à noter que les parts de marché des assureurs québécois se sont accrues en 2015 avec une hausse de 1,8 point de pourcentage. Mis à part un léger recul en 2009 et 2014, les parts de marché des assureurs québécois se sont accrues à chaque année depuis 2005, ce qui démontre la vigueur de ceux-ci. Il est également intéressant de souligner que certains assureurs ont intensifié leurs efforts ces dernières années dans le développement d'affaires ailleurs au Canada, dans une volonté de croître et de se diversifier.

Comme illustré au graphique 42, les primes directes souscrites au Québec ont légèrement diminué de 0,6 % en 2015. Il s'agit de la seule baisse observée au cours des dix dernières années. Plus récemment, 2013 et 2014 ont été des années de croissance plutôt remarquables. Malgré ce recul des primes totales, il appert que les assureurs québécois ont su tirer leur épingle du jeu et augmenter encore une fois leurs primes directes souscrites au Québec. D'ailleurs, les primes des assureurs québécois n'ont subi aucun recul dans les dix dernières années. Le taux de croissance annualisé des primes des assureurs à charte québécoise a été de 6 % sur dix ans, soit le double de celui des assureurs des autres chartes, qui ont connu un taux de croissance de 3 %.

Il importe de noter que la définition des primes souscrites a été modifiée en 2011 suite au passage des normes comptables PCGR⁵⁵ aux IFRS. Ceci a eu pour effet de ne plus comptabiliser à titre de revenu les primes de certains contrats d'investissement. Cette modification permet notamment d'expliquer le faible taux de croissance observé en 2011.

Graphique 42

Évolution des primes directes souscrites au Québec selon la charte (en millions de dollars)



Pour l'année 2015, les assureurs canadiens ont subi une baisse de leurs primes directes souscrites de 4,2 % et les assureurs étrangers de 7,6 %, tandis que les assureurs québécois enregistrent une hausse de 2,9 %.

55 Principes comptables généralement reconnus.

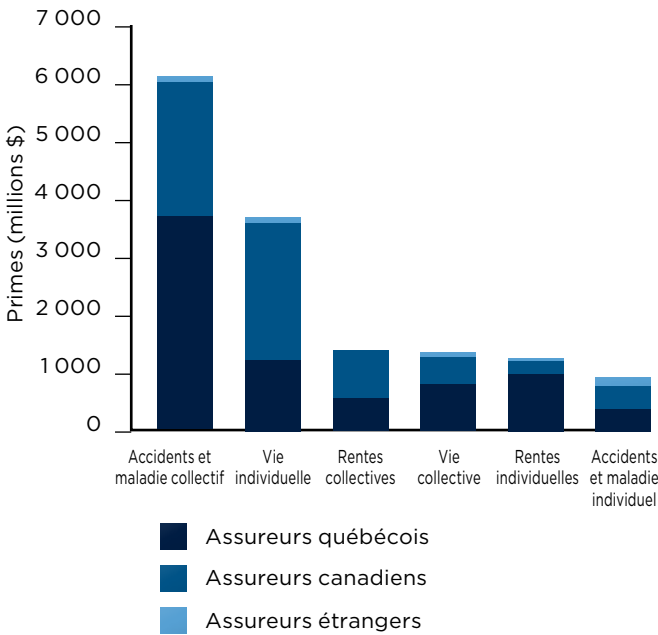
La demande d'assurance

Les assureurs de personnes commercialisent une vaste gamme de produits destinés à garantir la sécurité financière des individus. Ces produits sont traditionnellement regroupés selon trois grands secteurs d'activité, soit l'assurance vie, l'assurance accidents et maladie et les rentes. Ces produits sont manufacturés et vendus selon deux types de contrat, individuel ou collectif.

Dans le but de mieux comprendre l'évolution du marché, il est intéressant de faire ressortir l'évolution des primes directes souscrites en fonction de ces éléments. À cet égard, quelques graphiques et tableaux ont été produits afin d'illustrer certains aspects qui peuvent être d'intérêt, tant pour les consommateurs et les intermédiaires que pour les assureurs, et dresser un portrait clair du secteur et de ses tendances.

Graphique 43

Répartition des primes directes souscrites au Québec par secteur d'activité selon la charte (en millions de dollars)

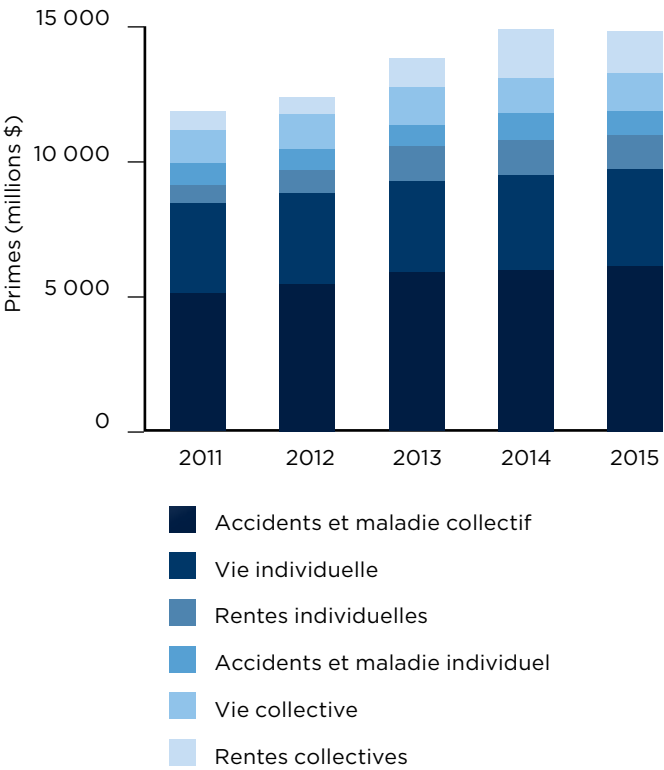


Le graphique 43 présente les secteurs d'activité par ordre d'importance des primes directes souscrites au Québec, le tout ventilé en fonction du type de contrat et subdivisé selon le type de charte des assureurs. Ainsi, le secteur de l'assurance accidents et maladie collectif est largement dominant chez les assureurs québécois. Ces derniers dominent également le secteur de l'assurance vie collective et celui des rentes individuelles. Le secteur de l'assurance accidents et maladie collectif ainsi que le secteur de l'assurance vie individuelle accaparent à eux deux près du deux tiers des primes directes souscrites.

Il est également bon de noter que ce sont les assureurs canadiens qui dominent le secteur de l'assurance vie individuelle avec 64,4 % des parts de marché, comparativement à 34,4 % pour les assureurs québécois.

Graphique 44

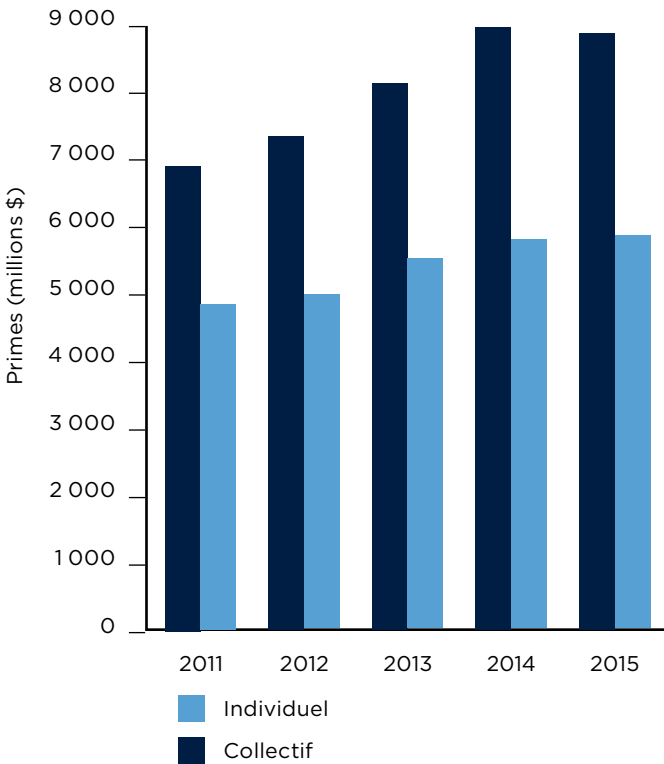
Évolution des primes directes souscrites au Québec par secteur d'activité (en millions de dollars)



Le graphique 44 permet de suivre l'évolution des primes directes souscrites par secteur d'activité. Bien que la part relative des différents secteurs ait peu changé au cours des cinq dernières années, il existe une forte diminution des primes directes souscrites provenant des rentes collectives en 2015, avec une baisse de 16 %. Ce secteur avait jusqu'alors subi une forte croissance année après année. Un autre secteur ayant subi une contraction en 2015 est celui des rentes individuelles avec une baisse de 3,3 % de ses primes directes souscrites.

Graphique 45

Évolution des primes directes souscrites au Québec par type de contrat (en millions de dollars)



Le graphique 45 permet d'observer une décroissance des primes des contrats collectifs en 2015, celles-ci ayant subi une contraction de 1,6 %. Cette baisse provient de la contraction du secteur des rentes collectives. Les primes des contrats individuels ont quant à elles bénéficié d'une hausse de 1,1 % en 2015.

Néanmoins, les primes des contrats de type collectif demeurent significativement plus élevées que celles des contrats de type individuel. Les primes directes souscrites de type collectif représentent 60 % de toutes les primes.

La concentration du marché dans le secteur de l'assurance de personnes

Le tableau 31 fait état des parts de marché détenues par les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs qui sont présents dans le marché québécois de l'assurance de personnes.

Tableau 31

Parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec pour les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs

Année	Nombre d'assureurs ou groupes d'assureurs			
	1	4	7	10
2013	17,5 %	60,0 %	83,7 %	89,4 %
2014	17,3 %	61,7 %	83,7 %	89,5 %
2015	17,6 %	61,2 %	85,3 %	89,9 %

Les données de ce tableau indiquent que les dix plus importants assureurs ou groupes d'assureurs qui sont présents dans le secteur de l'assurance de personnes au Québec en 2015 recueillent près de 90 % des 14,8 G\$ de primes directes souscrites. Pour l'année 2015, la part de marché du plus important assureur ou groupe d'assureurs a légèrement augmenté par rapport à celle de 2014, où elle est passée de 17,3 % à 17,6 %. À noter de plus que les quatre assureurs ou groupes d'assureurs les plus importants détiennent 61,2 % de ce marché.

À cet effet, le tableau 32 présente l'évolution des parts de marché des dix plus importants assureurs ou groupes d'assureurs présents dans le marché de l'assurance de personnes au Québec.

Tableau 32

Évolution des parts de marché des dix plus importants assureurs ou groupes d'assureurs présents dans le marché de l'assurance de personnes au Québec

	Part de marché (%)		
	2013	2014	2015
Industrielle Alliance, Assurance et services financiers*	17,5 %	17,1 %	17,6 %
Desjardins*	17,5 %	17,3 %	17,6 %
Financière Sun Life*	13,0 %	15,5 %	14,3 %
Great-West Lifeco*	12,0 %	11,8 %	11,7 %
SSQ Mutuelle de Gestion*	9,8 %	9,1 %	9,6 %
Société Financière Manuvie*	9,2 %	8,2 %	9,4 %
La Capitale mutuelle de l'administration publique*	4,8 %	4,8 %	5,1 %
E-L Financial Corporation	1,9 %	1,8 %	1,8 %
Banque Royale du Canada*	1,5 %	1,5 %	1,6 %
Wilton Re*	N/A	N/A	1,3 %

* Pour ces groupes d'assureurs, les primes directes souscrites de toutes les institutions faisant partie du groupe ont été prises en considération

Le tableau 33 présente les parts de marché détenues par les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs pour chacun des secteurs d'activité liés à l'assurance de personnes

Tableau 33

Parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec pour les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs pour chacun des secteurs d'activité liés à l'assurance de personnes

Secteurs d'activité	Nombre d'assureurs ou groupes d'assureurs											
	1			4			7			10		
	2013	2014	2015	2013	2014	2015	2013	2014	2015	2013	2014	2015
Vie individuelle	19 %	19 %	19 %	63 %	64 %	66 %	83 %	83 %	85 %	91 %	91 %	93 %
Vie collective	31 %	32 %	32 %	65 %	66 %	66 %	88 %	88 %	89 %	95 %	95 %	96 %
Accidents et maladie individuel	12 %	11 %	14 %	45 %	43 %	50 %	72 %	69 %	77 %	86 %	84 %	92 %
Accidents et maladie collectif	24 %	24 %	24 %	63 %	63 %	63 %	88 %	88 %	88 %	95 %	95 %	93 %
Rentes individuelles	49 %	48 %	54 %	77 %	79 %	84 %	91 %	92 %	92 %	99 %	98 %	97 %
Rentes collectives	43 %	48 %	41 %	94 %	97 %	89 %	99 %	100 %	98 %	100 %	100 %	100 %

Ce tableau permet de constater que, de façon générale, le secteur de l'assurance collective est un peu plus concentré que celui de l'assurance individuelle. En 2015, le plus important assureur ou groupe d'assureurs détient 32 % du marché de l'assurance vie collective, par opposition à 19 % pour le plus important assureur ou groupe d'assureurs pour le marché de l'assurance vie individuelle. Il en va de même pour le marché de l'assurance accidents et maladie collectif, où le plus important assureur ou groupe d'assureurs détient 24 % du marché en comparaison à 14 % pour le plus important assureur ou groupe d'assureurs pour le marché de l'assurance accidents et maladie individuel. Toutefois, pour le marché des rentes, le plus important assureur ou groupe d'assureurs détient 54 % du marché pour le secteur des rentes individuelles tandis que 41 % du secteur des rentes collectives est détenu par le plus important assureur ou groupe d'assureurs.

Le tableau 34 présente une autre mesure de concentration du marché qui est aussi considérée par l'Autorité. Ce tableau présente l'indice de concentration HHI⁵⁶ pour chacun des secteurs d'activité liés à l'assurance de personnes et aussi pour l'ensemble de ce marché.

Tableau 34

Indice de concentration HHI pour chacun des secteurs d'activité liés à l'assurance de personnes

Secteurs d'activité	HHI ⁵⁷		
	2013	2014	2015
Vie individuelle	1 208	1 226	1 278
Vie collective	1 572	1 610	1 641
Accidents et maladie individuel	846	795	969
Accidents et maladie collectif	1 357	1 367	1 348
Rentes individuelles	2 753	2 688	3 315
Rentes collectives	3 246	3 432	3 057
Total du marché de l'assurance individuelle	1 178	1 134	1 260
Total du marché de l'assurance collective	1 324	1 370	1 324
Total du marché	1 148	1 163	1 181

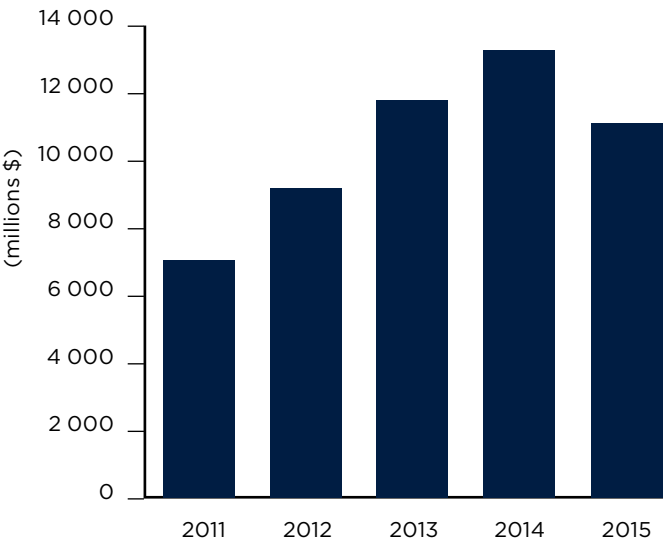
En 2015, les marchés de l'assurance vie individuelle, de l'assurance accidents et maladie individuel et collectif peuvent être qualifiés de non concentrés selon cet indice puisqu'il est inférieur à 1 500. Toutefois, toujours selon cette mesure de concentration, les marchés des rentes individuelles et collectives sont fortement concentrés puisque leurs indices HHI sont respectivement de 3 315 et 3 057 en 2015, donc supérieurs à 2 500. Le marché de l'assurance vie collective présente une concentration modérée avec un indice HHI de 1 641 en 2015. Finalement, en examinant le marché de l'assurance individuelle, celui de l'assurance collective et le marché dans son ensemble, ces derniers présentent des indices HHI respectifs de 1 260, 1 324 et 1 181, faisant en sorte qu'ils peuvent être qualifiés, selon cet indice, de marché non concentré.

Les résultats financiers

Le graphique 46 présente l'évolution des bénéfices nets de l'état des résultats de l'ensemble des assureurs faisant affaire au Québec. Il est important de préciser que les données financières reflètent l'ensemble des affaires de ces assureurs et non pas celles uniquement produites au Québec.

Graphique 46

Évolution des bénéfices nets - non consolidé (en millions de dollars)



À la suite d'une croissance soutenue de 2011 à 2014, les bénéfices totaux ont régressé de 2,1 G\$ ou de 15,7 % en 2015. Bien que tous les facteurs qui ont mené à cette baisse des bénéfices ne puissent être identifiés précisément, quelques éléments qui ont eu un impact important sur ceux-ci peuvent être identifiés : pertes au niveau des placements liés à la chute des prix du pétrole, nouvelle baisse des taux d'intérêt à long terme et renforcement des provisions mathématiques suite à la revue des hypothèses des assureurs.

56 Les explications concernant l'interprétation à donner à l'indice HHI sont disponibles au glossaire présenté en annexe.

57 Prendre note qu'un changement a été apporté dans la méthodologie utilisée. Ainsi, les primes souscrites liées à la catégorie « accidents ou maladie » provenant soit du secteur de l'assurance de personnes ou du secteur de l'assurance de dommages ont été comptabilisées entièrement dans le secteur de l'assurance de personnes.

Le tableau 35 présente l'évolution des taux de rendement des obligations du Canada 30 ans. La baisse des taux d'intérêt à long terme a une incidence directe sur le taux de rendement réalisé sur les nouveaux investissements en plus d'avoir un impact à la baisse sur l'hypothèse du taux de réinvestissement utilisé pour l'évaluation des provisions mathématiques. Malgré la baisse importante que les taux ont subie en 2014, il faut se rappeler que l'impact sur les résultats des assureurs avait été limité compte tenu d'un changement aux normes actuarielles survenu au même moment, lequel avait eu pour effet de tempérer l'effet de la baisse des taux durant cette année.

Tableau 35

Évolution des taux de rendement des obligations du Canada 30 ans (en pourcentage)

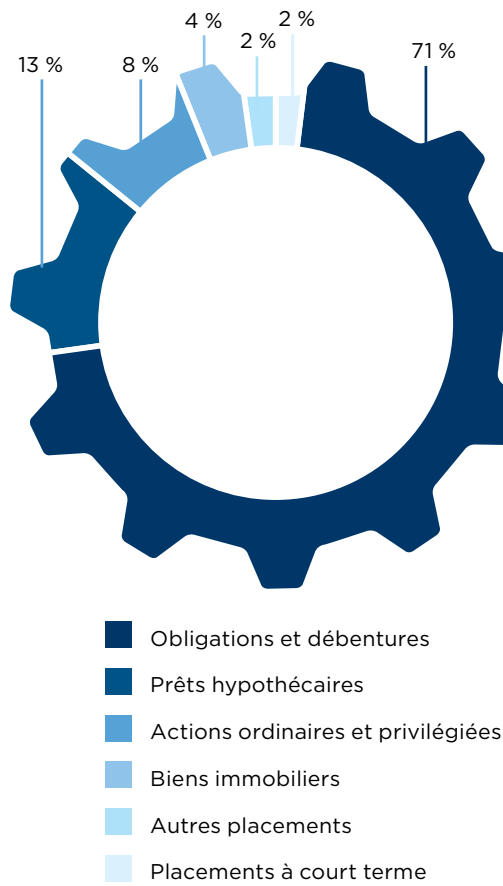
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Taux	4,08	3,53	2,49	2,36	3,23	2,33	2,15
Variation annuelle		(0,55)	(1,04)	(0,13)	0,87	(0,90)	(0,18)

Les placements

Le graphique 47 montre la composition du portefeuille de placements des assureurs de personnes en 2015, qui s'élève à plus de 360 G\$.

Graphique 47

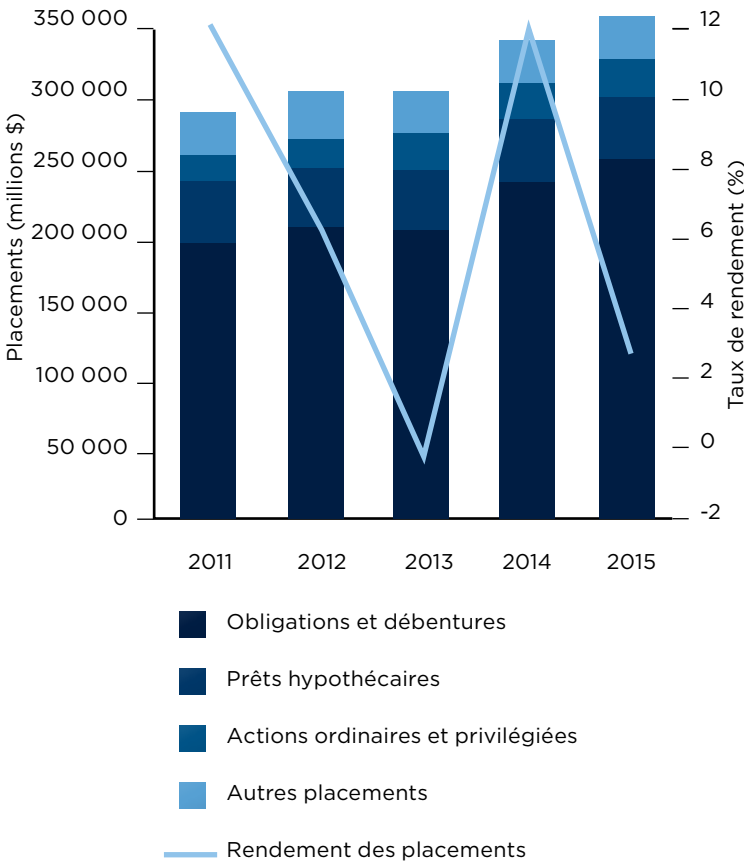
Composition du portefeuille de placements par catégorie - non consolidé



La composition du portefeuille de placements des assureurs a peu changé par rapport à 2014, comme l'illustre le graphique 48. La proportion des titres à revenus fixes, soit les obligations, les débetures et les prêts hypothécaires, représente toujours 84 % du portefeuille.

Graphique 48

Évolution du portefeuille de placements par catégorie - non consolidé et taux de rendement global

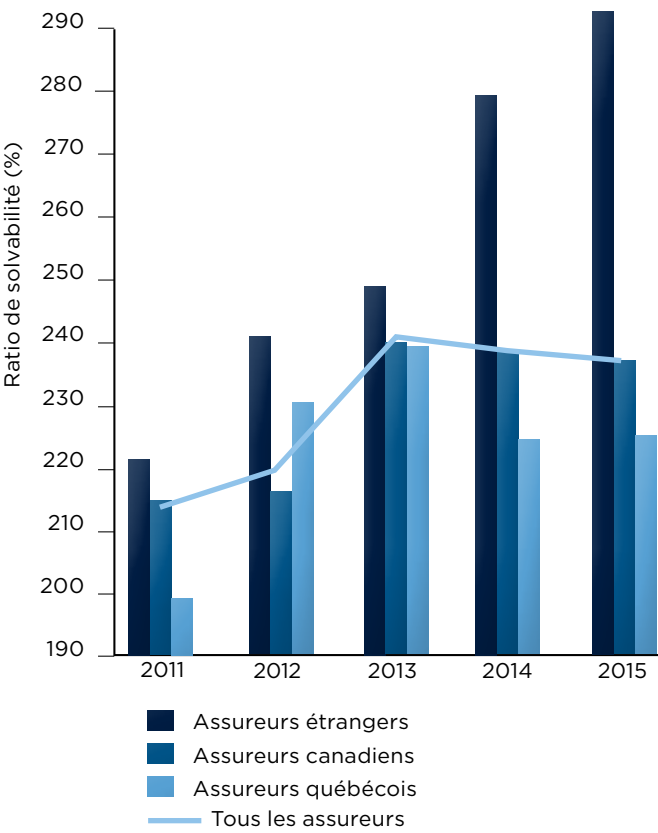


La solvabilité

Comme illustré au graphique 49, le ratio de solvabilité global de l'ensemble des assureurs a été plutôt stable dans les trois dernières années : 240 % en 2013, 239 % en 2014 et 238 % en 2015. Les assureurs de personnes exerçant au Québec demeurent ainsi toujours bien capitalisés.

Graphique 49

Évolution du ratio de solvabilité - consolidé selon la charte



Comparativement à l'année dernière, le ratio des assureurs québécois et le ratio des assureurs canadiens sont demeurés pratiquement au même niveau. Le ratio de solvabilité des assureurs étrangers s'est toutefois encore amélioré en 2015.

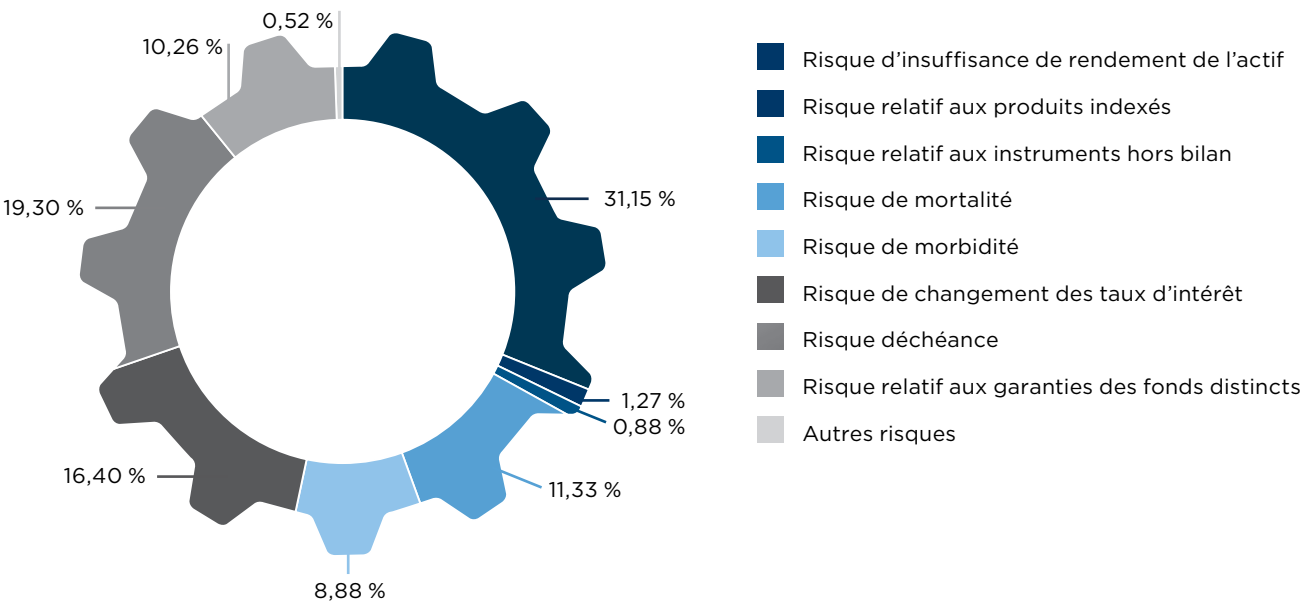
Entre 2011 et 2013, une forte augmentation des ratios de solvabilité a été observée, autant pour les assureurs québécois que les assureurs canadiens. Cette forte hausse s'explique notamment par un changement aux règles de calcul du capital requis pour le risque de déchéance ainsi qu'à la hausse de 74 points de base du taux des obligations du Canada d'une durée de 30 ans.

Les risques

Les graphiques 50 et 51 présentent la composition des fonds propres requis par type de risque pour les années 2010 et 2015. Comme illustré dans ces graphiques, et sous réserve des commentaires ci-après, la composition des fonds propres requis n'a pas changé de façon importante au cours des cinq dernières années. Les risques les plus importants demeurent les risques d'assurance (mortalité, morbidité et déchéance), les risques liés aux garanties de fonds distincts et les risques liés aux placements, c'est-à-dire le risque d'insuffisance de rendement de l'actif et le risque de changement des taux d'intérêt.

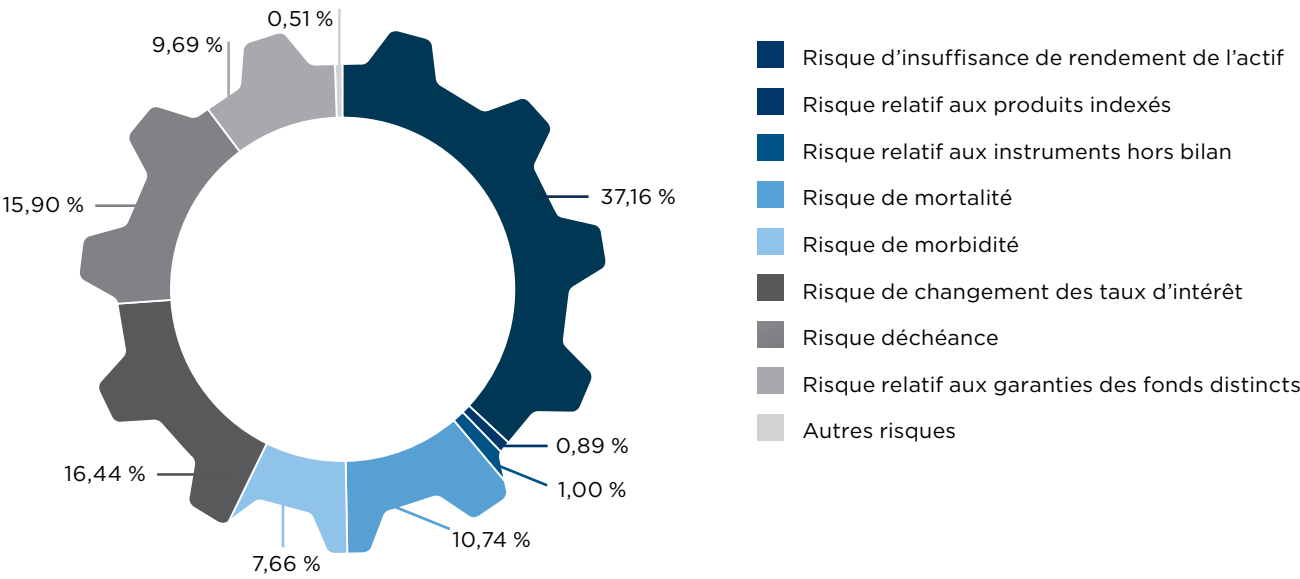
Graphique 50

Composition des fonds propres requis par type de risque en 2010



Graphique 51

Composition des fonds propres requis par type de risque en 2015



Entre 2010 et 2015, une augmentation significative du risque d'insuffisance de rendement de l'actif a été observée, la proportion passant de 31,15 % à 37,16 %. L'augmentation de ce risque peut être interprétée comme une prise de risque additionnelle au niveau des placements des assureurs, probablement en réponse aux faibles rendements offerts pour les produits peu risqués. D'ailleurs, il est bon de noter que plus de la moitié des risques pris par les assureurs est en lien avec leurs placements. Toutefois, le risque de placement est important de par la nature à long terme des engagements pris par les assureurs au Canada.

En ce qui concerne la diminution de la proportion du risque de déchéance, celle-ci s'explique par un changement aux règles de calcul du capital requis pour ce risque survenu durant la période et non par un changement à la prise de risque des assureurs.

2.1.2 Données détaillées par institution

Tableau 36

Liste des assureurs de personnes exerçant au Québec au 31 décembre 2015⁵⁸

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle
1	ACE INA-VIE	ASSURANCE-VIE ACE INA
2	ACTRA	LA SOCIETE FRATERNELLE ACTRA
3	AETNA-VIE	AETNA-VIE
4	ALLIANZ D'AMÉRIQUE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE ALLIANZ D'AMÉRIQUE DU NORD
5	AMÉRICAIN - VIE REVENU	L'AMÉRICAIN, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE ET REVENU
6	AMERICAN BANKERS - VIE	AMERICAN BANKERS COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE DE LA FLORIDE
7	AMERICAN-MALADIE	AMERICAN, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE ET D'ASSURANCE-MALADIE
8	ARCANE ROYAL	LE CONSEIL SUPRÊME DE L'ARCANE ROYAL
9	ASSOMPTION	ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE
10	ASSURANCE GMS	ASSURANCE GMS
11	ASSURANCE VIE MD	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE VIE MD
12	ASSURANT	ASSURANT VIE DU CANADA
13	AXA EQUITABLE	AXA EQUITABLE ASSURANCE-VIE
14	BANQUE NATIONALE	ASSURANCE-VIE BANQUE NATIONALE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
15	BMO ASSURANCE-VIE	BMO COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
16	BMO SOCIÉTÉ VIE	BMO SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE
17	BOUCLIER VERT	BOUCLIER VERT DU CANADA
18	CANADA SUR LA VIE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA SUR LA VIE
19	CANADA-VIE DU CANADA	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE CANADA-VIE DU CANADA
20	CANASSURANCE	CANASSURANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE
21	CANASSURANCE HOSP.	ASSOCIATION D'HOSPITALISATION CANASSURANCE
22	CAPITALE -ADM.PUBLIQUE	LA CAPITALE ASSUREUR DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE INC. ⁵⁹
23	CAPITALE-PATRIMOINE	LA CAPITALE ASSURANCES ET GESTION DU PATRIMOINE INC.
24	CAPITALE SÉC. FINAN.	LA CAPITALE SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE
25	CHEVALIERS DE COLOMB	CHEVALIERS DE COLOMB
26	CIBC	COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE CIBC LIMITÉE
27	CIGNA DU CANADA - VIE	CIGNA DU CANADA COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
28	COMBINED D'AMÉRIQUE	COMPAGNIE D'ASSURANCE COMBINED D'AMÉRIQUE
29	CONNECTICUT GÉNÉRAL - VIE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE CONNECTICUT GÉNÉRAL
30	CO-OPERATORS - VIE	CO-OPERATORS COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
31	CROATE	UNION FRATERNELLE CROATE
32	CROIX BLEUE	COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE CROIX BLEUE DU CANADA
33	CUMIS - VIE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE CUMIS

58 Pour plus de détails sur ces sociétés, consultez le registre- Assureurs sur le site Web de l'Autorité.

59 Détient un permis l'autorisant à recevoir des dépôts en vertu de la LAD.

Siège	Type de charte	Classe du titulaire	Catégories d'assurance		
			Vie	Accidents et maladie	
Toronto	Can.	C.A.	X	X	1
Toronto	Can.	S.S.M.	X	X	2
Hartford	Étr.	C.A.	X	X	3
Minneapolis	Étr.	C.A.	X	X	4
Waco	Étr.	C.A.	X	X	5
Miami	Étr.	C.A.	X	X	6
Fort Worth	Étr.	C.A.	X		7
Boston	Étr.	S.S.M.	X	X	8
Moncton	Aut.prov.	C.M.A.	X	X	9
Regina	Aut.prov.	C.A.		X	10
Ottawa	Can.	C.A.	X		11
Toronto	Can.	C.A.	X		12
New York	Étr.	C.A.	X	X	13
Montréal	Qué.	C.A.	X	X	14
Toronto	Can.	C.A.	X	X	15
Toronto	Can.	C.A.	X	X	16
Windsor	Can.	C.A.		X	17
Toronto	Can.	C.A.	X	X	18
Toronto	Can.	C.A.	X	X	19
Montréal	Qué.	C.A.	X	X	20
Montréal	Qué.	S.S.M.		X	21
Québec	Qué.	C.A.	X	X	22
Québec	Qué.	C.A.	X	X	23
Mississauga	Can.	C.A.	X	X	24
New Haven	Étr.	S.S.M.	X	X	25
Mississauga	Can.	C.A.	X	X	26
Toronto	Can.	C.A.	X	X	27
Chicago	Étr.	C.A.	X	X	28
Bloomfield	Étr.	C.A.	X	X	29
Regina	Can.	C.A.	X	X	30
Pittsburgh	Étr.	S.S.M.	X	X	31
Moncton	Can.	C.A.	X	X	32
Burlington	Can.	C.A.	X	X	33

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle
34	DESJARDINS FINANCIÈRE	DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE ⁶⁰
35	EMPIRE	L'EMPIRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
36	ÉQUITABLE - VIE	L'ÉQUITABLE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE DU CANADA
37	EXCELLENCE	L'EXCELLENCE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
38	FILS DE L'ÉCOSSE	L'ASSOCIATION BÉNÉVOLE DES FILS DE L'ÉCOSSE
39	FINANCIÈRE FAITHLIFE	FINANCIÈRE FAITHLIFE
40	FIRST CANADIAN	LA CORPORATION D'ASSURANCE FIRST CANADIAN
41	FORESTERS VIE	FORESTERS, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE
42	FORESTIERS (ORDRE IND.)	L'ORDRE INDÉPENDANT DES FORESTIERS
43	FRAIS FUNÉRAIRES INC.	LA SOCIETE COOPÉRATIVE DE FRAIS FUNÉRAIRES INC.
44	GAN VIE	GAN ASSURANCES VIE COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCES VIE MIXTE
45	GENERAL AMERICAN - VIE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE GENERAL AMERICAN
46	GENERAL RE LIFE	LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE GENERAL RE LIFE CORPORATION
47	GERBER	COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE GERBER
48	GIRAFE	GIRAFE & CIE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
49	GRANDE LODGE D'ORANGE	FONDATION D'ENTRAIDE DE LA GRANDE LODGE D'ORANGE L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE
50	GREAT-WEST	LA GREAT-WEST COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
51	HARTFORD LIFE	HARTFORD, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
52	HUMANIA	HUMANIA ASSURANCE INC.
53	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	INDUSTRIELLE ALLIANCE, ASSURANCE ET SERVICES FINANCIERS INC. ⁶⁰
54	IVARI	IVARI
55	JACKSON NATIONAL	COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE JACKSON NATIONAL
56	LIBERTÉ-VIE BOSTON	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE LIBERTÉ DE BOSTON
57	LONDON LIFE	LONDON LIFE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE ⁶⁰
58	L'UNION-VIE	L'UNION-VIE, COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE ⁵⁹
59	MANUFACTURERS	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE MANUFACTURERS ⁶⁰
60	MANUVIE	COMPAGNIE D'ASSURANCE MANUVIE DU CANADA
61	MEDAVIE	MEDAVIE INC.
62	MÉTROPOLITAINE - VIE	LA MÉTROPOLITAINE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
63	MUNICH	LA MUNICH, COMPAGNIE DE RÉASSURANCE
64	NEW YORK LIFE	COMPAGNIE D'ASSURANCES NEW YORK LIFE
65	NORTH AMERICA - VIE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE NORTH AMERICA
66	OPTIMUM RÉASSURANCE	OPTIMUM RÉASSURANCE INC.
67	PAVONIA	COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE PAVONIA DE MICHIGAN
68	PHOENIX LIFE	PHOENIX LIFE COMPAGNIE D'ASSURANCE
69	PREMIÈRE DU CANADA	COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE PREMIÈRE DU CANADA
70	PRIMERICA DU CANADA	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE PRIMERICA DU CANADA
71	PRINCIPAL	COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE PRINCIPAL

Siège	Type de charte	Classe du titulaire	Catégories d'assurance		
			Vie	Accidents et maladie	
Lévis	Qué.	C.A.	X	X	34
Kingston	Can.	C.A.	X	X	35
Waterloo	Can.	C.M.A.	X	X	36
Montréal	Qué.	C.A.	X	X	37
Toronto	Can.	S.S.M.	X	X	38
Waterloo	Can.	S.S.M.	X		39
Edmonton	Aut.prov.	C.A.	X	X	40
Toronto	Can.	C.A.	X	X	41
Toronto	Can.	S.S.M.	X	X	42
Ville Mont-Royal	Qué.	C.A.F.	X		43
Paris	Étr.	C.A.	X		44
Saint-Louis	Étr.	C.A.	X	X	45
Stamford	Étr.	C.A.	X	X	46
White Plains	Étr.	C.A.	X		47
Burlington	Can.	C.A.	X	X	48
Toronto	Can.	S.S.M.	X		49
Winnipeg	Can.	C.A.	X	X	50
Hartford	Étr.	C.A.	X	X	51
Saint-Hyacinthe	Qué.	C.A.	X	X	52
Québec	Qué.	C.A.	X	X	53
Toronto	Can.	C.A.	X	X	54
Lansing	Étr.	C.A.	X	X	55
Boston	Étr.	C.A.	X	X	56
London	Can.	C.A.	X	X	57
Drummondville	Qué.	C.M.A.	X	X	58
Toronto	Can.	C.A.	X	X	59
Toronto	Can.	C.A.	X		60
Moncton	Aut.prov.	C.A.		X	61
New York	Étr.	C.A.	X	X	62
Munich	Étr.	C.A.	X	X	63
New York	Étr.	C.M.A.	X	X	64
Philadelphia	Étr.	C.A.	X	X	65
Montréal	Qué.	C.A.	X	X	66
Basking Ridge	Étr.	C.A.	X	X	67
Hartford	Étr.	C.A.	X	X	68
Toronto	Can.	C.A.	X	X	69
Mississauga	Can.	C.A.	X	X	70
Des Moines	Étr.	C.A.	X	X	71

60 Détient une autorisation d'administrateur de RVER.

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle
72	RBC DU CANADA	COMPAGNIE D'ASSURANCE RBC DU CANADA
73	RBC - VIE	COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE RBC
74	RELIABLE	LA RELIABLE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
75	RELIASTAR	COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE RELIASTAR
76	RGA	RGA COMPAGNIE DE RÉASSURANCE-VIE DU CANADA
77	ROUSSEAU & FRÈRE	LES ASSURANCES FUNÉRAIRES ROUSSEAU ET FRÈRE LIMITÉE
78	SCOR VIE	SCOR GLOBAL VIE
79	SCOTIA-VIE	SCOTIA-VIE COMPAGNIE D'ASSURANCE
80	SIAP	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE SIAP
81	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE INC.
82	SSQ - VIE	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE INC.
83	STANDARD LIFE - ASSURANCE	ASSURANCE STANDARD LIFE LIMITÉE
84	SUISSE DE RÉASSURANCES	COMPAGNIE SUISSE DE RÉASSURANCES SA
85	SUN LIFE (CANADA)	SUN LIFE ASSURANCES (CANADA) LIMITÉE
86	SUN LIFE DU CANADA	SUN LIFE DU CANADA, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE ⁶⁰
87	SURVIVANCE-VOYAGE	LA SURVIVANCE-VOYAGE, COMPAGNIE D'ASSURANCE
88	TD-ASSURANCE-VIE	TD, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
89	TEACHERS	LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS (FRATERNELLE)
90	TRANS GLOBALE - VIE	COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE TRANS-GLOBALE
91	TRITON	COMPAGNIE D'ASSURANCE TRITON
92	UKRAINIENNE	ASSOCIATION NATIONALE UKRAINIENNE
93	UNITED AMERICAN	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE UNITED AMERICAN
94	VIACTION	VIACTION ASSURANCE INC.
95	VOYAGEURS DE COMMERCE	ASSOCIATION DES VOYAGEURS DE COMMERCE D'AMÉRIQUE
96	VSP SOINS DE LA VUE	VSP CANADA, ASSURANCE DES SOINS DE LA VUE
97	WESTERN LIFE	WESTERN LIFE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

Siège	Type de charte	Classe du titulaire	Catégories d'assurance		
			Vie	Accidents et maladie	
Mississauga	Can.	C.A.		X	72
Mississauga	Can.	C.A.	X	X	73
Hamilton	Can.	C.A.	X	X	74
Minneapolis	Étr.	C.A.	X	X	75
Toronto	Can.	C.A.	X	X	76
Trois-Rivières	Qué.	C.A.F.	X		77
Paris	Étr.	C.A.	X	X	78
Toronto	Can.	C.A.	X	X	79
Toronto	Can.	C.A.	X	X	80
Montréal	Qué.	C.A.	X	X	81
Québec	Qué.	C.A.	X	X	82
Edinburgh	Étr.	C.A.	X		83
Zurich	Étr.	C.A.	X	X	84
Toronto	Can.	C.A.	X	X	85
Toronto	Can.	C.A.	X	X	86
Saint-Hyacinthe	Qué.	C.A.	X	X	87
Toronto	Can.	C.A.	X	X	88
Toronto	Can.	S.S.M.	X	X	89
Edmonton	Aut.prov.	C.A.	X	X	90
Fort Worth	Étr.	C.A.		X	91
Parsippany	Étr.	S.S.M.	X	X	92
McKinney	Étr.	C.A.	X	X	93
Montréal	Qué.	C.A.	X	X	94
Columbus	Étr.	S.S.M.	X	X	95
Saint-Laurent	Can.	C.A.		X	96
High River	Can.	C.A.	X	X	97

Tableau 37

État des résultats non consolidés par assureur (milliers de dollars)

	Nom de l'assureur	Primes brutes souscrites	Primes cédées	Primes nettes souscrites	Revenus nets de placement	Autres revenus	Total des revenus
1	ACE INA-VIE	214 620	165 695	48 925	3 117	-	52 042
2	ACTRA	14 179	743	13 436	1 797	7 554	22 787
3	AETNA-VIE	11 434	663	10 771	2 390	81	13 242
4	ALLIANZ D'AMÉRIQUE	251	24	227	1 102	82	1 411
5	AMÉRICAIN - VIE REVENU	105 927	53	105 874	12 058	4	117 936
6	AMERICAN BANKERS - VIE	301 550	285 073	16 477	5 332	-	21 809
7	AMERICAN-MALADIE	12 697	-	12 697	1 211	-	13 908
8	ARCANE ROYAL	188	-	188	569	-	757
9	ASSOMPTION	153 239	29 493	123 746	22 390	6 638	152 774
10	ASSURANCE GMS	25 509	148	25 361	258	1 676	27 295
11	ASSURANCE VIE MD	-	-	-	115	26 660	26 775
12	ASSURANT	246 597	-	246 597	47 904	180	294 681
13	AXA EQUITABLE	5 009	-	5 009	1 736	-	6 745
14	BANQUE NATIONALE	172 085	51 475	120 610	3 343	23 666	147 619
15	BMO ASSURANCE-VIE	37 027	9 574	27 453	65	510	28 028
16	BMO SOCIÉTÉ VIE	813 028	132 659	680 369	159 128	2 738	842 235
17	BOUCLIER VERT	454 209	2 976	451 233	20 674	(3 484)	468 423
18	CANADA SUR LA VIE	19 027 699	9 185 094	9 842 605	728 542	1 286 000	11 857 147
19	CANADA-VIE DU CANADA	1 680 637	25 900	1 654 737	314 089	(64 988)	1 903 838
20	CANASSURANCE	52 200	28 650	23 550	1 575	41	25 166
21	CANASSURANCE HOSP.	164 052	459	163 593	14 875	1 316	179 784
22	CAPITALE -ADM. PUBLIQUE	375 407	9 691	365 716	67 412	119 986	553 114
23	CAPITALE-PATRIMOINE	810 945	249 268	561 677	11 138	17 583	590 398
24	CAPITALE SÉC. FINAN.	91 292	1 765	89 527	18 157	7 738	115 422
25	CHEVALIERS DE COLOMB	195 066	96	194 970	102 846	10 216	308 032
26	CIBC	52 491	10 836	41 655	1 215	108	42 978
27	CIGNA DU CANADA - VIE	144 785	2 991	141 794	858	12 944	155 596

Prestations et participations nettes	Variation de provisions nettes	Commissions nettes	Autres frais	Total des indemnités et dépenses	Bénéfices nets	Résultat étendu	
20 870	500	(3 876)	16 242	33 736	13 352	12 740	1
8 801	(53)	-	11 775	20 523	2 264	(514)	2
7 150	(6)	676	2 126	9 946	2 903	2 828	3
122	(317)	74	425	304	1 072	881	4
22 580	(32 393)	30 105	13 274	33 566	84 319	75 343	5
5 485	(9 173)	(9 050)	22 222	9 484	9 555	9 555	6
2 895	(1 162)	7	3 127	4 867	6 658	6 711	7
540	(194)	-	258	604	144	144	8
99 275	(12 939)	24 944	30 880	142 160	8 902	7 091	9
16 738	-	4 980	6 134	27 852	(558)	(558)	10
-	-	-	21 853	21 853	3 613	3 610	11
106 008	106 216	21 913	45 169	279 306	11 440	11 440	12
1 376	(45)	53	711	2 095	3 333	4 060	13
31 050	(7 655)	7 364	55 005	85 764	47 993	47 394	14
2 264	586	1 495	5 292	9 637	13 721	13 897	15
344 066	159 171	69 099	129 890	702 226	104 944	117 780	16
398 570	-	14 610	42 643	455 823	10 344	13 898	17
2 692 477	6 782 949	203 048	487 915	10 166 389	1 605 783	2 568 830	18
852 278	214 306	286 488	411 005	1 764 077	99 082	98 717	19
10 890	(665)	3 316	11 810	25 351	(121)	(244)	20
110 096	1 236	7 665	38 398	157 395	22 389	17 025	21
134 950	190 626	35 279	149 177	510 032	27 022	20 132	22
419 852	40 154	47 640	121 628	629 274	(27 512)	(29 280)	23
62 209	(7 646)	17 908	27 938	100 409	11 954	9 206	24
76 499	131 257	17 406	102 189	327 351	(19 319)	(28 407)	25
4 655	13 055	-	13 904	31 614	8 338	8 289	26
82 936	9 199	4 230	34 640	131 005	17 869	17 833	27

	Nom de l'assureur	Primes brutes souscrites	Primes cédées	Primes nettes souscrites	Revenus nets de placement	Autres revenus	Total des revenus
28	COMBINED D'AMÉRIQUE	243 934	123 224	120 710	14 523	370	135 603
29	CONNECTICUT GÉNÉRAL - VIE	2 276	389	1 887	5 071	17 613	24 571
30	CO-OPERATORS - VIE	647 424	129 282	518 142	130 352	47 531	696 025
31	CROATE	408	-	408	465	25	898
32	CROIX BLEUE	338 414	63 562	274 852	21 743	2 903	299 498
33	CUMIS - VIE	297 991	19 517	278 474	12 647	9 876	300 997
34	DESJARDINS FINANCIÈRE	4 236 480	173 386	4 063 094	948 318	277 976	5 289 388
35	EMPIRE	947 037	111 821	835 216	234 797	219 795	1 289 808
36	ÉQUITABLE - VIE	685 853	129 659	556 194	71 676	34 015	661 885
37	EXCELLENCE	104 600	42 911	61 689	4 830	443	66 962
38	FILS DE L'ÉCOSSE	1 397	-	1 397	621	39	2 057
39	FINANCIÈRE FAITHLIFE	22 490	2 150	20 340	9 530	2 306	32 176
40	FIRST CANADIAN	212 220	147 026	65 194	15 975	14 980	96 149
41	FORESTERS VIE	136 268	37 125	99 143	38 598	282	138 023
42	FORESTIERS (ORDRE IND.)	585 784	37 775	548 009	45 411	72 704	666 124
43	FRAIS FUNÉRAIRES INC.	-	-	-	19	1	20
44	GAN VIE	253	195	58	220	-	278
45	GENERAL AMERICAN - VIE	267 197	13 436	253 761	63 063	584	317 408
46	GENERAL RE LIFE	2 131	229	1 902	92	-	1 994
47	GERBER	2 977	-	2 977	1 383	-	4 360
48	GIRAFE	209	-	209	96	5	310
49	GRANDE LODGE D'ORANGE	1 901	25	1 876	824	195	2 895
50	GREAT-WEST	6 094 140	1 129 535	4 964 605	465 537	2 570 356	8 000 498
51	HARTFORD LIFE	1	-	1	296	(197)	100
52	HUMANIA	110 136	27 072	83 064	11 646	2 002	96 712
53	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	5 293 816	414 477	4 879 339	856 809	556 473	6 292 621
54	IVARI	751 181	447 232	303 949	288 183	61 163	653 295
55	JACKSON NATIONAL	18	-	18	256	-	274
56	LIBERTÉ-VIE BOSTON	670	-	670	254	-	924
57	LONDON LIFE	3 676 688	169 479	3 507 209	899 730	875 381	5 282 320
58	L'UNION-VIE	140 615	32 488	108 127	57 988	670	166 785
59	MANUFACTURERS	11 799 106	5 624 299	6 174 807	2 908 964	3 931 590	13 015 361

	Prestations et participations nettes	Variation de provisions nettes	Commissions nettes	Autres frais	Total des indemnités et dépenses	Bénéfices nets	Résultat étendu	
	50 053	(29 732)	1 507	54 251	76 079	21 830	22 531	28
	1 547	11 419	135	3 163	16 264	6 912	4 708	29
	290 993	110 052	118 889	124 462	644 396	21 104	39 116	30
	366	164	25	536	1 091	(193)	(193)	31
	172 019	38 865	11 281	66 480	288 645	8 103	2 194	32
	108 187	(7 050)	75 633	105 263	282 033	13 641	12 873	33
	2 890 908	556 280	235 430	1 068 762	4 751 380	335 954	424 714	34
	642 595	125 531	187 232	202 871	1 158 229	107 294	89 639	35
	321 257	41 428	113 207	118 659	594 551	53 800	45 586	36
	22 673	(1 145)	16 820	19 456	57 804	6 666	6 885	37
	1 016	311	109	1 051	2 487	(474)	(492)	38
	22 695	(10 113)	3 302	15 900	31 784	240	(4 731)	39
	6 338	(1 296)	35 056	26 076	66 174	23 827	(11 763)	40
	89 426	(43 416)	37 985	28 565	112 560	19 821	19 570	41
	357 512	(160 974)	128 693	216 581	541 812	124 113	385 201	42
	4	7	-	19	30	(7)	(7)	43
	9 468	(11 759)	(5)	301	(1 995)	2 426	2 426	44
	181 406	35 807	39 558	8 259	265 030	97 967	97 967	45
	369	649	(4)	245	1 259	735	735	46
	500	2 788	-	957	4 245	161	303	47
	-	(203)	-	2 710	2 507	(2 197)	(2 197)	48
	1 614	(167)	337	1 113	2 897	(97)	(436)	49
	3 624 821	350 201	388 774	859 871	5 223 667	2 698 728	3 772 571	50
	469	85	-	448	1 002	(903)	(995)	51
	44 938	6 966	11 841	28 776	92 521	4 502	3 134	52
	3 587 338	866 417	730 026	722 712	5 906 493	389 300	430 217	53
	157 070	305 516	163 909	121 611	748 106	(55 029)	(52 086)	54
	154	220	-	205	579	(305)	(51)	55
	410	352	-	188	950	(26)	92	56
	2 081 695	590 966	514 163	1 481 994	4 668 818	511 736	684 008	57
	71 732	43 303	6 988	20 702	142 725	18 120	13 733	58
	4 093 824	3 443 202	1 168 970	2 385 171	11 091 167	1 982 281	6 609 151	59

	Nom de l'assureur	Primes brutes souscrites	Primes cédées	Primes nettes souscrites	Revenus nets de placement	Autres revenus	Total des revenus
60	MANUVIE	184	1 093 605	(1 093 421)	10	-	(1 093 411)
61	MEDAVIE	485 012	835	484 177	37 396	132 532	654 105
62	MÉTROPOLITAINE - VIE	-	-	-	1 989	630	2 619
63	MUNICH	9 355 445	953 638	8 401 807	249 007	-	8 650 814
64	NEW YORK LIFE	46 061	310	45 751	52 801	(2)	98 550
65	NORTH AMERICA - VIE	12 539	9	12 530	1 812	8	14 350
66	OPTIMUM RÉASSURANCE	218 945	160 308	58 637	17 523	113	76 273
67	PAVONIA	15 649	1 548	14 101	1 197	825	16 123
68	PHOENIX LIFE	-	-	-	115	-	115
69	PREMIÈRE DU CANADA	270 615	173 271	97 344	6 568	6 096	110 008
70	PRIMERICA DU CANADA	272 626	158 632	113 994	5 032	70 468	189 494
71	PRINCIPAL	-	-	-	488	374	862
72	RBC DU CANADA	136 027	23 347	112 680	7 426	7 397	127 503
73	RBC - VIE	1 552 779	188 160	1 364 619	479 641	18 726	1 862 986
74	RELIABLE	31 221	29 828	1 393	1 053	-	2 446
75	RELIASTAR	-	5 255	(5 255)	1 723	-	(3 532)
76	RGA	1 020 743	814 109	206 634	397 851	30 485	634 970
77	ROUSSEAU & FRÈRE	-	-	-	7	(20)	(13)
78	SCOR VIE	284 910	16 300	268 610	15 239	31	283 880
79	SCOTIA-VIE	57 913	3 589	54 324	2 588	6 229	63 141
80	SIAP	-	-	-	-	-	-
81	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE	206 135	57 011	149 124	60 648	(344)	209 428
82	SSQ - VIE	1 784 307	329 829	1 454 478	104 505	76 509	1 635 492
83	STANDARD LIFE - ASSURANCE	47 363	47 363	-	565	-	565
84	SUISSE DE RÉASSURANCES	1 068 154	967 487	100 667	198 655	1 626	300 948
85	SUN LIFE (CANADA)	1 575 311	-	1 575 311	485 596	(89 690)	1 971 217
86	SUN LIFE DU CANADA	15 086 061	7 980 559	7 105 502	2 982 972	1 184 408	11 272 882
87	SURVIVANCE-VOYAGE	20 753	643	20 110	294	-	20 404
88	TD-ASSURANCE-VIE	104 083	44 508	59 575	1 386	33 618	94 579
89	TEACHERS	12 135	550	11 585	2 041	-	13 626

Prestations et participations nettes	Variation de provisions nettes	Commissions nettes	Autres frais	Total des indemnités et dépenses	Bénéfices nets	Résultat étendu	
-	(1 093 421)	-	-	(1 093 421)	7	7	60
376 516	(289)	28 588	212 000	616 815	37 290	28 771	61
-	-	-	472	472	2 025	2 375	62
6 519 054	239 699	1 002 668	529 941	8 291 362	304 061	308 540	63
10 418	1 575	-	37 483	49 476	47 581	43 434	64
4 793	14 055	522	3 572	22 942	(5 991)	(6 171)	65
39 461	19 731	(4 902)	7 133	61 423	11 294	11 935	66
3 971	(3 359)	6 726	4 074	11 412	(1 530)	(2 230)	67
-	(225)	-	313	88	(52)	(10)	68
30 393	(4 078)	27 314	33 969	87 598	16 449	16 018	69
27 712	17 108	50 408	45 739	140 967	35 185	34 487	70
567	1 660	-	260	2 487	(1 625)	(1 625)	71
46 833	-	10 736	46 143	103 712	17 662	17 791	72
711 489	579 825	101 852	336 510	1 729 676	103 147	92 396	73
4 205	(365)	(2 404)	922	2 358	64	64	74
1 004	(5 957)	-	585	(4 368)	836	(654)	75
177 368	279 464	(49 680)	29 302	436 454	144 897	144 113	76
5	(6)	-	6	5	(16)	(16)	77
231 215	(45 521)	20 897	13 718	220 309	47 048	48 350	78
7 058	(2 246)	(138)	21 182	25 856	28 120	29 521	79
-	-	-	62	62	(62)	(62)	80
62 421	30 049	44 524	49 491	186 485	16 997	19 707	81
1 103 991	60 021	119 953	270 712	1 554 677	64 789	56 187	82
-	556	-	-	556	9	9	83
73 900	18 064	(18 928)	189 999	263 035	29 413	32 675	84
1 094 397	812 870	133 835	(30 100)	2 011 002	(51 358)	(90 789)	85
5 309 743	270 512	467 769	3 228 379	9 276 403	1 786 622	2 855 479	86
6 755	922	4 058	7 387	19 122	923	1 160	87
11 677	5 088	-	73 126	89 891	3 452	3 511	88
7 511	(799)	77	6 053	12 842	975	721	89

	Nom de l'assureur	Primes brutes souscrites	Primes cédées	Primes nettes souscrites	Revenus nets de placement	Autres revenus	Total des revenus
90	TRANS GLOBALE - VIE	4 927	-	4 927	(527)	-	4 400
91	TRITON	37 228	-	37 228	5 548	2 708	45 484
92	UKRAINIENNE	58	-	58	386	2	446
93	UNITED AMERICAN	219	-	219	526	-	745
94	VIACTION	963	282	681	362	11	1 054
95	VOYAGEURS DE COMMERCE	227	-	227	187	92	506
96	VSP SOINS DE LA VUE	96	-	96	93	9	198
97	WESTERN LIFE	168 133	38 238	129 895	5 796	237	135 928
	TOTAL	95 642 560	32 158 834	63 483 726	13 782 312	11 639 408	88 905 446

	Prestations et participations nettes	Variation de provisions nettes	Commissions nettes	Autres frais	Total des indemnités et dépenses	Bénéfices nets	Résultat étendu	
	172	(450)	-	4 840	4 562	(74)	(221)	90
	12 021	-	9	6 748	18 778	19 899	19 906	91
	127	(135)	1	243	236	135	135	92
	341	(235)	16	140	262	421	203	93
	316	98	(91)	858	1 181	(72)	(42)	94
	115	(11)	11	443	558	(37)	(81)	95
	125	5	1	1 093	1 224	(1 026)	(1 026)	96
	26 114	7 603	75 903	14 634	124 254	8 465	8 128	97
	40 249 817	15 043 489	6 794 960	14 640 420	76 728 686	11 125 437	19 275 500	

Tableau 38

État de la situation financière non consolidée par assureur (milliers de dollars)

	Nom de l'assureur	Actif			
		Placements	Fonds distincts	Autres actifs	Total de l'actif
1	ACE INA-VIE	44 851	-	93 310	138 161
2	ACTRA	66 896	583 009	9 869	659 774
3	AETNA-VIE	67 991	-	12 907	80 898
4	ALLIANZ D'AMÉRIQUE	44 586	21 774	5 389	71 749
5	AMÉRICAIN - VIE REVENU	257 175	-	40 106	297 281
6	AMERICAN BANKERS - VIE	169 007	-	40 552	209 559
7	AMERICAN-MALADIE	40 260	-	4 817	45 077
8	ARCANE ROYAL	11 103	-	980	12 083
9	ASSOMPTION	672 763	657 596	236 891	1 567 250
10	ASSURANCE GMS	18 758	-	5 669	24 427
11	ASSURANCE VIE MD	10 918	3 182 551	6 295	3 199 764
12	ASSURANT	1 629 126	-	23 499	1 652 625
13	AXA EQUITABLE	71 719	-	1 800	73 519
14	BANQUE NATIONALE	112 168	-	66 936	179 104
15	BMO ASSURANCE-VIE	21 206	-	686 732	707 938
16	BMO SOCIÉTÉ VIE	7 717 233	118 154	180 239	8 015 626
17	BOUCLIER VERT	357 624	-	232 200	589 824
18	CANADA SUR LA VIE	15 592 296	6 628 008	40 325 985	62 546 289
19	CANADA-VIE DU CANADA	7 650 621	-	5 464 304	13 114 925
20	CANASSURANCE	57 380	-	149 330	206 710
21	CANASSURANCE HOSP.	378 076	-	64 149	442 225
22	CAPITALE -ADM. PUBLIQUE	2 433 961	-	908 963	3 342 924
23	CAPITALE-PATRIMOINE	598 888	-	745 833	1 344 721
24	CAPITALE SÉC. FINAN.	473 239	-	53 911	527 150
25	CHEVALIERS DE COLOMB	3 272 967	-	164 383	3 437 350
26	CIBC	68 298	-	34 866	103 164
27	CIGNA DU CANADA - VIE	48 843	-	69 861	118 704
28	COMBINED D'AMÉRIQUE	425 942	-	392 904	818 846
29	CONNECTICUT GÉNÉRAL - VIE	150 521	-	11 193	161 714

	Passif				Capitaux propres et avoirs
	Contrats d'assurance et d'investissement	Fonds distincts	Autres passifs	Total du passif	
	100 645	-	6 277	106 922	31 239
	16 540	583 009	39 232	638 781	20 993
	20 207	-	813	21 020	59 878
	7 564	21 774	204	29 542	42 207
	120 466	-	1 137	121 603	175 678
	114 606	-	2 856	117 462	92 097
	12 897	-	997	13 894	31 183
	7 747	-	37	7 784	4 299
	777 051	657 596	15 673	1 450 320	116 930
	3 573	-	8 860	12 433	11 994
	3 424	3 182 551	3 159	3 189 134	10 630
	1 543 143	-	1 164	1 544 307	108 318
	25 458	-	779	26 237	47 282
	80 415	-	2 966	83 381	95 723
	107 368	-	50 949	158 317	549 621
	6 878 926	118 154	21 969	7 019 049	996 577
	19 355	-	307 216	326 571	263 253
	41 806 355	6 628 008	3 321 470	51 755 833	10 790 456
	11 541 793	-	332 157	11 873 950	1 240 975
	185 462	-	270	185 732	20 978
	66 688	-	16 908	83 596	358 629
	2 522 079	-	66 903	2 588 982	753 942
	1 170 604	-	23 197	1 193 801	150 920
	395 581	-	2 581	398 162	128 988
	2 592 592	-	2 508	2 595 100	842 250
	(99 646)	-	-	(99 646)	202 810
	49 613	-	3 541	53 154	65 550
	328 656	-	26 941	355 597	463 249
	113 542	-	110	113 652	48 062

	Nom de l'assureur	Actif			
		Placements	Fonds distincts	Autres actifs	Total de l'actif
30	CO-OPERATORS - VIE	3 148 908	2 089 778	767 448	6 006 134
31	CROATE	12 094	-	1 900	13 994
32	CROIX BLEUE	658 914	-	325 674	984 588
33	CUMIS - VIE	658 937	344 509	259 255	1 262 701
34	DESJARDINS FINANCIÈRE	20 677 157	9 776 492	2 867 405	33 321 054
35	EMPIRE	6 562 587	7 367 823	(92 482)	13 837 928
36	ÉQUITABLE - VIE	2 000 804	1 009 292	452 486	3 462 582
37	EXCELLENCE	127 769	-	116 650	244 419
38	FILS DE L'ÉCOSSE	12 133	1 527	674	14 334
39	FINANCIÈRE FAITHLIFE	284 103	101 439	33 220	418 762
40	FIRST CANADIAN	348 517	-	186 119	534 636
41	FORESTERS VIE	1 255 453	22 113	245 672	1 523 238
42	FORESTIERS (ORDRE IND.)	4 740 860	76 618	1 367 772	6 185 250
43	FRAIS FUNÉRAIRES INC.	899	-	19	918
44	GAN VIE	-	-	5 245	5 245
45	GENERAL AMERICAN - VIE	1 596 467	-	816 961	2 413 428
46	GENERAL RE LIFE	11 022	-	3 746	14 768
47	GERBER	41 282	-	3 130	44 412
48	GIRAFE	5 250	-	1 545	6 795
49	GRANDE LODGE D'ORANGE	24 725	-	2 527	27 252
50	GREAT-WEST	13 021 145	12 377 501	28 288 967	53 687 613
51	HARTFORD LIFE	7 612	187	274	8 073
52	HUMANIA	310 031	-	191 318	501 349
53	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	21 100 985	19 776 667	8 611 374	49 489 026
54	IVARI	7 654 119	1 700 230	1 592 313	10 946 662
55	JACKSON NATIONAL	10 121	-	486	10 607
56	LIBERTÉ-VIE BOSTON	14 518	-	1 056	15 574
57	LONDON LIFE	27 773 779	51 362 488	6 744 570	85 880 837
58	L'UNION-VIE	1 388 928	29 686	613 107	2 031 721
59	MANUFACTURERS	73 107 004	92 444 550	61 512 528	227 064 082
60	MANUVIE	-	-	1 740 936	1 740 936
61	MEDAVIE	325 845	-	648 574	974 419
62	MÉTROPOLITAINE - VIE	47 261	-	61 160	108 421
63	MUNICH	6 595 594	-	(146 899)	6 448 695
64	NEW YORK LIFE	477 657	-	11 312	488 969

	Passif				Capitaux propres et avoirs
	Contrats d'assurance et d'investissement	Fonds distincts	Autres passifs	Total du passif	
	2 903 915	2 089 778	56 956	5 050 649	955 485
	12 014	-	86	12 100	1 894
	830 422	-	23 076	853 498	131 090
	627 891	344 509	19 244	991 644	271 057
	18 447 071	9 776 492	2 514 386	30 737 949	2 583 105
	4 975 052	7 367 823	343 136	12 686 011	1 151 917
	1 895 005	1 009 292	59 262	2 963 559	499 023
	200 637	-	1 469	202 106	42 313
	10 079	1 527	55	11 661	2 673
	265 781	101 439	13 354	380 574	38 188
	315 025	-	22 879	337 904	196 732
	1 310 250	22 113	13 682	1 346 045	177 193
	570	76 618	3 817 315	3 894 503	2 290 747
	562	-	123	685	233
	33	-	-	33	5 212
	1 053 801	-	-	1 053 801	1 359 627
	2 193	-	17	2 210	12 558
	29 194	-	20	29 214	15 198
	1 727	-	-	1 727	5 068
	22 960	-	-	22 960	4 292
	19 252 966	12 377 501	2 574 501	34 204 968	19 482 645
	2 994	187	-	3 181	4 892
	417 291	-	13 488	430 779	70 570
	23 683 403	19 776 667	1 849 751	45 309 821	4 179 205
	7 985 473	1 700 230	20 006	9 705 709	1 240 953
	6 979	-	63	7 042	3 565
	3 619	-	10	3 629	11 945
	29 542 370	51 362 488	1 284 907	82 189 765	3 691 072
	1 771 072	29 686	6 884	1 807 642	224 079
	85 298 302	92 444 550	7 896 808	185 639 660	41 424 422
	1 735 926	-	3	1 735 929	5 007
	392 661	-	148 214	540 875	433 544
	67	-	8	75	108 346
	3 052 782	-	2 853	3 055 635	3 393 060
	132 972	-	528	133 500	355 469

	Nom de l'assureur	Actif			
		Placements	Fonds distincts	Autres actifs	Total de l'actif
65	NORTH AMERICA - VIE	57 136	-	12 939	70 075
66	OPTIMUM RÉASSURANCE	413 226	-	2 034 826	2 448 052
67	PAVONIA	31 780	-	24 928	56 708
68	PHOENIX LIFE	2 655	-	83	2 738
69	PREMIÈRE DU CANADA	174 731	-	52 215	226 946
70	PRIMERICA DU CANADA	157 228	2 866 316	217 295	3 240 839
71	PRINCIPAL	14 000	-	920	14 920
72	RBC DU CANADA	187 576	-	69 839	257 415
73	RBC - VIE	9 702 619	830 336	1 163 875	11 696 830
74	RELIABLE	14 487	-	38 233	52 720
75	RELIASTAR	39 369	-	20 144	59 513
76	RGA	5 414 213	-	2 651 758	8 065 971
77	ROUSSEAU & FRÈRE	212	-	24	236
78	SCOR VIE	496 763	-	20 072	516 835
79	SCOTIA-VIE	74 212	-	84 304	158 516
80	SIAP	-	-	10 000	10 000
81	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE	1 195 876	-	639 736	1 835 612
82	SSQ - VIE	2 557 260	4 788 694	2 087 234	9 433 188
83	STANDARD LIFE - ASSURANCE	-	-	6 527	6 527
84	SUISSE DE RÉASSURANCES	7 143 539	-	5 208 574	12 352 113
85	SUN LIFE (CANADA)	13 253 020	-	3 664 053	16 917 073
86	SUN LIFE DU CANADA	83 035 091	73 961 128	54 707 871	211 704 090
87	SURVIVANCE-VOYAGE	4 700	-	16 972	21 672
88	TD-ASSURANCE-VIE	77 871	867	79 861	158 599
89	TEACHERS	65 234	-	6 300	71 534
90	TRANS GLOBALE - VIE	4 198	-	3 016	7 214
91	TRITON	183 287	-	15 689	198 976
92	UKRAINIENNE	8 271	-	772	9 043
93	UNITED AMERICAN	10 173	-	3 549	13 722
94	VIACTION	8 907	-	306	9 213
95	VOYAGEURS DE COMMERCE	4 731	-	271	5 002
96	VSP SOINS DE LA VUE	4 171	-	5 653	9 824
97	WESTERN LIFE	162 009	-	60 183	222 192
	TOTAL	360 965 441	292 119 333	240 177 937	893 262 711

	Passif				Capitaux propres et avoirs
	Contrats d'assurance et d'investissement	Fonds distincts	Autres passifs	Total du passif	
65	43 088	-	336	43 424	26 651
66	2 359 584	-	296	2 359 880	88 172
67	22 318	-	1 410	23 728	32 980
68	314	-	113	427	2 311
69	135 495	-	8 138	143 633	83 313
70	10 151	2 866 316	8 568	2 885 035	355 804
71	11 778	-	1	11 779	3 141
72	126 524	-	41 284	167 808	89 607
73		830 336	9 162 179	9 992 515	1 704 315
74	35 646	-	5 020	40 666	12 054
75	11 804	-	68	11 872	47 641
76	6 854 786	-	1 622	6 856 408	1 209 563
77	116	-	48	164	72
78	127	-	220 056	220 183	296 652
79	(99 918)	-	40 484	(59 434)	217 950
80	14	-	677	691	9 309
81	1 536 663	-	73 500	1 610 163	225 449
82	3 608 088	4 788 694	238 904	8 635 686	797 502
83	-	-	-	-	6 527
84	6 015 482	-	4 281 238	10 296 720	2 055 393
85	15 397 242	-	(140)	15 397 102	1 519 971
86	110 785 085	73 961 128	10 639 961	195 386 174	16 317 916
87	13 130	-	294	13 424	8 248
88	97 348	867	1 147	99 362	59 237
89	56 282	-	-	56 282	15 252
90	1 581	-	445	2 026	5 188
91	11 896	-	63 047	74 943	124 033
92	5 465	-	-	5 465	3 578
93	3 574	-	77	3 651	10 071
94	4 698	-	15	4 713	4 500
95	3 078	-	183	3 261	1 741
96		-	766	766	9 058
97	153 801	-	2 247	156 048	66 144
	423 901 003	292 119 333	49 735 942	765 756 278	127 506 433

Tableau 39

Répartition des primes directes souscrites au Québec, non consolidées, par catégorie par assureur
(milliers de dollars)

	Assureur	Assurance vie			Rentés		
		Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif	Sous total
1	ACE INA-VIE	283	4 456	4 739	-	-	-
2	ACTRA	-	107	107	-	-	-
3	AETNA-VIE	1	25	26	-	-	-
4	ALLIANZ D'AMÉRIQUE	-	-	-	-	-	-
5	AMÉRICAIN - VIE REVENU	826	-	826	-	-	-
6	AMERICAN BANKERS - VIE	148	28 281	28 429	-	-	-
7	AMERICAN-MALADIE	4	2 380	2 384	-	-	-
8	ARCANE ROYAL	21	-	21	-	-	-
9	ASSOMPTION	9 198	1 927	11 125	2 968	93	3 061
10	ASSURANCE GMS	-	-	-	-	-	-
11	ASSURANCE VIE MD	-	-	-	-	-	-
12	ASSURANT	3 010	46	3 056	8 102	250	8 352
13	AXA EQUITABLE	138	-	138	-	-	-
14	BANQUE NATIONALE	12 925	79 629	92 554	-	-	-
15	BMO ASSURANCE-VIE	-	949	949	-	1 396	1 396
16	BMO SOCIÉTÉ VIE	87 611	71	87 682	16 396	26 952	43 348
17	BOUCLIER VERT	-	-	-	-	-	-
18	CANADA SUR LA VIE	206 552	150 341	356 893	11 778	33 265	45 043
19	CANADA-VIE DU CANADA	-	-	-	-	-	-
20	CANASSURANCE	1 670	8 130	9 800	-	-	-
21	CANASSURANCE HOSP.	-	-	-	-	-	-
22	CAPITALE -ADM. PUBLIQUE	57 093	-	57 093	120 729	-	120 729
23	CAPITALE-PATRIMOINE	21 832	44 827	66 659	105 505	-	105 505
24	CAPITALE SÉC. FINAN.	460	1	461	9	-	9
25	CHEVALIERS DE COLOMB	36 057	-	36 057	-	-	-
26	CIBC	116	-	116	-	-	-
27	CIGNA DU CANADA - VIE	-	-	-	-	-	-

Accidents et maladie			Total		Grand total	Parts de marché (%)	
Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif			
969	9 727	10 696	1 252	14 183	15 435	0,10	1
-	1 160	1 160	-	1 267	1 267	0,01	2
-	11	11	1	36	37	0,00	3
-	-	-	-	-	-	-	4
251	-	251	1 077	-	1 077	0,01	5
117	2 724	2 841	265	31 005	31 270	0,21	6
-	-	-	4	2 380	2 384	0,02	7
-	-	-	21	-	21	0,00	8
24	19 987	20 011	12 190	22 007	34 197	0,23	9
-	15	15	-	15	15	0,00	10
-	-	-	-	-	-	-	11
-	-	-	11 112	296	11 408	0,08	12
-	-	-	138	-	138	0,00	13
7 594	51 672	59 266	20 519	131 301	151 820	1,03	14
-	3 377	3 377	-	5 722	5 722	0,04	15
12 707	25	12 732	116 714	27 048	143 762	0,97	16
-	8 690	8 690	-	8 690	8 690	0,06	17
28 131	84 662	112 793	246 461	268 268	514 729	3,48	18
-	-	-	-	-	-	-	19
19 128	10 900	30 028	20 798	19 030	39 828	0,27	20
47 725	86 176	133 901	47 725	86 176	133 901	0,91	21
7 896	-	7 896	185 718	-	185 718	1,26	22
20 603	368 829	389 432	147 940	413 656	561 596	3,80	23
7 911	-	7 911	8 380	1	8 381	0,06	24
601	-	601	36 658	-	36 658	0,25	25
-	3 214	3 214	116	3 214	3 330	0,02	26
-	4 767	4 767	-	4 767	4 767	0,03	27

	Assureur	Assurance vie			Rentés		
		Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif	Sous total
28	COMBINED D'AMÉRIQUE	6 616	-	6 616	-	-	-
29	CONNECTICUT GÉNÉRAL - VIE	-	-	-	-	-	-
30	CO-OPERATORS - VIE	1 353	1 964	3 317	74	31 553	31 627
31	CROATE	9	-	9	-	-	-
32	CROIX BLEUE	141	20 681	20 822	-	-	-
33	CUMIS - VIE	238	480	718	-	3 747	3 747
34	DESJARDINS FINANCIÈRE	393 514	445 280	838 794	67 147	108 611	175 758
35	EMPIRE	158 650	6 269	164 919	25 252	152	25 404
36	ÉQUITABLE - VIE	6 836	835	7 671	2 907	-	2 907
37	EXCELLENCE	17 224	-	17 224	-	-	-
38	FILS DE L'ÉCOSSE	10	-	10	-	-	-
39	FINANCIÈRE FAITHLIFE	40	-	40	-	-	-
40	FIRST CANADIAN	-	573	573	-	-	-
41	FORESTERS VIE	16 217	3 653	19 870	-	2	2
42	FORESTIERS (ORDRE IND.)	2 452	-	2 452	4	-	4
43	FRAIS FUNÉRAIRES INC.	-	-	-	-	-	-
44	GAN VIE	253	-	253	-	-	-
45	GENERAL AMERICAN - VIE	-	-	-	-	-	-
46	GENERAL RE LIFE	-	-	-	-	-	-
47	GERBER	33	-	33	-	-	-
48	GIRAFE	-	-	-	10	-	10
49	GRANDE LODGE D'ORANGE	27	8	35	-	-	-
50	GREAT-WEST	102 989	60 860	163 849	11 684	619	12 303
51	HARTFORD LIFE	-	-	-	-	-	-
52	HUMANIA	9 756	13 760	23 516	35	-	35
53	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	614 185	132 030	746 215	682 393	514 812	1 197 205
54	IVARI	176 554	-	176 554	262	-	262
55	JACKSON NATIONAL	12	-	12	-	-	-
56	LIBERTÉ-VIE BOSTON	-	53	53	-	-	-
57	LONDON LIFE	407 186	-	407 186	8 350	38 651	47 001
58	L'UNION-VIE	52 945	4 078	57 023	19 244	-	19 244
59	MANUFACTURERS	480 925	111 511	592 436	17 837	54 308	72 145
60	MANUVIE	-	-	-	-	-	-

Accidents et maladie			Total		Grand total	Parts de marché (%)	
Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif			
104 409	-	104 409	111 025	-	111 025	0,75	28
-	-	-	-	-	-	-	29
1 143	6 692	7 835	2 570	40 209	42 779	0,29	30
-	-	-	9	-	9	0,00	31
-	62 386	62 386	141	83 067	83 208	0,56	32
3	117	120	241	4 344	4 585	0,03	33
118 920	1 481 265	1 600 185	579 581	2 035 156	2 614 737	17,70	34
5 792	64 034	69 826	189 694	70 455	260 149	1,76	35
181	5 061	5 242	9 924	5 896	15 820	0,11	36
64 727	-	64 727	81 951	-	81 951	0,55	37
-	-	-	10	-	10	0,00	38
-	-	-	40	-	40	0,00	39
-	538	538	-	1 111	1 111	0,01	40
254	2 459	2 713	16 471	6 114	22 585	0,15	41
1	-	1	2 457	-	2 457	0,02	42
-	-	-	-	-	-	-	43
-	-	-	253	-	253	0,00	44
-	-	-	-	-	-	-	45
-	-	-	-	-	-	-	46
-	-	-	33	-	33	0,00	47
-	-	-	10	-	10	0,00	48
-	20	20	27	28	55	0,00	49
89 180	513 319	602 499	203 853	574 798	778 651	5,27	50
-	-	-	-	-	-	-	51
38 967	41 410	80 377	48 758	55 170	103 928	0,70	52
64 596	527 679	592 275	1 361 174	1 174 521	2 535 695	17,16	53
198	-	198	177 014	-	177 014	1,20	54
-	-	-	12	-	12	0,00	55
-	75	75	-	128	128	0,00	56
-	-	-	415 536	38 651	454 187	3,07	57
4 043	50 771	54 814	76 232	54 849	131 081	0,89	58
92 734	646 341	739 075	591 496	812 160	1 403 656	9,50	59
-	-	-	-	-	-	-	60

	Assureur	Assurance vie			Rentés		
		Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif	Sous total
61	MEDAVIE	-	-	-	-	-	-
62	MÉTROPOLITAINE - VIE	-	-	-	-	-	-
63	MUNICH	-	-	-	-	-	-
64	NEW YORK LIFE	311	209	520	-	-	-
65	NORTH AMERICA - VIE	-	59	59	-	-	-
66	OPTIMUM RÉASSURANCE	-	-	-	-	-	-
67	PAVONIA	1	1 724	1 725	-	-	-
68	PHOENIX LIFE	-	-	-	-	-	-
69	PREMIÈRE DU CANADA	-	8 374	8 374	-	-	-
70	PRIMERICA DU CANADA	30 550	-	30 550	1	-	1
71	PRINCIPAL	-	-	-	-	-	-
72	RBC DU CANADA	-	-	-	-	-	-
73	RBC - VIE	92 579	1 269	93 848	5 889	9 771	15 660
74	RELIABLE	68	-	68	-	-	-
75	RELIASTAR	-	-	-	-	-	-
76	RGA	-	-	-	-	-	-
77	ROUSSEAU & FRÈRE	-	-	-	-	-	-
78	SCOR VIE	-	-	-	-	-	-
79	SCOTIA-VIE	11	75	86	-	-	-
80	SIAP	-	-	-	-	-	-
81	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE	83 946	7 113	91 059	-	-	-
82	SSQ - VIE	3 326	111 656	114 982	47 240	24 881	72 121
83	STANDARD LIFE - ASSURANCE	-	-	-	22 870	-	22 870
84	SUISSE DE RÉASSURANCES	-	-	-	-	-	-
85	SUN LIFE (CANADA)	-	-	-	-	-	-
86	SUN LIFE DU CANADA	589 366	127 893	717 259	94 740	580 505	675 245
87	SURVIVANCE-VOYAGE	-	-	-	-	-	-
88	TD-ASSURANCE-VIE	7	-	7	-	-	-
89	TEACHERS	-	-	-	-	-	-
90	TRANS GLOBALE - VIE	-	91	91	-	-	-
91	TRITON	-	-	-	-	-	-
92	UKRAINIENNE	17	-	17	-	-	-

	Accidents et maladie			Total		Grand total	Parts de marché (%)	
	Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif			
	-	154 452	154 452	-	154 452	154 452	1,05	61
	-	-	-	-	-	-	-	62
	-	-	-	-	-	-	-	63
	-	-	-	311	209	520	0,00	64
	-	625	625	-	684	684	0,00	65
	-	-	-	-	-	-	-	66
	-	583	583	1	2 307	2 308	0,02	67
	-	-	-	-	-	-	-	68
	3	13 376	13 379	3	21 750	21 753	0,15	69
	1	-	1	30 552	-	30 552	0,21	70
	-	-	-	-	-	-	-	71
	-	20 491	20 491	-	20 491	20 491	0,14	72
	83 566	19 180	102 746	182 034	30 220	212 254	1,44	73
	3 523	-	3 523	3 591	-	3 591	0,02	74
	-	-	-	-	-	-	-	75
	-	-	-	-	-	-	-	76
	-	-	-	-	-	-	-	77
	-	-	-	-	-	-	-	78
	21	2 285	2 306	32	2 360	2 392	0,02	79
	-	-	-	-	-	-	-	80
	25 657	3 669	29 326	109 603	10 782	120 385	0,81	81
	-	1 124 688	1 124 688	50 566	1 261 225	1 311 791	8,88	82
	-	-	-	22 870	-	22 870	0,15	83
	-	-	-	-	-	-	-	84
	-	-	-	-	-	-	-	85
	75 389	655 937	731 326	759 495	1 364 335	2 123 830	14,37	86
	11 544	-	11 544	11 544	-	11 544	0,08	87
	-	4 705	4 705	7	4 705	4 712	0,03	88
	-	-	-	-	-	-	-	89
	-	1 939	1 939	-	2 030	2 030	0,01	90
	-	6 470	6 470	-	6 470	6 470	0,04	91
	-	-	-	17	-	17	0,00	92

	Assureur	Assurance vie			Rentes		
		Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif	Sous total
93	UNITED AMERICAN	22	-	22	-	-	-
94	VIACTION	963	-	963	-	-	-
95	VOYAGEURS DE COMMERCE	-	-	-	-	-	-
96	VSP SOINS DE LA VUE	-	-	-	-	-	-
97	WESTERN LIFE	731	115	846	-	-	-
	TOTAL	3 688 008	1 381 783	5 069 791	1 271 426	1 429 568	2 700 994

Accidents et maladie			Total		Grand total	Parts de marché (%)	
Individuel	Collectif	Sous total	Individuel	Collectif			
-	-	-	22	-	22	0,00	93
-	-	-	963	-	963	0,01	94
2	-	2	2	-	2	0,00	95
-	-	-	-	-	-	-	96
89	630	719	820	745	1 565	0,01	97
938 600	6 067 133	7 005 733	5 898 034	8 878 484	14 776 518	100,00	

Tableau 40

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché – Total (pour les 30 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	2015	2015	2014	2013	2012	2011	2015
		Primes directes souscrites (000 \$)	Parts de marché (%)					Parts de marché cum. (%)
1	DESJARDINS FINANCIÈRE	2 614 737	17,70	17,38	17,47	18,23	18,45	17,70
2	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	2 535 695	17,16	16,67	16,97	14,09	12,95	34,86
3	SUN LIFE DU CANADA	2 123 830	14,37	15,64	13,04	11,76	12,06	49,23
4	MANUFACTURERS	1 403 656	9,50	8,29	9,25	10,33	9,59	58,73
5	SSQ - VIE	1 311 791	8,88	8,35	8,95	9,28	8,88	67,61
6	GREAT-WEST	778 651	5,27	5,05	5,40	5,72	5,93	72,87
7	CAPITALE-PATRIMOINE	561 596	3,80	3,59	3,56	3,61	3,56	76,68
8	CANADA SUR LA VIE	514 729	3,48	3,74	3,28	3,16	3,40	80,16
9	LONDON LIFE	454 187	3,07	3,08	3,38	3,57	3,71	83,23
10	EMPIRE	260 149	1,76	1,86	1,90	2,02	1,92	84,99
11	RBC - VIE	212 254	1,44	1,36	1,52	1,72	1,70	86,43
12	CAPITALE -ADM. PUBLIQUE	185 718	1,26	1,13	1,17	1,21	1,25	87,69
13	IVARI	177 014	1,20	1,17	1,26	1,43	1,61	88,88
14	MEDAVIE	154 452	1,05	0,93	0,86	0,84	0,80	89,93
15	BANQUE NATIONALE	151 820	1,03	1,03	1,13	1,27	1,30	90,96
16	BMO SOCIÉTÉ VIE	143 762	0,97	0,86	0,83	1,03	0,86	91,93
17	CANASSURANCE HOSP.	133 901	0,91	0,85	0,88	0,98	0,99	92,84
18	L'UNION-VIE	131 081	0,89	0,85	0,93	0,91	0,91	93,72
19	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE	120 385	0,81	0,79	0,81	0,80	0,84	94,54
20	COMBINED D'AMÉRIQUE	111 025	0,75	0,76	0,78	0,84	0,89	95,29
21	HUMANIA	103 928	0,70	0,66	0,64	0,65	0,64	95,99
22	CROIX BLEUE	83 208	0,56	0,51	0,47	0,48	0,46	96,56
23	EXCELLENCE	81 951	0,55	0,52	0,54	0,60	0,73	97,11
24	CO-OPERATORS - VIE	42 779	0,29	0,14	0,17	0,13	0,19	97,40
25	CANASSURANCE	39 828	0,27	0,32	0,35	0,34	0,26	97,67
26	CHEVALIERS DE COLOMB	36 658	0,25	0,26	0,26	0,29	0,28	97,92
27	ASSOMPTION	34 197	0,23	0,21	0,19	0,15	0,13	98,15
28	AMERICAN BANKERS - VIE	31 270	0,21	0,22	0,24	0,28	0,31	98,36
29	PRIMERICA DU CANADA	30 552	0,21	0,20	0,21	0,24	0,25	98,57
30	STANDARD LIFE - ASSURANCE	22 870	0,15	0,23	0,32	0,38	0,17	98,72
Sous-total		14 587 674	98,72	96,65	96,77	96,32	95,01	
Autres ass.		188 844	1,28	3,35	3,23	3,68	4,99	
Total		14 776 518	100	100	100	100	100	

Tableau 41

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché Assurance vie individuelle (pour les 20 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	2015	2015	2014	2013	2012	2011	2015
		Primes directes souscrites (000 \$)	Parts de marché (%)					Parts de marché cum. (%)
1	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	614 185	16,65	16,57	16,72	16,25	15,85	16,65
2	SUN LIFE DU CANADA	589 366	15,98	15,36	14,87	14,68	14,74	32,63
3	MANUFACTURERS	480 925	13,04	12,41	12,12	12,43	13,00	45,67
4	LONDON LIFE	407 186	11,04	11,30	11,28	11,32	11,36	56,72
5	DESJARDINS FINANCIÈRE	393 514	10,67	10,46	10,61	10,52	10,50	67,39
6	CANADA SUR LA VIE	206 552	5,60	5,18	4,99	4,49	4,20	72,99
7	IVARI	176 554	4,79	4,79	4,99	5,16	5,40	77,77
8	EMPIRE	158 650	4,30	4,29	4,44	4,33	4,23	82,07
9	GREAT-WEST	102 989	2,79	2,62	2,57	2,55	2,59	84,87
10	RBC - VIE	92 579	2,51	2,75	2,98	3,12	2,98	87,38
11	BMO SOCIÉTÉ VIE	87 611	2,38	2,33	2,35	2,33	2,25	89,75
12	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE	83 946	2,28	2,08	1,99	1,80	-	92,03
13	CAPITALE -ADM. PUBLIQUE	57 093	1,55	1,57	1,65	1,68	1,72	93,58
14	L'UNION-VIE	52 945	1,44	1,53	1,64	1,68	1,64	95,01
15	CHEVALIERS DE COLOMB	36 057	0,98	1,06	1,01	1,03	1,01	95,99
16	PRIMERICA DU CANADA	30 550	0,83	0,82	0,85	0,86	0,89	96,82
17	CAPITALE-PATRIMOINE	21 832	0,59	0,55	0,51	0,37	0,30	97,41
18	EXCELLENCE	17 224	0,47	0,46	0,48	0,47	0,45	97,88
19	FORESTERS VIE	16 217	0,44	0,40	0,38	0,34	-	98,32
20	BANQUE NATIONALE	12 925	0,35	0,38	0,41	0,42	0,43	98,67
Sous-total		3 638 900	98,67	96,90	96,84	95,84	93,56	
Autres ass.		49 108	1,33	3,10	3,16	4,16	6,44	
Total		3 688 008	100	100	100	100	100	

Tableau 42

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché
Assurance vie collective (pour les 20 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	2015	2015	2014	2013	2012	2011	2015
		Primes directes souscrites (000 \$)	Parts de marché (%)					Parts de marché cum. (%)
1	DESJARDINS FINANCIÈRE	445 280	32,23	31,95	31,13	31,37	30,54	32,23
2	CANADA SUR LA VIE	150 341	10,88	10,78	10,50	9,96	10,08	43,11
3	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	132 030	9,56	9,38	9,68	8,30	5,74	52,66
4	SUN LIFE DU CANADA	127 893	9,26	9,37	9,10	10,14	10,56	61,92
5	SSQ - VIE	111 656	8,08	7,76	8,00	7,85	7,18	70,00
6	MANUFACTURERS	111 511	8,07	7,22	7,56	8,27	7,58	78,07
7	BANQUE NATIONALE	79 629	5,76	5,83	6,05	6,55	6,48	83,83
8	GREAT-WEST	60 860	4,40	4,44	4,53	4,85	4,76	88,23
9	CAPITALE-PATRIMOINE	44 827	3,24	3,46	3,40	3,32	3,39	91,48
10	AMERICAN BANKERS - VIE	28 281	2,05	2,19	2,28	2,41	2,44	93,52
11	CROIX BLEUE	20 681	1,50	1,44	1,24	1,29	1,47	95,02
12	HUMANIA	13 760	1,00	0,94	0,88	0,87	0,82	96,02
13	PREMIÈRE DU CANADA	8 374	0,61	0,58	0,63	0,66	0,69	96,62
14	CANASSURANCE	8 130	0,59	0,83	0,87	0,70	0,37	97,21
15	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE	7 113	0,51	0,78	1,12	0,05	-	97,73
16	EMPIRE	6 269	0,45	0,45	0,44	0,41	0,38	98,18
17	ACE INA-VIE	4 456	0,32	0,24	0,17	0,15	0,13	98,50
18	L'UNION-VIE	4 078	0,30	0,28	0,27	0,28	0,25	98,80
19	FORESTERS VIE	3 653	0,26	0,13	0,07	0,04	-	99,06
20	AMERICAN-MALADIE	2 380	0,17	0,18	0,20	0,20	0,21	99,23
	Sous-total	1 371 202	99,23	98,23	98,12	97,65	93,08	
	Autres ass.	10 581	0,77	1,77	1,88	2,35	6,92	
	Total	1 381 783	100	100	100	100	100	

Tableau 43

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché –
Rentes individuelles (pour les 20 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	2015	2015	2014	2013	2012	2011	2015
		Primes directes souscrites (000 \$)	Parts de marché (%)					Parts de marché cum. (%)
1	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	682 393	53,67	47,66	48,89	33,07	25,44	53,67
2	CAPITALE -ADM. PUBLIQUE	120 729	9,50	7,94	7,62	10,69	10,60	63,17
3	CAPITALE-PATRIMOINE	105 505	8,30	5,33	3,50	2,95	2,30	71,47
4	SUN LIFE DU CANADA	94 740	7,45	9,80	10,24	12,33	15,05	78,92
5	DESJARDINS FINANCIÈRE	67 147	5,28	5,54	6,92	9,70	10,92	84,20
6	SSQ - VIE	47 240	3,72	3,54	3,83	4,59	5,48	87,91
7	EMPIRE	25 252	1,99	3,68	3,17	5,45	3,81	89,90
8	STANDARD LIFE - ASSURANCE	22 870	1,80	2,64	3,44	5,46	2,37	91,70
9	L'UNION-VIE	19 244	1,51	1,44	1,66	1,24	1,63	93,21
10	MANUFACTURERS	17 837	1,40	1,46	2,72	4,31	8,15	94,61
11	BMO SOCIÉTÉ VIE	16 396	1,29	0,88	0,31	2,74	2,25	95,90
12	CANADA SUR LA VIE	11 778	0,93	1,26	1,89	2,22	4,59	96,83
13	GREAT-WEST	11 684	0,92	1,05	1,05	0,63	1,25	97,75
14	LONDON LIFE	8 350	0,66	0,62	1,05	1,41	1,85	98,41
15	ASSURANT	8 102	0,64	0,54	0,40	0,32	0,30	99,04
16	RBC - VIE	5 889	0,46	0,10	0,17	0,36	0,05	99,51
17	ASSOMPTION	2 968	0,23	0,41	0,29	0,33	0,31	99,74
18	ÉQUITABLE - VIE	2 907	0,23	0,17	0,33	0,42	0,08	99,97
19	IVARI	262	0,02	0,01	(0,00)	0,03	1,31	99,99
20	CO-OPERATORS - VIE	74	0,01	0,01	0,00	0,01	0,00	100,00
	Sous-total	1 271 367	100,00	94,05	97,47	98,24	97,74	
	Autres ass.	59	0,00	5,95	2,53	1,76	2,26	
	Total	1 271 426	100	100	100	100	100	

Tableau 44

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché – Rentes collectives (pour les 17 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	2015	2015	2014	2013	2012	2011	2015
		Primes directes souscrites (000 \$)	Parts de marché (%)					Parts de marché cum. (%)
1	SUN LIFE DU CANADA	580 505	40,61	47,68	36,17	15,20	12,13	40,61
2	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	514 812	36,01	31,67	42,57	54,82	56,53	76,62
3	DESJARDINS FINANCIÈRE	108 611	7,60	9,18	5,92	10,47	10,35	84,22
4	MANUFACTURERS	54 308	3,80	0,84	1,86	2,52	2,50	88,02
5	LONDON LIFE	38 651	2,70	2,47	6,40	7,81	9,15	90,72
6	CANADA SUR LA VIE	33 265	2,33	5,75	1,53	1,29	0,88	93,05
7	CO-OPERATORS - VIE	31 553	2,21	-	-	(0,06)	1,47	95,25
8	BMO SOCIÉTÉ VIE	26 952	1,89	1,15	2,24	2,92	0,09	97,14
9	SSQ - VIE	24 881	1,74	0,06	1,09	1,25	2,32	98,88
10	RBC - VIE	9 771	0,68	-	-	-	-	99,56
11	CUMIS - VIE	3 747	0,26	-	-	-	-	99,82
12	BMO ASSURANCE-VIE	1 396	0,10	0,09	-	0,03	-	99,92
13	GREAT-WEST	619	0,04	0,03	1,01	0,91	1,73	99,97
14	ASSURANT	250	0,02	0,02	0,02	0,02	0,01	99,98
15	EMPIRE	152	0,01	0,01	0,02	0,03	0,03	99,99
16	ASSOMPTION	93	0,01	0,00	0,00	0,01	0,02	100,00
17	FORESTERS VIE	2	0,00	0,00	0,00	0,00	-	100,00
Sous-total		1 429 568	100,00	98,94	98,82	97,23	97,23	
Autres ass.		-	-	1,06	1,18	2,77	2,77	
Total		1 429 568	100	100	100	100	100	

Tableau 45

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché – Accidents et maladie individuel (pour les 20 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	2015	2015	2014	2013	2012	2011	2015
		Primes directes souscrites (000 \$)	Parts de marché (%)					Parts de marché cum. (%)
1	DESJARDINS FINANCIÈRE	118 920	12,67	11,80	11,43	11,39	11,13	12,67
2	COMBINED D'AMÉRIQUE	104 409	11,12	11,54	11,64	11,86	12,61	23,79
3	MANUFACTURERS	92 734	9,88	9,95	10,72	11,73	11,42	33,67
4	GREAT-WEST	89 180	9,50	9,45	9,80	9,77	9,82	43,18
5	RBC - VIE	83 566	8,90	9,27	10,00	10,56	10,94	52,08
6	SUN LIFE DU CANADA	75 389	8,03	7,30	6,74	6,18	5,63	60,11
7	EXCELLENCE	64 727	6,90	6,74	6,84	6,83	6,97	67,01
8	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	64 596	6,88	6,53	6,49	5,84	5,04	73,89
9	CANASSURANCE HOSP.	47 725	5,08	4,95	5,07	5,63	6,10	78,97
10	HUMANIA	38 967	4,15	4,06	4,04	3,76	3,72	83,13
11	CANADA SUR LA VIE	28 131	3,00	2,99	3,02	2,87	2,82	86,12
12	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE	25 657	2,73	2,70	2,65	2,65	2,77	88,86
13	CAPITALE-PATRIMOINE	20 603	2,20	2,50	1,53	1,37	1,21	91,05
14	CANASSURANCE	19 128	2,04	2,03	2,09	1,97	2,43	93,09
15	BMO SOCIÉTÉ VIE	12 707	1,35	1,30	0,73	0,96	1,03	94,44
16	SURVIVANCE-VOYAGE	11 544	1,23	1,20	1,17	1,18	0,78	95,67
17	CAPITALE SÉC. FINAN.	7 911	0,84	0,82	0,84	0,85	0,91	96,52
18	CAPITALE -ADM. PUBLIQUE	7 896	0,84	0,81	0,80	0,78	0,78	97,36
19	BANQUE NATIONALE	7 594	0,81	0,81	0,68	0,59	0,48	98,17
20	EMPIRE	5 792	0,62	0,59	0,56	0,52	0,52	98,78
Sous-total		927 176	98,78	97,34	96,85	97,31	97,10	
Autres ass.		11 424	1,22	2,66	3,15	2,69	2,90	
Total		938 600	100	100	100	100	100	

Tableau 46

Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché –
Accidents et maladie collectif (pour les 20 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	2015	2015	2014	2013	2012	2011	2015
		Primes directes souscrites (000 \$)	Parts de marché (%)					Parts de marché cum. (%)
1	DESJARDINS FINANCIÈRE	1 481 265	24,41	24,05	23,46	23,07	23,65	24,41
2	SSQ - VIE	1 124 688	18,54	18,19	18,12	18,23	17,46	42,95
3	SUN LIFE DU CANADA	655 937	10,81	10,65	10,58	10,69	11,20	53,76
4	MANUFACTURERS	646 341	10,65	9,41	10,37	11,05	8,58	64,42
5	INDUSTRIELLE ALLIANCE-VIE	527 679	8,70	8,83	9,11	8,00	7,60	73,11
6	GREAT-WEST	513 319	8,46	8,29	8,30	8,55	8,94	81,57
7	CAPITALE-PATRIMOINE	368 829	6,08	6,28	6,29	6,47	6,58	87,65
8	MEDAVIE	154 452	2,55	2,31	2,02	1,90	-	90,20
9	CANASSURANCE HOSP.	86 176	1,42	1,36	1,33	1,38	1,38	91,62
10	CANADA SUR LA VIE	84 662	1,40	1,34	1,26	1,15	1,40	93,02
11	EMPIRE	64 034	1,06	1,02	0,97	0,92	0,93	94,07
12	CROIX BLEUE	62 386	1,03	0,95	0,82	0,79	0,68	95,10
13	BANQUE NATIONALE	51 672	0,85	0,88	0,91	0,99	1,04	95,95
14	L'UNION-VIE	50 771	0,84	0,75	0,73	0,70	0,66	96,79
15	HUMANIA	41 410	0,68	0,65	0,58	0,56	0,55	97,47
16	RBC DU CANADA	20 491	0,34	0,43	0,49	-	-	97,81
17	ASSOMPTION	19 987	0,33	0,25	0,20	0,12	0,08	98,14
18	RBC - VIE	19 180	0,32	0,28	0,29	0,32	0,33	98,45
19	PREMIÈRE DU CANADA	13 376	0,22	0,24	0,26	0,28	0,31	98,67
20	CANASSURANCE	10 900	0,18	0,27	0,29	0,25	0,12	98,85
Sous-total		5 997 555	98,85	96,43	96,40	95,43	91,50	
Autres ass.		69 578	1,15	3,57	3,60	4,57	8,50	
Total		6 067 133	100	100	100	100	100	

ASSURANCE DE DOMMAGES

2.2 L'ASSURANCE DE DOMMAGES

2.2.1 Portrait du secteur

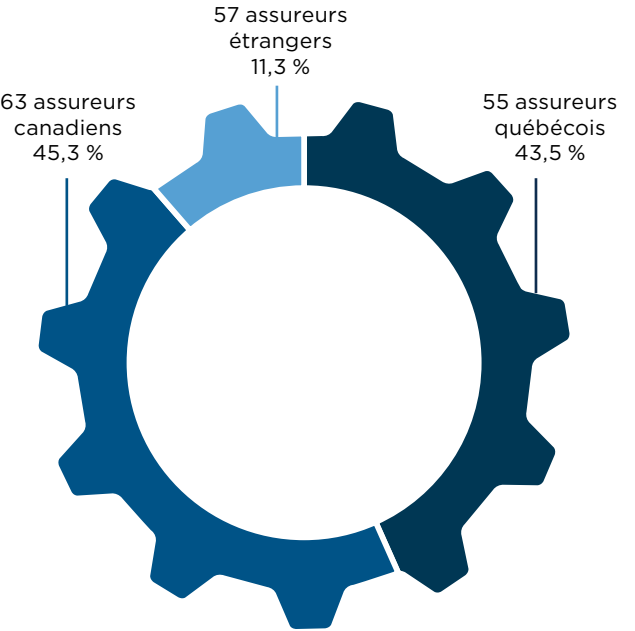
L'offre d'assurance

Au 31 décembre 2015, 175 assureurs sont autorisés à exercer en assurance de dommages au Québec, soit trois de moins qu'en 2014. Cette légère baisse dans le nombre total d'assureurs faisant affaire au Québec résulte de plusieurs modifications au droit d'exercice, telles que répertoriées au tableau 30.

Parmi ces modifications, concernant les assureurs à charte québécoise, il y a lieu de noter trois fusions de sociétés mutuelles d'assurance générale et la création d'un nouvel assureur. Le nombre d'assureurs à charte canadienne s'est aussi enrichi d'une nouvelle entité suite à l'émission d'un permis au Québec à un assureur déjà actif. Par ailleurs, le nombre d'assureurs à charte d'une autre province est demeuré stable, l'annulation d'un permis existant ayant été compensée par l'émission d'un nouveau. Toutefois, le changement le plus notable concerne le nombre d'assureurs à charte étrangère, qui est passé de 61 à 57, à la suite de l'annulation de six permis et l'émission de deux nouveaux. La résultante de tous ces changements peut être constatée dans le graphique 52.

Graphique 52

Nombre d'assureurs et parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec selon la charte

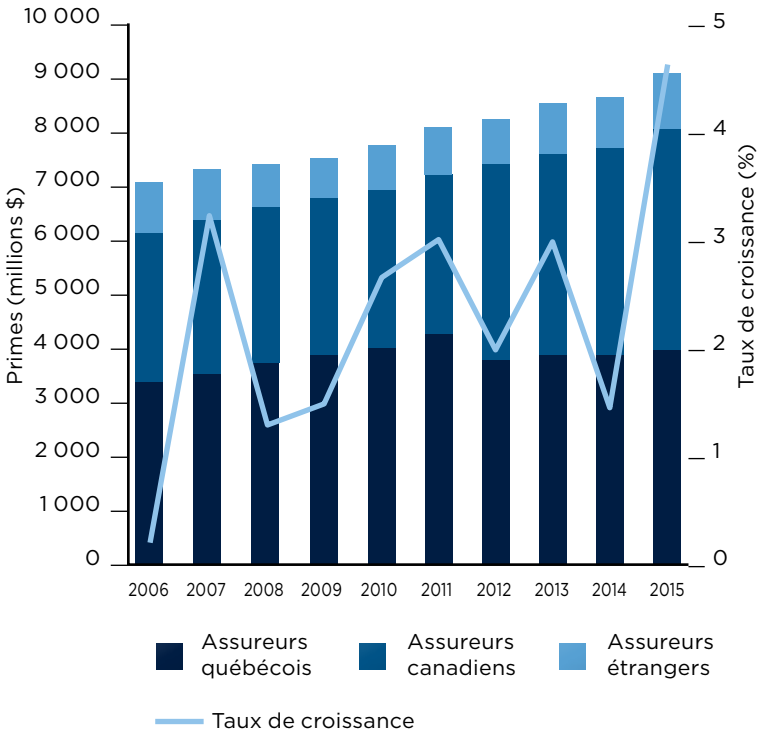


En termes de parts de marché, en fonction des primes directes souscrites au Québec, les changements notés plus haut dans le nombre d'assureurs n'ont eu qu'un impact très négligeable. En effet, les assureurs dont le permis a été annulé souscrivaient très peu de primes ou étaient inactifs, et ceux pour lesquels un permis a été émis n'ont pratiquement pas souscrit de primes, débutant à peine leurs opérations. Malgré tout, en 2014, alors que les assureurs à charte québécoise étaient nez-à-nez avec les assureurs à charte canadienne ou d'une autre province, regroupés sous le vocable « assureurs canadiens » dans les graphiques, ces derniers ont augmenté leur part de marché de 0,7 point de pourcentage pour atteindre 45,3 % en 2015. De même, les assureurs à charte étrangère ont également gagné 0,4 point, pour atteindre une part de marché à 11,3 %, laissant une part de marché de 43,5 % aux assureurs à charte québécoise, ce qui représente pour ces derniers une perte d'un point de pourcentage par rapport à 2014.

Le graphique 53 montre l'évolution des primes directes souscrites au cours des dix dernières années, selon le type de charte. Au cours de cette période, un taux de croissance en dents de scie d'une année à l'autre a pu être observé. La croissance des affaires pour 2015 a toutefois été de plus de 5 %, de loin la plus forte observée au cours de toutes ces années. Le volume de primes directes souscrites est ainsi passé de 8,7 G\$ en 2014 à près de 9,2 G\$ en 2015.

Graphique 53

Évolution des primes directes souscrites au Québec selon la charte (en millions de dollars)



En fonction de la charte, le graphique 53 permet de constater que les assureurs à charte québécoise, année après année, jusqu'à 2011, avaient l'habitude d'accaparer la plus grande part de la croissance des affaires sur leur propre marché. La situation s'est toutefois renversée à la suite de la vente de deux assureurs à charte du Québec, AXA en 2012 et L'Union Canadienne en 2013, à deux assureurs à charte du Canada. Depuis, une érosion graduelle des parts de marché des assureurs québécois au profit des assureurs titulaires des autres chartes est constatée.

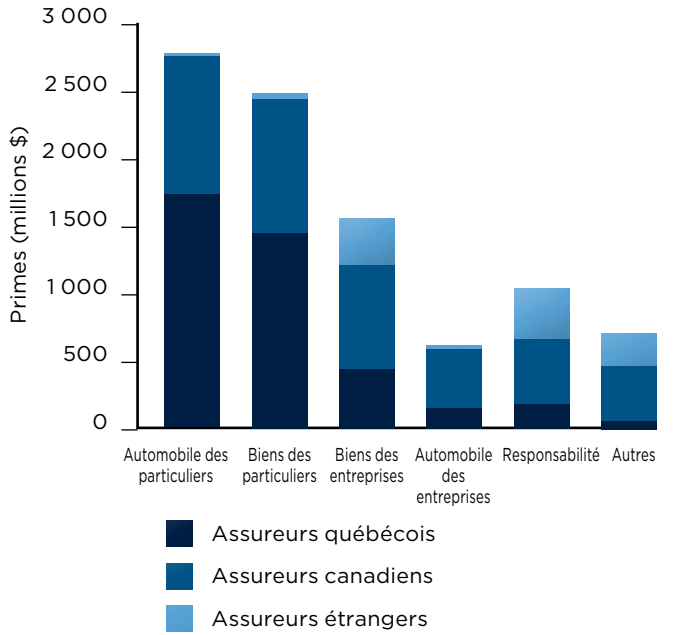
Ainsi, pour 2015, les taux de croissance des primes directes souscrites des assureurs à charte québécoise, canadienne et étrangère ont été de 2,7 %, 6,6 % et 8,4 % respectivement, pour une croissance globale totalisant 5,0 %, tel que mentionné plus haut. Ce taux de croissance est bien au-dessus de celui de l'économie entière du Québec qui a plutôt ralenti à 1,1 % en 2015.⁶¹ Le fort accroissement des parts de marché des assureurs à charte canadienne et étrangère ne signifie pas pour autant une baisse de vigueur des assureurs à charte québécoise. À l'instar des assureurs de personnes, une intensification des efforts de plusieurs assureurs pour se diversifier et développer de nouveaux marchés ailleurs au Canada est observée depuis quelques années. L'acquisition en 2015 des affaires de la compagnie d'assurance State Farm du Canada par Desjardins constitue sans doute l'exemple le plus probant de l'impact de ces stratégies.

La demande d'assurance

Les graphiques 54 et 55 visent à illustrer, selon différentes perspectives, la répartition des primes directes souscrites en 2015 en fonction des principales catégories d'assurance et de la charte des assureurs.

Graphique 54

Répartition des primes directes souscrites au Québec par catégorie selon la charte (en millions de dollars)



Dans un premier temps, les données qui sous-tendent ces graphiques démontrent la prédominance des assureurs québécois et canadiens en assurance des particuliers, avec plus de 5,2 G\$ de primes directes souscrites pour les catégories d'assurance automobile et biens, les assureurs à charte étrangère n'en souscrivant moins que 0,05 G\$. Au total, ces deux catégories d'assurance des particuliers représentent 57,5 % du marché total de l'assurance de dommages au Québec.

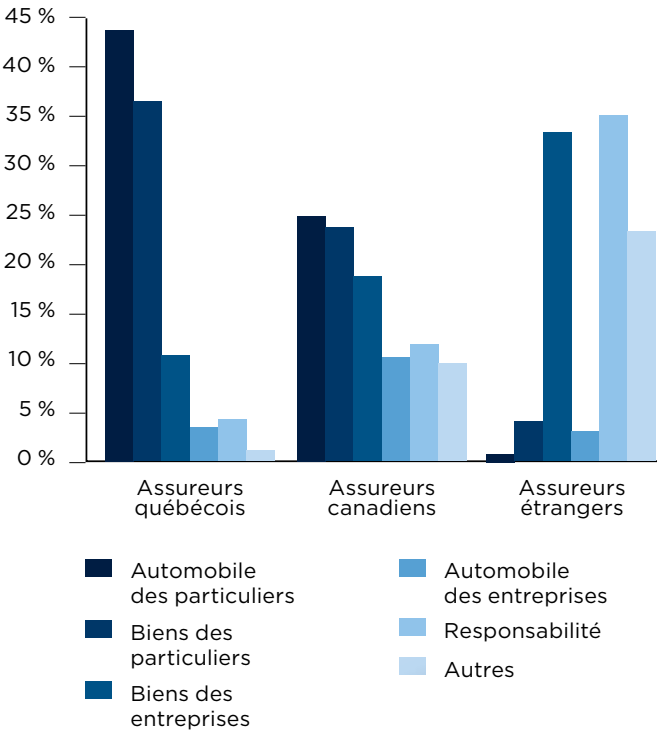
61 Autorité des marchés financiers. Revue économique et financière, 1^{er} trimestre 2016.

Un examen détaillé des données des dix premiers assureurs pour chacune de ces catégories permet aussi de constater que sept de ceux-ci privilégient un mode de distribution directe.

Par ailleurs, en assurance automobile des particuliers, les sept assureurs qui font partie de ce groupe sont tous à charte québécoise et souscrivent 48,2 % des 74,0 % de primes directes souscrites de cette catégorie. En assurance biens des particuliers, les six assureurs à charte québécoise qui se retrouvent parmi les dix premiers souscrivent 42,9 % sur les 71,8 % de primes souscrites par ce groupe de dix assureurs. Les tableaux 58 et 60 présentent des données détaillées sur l'évolution des parts de marché des 30 premiers assureurs pour chacune de ces catégories.

Graphique 55

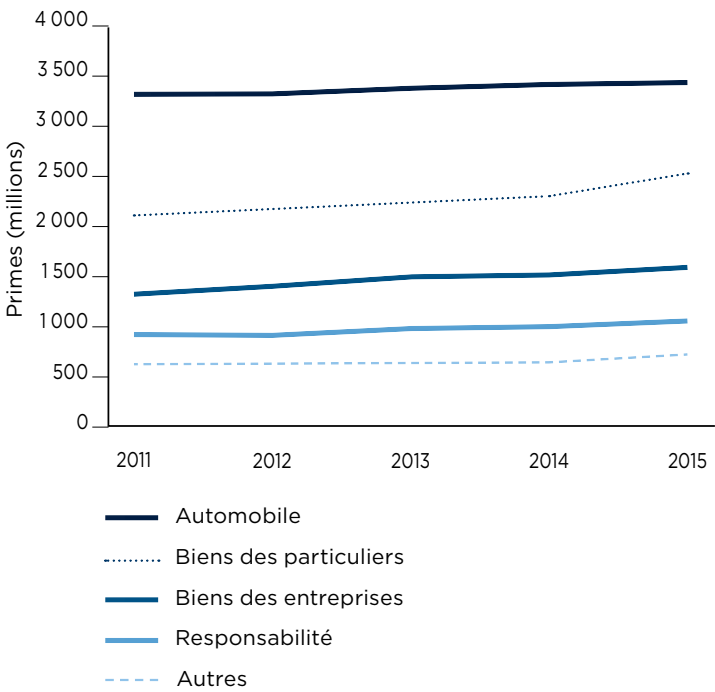
Répartition des primes directes souscrites au Québec par charte selon la catégorie (en pourcentage)



Le graphique 55 permet de constater que les assureurs canadiens ont, d'une manière générale, un portefeuille plus équilibré et diversifié en termes de catégories d'assurance que les assureurs des autres chartes. L'examen des données par assureur à charte canadienne démontre que cette diversité se retrouve également en ce qui a trait aux différents modes de distribution utilisés. En effet, les assureurs à charte québécoise souscrivent une majorité d'affaires selon un mode de distribution directe. Quant aux assureurs à charte étrangère, ils sont davantage présents en assurance des entreprises et dans les catégories de produits plus spécialisés qui sont vendus presque exclusivement par l'entremise des courtiers d'assurance.

Graphique 56

Évolution des primes directes souscrites au Québec par catégorie (en millions de dollars)



Le graphique 56 trace un portrait général de la répartition et de l'évolution des primes directes souscrites par catégorie d'assurance pour chacune des années 2011 à 2015.

L'évolution des primes au cours de cette période indique des taux de croissance très importants en biens, autant en assurance des particuliers, avec 27,1 %, qu'en assurance des entreprises avec 22,4 %. À noter que pour la seule année 2015, la hausse pour ces deux catégories d'affaires s'est chiffrée respectivement à 9,6 % et 4,4 %. La tendance à la hausse des réclamations liées aux catastrophes naturelles et aux dégâts d'eau ainsi que des valeurs assurées plus importantes sont parmi les facteurs pris en compte par les assureurs et expliquent en grande partie la hausse de primes pour ces catégories.

À l'opposé, malgré la hausse du nombre de véhicules assurés, la rentabilité historique et la compétitivité du secteur de l'assurance automobile expliquent le faible taux de croissance de 8,3 % des primes directes souscrites totales au cours de cette période de cinq ans. Qui plus est, pour 2015, la croissance des primes directes souscrites pour cette ligne d'affaire n'est que de 0,5 %, soit la plus faible observée au cours de cette période. En conséquence, et bien que toujours positifs, les bénéfices des assureurs pour cette catégorie d'assurance rétrécissent constamment depuis 2011. En effet, dans un marché toujours rentable et fortement compétitif, les assureurs cherchent à protéger leur marché et conserver leurs clients malgré un recul des bénéfices, comme indiqué au tableau 76 de la section sur la tarification en assurance automobile de ce rapport.

La concentration du marché dans le secteur de l'assurance de dommages

Le tableau 47 fait état des parts de marché détenues par les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs qui sont présents dans le marché québécois de l'assurance de dommages.

Tableau 47

Parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec pour les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs

Nombre d'assureurs ou groupes d'assureurs				
Année	1	4	7	10
2013	25,3 %	54,7 %	68,6 %	77,0 %
2014	24,2 %	54,8 %	68,3 %	76,8 %
2015	24,9 %	55,1 %	68,1 %	76,5 %

Les données de ce tableau indiquent que les dix plus importants assureurs ou groupes d'assureurs présents dans le secteur de l'assurance de dommages au Québec en 2015 ont recueilli 76,5 % des 9,2 G\$ de primes directes souscrites. Pour l'année 2015, la part de marché du plus important assureur ou groupe d'assureurs a légèrement augmenté par rapport à celle de 2014, elle est passée de 24,2 % à 24,9 %. De plus, il est à noter qu'au cours des trois dernières années, les parts de marché sont demeurées relativement stables, quel que soit le nombre d'assureurs ou groupes d'assureurs considérés dans ce tableau.

À cet effet, le tableau 48 présente l'évolution des parts de marché des dix plus importants assureurs ou groupes d'assureurs présents dans le marché de l'assurance de dommages au Québec.

Tableau 48

Évolution des parts de marché des dix plus importants assureurs ou groupes d'assureurs présents dans le marché de l'assurance de dommages au Québec

	Part de marché (%)		
	2013	2014	2015
Intact corporation financière*	25,3 %	24,2 %	24,9 %
Desjardins*	13,6 %	14,1 %	14,4 %
La Capitale*	8,3 %	8,6 %	8,3 %
Groupe Promutuel*	7,5 %	8,0 %	7,5 %
Aviva*	5,6 %	5,4 %	5,0 %
Les souscripteurs du Lloyd's	3,6 %	3,8 %	4,4 %
RSA*	4,6 %	4,3 %	3,6 %
Industrielle Alliance, assurance auto et habitation inc.	3,7 %	3,8 %	3,6 %
SSQ, Société d'assurances générales inc.	2,5 %	2,6 %	2,4 %
Northbridge*	2,0 %	2,2 %	2,3 %

* Pour ces groupes d'assureurs, les primes directes souscrites de toutes les institutions faisant partie du groupe ont été prises en considération.

Le tableau 49 présente les parts de marché détenues par les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs, pour les différentes catégories d'assurance liées au secteur de l'assurance de dommages au Québec.

Les données de ce tableau indiquent que les dix plus importants assureurs ou groupes d'assureurs présents dans les quatre principaux marchés de l'assurance de dommages, soit l'assurance automobile, l'assurance biens des particuliers, l'assurance biens des entreprises et l'assurance de responsabilité, détiennent respectivement 90 %, 90 %, 76 % et 68 % des primes directes souscrites dans ces secteurs en 2015. Pour ce qui est du plus important assureur ou groupe d'assureurs, il appert que la concentration du marché est plus forte pour le secteur de l'assurance automobile puisque ce dernier détient 29 % de ce marché. Ces proportions sont de 25 %, 24 % et 20 % respectivement pour l'assurance biens des particuliers, pour l'assurance biens des entreprises et pour l'assurance de responsabilité.

Tableau 49

Parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec pour les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs pour les différentes catégories liées à l'assurance de dommages⁶²

Nombre d'assureurs ou groupes d'assureurs												
Catégories d'assurance	1			4			7			10		
	2013	2014	2015	2013	2014	2015	2013	2014	2015	2013	2014	2015
Automobile	29 %	29 %	29 %	64 %	65 %	66 %	82 %	82 %	83 %	90 %	90 %	90 %
Aviation	26 %	45 %	37 %	68 %	78 %	73 %	86 %	92 %	87 %	95 %	98 %	96 %
Biens des entreprises	25 %	25 %	24 %	48 %	48 %	45 %	65 %	64 %	62 %	77 %	77 %	76 %
Biens des particuliers	25 %	24 %	25 %	67 %	67 %	69 %	81 %	80 %	82 %	89 %	89 %	90 %
Caution	55 %	54 %	41 %	84 %	80 %	67 %	94 %	91 %	83 %	98 %	97 %	94 %
Chaudières et machines	19 %	20 %	17 %	58 %	56 %	55 %	78 %	74 %	74 %	88 %	85 %	86 %
Crédit	45 %	46 %	41 %	96 %	96 %	94 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Détournement	21 %	20 %	20 %	58 %	58 %	58 %	79 %	80 %	82 %	90 %	90 %	92 %
Frais juridiques	68 %	70 %	63 %	99 %	97 %	96 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Hypothèques	88 %	80 %	82 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Maritime	18 %	16 %	19 %	61 %	60 %	60 %	81 %	84 %	79 %	91 %	92 %	87 %
Protection de crédit	93 %	97 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Responsabilité	18 %	17 %	20 %	45 %	42 %	45 %	57 %	54 %	58 %	68 %	66 %	68 %
Titres	54 %	50 %	49 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

En ce qui a trait aux catégories d'assurance protection de crédit, hypothèques, frais juridiques, titres, caution et crédit, le niveau de spécialisation élevé et/ou la relative petitesse de ces marchés expliquent que peu d'assureurs s'y intéressent, favorisant ainsi une plus grande concentration. En effet, pour l'année 2015, le plus important assureur ou groupe d'assureurs dans chacune de ces catégories détient respectivement une part variant de 41 % à 100 % du total des primes directes souscrites de son marché. De plus, pour les catégories d'assurance protection de crédit, hypothèques et titres, les quatre plus importants assureurs ou groupes d'assureurs qui y souscrivent des risques détiennent 100 % du marché.

Tout comme pour le secteur de l'assurance de personnes, sur la base des données du tableau 49, il est possible de conclure que le secteur de l'assurance de dommages présente une certaine concentration.

Le tableau 50 présente l'indice HHI⁶³ pour chacune des catégories d'assurance de dommages de même que pour l'ensemble de ce marché.

Tableau 50

Indice de concentration HHI pour les différentes catégories d'assurance liées à l'assurance de dommages⁶⁴

Catégories d'assurance	Indice HHI ⁶⁵		
	2013	2014	2015
Automobile	1 437	1 444	1 491
Aviation	1 480	2 499	1 940
Biens des entreprises	995	1 000	927
Biens des particuliers	1 408	1 339	1 483
Caution	3 379	3 183	2 027
Chaudières et machines	1 093	1 024	975
Crédit	3 685	3 615	3 114
Détournement	1 106	1 120	1 134
Frais juridiques	5 267	5 284	4 604
Hypothèques	7 881	6 750	7 090
Maritime	1 149	1 152	1 102
Protection de crédit	8 645	9 345	10 000
Responsabilité	764	701	821
Titres	3 945	3 732	3 691
Total du marché	1 062	1 030	1 058

Pour les quatre principales catégories d'assurance de dommages, soit l'assurance automobile, l'assurance biens des particuliers, l'assurance biens des entreprises et l'assurance de responsabilité, le marché peut être qualifié de non concentré pour chacune d'entre elles. En effet, pour l'année 2015, les catégories de l'assurance automobile, l'assurance biens des particuliers, l'assurance biens des entreprises et l'assurance de responsabilité présentent des indices HHI de 1 491, 1 483, 927 et 821 respectivement, soit inférieurs à 1 500.

Pour ce qui est des autres catégories liées au secteur de l'assurance de dommages, avec des indices HHI respectifs de 10 000, 7 090, 4 604, 3 691 et 3 114, les marchés sont fortement concentrés pour les catégories protection de crédit, hypothèques, frais juridiques, titres et crédit. L'assurance aviation et le marché de l'assurance caution sont des marchés modérément concentrés puisque leurs indices HHI sont inférieurs à 2 500, mais supérieurs à 1 500.

Finalement, les marchés de l'assurance maritime, de l'assurance détournement et de l'assurance chaudières et machines sont des marchés qualifiés de non concentrés puisque leur indice HHI est inférieur à 1 500.

Les résultats financiers

Le graphique 57 vise à présenter en un coup d'œil l'évolution de quelques éléments-clés de l'état des résultats pour l'ensemble des assureurs faisant affaire au Québec. Sur cette base, il importe de noter que les données financières proviennent de l'état des résultats de chacun de ces assureurs et reflètent donc l'ensemble de leurs opérations canadiennes et étrangères et non seulement celles effectuées pour leurs affaires au Québec.

62 À noter que pour les catégories d'assurance caution et d'assurance crédit, l'Autorité ne dispose pas de l'entièreté des informations pour ces marchés puisque des compagnies ou sociétés d'État qui ne sont pas des assureurs peuvent également souscrire ces protections.

63 Les explications concernant l'interprétation à donner à l'indice HHI sont disponibles au glossaire présenté en annexe.

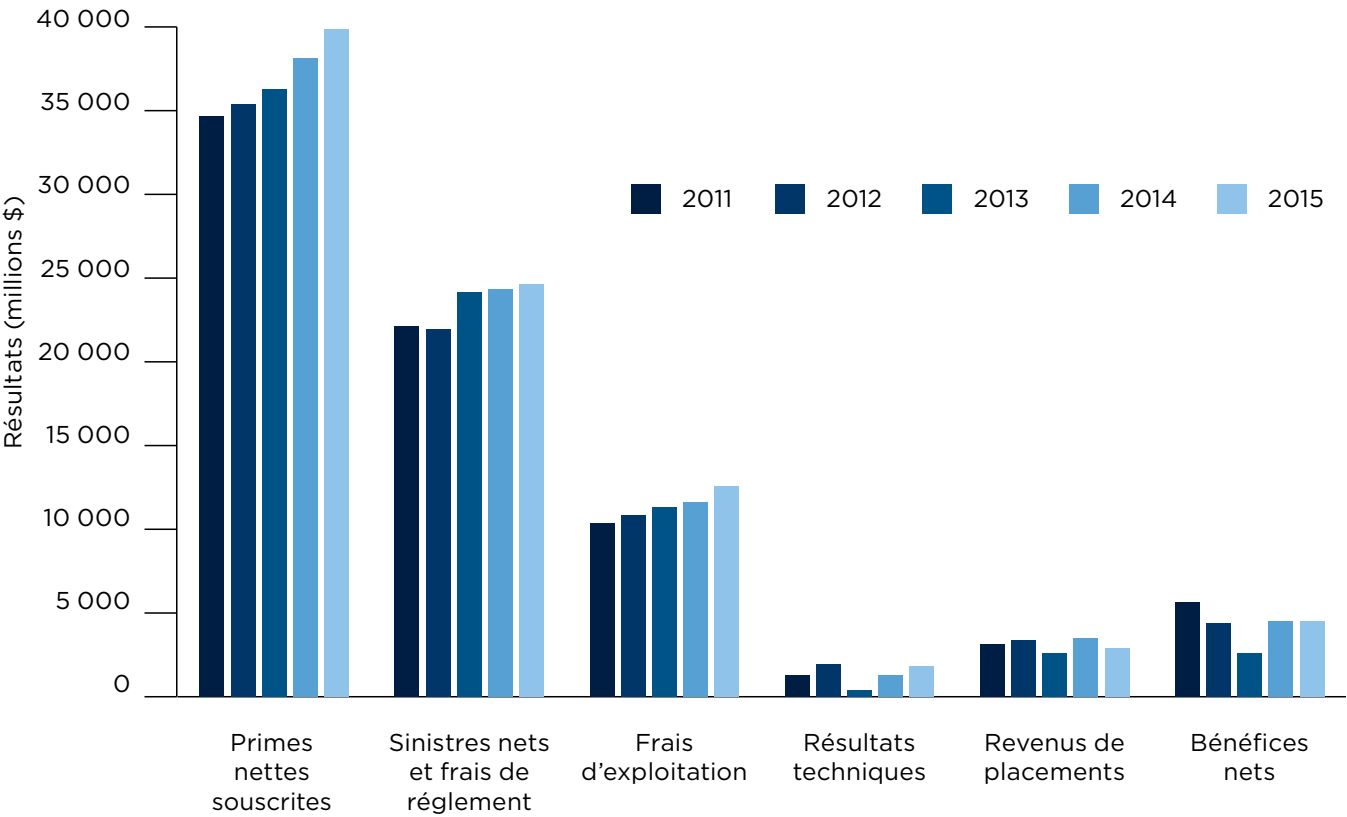
64 À noter que pour les catégories d'assurance caution et d'assurance crédit, l'Autorité ne dispose pas de l'entièreté des informations pour ces marchés puisque des compagnies ou sociétés d'État qui ne sont pas des assureurs peuvent également souscrire ces protections.

65 Prendre note qu'un changement a été apporté dans la méthodologie utilisée. Ainsi, les primes souscrites liées à la catégorie « accidents ou maladie » provenant soit du secteur de l'assurance de personnes ou du secteur de l'assurance de dommages ont été comptabilisées entièrement dans le secteur de l'assurance de personnes.

Au chapitre des primes nettes souscrites, le graphique 57 montre une croissance soutenue et relativement stable depuis 2011. Pour 2015, les primes nettes souscrites se chiffrent à 39,9 G\$, en hausse de 4,6 % par rapport à l'année précédente, un taux de croissance identique à celui observé en 2014.

Graphique 57

Évolution des principaux éléments de l'état des résultats (en millions de dollars)



Comme souligné dans le rapport de l'an dernier, 2013 fut l'année où le Canada a connu, en raison des catastrophes naturelles, les dommages assurés les plus coûteux de toute son histoire. Cette année difficile fut le résultat de plusieurs événements météorologiques, dont principalement deux tempêtes estivales de vent et de pluie qui ont provoqué des dégâts d'eau et des inondations majeures en Alberta et en Ontario. Ces événements avaient contribué pour 3,4 G\$⁶⁶ de tous les sinistres et frais de règlement supportés cette année-là pour l'ensemble des assureurs de dommages, soit plus de 14 % du coût total des réclamations de l'année. La sinistralité des deux années suivantes, 2014 et 2015, constitue à ce chapitre un retour à la moyenne historique.

Les frais d'exploitation ont connu une hausse de 7 % par rapport à l'année précédente, soit près de deux fois celle observée en 2014 où le taux s'élevait à 3,6 %. Ils représentent 32,2 % des primes nettes gagnées, en hausse de 0,6 point de pourcentage.

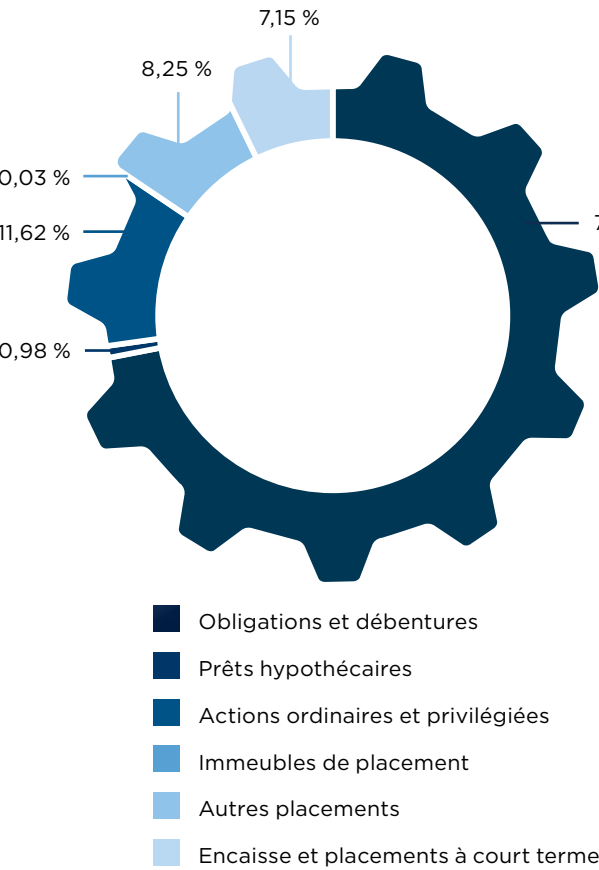
Le résultat technique s'est amélioré de 46 % en 2015, passant de 1,3 G\$ en 2014 à 1,9 G\$ en 2015. Combiné à des revenus de placement de moins de 2,9 G\$ comparativement à 3,5 G\$ en 2014, le bénéfice net après impôts a légèrement fléchi à 4,4 G\$ par rapport à 4,5 G\$ l'année précédente.

Les placements

Le graphique 58 montre la composition du portefeuille de placements et de l'encaisse des assureurs de dommages qui s'élève, au 31 décembre 2015, à 97,7 G\$. La part des obligations et débiteures se situe à près de 72,0 %, alors que celle des actions ordinaires et privilégiées est de 11,6 %. La proportion respective de ces deux catégories de placement a légèrement diminué au cours des deux dernières années au profit de portefeuilles plus élevés dans les prêts hypothécaires et des autres placements.

Graphique 58

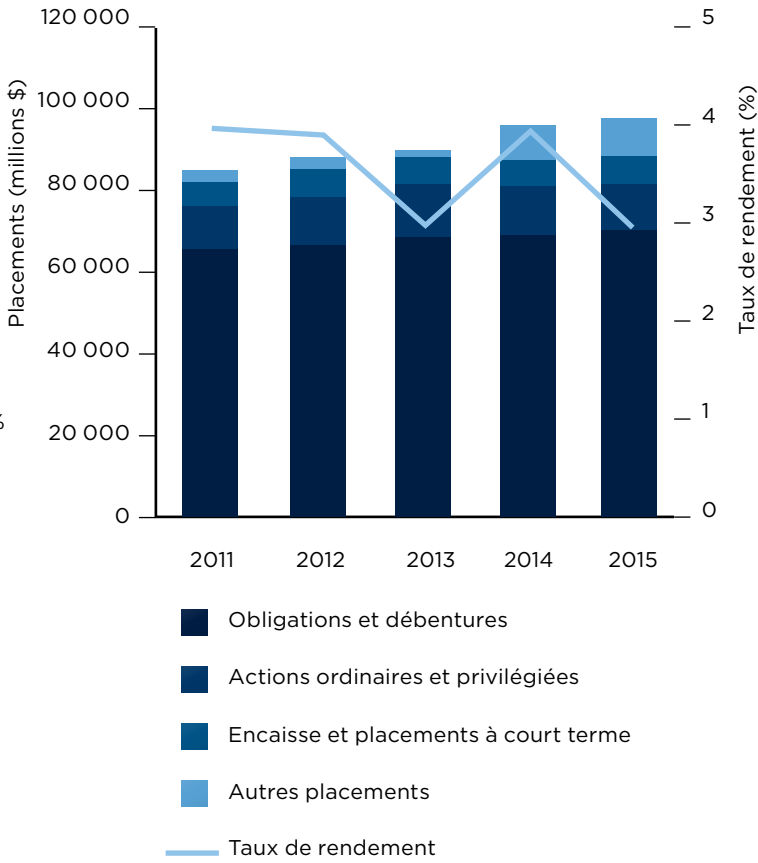
Composition du portefeuille de placements par catégorie (en pourcentage)



Le graphique 59 montre l'évolution en dollars du portefeuille de placements selon la catégorie ainsi que le taux de rendement global de l'industrie pour chacune des cinq dernières années.

Graphique 59

Évolution du portefeuille de placements par catégorie (en millions de dollars) et taux de rendement global (en pourcentage)



Le rendement global du portefeuille de placements des assureurs de dommages a été de moins de 3,0 % en 2015, ce qui représente une baisse de 0,9 point de pourcentage par rapport au rendement obtenu en 2014.

La solvabilité

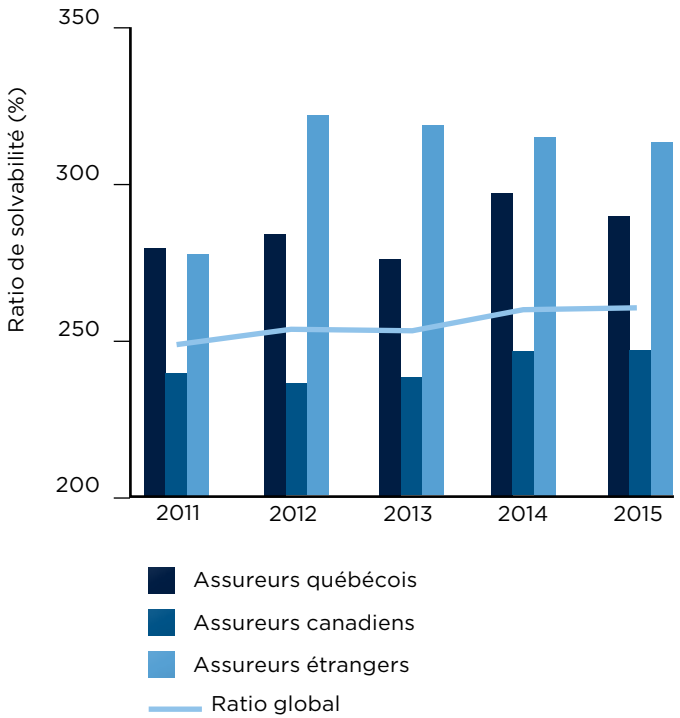
Au Québec, les assureurs de dommages, tout comme les assureurs de personnes, sont tenus de maintenir des capitaux suffisants pour couvrir les risques qu'ils prennent. Cette suffisance en matière de capital est mesurée en fonction des actifs qu'ils détiennent et des passifs dont ils ont la responsabilité. Elle est mesurée par le ratio de solvabilité, qui compare le montant de capital disponible des assureurs avec celui du capital minimal requis par l'Autorité.

66 Assurances de dommages au Canada, Rapport 2015, page 17, Bureau d'assurance du Canada.

Comme le montre le graphique 60, les assureurs de dommages exerçant au Québec demeurent bien capitalisés avec un ratio global de près de 260,8 %, soit le même niveau que celui enregistré en 2014, mais en constante hausse par rapport aux années antérieures. Cette stabilité en 2015 s'explique en grande partie par la bonne rentabilité de l'industrie, similaire à celle obtenue au cours de l'année 2014. Les assureurs de dommages ont ainsi pu augmenter leur capital disponible de 3,7 %, soit un peu plus que la hausse de 3,6 % des capitaux requis.

Graphique 60

Évolution du ratio de solvabilité moyen selon la charte



Le graphique 60 permet aussi de constater que les assureurs à charte québécoise continuent de maintenir un ratio de capital moyen systématiquement supérieur à celui des assureurs à charte canadienne. En 2015, ces ratios sont de 289,9 % par rapport à 246,7 %, mais toutefois toujours inférieurs à ceux des assureurs à charte étrangère de 313,5 %.

La sinistralité

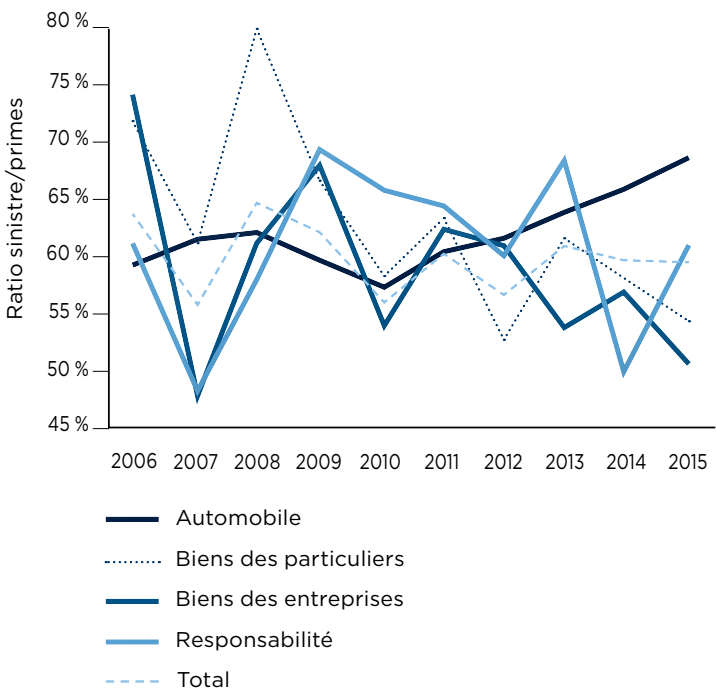
Le graphique 61 présente les résultats techniques en pourcentage, soit le ratio des sinistres subis et frais de règlement sur les primes directes acquises des dix dernières années pour chacune des principales catégories d'assurance.

Globalement, ce ratio des sinistres sur les primes pour l'ensemble des catégories d'assurance a peu varié au cours de cette période de dix ans, s'étant maintenu à l'intérieur d'une fourchette se situant entre 55,7 % et 64,6 %. Il s'est établi à 59,6 % en 2015, soit légèrement à la baisse par rapport aux deux années précédentes.

Les résultats de l'assurance automobile, qui représente 3,33 G\$ de primes directes gagnées, soit 37,4 % du total des primes de 2015, se détériorent constamment depuis quelques années, leur ratio étant passé de 57,4 % en 2010 à 68,8 % en 2015. Malgré cette baisse de rentabilité, qui s'explique principalement par une forte compétition résultant en baisse de tarifs pour plusieurs segments de cette catégorie, l'assurance automobile demeure profitable pour la majorité des assureurs.

Graphique 61

Évolution du ratio sinistres/primes selon la catégorie (en pourcentage)



Les résultats en assurance biens des particuliers (2,42 G\$ de primes), comme en assurance biens des entreprises (1,51 G\$ de primes), sont beaucoup plus instables d'une année à l'autre. Un examen plus détaillé des données antérieures indique cependant que, de 2008 à 2011, les taux de sinistres en assurance biens des particuliers ont été systématiquement plus élevés que ceux de l'assurance automobile. Considérant que les coûts d'acquisition sont généralement plus élevés en assurance biens des particuliers et des entreprises, cette situation ne pouvait perdurer longtemps, et à partir de 2012 jusqu'à maintenant, c'est l'inverse qui est observé. Les assureurs semblent avoir réussi à atteindre un certain équilibre ainsi qu'une rentabilité en assurance biens des particuliers, avec un ratio de 57,7 % en 2014 et 54,4 % en 2015. Ils ont également très bien performé en assurance biens des entreprises, avec un ratio de 51,0 % en 2015. Comme mentionné précédemment, les hausses de primes récentes en biens et l'absence de catastrophes notables expliquent en partie les bons résultats pour ces deux catégories d'assurance.

En assurance de responsabilité, qui compte tout près de 1 G\$ de primes, les résultats pour 2015 se situent dans la moyenne historique à 60,9 %. À titre d'information, le tableau 51 présente en détails les ratios de sinistres subis et frais de règlement sur les primes directes acquises de toutes les catégories d'assurance depuis 2006.

Tableau 51

Évolution des ratios sinistres/primes selon la catégorie

			2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006
Catégorie	Primes directes gagnées (2015)	Sinistres directs subis (2015)	Taux de sinistres (par année de comptabilisation)									
Automobile	3 327 381 \$	2 288 607 \$	68,8 %	65,8 %	64,2 %	61,6 %	60,6 %	57,4 %	59,6 %	62,0 %	61,4 %	59,4 %
Biens des particuliers	2 422 701 \$	1 318 126 \$	54,4 %	57,7 %	61,6 %	52,9 %	63,4 %	58,1 %	66,7 %	80,0 %	60,9 %	72,0 %
Biens des entreprises	1 512 934 \$	771 274 \$	51,0 %	57,0 %	54,0 %	61,2 %	62,4 %	53,8 %	68,2 %	61,6 %	47,5 %	73,6 %
Responsabilité	996 533 \$	606 866 \$	60,9 %	50,1 %	68,6 %	60,2 %	64,4 %	65,9 %	69,2 %	58,4 %	48,1 %	61,1 %
Chaudières et machines	82 583 \$	34 930 \$	42,3 %	64,7 %	25,5 %	25,0 %	27,0 %	35,1 %	41,7 %	23,6 %	35,1 %	56,0 %
Maritime	71 665 \$	40 161 \$	56,0 %	71,6 %	59,6 %	52,2 %	67,0 %	58,1 %	62,1 %	52,4 %	28,4 %	62,9 %
Aviation	77 255 \$	64 818 \$	83,9 %	131,5 %	22,6 %	24,1 %	73,4 %	36,2 %	50,0 %	96,2 %	61,5 %	53,0 %
Caution	119 018 \$	51 819 \$	43,5 %	35,0 %	103,1 %	26,1 %	24,6 %	24,5 %	10,9 %	14,6 %	21,6 %	8,0 %
Autres catégories	287 138 \$	130 406 \$	45,4 %	40,4 %	30,8 %	25,8 %	32,4 %	27,1 %	38,6 %	51,3 %	35,2 %	26,5 %
Total	8 897 208 \$	5 307 007 \$	59,6 %	59,8 %	61,0 %	56,7 %	60,4 %	56,2 %	62,2 %	64,6 %	55,7 %	63,4 %

2.2.2 Données détaillées par institution

Tableau 52

Liste des assureurs de dommages exerçant au Québec au 31 décembre 2015⁶⁷

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle	Siège	Type de charte	Classe du titulaire
1	ACE INA	ASSURANCE ACE INA	Toronto	Can.	C.A.
2	AFFILIATED FM	CORPORATION D'ASSURANCES AFFILIATED FM	Johnston	Étr.	C.A.
3	AIG DU CANADA	COMPAGNIE D'ASSURANCE AIG DU CANADA	Toronto	Can.	C.A.
4	ALLIANCE RÉCIPROQUE OEUFS	ALLIANCE RÉCIPROQUE DE L'INDUSTRIE DES OEUFS DE CONSOMMATION DU CANADA	Edmonton	Aut.prov.	C.A.
5	ALLIANZ RISQUES MONDIAUX	COMPAGNIE D'ASSURANCE ALLIANZ RISQUES MONDIAUX É.-U.	Chicago	Étr.	C.A.
6	ALLIED SPÉCIALITÉ	COMPAGNIE D'ASSURANCE DE SPÉCIALITÉ ALLIED WORLD	Farmington	Étr.	C.A.
7	ALLSTATE DU CANADA	ALLSTATE DU CANADA, COMPAGNIE D'ASSURANCE	Markham	Can.	C.A.
8	ALPHA	L'ALPHA, COMPAGNIE D'ASSURANCES INC.	Drummondville	Qué.	C.A.
9	AMERICAN BANKERS	AMERICAN BANKERS COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE DE LA FLORIDE	Miami	Étr.	C.A.
10	AMERICAN ROAD	COMPAGNIE D'ASSURANCE AMERICAN ROAD	Dearborn	Étr.	C.A.
11	ANCIENNE RÉPUBLIQUE - CAN	L'ANCIENNE RÉPUBLIQUE, COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA	Hamilton	Can.	C.A.
12	APPALACHES - ST-FRANÇOIS	PROMUTUEL APPALACHES - ST-FRANÇOIS, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	Thetford Mines	Qué.	S.M.A.G.
13	ARCH CANADA	ARCH ASSURANCES CANADA LTÉE	Toronto	Can.	C.A.
14	ARCH RE	COMPAGNIE DE REASSURANCE ARCH	Morristown	Étr.	C.A.
15	ASPEN	COMPAGNIE D'ASSURANCE ASPEN UK	London	Étr.	C.A.
16	ASSURANCES FCT	COMPAGNIE D'ASSURANCES FCT LTÉE	Oakville	Can.	C.A.
17	ASSURANCES NLF	ASSURANCES NLF	Omaha	Étr.	C.A.
18	ATRADIUS	ATRADIUS ASSURANCE CRÉDIT N.V.	Amsterdam	Étr.	C.A.
19	AVIVA	AVIVA, COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA	Scarborough	Can.	C.A.
20	AXA ART	AXA ART COMPAGNIE D'ASSURANCE	New York	Étr.	C.A.
21	AXIS	AXIS COMPAGNIE DE RÉASSURANCE (SUCCURSALE CANADIENNE)	New York	Étr.	C.A.

Catégories d'assurance															
Auto	Aviation	Biens	Chaudières et machines	Cautionnement	Crédit	Protection de crédit	Hypothèque	Détournement	Frais juridique	Grêle	Incendie	Responsabilité	Titre	Maritime	Maladie ou accidents
X	X	X	X	X				X			X	X		X	X
		X	X	X				X			X	X		X	
X	X	X	X	X	X			X			X	X		X	X
		X													
X	X	X	X	X							X	X		X	X
		X	X					X			X	X			
X		X	X						X		X	X			X
X		X		X				X			X	X			
		X		X							X	X			X
X		X									X				
X	X	X									X	X			
X		X	X	X				X	X		X	X		X	
X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X
	X	X	X								X	X		X	
		X					X						X		
	X	X	X					X			X	X		X	
					X										
X	X	X	X	X				X	X		X	X		X	X
		X									X				
X	X	X	X	X	X			X	X	X	X	X			X

67 Pour plus de détails sur ces sociétés, nous vous invitons à consulter le registre- Assureurs sur le site Web de L'Autorité.

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle	Siège	Type de charte	Classe du titulaire
22	BAGOT	PROMUTUEL BAGOT, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	Saint-Liboire	Qué.	S.M.A.G.
23	BANQUE NATIONALE	ASSURANCE-VIE BANQUE NATIONALE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE	Montréal	Qué.	C.A.
24	BARREAU DU QUÉBEC	BARREAU DU QUÉBEC	Montréal	Qué.	O.P.
25	BEAUCE-ETCHEMINS	PROMUTUEL BEAUCE-ETCHEMINS, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	Beauceville	Qué.	S.M.A.G.
26	BELAIR INC.	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE BELAIR INC.	Anjou	Qué.	C.A.
27	BERKLEY	COMPAGNIE D'ASSURANCE BERKLEY	Greenwich	Étr.	C.A.
28	BOIS-FRANCS	PROMUTUEL BOIS-FRANCS, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	Victoriaville	Qué.	S.M.A.G.
29	BORÉALE	PROMUTUEL BORÉALE, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	Amos	Qué.	S.M.A.G.
30	CAISSE CENTRALE	CAISSE CENTRALE DE RÉASSURANCE	Paris	Étr.	C.A.
31	CANASSURANCE	CANASSURANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE	Montréal	Qué.	C.A.
32	CAPITALE - GÉNÉRALES	LA CAPITALE ASSURANCES GÉNÉRALES INC.	Québec	Qué.	C.A.
33	CHAMBRE DES NOTAIRES	CHAMBRE DES NOTAIRES DU QUÉBEC	Montréal	Qué.	O.P.
34	CHICAGO	COMPAGNIE D'ASSURANCE TITRES CHICAGO	Omaha	Étr.	C.A.
35	CHUBB DU CANADA	CHUBB DU CANADA COMPAGNIE D'ASSURANCE	Toronto	Can.	C.A.
36	COATICOOK-SHERBROOKE	PROMUTUEL COATICOOK-SHERBROOKE, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	Coaticook	Qué.	S.M.A.G.
37	COFACE	COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCE POUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR (COFACE)	East Windsor	Étr.	C.A.
38	CONTINENTAL CASUALTY	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTINENTAL CASUALTY	Chicago	Étr.	C.A.
39	CO-OPERATORS - GÉNÉRALE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE CO-OPERATORS	Guelph	Can.	C.A.
40	COREPOINTE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE COREPOINTE	Birmingham	Étr.	C.A.
41	COSECO	COMPAGNIE D'ASSURANCE COSECO	Mississauga	Can.	C.A.
42	CUMIS - GÉN.	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE CUMIS	Burlington	Can.	C.A.
43	DAS	DAS COMPAGNIE D'ASSURANCE DE PROTECTION JURIDIQUE LIMITÉE	Toronto	Can.	C.A.
44	DESJARDINS - GÉN.	DESJARDINS ASSURANCES GÉNÉRALES INC.	Lévis	Qué.	C.A.

Catégories d'assurance																
Auto	Aviation	Biens	Chaudières et machines	Cautionnement	Crédit	Protection de crédit	Hypothèque	Détournement	Frais juridique	Grêle	Incendie	Responsabilité	Titre	Maritime	Maladie ou accidents	
X		X	X	X				X	X		X	X		X		22
												X			X	23
								X	X			X				24
X		X	X	X				X	X		X	X		X		25
X		X	X	X				X	X		X	X		X	X	26
	X	X	X	X				X			X	X		X	X	27
X		X	X	X				X	X		X	X		X		28
X		X	X	X				X	X		X	X		X		29
X	X	X	X	X				X	X		X	X		X	X	30
X		X									X	X			X	31
X		X	X	X				X	X		X	X				32
								X	X			X				33
													X			34
X	X	X	X	X	X			X			X	X		X	X	35
X		X	X	X				X	X		X	X		X		36
					X											37
X	X	X	X	X	X			X		X	X	X		X	X	38
X	X	X	X	X				X	X		X	X			X	39
X																40
X		X									X	X				41
X		X	X	X				X			X	X			X	42
									X							43
X		X	X	X				X			X	X	X			44

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle	Siège	Type de charte	Classe du titulaire
45	DEUX-MONTAGNES	PROMUTUEL DEUX-MONTAGNES, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	Saint-Eus-tache	Qué.	S.M.A.G.
46	DOMINION DU CANADA	COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE DOMINION DU CANADA	Toronto	Can.	C.A.
47	DRUMMOND	PROMUTUEL DRUMMOND, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	Drummond-ville	Qué.	S.M.A.G.
48	DU LAC AU FLEUVE	PROMUTUEL DU LAC AU FLEUVE, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	Baie Saint-Paul	Qué.	S.M.A.G.
49	ECCLÉSIASTIQUES	SOCIÉTÉ DES ASSURANCES ECCLÉSIASTIQUES	Gloucester	Étr.	C.A.
50	ÉCHELON	ÉCHELON ASSURANCE	Mississauga	Can.	C.A.
51	ECONOMICAL	ECONOMICAL, COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE	Waterloo	Can.	C.M.A.
52	ELECTRIC	COMPAGNIE D'ASSURANCE ELECTRIC	Beverly	Étr.	C.A.
53	ÉLECTRICITÉ ET GAZ	SERVICES D'ASSURANCE ASSOCIÉS ÉLECTRICITÉ ET GAZ	Hamilton	Étr.	C.A.
54	ELITE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCES ELITE	Scarborough	Can.	C.A.
55	EMPLOYEURS DE WAUSAU	COMPAGNIE D'ASSURANCES DES EMPLOYEURS DE WAUSAU	Boston	Étr.	C.A.
56	ÉQUITABLE - GÉN.	L'ÉQUITABLE, COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES	Québec	Can.	C.A.
57	EULER-HERMES	COMPAGNIE D'ASSURANCES EULER-HERMES - AMÉRIQUE DU NORD	Baltimore	Étr.	C.A.
58	EVEREST	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE EVEREST DU CANADA	Toronto	Can.	C.A.
59	FABRIQUES DE MONTRÉAL	L'ASSURANCE MUTUELLE DES FABRIQUES DE MONTRÉAL	Montréal	Qué.	C.M.A.
60	FABRIQUES DE QUÉBEC	L'ASSURANCE MUTUELLE DES FABRIQUES DE QUÉBEC	Québec	Qué.	C.M.A.
61	FÉDÉRALE	COMPAGNIE D'ASSURANCES FÉDÉRALE	Warren	Étr.	C.A.
62	FEDERATED DU CA-NADA - GÉN	LA FEDERATED, COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA	Winnipeg	Can.	C.A.
63	FÉDÉRATION	LA FÉDÉRATION COMPAGNIE D'ASSURANCES DU CANADA	Montréal	Can.	C.A.
64	FM GLOBAL	FM GLOBAL	Johnston	Étr.	C.M.A.
65	GARANTIE	LA GARANTIE, COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'AMÉRIQUE DU NORD	Toronto	Can.	C.A.
66	GENWORTH	COMPAGNIE D'ASSURANCE D'HYPOTHÈQUES GENWORTH FINANCIAL CANADA	Oakville	Can.	C.A.
67	GREAT AMERICAN	COMPAGNIE D'ASSURANCE GREAT AMERICAN	Cincinnati	Étr.	C.A.

Catégories d'assurance																
Auto	Aviation	Biens	Chaudières et machines	Cautionnement	Crédit	Protection de crédit	Hypothèque	Détournement	Frais juridique	Grêle	Incendie	Responsabilité	Titre	Maritime	Maladie ou accidents	
X		X	X	X				X	X		X	X		X		45
X		X	X	X				X			X	X				46
X		X	X	X				X	X		X	X		X		47
X		X	X	X				X	X		X	X		X		48
		X	X					X			X	X		X		49
X		X		X					X		X	X			X	50
X		X	X	X				X			X	X		X		51
X												X				52
	X	X	X								X	X		X		53
X		X									X	X				54
X		X	X								X	X				55
X		X									X	X				56
					X											57
X		X	X					X			X	X			X	58
X		X	X								X	X				59
X		X	X								X	X				60
X		X	X	X				X			X	X		X	X	61
X		X	X	X				X			X	X				62
X		X	X	X				X	X		X	X		X		63
		X	X								X	X		X		64
X		X	X	X	X			X	X		X	X				65
							X									66
		X	X	X				X			X	X		X		67

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle	Siège	Type de charte	Classe du titulaire
68	GROUPAMA S.A.	GROUPAMA S.A.	Paris	Étr.	C.A.
69	GROUPE ESTRIE-RICHELIEU	LE GROUPE ESTRIE-RICHELIEU, COMPAGNIE D'ASSURANCE	Granby	Qué.	C.M.A.
70	GROUPE LEDOR	GROUPE LEDOR INC., MUTUELLE D'ASSURANCE	Sainte-Claire	Qué.	C.M.A.
71	HABITATION ET AUTO TD	COMPAGNIE D'ASSURANCE HABITATION ET AUTO TD	Toronto	Can.	C.A.
72	HANNOVER	COMPAGNIE D'ASSURANCE INTERNATIONALE DE HANNOVER	Hannover	Étr.	C.A.
73	HARTFORD INCENDIE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE INCENDIE HARTFORD	Hartford	Étr.	C.A.
74	HDI-GERLING VERSICHERUNG	INDUSTRIE HDI-GERLING VERSICHERUNG	Hannover	Étr.	C.A.
75	HYPOTHÉCAIRE GUARANTY	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE HYPOTHÉCAIRE CANADA GUARANTY	Toronto	Can.	C.A.
76	HYPOTHÈQUES DU CANADA	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE D'HYPOTHÈQUES DU CANADA	Toronto	Can.	C.A.
77	IND. ALLIANCE PAC. - GÉN.	INDUSTRIELLE ALLIANCE PACIFIQUE, COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES	Québec	Qué.	C.A.
78	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	INDUSTRIELLE ALLIANCE, ASSURANCE AUTO ET HABITATION INC.	Québec	Qué.	C.A.
79	INNOVASSUR	INNOVASSUR, ASSURANCES GÉNÉRALES INC.	Montréal	Qué.	C.A.
80	INSPECT. & ASS. CHAUDIÈRE	LA COMPAGNIE D'INSPECTION ET D'ASSURANCE CHAUDIÈRE ET MACHINERIE	Toronto	Can.	C.A.
81	INTACT	INTACT COMPAGNIE D'ASSURANCE	Toronto	Can.	C.A.
82	INTACT AGRICOLE	INTACT ASSURANCE AGRICOLE INC.	Montréal	Qué.	C.A.
83	INTER-OUEST	L'ASSURANCE MUTUELLE DE L'INTER-OUEST	Gatineau	Qué.	C.M.A.
84	IRONSHORE	LES ASSURANCES IRONSHORE	Hamilton	Étr.	C.A.
85	JEVCO	LA COMPAGNIE D'ASSURANCES JEVCO	Toronto	Can.	C.A.
86	JEWELERS	JEWELERS, COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE	Neenah	Étr.	C.M.A.
87	LANAUDIÈRE	PROMUTUEL LANAUDIÈRE, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	Joliette	Qué.	S.M.A.G.
88	LAWPRO	ASSURANCE LAWPRO	Toronto	Aut.prov.	C.A.
89	LEGACY	COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES LEGACY	Toronto	Can.	C.A.
90	L'ESTUAIRE	PROMUTUEL DE L'ESTUAIRE, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	Rimouski	Qué.	S.M.A.G.
91	LIBERTÉ MUTUELLE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE LIBERTÉ MUTUELLE	Boston	Étr.	C.A.

Catégories d'assurance															
Auto	Aviation	Biens	Chaudières et machines	Cautionnement	Crédit	Protection de crédit	Hypothèque	Détournement	Frais juridique	Grêle	Incendie	Responsabilité	Titre	Maritime	Maladie ou accidents
		X	X								X	X		X	X
X		X	X								X	X			
X		X	X	X				X			X	X			
X		X									X	X			
X	X	X	X					X			X	X		X	X
X	X	X	X	X				X			X	X		X	X
		X	X								X	X		X	
							X								
				X			X								
X		X	X	X							X	X			X
X		X							X		X	X			
X		X							X		X	X			
		X	X								X	X			
X	X	X	X	X				X	X	X	X	X		X	X
X		X	X	X				X	X		X	X			X
		X	X								X	X			
		X	X		X			X			X	X			
X		X		X							X	X			
		X	X					X			X	X			
X		X	X	X				X	X		X	X		X	
													X		
		X				X					X				X
X		X	X	X				X	X		X	X		X	
X	X	X	X	X				X			X	X		X	X

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle	Siège	Type de charte	Classe du titulaire
92	LLOYD'S	LES SOUSCRIPTEURS DU LLOYD'S	London	Étr.	C.A.
93	LOTBINIÈRE	PROMUTUEL LOTBINIÈRE, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	Laurier-Station	Qué.	S.M.A.G.
94	MISSISQUOI	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MISSISQUOI	Montréal	Can.	C.A.
95	MITSUMI SUMITOMO	COMPAGNIE D'ASSURANCE MITSUMI SUMITOMO LIMITÉE	Tokyo	Étr.	C.A.
96	MONTMAGNY-L'ISLET	PROMUTUEL MONTMAGNY-L'ISLET, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	Montmagny	Qué.	S.M.A.G.
97	MONT S ET RIVES	PROMUTUEL MONT S ET RIVES, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	Lac-Mégantic	Qué.	S.M.A.G.
98	MOTORS	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MOTORS	Southfield	Étr.	C.A.
99	MUNICH AMÉRIQUE	RÉASSURANCE MUNICH AMÉRIQUE, INC.	Wilmington	Étr.	C.A.
100	MUNICH DU CANADA	LA MUNICH, DU CANADA, COMPAGNIE DE RÉASSURANCE	Toronto	Can.	C.A.
101	MUTUELLE - MUNICIPALITÉS	LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC	Montréal	Qué.	C.M.A.
102	NORD-AMÉRICAIN, PREMIÈRE	LA NORD-AMÉRICAIN, PREMIÈRE COMPAGNIE D'ASSURANCE	Toronto	Can.	C.A.
103	NORDIQUE	LA NORDIQUE COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA	Toronto	Can.	C.A.
104	NORTHBRIDGE ENTREPRISES	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE DES ENTREPRISES NORTHBRIDGE	Toronto	Can.	C.A.
105	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE GÉNÉRALE NORTHBRIDGE	Toronto	Can.	C.A.
106	NORTHBRIDGE PARTICULIERS	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE DES PARTICULIERS NORTHBRIDGE	Toronto	Can.	C.A.
107	NOVEX	NOVEX COMPAGNIE D'ASSURANCE	Toronto	Can.	C.A.
108	OACIQ	ORGANISME D'AUTORÉGLEMENTATION DU COURTAGE IMMOBILIER DU QUÉBEC	Brossard	Qué.	O.P.
109	ODYSSEY RE	ODYSSEY COMPAGNIE DE RÉASSURANCE	Stamford	Étr.	C.A.
110	OMEGA	OMEGA COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	Toronto	Can.	C.A.
111	OPTIMUM - GÉNÉRAL	OPTIMUM SOCIÉTÉ D'ASSURANCE INC.	Montréal	Qué.	C.A.
112	OPTIMUM AGRICOLE	OPTIMUM ASSURANCE AGRICOLE INC.	Trois-Rivières	Qué.	C.A.
113	ORDRE DES ARCHITECTES	ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC	Montréal	Qué.	O.P.
114	ORDRE DES DENTISTES	ORDRE DES DENTISTES DU QUÉBEC	Montréal	Qué.	O.P.

Catégories d'assurance																
Auto	Aviation	Biens	Chaudières et machines	Cautionnement	Crédit	Protection de crédit	Hypothèque	Détournement	Frais juridique	Grêle	Incendie	Responsabilité	Titre	Maritime	Maladie ou accidents	
X	X	X	X	X	X			X	X		X	X		X	X	92
X		X	X	X				X	X		X	X		X		93
X		X	X	X				X			X	X				94
X	X	X	X	X				X			X	X		X	X	95
X		X	X	X				X	X		X	X		X		96
X		X	X	X				X	X		X	X		X		97
X		X	X	X				X			X	X				98
X	X	X	X	X	X			X		X	X	X		X	X	99
X	X	X	X	X	X			X		X	X	X		X	X	100
X		X	X					X	X		X	X				101
		X									X					102
X	X	X	X	X				X	X		X	X		X	X	103
X		X									X	X				104
X	X	X	X	X				X			X	X		X		105
X		X	X								X	X				106
X		X	X	X				X	X	X	X	X		X	X	107
												X				108
X	X	X	X	X				X	X	X	X	X		X	X	109
X	X	X	X	X	X			X	X	X	X	X		X	X	110
X		X	X	X				X			X	X				111
X		X	X								X	X				112
												X				113
												X				114

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle	Siège	Type de charte	Classe du titulaire
115	ORDRE DES ÉVALUATEURS	ORDRE DES ÉVALUATEURS AGRÉÉS DU QUÉBEC	Montréal	Qué.	O.P.
116	ORDRE DES PHARMACIENS	ORDRE DES PHARMACIENS DU QUÉBEC	Montréal	Qué.	O.P.
117	ORION	COMPAGNIE D'ASSURANCE VOYAGE ORION	Calgary	Aut.prov.	C.A.
118	OUTAOUAIS	PROMUTUEL L'OUTAOUAIS, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	Saint-An-dré-Avellin	Qué.	S.M.A.G.
119	PAFCO	PAFCO, COMPAGNIE D'ASSURANCE	Markham	Can.	C.A.
120	PEMBRIDGE	PEMBRIDGE, COMPAGNIE D'ASSURANCE	Markham	Can.	C.A.
121	PERSONNELLE - GÉNÉRALES	LA PERSONNELLE, ASSURANCES GÉNÉRALES INC.	Lévis	Qué.	C.A.
122	PORTNEUF-CHAM-PLAIN	PROMUTUEL PORTNEUF-CHAMPLAIN, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	Saint-Basile	Qué.	S.M.A.G.
123	PRIMUM	PRIMUM COMPAGNIE D'ASSURANCE	Toronto	Can.	C.A.
124	PROMUTUEL ASSURANCE INC.	PROMUTUEL ASSURANCE INC.	Québec	Qué.	C.A.
125	PROMUTUEL RÉASSURANCE	PROMUTUEL RÉASSURANCE	Québec	Qué.	C.M.A.
126	PROTECTRICE	LA PROTECTRICE, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE	Carmel	Étr.	C.A.
127	PRYSM	PRYSM ASSURANCES GÉNÉRALES INC.	Québec	Qué.	C.A.
128	QUÉBEC (CIE D'ASS.)	COMPAGNIE D'ASSURANCE DU QUÉBEC	Québec	Can.	C.A.
129	RBC - GÉNÉRALE	COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE RBC	Mississauga	Can.	C.A.
130	RIVE-SUD	PROMUTUEL RIVE-SUD, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	Saint-Gervais	Qué.	S.M.A.G.
131	ROYAL & SUN ALLIANCE	ROYAL & SUN ALLIANCE DU CANADA, SOCIÉTÉ D'ASSURANCES	Toronto	Can.	C.A.
132	SCOR CANADA	SCOR CANADA COMPAGNIE DE RÉASSURANCE	Toronto	Can.	C.A.
133	SCOTTISH & YORK	COMPAGNIE D'ASSURANCE SCOTTISH & YORK LIMITÉE	Scarborough	Can.	C.A.
134	SÉCURITÉ NATIONALE	SÉCURITÉ NATIONALE COMPAGNIE D'ASSURANCE	Montréal	Can.	C.A.
135	SENTRY	LA SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE SENTRY	Stevens Point	Étr.	C.M.A.
136	SHIPOWNERS'	L'ENTREPRISE D'ASSURANCES SHIPOWNERS' MUTUAL PROTECTION & INDEMNITY ASSOCIATION (LUXEMBOURG) (SUCCURSALE CANADIENNE)	Luxembourg	Étr.	C.A.
137	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE RÉASS	LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE RÉASSURANCE	Stamford	Étr.	C.A.

Catégories d'assurance																
Auto	Aviation	Biens	Chaudières et machines	Cautionnement	Crédit	Protection de crédit	Hypothèque	Détournement	Frais juridique	Grêle	Incendie	Responsabilité	Titre	Maritime	Maladie ou accidents	
												X				115
												X				116
		X									X				X	117
X		X	X	X				X	X		X	X		X		118
X		X									X					119
X		X									X					120
X		X	X					X			X	X	X			121
X		X	X	X				X	X		X	X		X		122
X		X							X		X	X				123
X		X	X	X				X	X		X	X		X		124
X		X	X	X				X	X		X	X		X		125
X		X										X			X	126
X		X							X		X	X				127
X		X	X	X				X			X	X			X	128
X		X									X	X			X	129
X		X	X	X				X	X		X	X		X		130
X	X	X	X	X				X	X		X	X		X	X	131
X		X	X	X				X		X	X	X			X	132
X		X	X						X		X	X				133
X		X									X	X				134
X		X									X	X				135
			X						X			X		X	X	136
X	X	X	X	X	X			X		X	X	X		X	X	137

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle	Siège	Type de charte	Classe du titulaire
138	SOCIÉTÉ NATIONALE D'ACC.	SOCIÉTÉ NATIONALE D'ACCIDENT ET SÉCURITÉ	St.Louis	Étr.	C.A.
139	SOMPO NIPPONKOA	ASSURANCES SOMPO NIPPONKOA DU JAPON INC.	Tokyo	Étr.	C.A.
140	SOUVERAINE - GÉN.	LA SOUVERAINE, COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	Calgary	Can.	C.A.
141	SSQ - GÉNÉRALES	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCES GÉNÉRALES INC.	Québec	Qué.	C.A.
142	SSQ - VIE	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE INC.	Québec	Qué.	C.A.
143	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE INC.	Montréal	Qué.	C.A.
144	ST. PAUL	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE SAINT PAUL	Hartford	Étr.	C.A.
145	STARR	ASSURANCE ET RÉASSURANCE STARR	Hamilton	Étr.	C.A.
146	STEWART	COMPAGNIE D'ASSURANCE-TITRES STEWART	Houston	Étr.	C.A.
147	SUISSE DE RÉASSURANCES	COMPAGNIE SUISSE DE RÉASSURANCES SA	Zurich	Étr.	C.A.
148	SUNDERLAND	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE MARITIME SUNDERLAND LIMITÉE (SUCCURSALE CANADIENNE)	Newcastle	Étr.	C.A.
149	SÛRETÉ DE L'OUEST	LA COMPAGNIE DE SÛRETÉ DE L'OUEST	Regina	Can.	C.A.
150	T.H.E.	COMPAGNIE D'ASSURANCE T.H.E.	Treasure Island	Étr.	C.A.
151	TEMPLE	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE TEMPLE	Toronto	Can.	C.A.
152	TITRES FIRST AMERICAN	COMPAGNIE D'ASSURANCE TITRES FIRST AMERICAN	Santa Ana	Étr.	C.A.
153	TOKIO	TOKIO MARITIME & NICHIDO INCENDIE COMPAGNIE D'ASSURANCES LTÉE	Tokyo	Étr.	C.A.
154	TRADERS GÉNÉRALE	COMPAGNIE D'ASSURANCE TRADERS GÉNÉRALE	Scarborough	Can.	C.A.
155	TRAFALGAR DU CANADA	COMPAGNIE D'ASSURANCE TRAFALGAR DU CANADA	Toronto	Can.	C.A.
156	TRANS GLOBALE - GÉN.	COMPAGNIE D'ASSURANCES TRANS GLOBALE	Edmonton	Aut.prov.	C.A.
157	TRANSATLANTIQUE	LA COMPAGNIE DE RÉASSURANCE TRANSATLANTIQUE	New York	Étr.	C.A.
158	TRAVELERS DU CANADA	LA COMPAGNIE D'ASSURANCE TRAVELERS DU CANADA	Toronto	Can.	C.A.
159	TRISURA	COMPAGNIE D'ASSURANCE TRISURA GARANTIE	Toronto	Can.	C.A.
160	UNICA	UNICA ASSURANCES INC.	Québec	Qué.	C.A.

Catégories d'assurance																
Auto	Aviation	Biens	Chaudières et machines	Cautionnement	Crédit	Protection de crédit	Hypothèque	Détournement	Frais juridique	Grêle	Incendie	Responsabilité	Titre	Maritime	Maladie ou accidents	
												X				138
X		X	X	X				X			X	X		X		139
X	X	X	X	X				X			X	X			X	140
X		X	X					X	X		X	X				141
X		X									X	X			X	142
		X									X	X			X	143
X	X	X	X	X				X			X	X		X		144
X	X	X	X	X	X			X			X	X		X	X	145
													X			146
X	X	X	X	X	X			X	X	X	X	X		X	X	147
		X	X						X		X	X		X	X	148
				X				X								149
	X	X										X				150
X	X	X	X	X	X			X		X	X	X			X	151
													X			152
X	X	X	X	X				X			X	X		X		153
X		X	X						X		X	X				154
X		X	X								X	X				155
		X									X					156
X	X	X	X	X	X			X		X	X	X		X	X	157
X	X	X	X	X	X			X			X	X	X	X		158
		X	X	X				X	X		X	X				159
X	X	X	X	X				X		X	X	X		X	X	160

	Nom abrégé de l'assureur	Raison sociale officielle	Siège	Type de charte	Classe du titulaire
161	UNIQUE - GÉN.	L'UNIQUE ASSURANCES GÉNÉRALES INC.	Québec	Qué.	C.A.
162	LA VALLÉE	PROMUTUEL LA VALLÉE, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	Shawville	Qué.	S.M.A.G.
163	VALLÉE DU ST-LAURENT	PROMUTUEL VALLÉE DU ST-LAURENT, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	La Prairie	Qué.	S.M.A.G.
164	VAUDREUIL-SOULANGES	PROMUTUEL VAUDREUIL-SOULANGES, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	Les Côteaux	Qué.	S.M.A.G.
165	VERCHÈRES - LES FORGES	PROMUTUEL VERCHÈRES - LES FORGES, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE	Baie-du-Febvre	Qué.	S.M.A.G.
166	WATERLOO	COMPAGNIE D'ASSURANCE WATERLOO	Waterloo	Can.	C.A.
167	WAWANESA	LA COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE WAWANESA	Winnipeg	Can.	C.M.A.
168	WESTERN FINANCIAL	WESTERN FINANCIAL, COMPAGNIE D'ASSURANCES	Winnipeg	Can.	C.A.
169	WESTPORT	SOCIÉTÉ D'ASSURANCE WESTPORT	Overland Park	Étr.	C.A.
170	WYNWARD	GROUPE D'ASSURANCE WYNWARD	Winnipeg	Can.	C.A.
171	XL - ASSURANCE SE	COMPAGNIE D'ASSURANCE XL	London	Étr.	C.A.
172	XL AMÉRIQUE	RÉASSURANCE XL AMÉRIQUE	Stamford	Étr.	C.A.
173	XL SPÉCIALITÉ	COMPAGNIE D'ASSURANCE XL SPÉCIALITÉ	Stamford	Étr.	C.A.
174	ZENITH	COMPAGNIE D'ASSURANCE ZENITH	Toronto	Can.	C.A.
175	ZURICH	ZURICH COMPAGNIE D'ASSURANCES SA	Zurich	Étr.	C.A.

Catégories d'assurance															
Auto	Aviation	Biens	Chaudières et machines	Cautionnement	Crédit	Protection de crédit	Hypothèque	Détournement	Frais juridique	Grêle	Incendie	Responsabilité	Titre	Maritime	Maladie ou accidents
X		X	X	X	X			X	X		X	X			161
X		X	X	X				X	X		X	X		X	162
X		X	X	X				X	X		X	X		X	163
X		X	X	X				X	X		X	X		X	164
X		X	X	X				X	X		X	X		X	165
X		X									X	X			166
X		X									X	X			167
		X									X	X			168
X	X	X	X	X	X			X			X	X		X	169
		X									X	X			170
X	X	X	X	X	X						X	X			171
X	X	X		X							X	X			172
X	X	X	X	X	X						X	X		X	173
X		X									X	X			174
X	X	X	X	X	X			X			X	X		X	175

Tableau 53

État des résultats non consolidés par assureur (en milliers de dollars)

	Nom abrégé de l'assureur	Primes directes souscrites	Primes nettes souscrites	Primes nettes gagnées	Sinistres nets et frais de règlement	Frais d'acquisition	Frais généraux
1	ACE INA	330 165	95 998	110 125	72 079	11 589	11 735
2	AFFILIATED FM	113 954	93 733	89 460	47 945	12 964	5 919
3	AIG DU CANADA	1 156 698	385 389	532 748	312 208	56 737	28 991
4	ALLIANCE RÉCIPROQUE OEUFS	3 748	3 550	3 111	2 926	0	505
5	ALLIANZ RISQUES MONDIAUX	377 517	223 890	205 814	160 518	52 701	5 995
6	ALLIED SPÉCIALITÉ	20 694	2 415	2 171	1 492	-1 792	5 325
7	ALLSTATE DU CANADA	1 032 455	1 029 146	977 469	681 051	158 356	63 343
8	ALPHA	18 465	18 007	17 634	8 981	1 659	5 111
9	AMERICAN BANKERS	421 831	116 097	142 846	69 245	20 288	36 089
10	AMERICAN ROAD	8 581	8 581	8 581	7 707	0	612
11	ANCIENNE RÉPUBLIQUE - CAN	110 958	116 947	114 444	62 187	37 554	5 170
12	APPALACHES - ST-FRANÇOIS	28 232	20 998	20 502	13 718	3 871	3 166
13	ARCH CANADA	71 417	6 043	9 014	10 575	-3 086	8 700
14	ARCH RE	0	7 322	4 045	2 233	1 612	2 393
15	ASPEN	11 329	13 583	16 503	1 607	2 413	1 948
16	ASSURANCES FCT	150 436	144 754	144 754	46 294	71 529	5 182
17	ASSURANCES NLF	38 543	21 567	15 817	-1 949	2 794	6 876
18	ATRADIUS	14 280	5 173	4 730	2 481	525	2 839
19	AVIVA	3 163 021	2 411 276	2 392 124	1 547 213	438 236	222 968
20	AXA ART	3 246	1 122	975	324	-150	852
21	AXIS	59 112	36 942	41 206	22 451	-37	13 339
22	BAGOT	19 801	13 806	12 654	7 753	1 320	2 915
23	BANQUE NATIONALE	316	32	32	0	-128	0
24	BARREAU DU QUÉBEC	17 892	17 071	16 987	12 525	0	2 059
25	BEAUCE-ETCHEMINS	36 511	26 945	28 422	17 741	4 571	4 071
26	BELAIR INC.	362 298	507 585	492 516	310 105	96 251	44 442

Taxes sur primes	Total des frais d'exploitation	Résultats techniques	Revenu net de placements	Bénéfice net	Résultat étendu	Ratio des sinistres sur primes (%)	Ratio des frais d'expl. sur primes (%)	Ratio combiné (%)	
10 267	33 591	4 455	29 903	51 991	47 649	65,5	30,5	96,0	1
3 547	22 430	19 074	13 611	29 314	23 766	53,6	25,1	78,7	2
35 504	121 232	100 381	105 025	223 595	183 420	58,6	22,8	81,2	3
128	633	-448	186	-262	-262	94,1	20,3	114,4	4
12 358	71 054	-25 758	16 349	-6 711	-3 693	78,0	34,5	112,5	5
674	4 207	-3 528	287	-3 682	-3 553	68,7	193,8	262,5	6
31 107	252 806	65 354	55 546	103 361	80 276	69,7	25,9	93,3	7
615	7 385	1 288	3 226	3 350	2 887	50,9	41,9	92,7	8
12 757	69 134	4 467	12 553	14 293	14 293	48,5	48,4	96,9	9
279	891	-17	365	375	316	89,8	10,4	100,2	10
3 018	45 742	11 174	3 798	11 010	10 725	54,3	40,0	90,2	11
951	7 988	-1 204	319	-827	-861	66,9	39,0	105,9	12
2 487	8 101	-9 662	5 304	-1 405	-1 977	117,3	89,9	207,2	13
0	4 005	-2 193	385	-1 842	-1 848	55,2	99,0	154,2	14
0	4 361	10 535	2 867	7 710	7 661	9,7	26,4	36,2	15
4 816	81 527	16 933	4 499	16 608	12 962	32,0	56,3	88,3	16
1 269	10 939	6 827	2 193	12 575	12 533	-12,3	69,2	56,8	17
464	3 828	-1 327	116	-2 509	-2 461	52,5	80,9	128,1	18
92 340	753 544	91 367	75 482	134 340	111 473	64,7	31,5	96,2	19
0	702	-51	111	66	79	33,2	72,0	105,2	20
2 103	15 405	3 350	1 320	7 243	7 517	54,5	37,4	91,9	21
465	4 700	201	771	-1 311	-1 867	61,3	37,1	98,4	22
10	-118	150	0	110	110	0,0	-368,8	-368,8	23
95	2 154	2 308	4 319	7 793	6 809	73,7	12,7	86,4	24
1 307	9 949	732	692	495	-262	62,4	35,0	97,4	25
17 940	158 633	30 642	12 773	81 647	76 780	63,0	32,2	93,8	26

	Nom abrégé de l'assureur	Primes directes souscrites	Primes nettes souscrites	Primes nettes gagnées	Sinistres nets et frais de règlement	Frais d'acquisition	Frais généraux
27	BERKLEY	66 275	60 908	47 586	28 939	12 877	8 598
28	BOIS-FRANCS	19 635	13 916	13 332	8 624	2 681	1 725
29	BORÉALE	52 470	41 338	40 001	25 057	6 433	5 066
30	CAISSE CENTRALE	0	41 139	40 710	25 993	7 959	3 557
31	CANASSURANCE	34 078	16 450	17 049	9 662	1 563	3 271
32	CAPITALE - GÉNÉRALES	572 976	578 588	551 435	344 440	84 425	96 695
33	CHAMBRE DES NOTAIRES	11 094	9 459	9 462	9 474	0	1 675
34	CHICAGO	28 253	28 178	28 178	5 758	16 086	341
35	CHUBB DU CANADA	688 059	633 516	620 542	324 939	144 256	60 311
36	COATICOOK-SHERBROOKE	21 874	15 860	15 429	9 492	1 973	2 547
37	COFACE	32 306	29 600	30 175	23 889	11 920	3 708
38	CONTINENTAL CASUALTY	266 449	254 887	254 113	125 003	70 036	9 107
39	CO-OPERATORS - GÉNÉRALE	1 828 430	1 794 077	1 730 230	1 170 981	276 198	245 325
40	COREPOINTE	44	-819	-789	-873	-7	152
41	COSECO	247 499	241 069	231 982	117 547	41 444	4 136
42	CUMIS - GÉN.	258 759	119 550	114 121	69 990	23 508	13 126
43	DAS	17 964	12 847	11 876	9 527	2 314	5 613
44	DESJARDINS - GÉN.	947 077	937 178	908 059	640 842	146 711	70 009
45	DEUX-MONTAGNES	26 392	19 089	18 887	10 788	3 254	2 911
46	DOMINION DU CANADA	1 164 014	1 135 054	1 164 816	751 383	254 884	149 415
47	DRUMMOND	13 253	9 909	9 377	4 725	1 045	1 657
48	DU LAC AU FLEUVE	34 004	27 049	26 460	17 399	4 750	3 184
49	ECCLÉSIASTIQUES	77 915	60 280	57 352	32 337	8 919	12 290
50	ÉCHELON	163 392	150 633	146 778	90 735	25 443	25 311
51	ECONOMICAL	1 618 386	1 503 970	1 480 892	950 350	310 016	152 612
52	ELECTRIC	10 203	2 620	2 620	-1 207	0	713
53	ÉLECTRICITÉ ET GAZ	32 474	17 769	23 886	16 120	1 033	2 674
54	ELITE	282 747	287 102	284 822	184 223	52 179	26 548
55	EMPLOYEURS DE WAUSAU	0	0	0	-27	0	96

Taxes sur primes	Total des frais d'exploitation	Résultats techniques	Revenu net de placements	Bénéfice net	Résultat étendu	Ratio des sinistres sur primes (%)	Ratio des frais d'expl. sur primes (%)	Ratio combiné (%)	
1 581	23 056	-4 113	2 687	-1 642	1 057	60,8	48,5	108,6	27
658	5 064	-356	193	19	-396	64,7	38,0	102,7	28
1 754	13 253	1 691	527	962	545	62,6	33,1	95,8	29
232	11 748	2 969	6 692	7 326	7 326	63,8	28,9	92,7	30
946	5 780	1 607	462	1 464	1 689	56,7	33,9	90,6	31
18 551	199 671	6 276	13 251	40 803	20 693	62,5	36,2	98,9	32
0	1 675	-2 058	4 403	2 345	62	100,1	17,7	121,8	33
705	17 132	5 294	548	4 325	4 443	20,4	60,8	81,2	34
21 500	226 067	69 536	52 409	84 465	97 580	52,4	36,4	88,8	35
738	5 258	679	517	1 167	789	61,5	34,1	95,6	36
1 170	16 798	-7 821	549	-5 153	-5 050	79,2	55,7	125,9	37
7 742	86 885	42 055	33 701	59 760	61 390	49,2	34,2	83,5	38
53 211	574 734	9 022	110 580	164 456	146 274	67,7	33,2	99,5	39
3	148	-64	312	195	260	110,6	-18,8	91,9	40
7 409	52 989	61 446	15 163	56 964	55 788	50,7	22,8	73,5	41
4 408	41 042	2 541	4 929	5 673	4 808	61,3	36,0	97,8	42
300	8 227	-5 878	206	-5 672	-5 662	80,2	69,3	149,5	43
31 818	248 538	10 771	60 900	63 741	37 287	70,6	27,4	98,8	44
898	7 063	1 036	616	1 664	1 459	57,1	37,4	94,5	45
39 344	443 643	-20 062	69 322	36 633	38 678	64,5	38,1	101,7	46
436	3 138	1 514	559	1 533	1 221	50,4	33,5	83,9	47
1 151	9 085	-24	840	104	-647	65,8	34,3	100,1	48
2 724	23 933	1 312	1 903	2 362	2 362	56,4	41,7	97,7	49
5 254	56 008	2 272	7 580	8 097	4 454	61,8	38,2	98,5	50
51 844	514 472	36 788	132 686	175 954	97 851	64,2	34,7	97,5	51
370	1 083	2 744	1 242	3 235	3 571	-46,1	41,3	-4,7	52
814	4 521	2 901	3 564	16 756	16 724	67,5	18,9	87,9	53
10 995	89 722	10 877	8 429	15 347	12 394	64,7	31,5	96,2	54
6	102	-75	554	471	572	-	-	0,0	55

	Nom abrégé de l'assureur	Primes directes souscrites	Primes nettes souscrites	Primes nettes gagnées	Sinistres nets et frais de règlement	Frais d'acquisition	Frais généraux
56	ÉQUITABLE - GÉN.	0	0	0	0	0	40
57	EULER-HERMES	47 879	13 430	11 746	11 488	-2 694	4 229
58	EVEREST	74 823	15 644	11 762	7 412	-2 350	2 690
59	FABRIQUES DE MONTRÉAL	7 063	2 208	2 222	387	-231	2 498
60	FABRIQUES DE QUÉBEC	9 200	4 421	4 421	240	-428	649
61	FÉDÉRALE	25 219	15 053	15 334	11 122	2 663	2 401
62	FEDERATED DU CANADA - GÉN	203 214	188 022	180 420	102 326	39 554	15 492
63	FÉDÉRATION	2 517	140 291	138 139	88 649	28 920	14 235
64	FM GLOBAL	336 079	232 359	224 987	257 119	3 228	27 663
65	GARANTIE	383 035	287 830	282 237	142 049	81 472	31 150
66	GENWORTH	806 819	806 819	584 394	121 959	39 822	45 666
67	GREAT AMERICAN	48 774	41 831	42 346	22 221	10 445	7 415
68	GROUPAMA S.A.	0	0	0	0	0	141
69	GROUPE ESTRIE-RICHELIEU	48 360	36 555	35 402	16 030	9 835	2 023
70	GROUPE LEDOR	66 201	53 434	56 313	34 638	14 634	7 194
71	HABITATION ET AUTO TD	248 763	240 541	343 448	273 470	62 495	20 816
72	HANNOVER	47 692	4 464	4 378	3 115	-1 055	863
73	HARTFORD INCENDIE	17 777	16 373	15 376	13 026	964	3 478
74	HDI-GERLING VERSICHERUNG	50 840	8 149	6 306	2 182	-2 173	3 246
75	HYPOTHÉCAIRE GUARANTY	277 426	277 426	116 162	14 591	10 339	10 765
76	HYPOTHÈQUES DU CANADA	0	0	0	-3	0	0
77	IND. ALLIANCE PAC. - GÉN.	210 724	163 460	143 901	43 271	84 818	6 733
78	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	237 733	236 528	230 466	161 087	37 934	25 130
79	INNOVASSUR	98 540	96 257	91 082	49 790	28 840	449
80	INSPECT. & ASS. CHAUDIÈRE	37 113	111 109	107 546	32 677	39 356	7 802
81	INTACT	6 381 853	5 293 384	5 136 236	3 233 956	1 003 758	463 466
82	INTACT AGRICOLE	42 795	91 531	89 895	42 959	17 928	3 877
83	INTER-OUEST	637	182	182	115	-60	398
84	IRONSHORE	19 036	988	1 095	1 529	-841	259

Taxes sur primes	Total des frais d'exploitation	Résultats techniques	Revenu net de placements	Bénéfice net	Résultat étendu	Ratio des sinistres sur primes (%)	Ratio des frais d'expl. sur primes (%)	Ratio combiné (%)	
1	41	-41	120	57	52	-	-	0,0	56
1 709	3 244	-833	1 252	658	1 595	97,8	27,6	107,1	57
2 105	2 445	1 905	1 360	2 506	2 145	63,0	20,8	83,8	58
0	2 267	-432	1 257	-1 683	-1 418	17,4	102,0	119,4	59
0	221	3 960	2 977	260	260	5,4	5,0	10,4	60
24	5 088	-876	2 170	-2 820	1 049	72,5	33,2	105,7	61
6 427	61 473	16 438	16 809	24 611	24 450	56,7	34,1	90,9	62
4 836	47 991	3 431	14 086	13 451	6 530	64,2	34,7	97,5	63
12 429	43 320	-75 452	42 649	-18 055	-34 355	114,3	19,3	133,5	64
9 569	122 191	17 997	47 886	58 953	27 004	50,3	43,3	93,6	65
18 297	103 785	358 681	189 875	412 290	356 357	20,9	17,8	38,6	66
2 798	20 658	-533	4 732	3 679	4 561	52,5	48,8	101,3	67
1	142	-142	149	7	7	-	-	0,0	68
0	11 858	7 514	3 620	11 134	11 134	45,3	33,5	78,8	69
2 337	24 165	-2 490	1 904	650	1 534	61,5	42,9	104,4	70
12 496	95 807	-25 829	28 710	3 983	2 796	79,6	27,9	107,5	71
46	-146	1 409	104	1 809	1 831	71,2	-3,3	67,8	72
483	4 925	-2 575	3 047	409	804	84,7	32,0	116,7	73
1 581	2 654	1 470	2 165	2 550	2 961	34,6	42,1	76,7	74
3 846	24 950	76 621	23 802	74 782	58 127	12,6	21,5	34,0	75
0	0	3	0	-65	-65	-	-	0,0	76
3 573	95 124	5 506	6 065	10 368	12 676	30,1	66,1	96,2	77
9 093	72 157	-2 778	2 065	-3 438	846	69,9	31,3	101,2	78
3 239	32 528	8 764	2 236	8 274	8 134	54,7	35,7	90,4	79
1 450	48 608	26 261	5 433	23 397	23 093	30,4	45,2	75,6	80
187 081	1 654 305	319 557	172 780	385 551	260 777	63,0	32,2	93,8	81
34	21 839	25 097	5 116	30 213	35 293	47,8	24,3	72,1	82
0	338	-271	160	-175	-152	63,2	185,7	248,9	83
668	86	-520	215	-757	3 927	139,6	7,9	147,5	84

	Nom abrégé de l'assureur	Primes directes souscrites	Primes nettes souscrites	Primes nettes gagnées	Sinistres nets et frais de règlement	Frais d'acquisition	Frais généraux
85	JEVCO	68 975	362 560	351 797	221 504	68 750	31 745
86	JEWELERS	6 294	5 925	5 588	5 399	1 556	448
87	LANAUDIÈRE	42 558	31 187	30 337	18 225	5 791	3 386
88	LAWPRO	127 842	120 761	120 670	80 745	-1 828	17 999
89	LEGACY	11 002	9 127	5 182	1 758	1 962	2 224
90	L'ESTUAIRE	59 338	49 149	48 455	37 087	8 996	5 407
91	LIBERTÉ MUTUELLE	326 369	241 059	226 150	137 944	21 844	18 316
92	LLOYD'S	2 693 230	3 077 761	2 888 157	1 643 305	703 466	42
93	LOTBINIÈRE	28 467	20 554	19 686	13 273	3 697	3 052
94	MISSISQUOI	107 560	134 165	132 106	84 778	27 659	13 612
95	MITSUMI SUMITOMO	22 196	20 229	20 189	14 307	1 817	3 702
96	MONTMAGNY-L'ISLET	18 827	15 080	14 896	8 999	1 870	2 634
97	MONTS ET RIVES	12 843	9 820	9 815	5 138	1 164	2 217
98	MOTORS	84 044	45 034	48 830	16 360	2 011	1 365
99	MUNICH AMÉRIQUE	0	9 812	10 107	-4 087	1 652	615
100	MUNICH DU CANADA	0	333 514	279 934	161 612	83 508	13 786
101	MUTUELLE - MUNICIPALITÉS	38 137	31 853	30 669	15 442	5 543	4 606
102	NORD-AMÉRICAINNE, PREMIÈRE	15 890	7 090	7 417	938	2 415	1 564
103	NORDIQUE	449 243	362 560	351 797	221 504	68 750	31 744
104	NORTHBRIDGE ENTREPRISES	144 982	142 117	150 058	131 351	23 168	9 820
105	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	765 181	639 269	617 230	337 162	167 485	53 377
106	NORTHBRIDGE PARTICULIERS	116 725	114 073	115 443	63 404	27 841	10 355
107	NOVEX	422 161	362 560	351 797	221 504	68 751	31 744
108	OACIQ	5 702	5 702	5 692	3 821	0	1 359
109	ODYSSEY RE	0	82 224	74 203	44 138	20 897	4 185
110	OMEGA	43 324	1 767	2 856	1 435	-1 117	1 183
111	OPTIMUM - GÉNÉRAL	79 883	95 004	95 335	50 278	31 441	6 498
112	OPTIMUM AGRICOLE	10 255	6 691	6 566	1 332	2 006	551
113	ORDRE DES ARCHITECTES	16 004	14 824	14 501	10 983	0	1 558

Taxes sur primes	Total des frais d'exploitation	Résultats techniques	Revenu net de placements	Bénéfice net	Résultat étendu	Ratio des sinistres sur primes (%)	Ratio des frais d'expl. sur primes (%)	Ratio combiné (%)	
12 814	113 309	21 887	14 174	28 490	18 284	63,0	32,2	93,8	85
286	2 290	-2 068	191	-1 873	-1 873	96,6	41,0	137,0	86
1 427	10 604	1 508	623	2 051	1 660	60,1	35,0	95,0	87
3 836	20 007	19 918	18 541	28 444	29 428	66,9	16,6	83,5	88
0	4 186	-762	569	321	163	33,9	80,8	114,7	89
1 988	16 391	-5 023	1 151	-4 234	-5 497	76,5	33,8	110,4	90
9 119	49 279	38 927	28 885	86 108	82 775	61,0	21,8	82,8	91
75 509	779 017	465 835	98 940	842 525	842 525	56,9	27,0	83,9	92
963	7 712	-1 299	748	-334	-815	67,4	39,2	106,6	93
4 625	45 896	3 280	14 089	13 319	7 841	64,2	34,7	97,5	94
767	6 286	-404	2 011	1 221	2 011	70,9	31,1	102,0	95
642	5 146	751	800	1 240	659	60,4	34,5	95,0	96
443	3 824	853	324	920	809	52,3	39,0	91,3	97
2 684	6 060	26 420	11 715	29 018	28 367	33,5	12,4	45,9	98
44	2 311	11 883	4 832	13 875	14 036	-40,4	22,9	-17,6	99
434	97 728	20 594	36 729	41 471	39 322	57,7	34,9	92,6	100
0	10 149	5 078	1 046	2 124	2 124	50,4	33,1	83,4	101
550	4 529	1 578	235	1 330	1 511	12,6	61,1	78,7	102
12 814	113 308	21 888	11 151	25 426	17 291	63,0	32,2	93,8	103
4 738	37 726	-18 533	32 839	13 754	14 521	87,5	25,1	112,4	104
22 440	243 302	40 370	132 381	134 040	138 656	54,6	39,4	93,5	105
3 574	41 770	10 785	-6 792	5 653	9 275	54,9	36,2	90,7	106
12 814	113 309	21 887	10 846	25 586	18 278	63,0	32,2	93,8	107
0	1 359	378	1 273	1 651	906	67,1	23,9	93,4	108
0	25 082	4 983	3 192	7 041	7 140	59,5	33,8	93,3	109
1 561	1 627	-206	675	379	409	50,2	57,0	107,2	110
2 667	40 606	4 451	2 199	7 740	7 479	52,7	42,6	95,3	111
0	2 557	2 677	161	2 838	2 824	20,3	38,9	59,2	112
0	1 558	1 960	1 162	3 357	3 280	75,7	10,7	86,5	113

	Nom abrégé de l'assureur	Primes directes souscrites	Primes nettes souscrites	Primes nettes gagnées	Sinistres nets et frais de règlement	Frais d'acquisition	Frais généraux
114	ORDRE DES DENTISTES	6 469	5 820	5 820	3 943	0	1 303
115	ORDRE DES ÉVALUATEURS	1 662	1 261	1 279	104	0	427
116	ORDRE DES PHARMACIENS	3 424	3 116	3 160	1 636	0	955
117	ORION	62 055	60 890	60 117	27 188	21 468	5 246
118	OUTAOUAIS	27 687	21 833	21 231	14 468	3 359	2 817
119	PAFCO	100 749	100 578	98 139	65 406	21 282	3 967
120	PEMBRIDGE	241 148	240 419	236 149	170 845	56 996	9 092
121	PERSONNELLE - GÉNÉRALES	347 802	333 887	317 258	234 947	46 831	25 445
122	PORTNEUF-CHAMPLAIN	47 204	37 877	38 919	23 208	6 370	4 389
123	PRIMUM	626 280	608 978	614 014	473 806	110 446	43 548
124	PROMUTUEL ASSURANCE INC.	32 781	10 727	12 842	8 952	3 491	2 802
125	PROMUTUEL RÉASSURANCE	621	167 745	160 607	102 899	42 239	11 102
126	PROTECTRICE	2 190	1 082	1 082	2 343	164	314
127	PRYSM	626	625	42	51	-371	2 941
128	QUÉBEC (CIE D'ASS.)	0	45 199	46 025	28 907	13 499	1 704
129	RBC - GÉNÉRALE	805 545	789 163	758 302	543 272	70 573	88 559
130	RIVE-SUD	28 352	21 245	19 768	13 239	3 621	2 718
131	ROYAL & SUN ALLIANCE	1 512 466	1 235 434	1 258 018	790 119	368 988	46 573
132	SCOR CANADA	0	145 379	140 161	54 085	45 360	5 317
133	SCOTTISH & YORK	165 455	206 895	205 251	132 754	37 602	19 131
134	SÉCURITÉ NATIONALE	1 975 745	1 917 680	1 869 787	1 446 841	386 452	121 772
135	SENTRY	1 999	1 566	1 547	286	117	223
136	SHIPOWNERS'	-7	149	358	-631	27	360
137	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE RÉASS	0	53 673	53 816	18 984	14 522	3 282
138	SOCIÉTÉ NATIONALE D'ACC.	0	0	0	-1 442	-1 532	264
139	SOMPO NIPPONKOA	5 424	5 748	5 875	1 259	1 689	711
140	SOUVERAINE - GÉN.	334 545	319 305	309 432	198 409	88 835	20 991
141	SSQ - GÉNÉRALES	214 277	208 358	216 489	147 282	41 802	17 708
142	SSQ - VIE	0	0	0	0	0	0

	Taxes sur primes	Total des frais d'exploitation	Résultats techniques	Revenu net de placements	Bénéfice net	Résultat étendu	Ratio des sinistres sur primes (%)	Ratio des frais d'expl. sur primes (%)	Ratio combiné (%)	
114	0	1 303	571	834	1 429	1 429	67,7	22,4	90,2	114
115	0	427	748	198	953	880	8,1	33,4	41,5	115
116	0	955	569	673	1 242	1 274	51,8	30,2	82,0	116
117	1 553	28 267	4 662	651	7 053	7 123	45,2	47,0	92,2	117
118	929	7 105	-342	314	-478	-716	68,1	33,5	101,6	118
119	3 085	28 334	7 751	2 971	8 143	7 420	66,6	28,9	92,1	119
120	7 607	73 695	-2 745	8 757	4 965	2 249	72,3	31,2	101,2	120
121	11 724	84 000	-2 773	4 038	763	-3 168	74,1	26,5	100,9	121
122	1 667	12 426	3 285	1 410	3 376	2 685	59,6	31,9	91,6	122
123	21 530	175 524	-35 316	36 624	1 756	2 370	77,2	28,6	105,8	123
124	1 041	7 334	-3 444	360	-2 268	-2 236	69,7	57,1	126,8	124
125	22	53 363	4 345	-238	3 695	3 140	64,1	33,2	97,3	125
126	81	559	-1 820	205	-685	-668	216,5	51,7	268,2	126
127	1	2 571	-2 580	0	-1 887	-1 887	121,4	6 121,4	6 242,9	127
128	1 627	16 830	288	2 574	1 345	699	62,8	36,6	99,4	128
129	23 573	182 705	32 325	31 569	47 140	46 167	71,6	24,1	95,7	129
130	917	7 256	-727	821	144	-532	67,0	36,7	103,7	130
131	44 463	460 024	7 875	77 959	45 406	45 415	62,8	36,6	99,4	131
132	0	50 677	35 399	15 120	36 697	30 875	38,6	36,2	74,7	132
133	7 923	64 656	7 841	6 099	10 917	8 768	64,7	31,5	96,2	133
134	61 282	569 506	-146 560	102 078	-18 406	-15 880	77,4	30,5	107,8	134
135	74	414	729	466	1 361	1 519	18,5	26,8	52,9	135
136	0	387	602	-7 246	-2 046	3 425	-176,3	108,1	-68,2	136
137	38	17 842	16 404	2 343	11 883	11 880	35,3	33,2	69,5	137
138	24	-1 244	2 686	1 663	4 349	3 704	-	-	0,0	138
139	177	2 577	2 039	1 424	2 842	2 899	21,4	43,9	65,3	139
140	11 907	121 733	-9 810	17 860	7 402	6 719	64,1	39,3	103,2	140
141	7 570	67 080	2 127	5 527	5 501	2 173	68,0	31,0	99,0	141
142	0	0	0	0	0	0	-	-	0,0	142

	Nom abrégé de l'assureur	Primes directes souscrites	Primes nettes souscrites	Primes nettes gagnées	Sinistres nets et frais de règlement	Frais d'acquisition	Frais généraux
143	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE	0	0	0	0	0	0
144	ST. PAUL	106 621	94 103	108 335	58 545	26 370	8 495
145	STARR	37 531	-440	717	729	-3 194	4 501
146	STEWART	104 294	104 294	104 294	27 322	0	52 775
147	SUISSE DE RÉASSURANCES	0	83 688	87 886	5 912	25 255	8 570
148	SUNDERLAND	26 678	5 894	7 614	3 708	3 094	705
149	SÛRETÉ DE L'OUEST	24 597	13 809	12 917	-266	8 647	2 009
150	T.H.E.	570	492	642	587	69	214
151	TEMPLE	180 800	103 606	104 949	76 074	21 703	11 835
152	TITRES FIRST AMERICAN	445	1 612	1 612	-3 579	1 302	20
153	TOKIO	31 411	32 013	31 166	18 025	6 064	4 194
154	TRADERS GÉNÉRALE	448 491	414 138	410 849	265 735	75 267	38 295
155	TRAFALGAR DU CANADA	68 903	362 561	351 797	221 504	68 750	31 745
156	TRANS GLOBALE - GÉN.	6 332	6 332	6 304	110	-237	5 713
157	TRANSATLANTIQUE	0	92 191	95 156	39 588	25 174	1 382
158	TRAVELERS DU CANADA	215 581	180 500	160 879	52 025	56 885	22 095
159	TRISURA	103 903	72 159	64 595	13 177	31 183	10 558
160	UNICA	125 831	118 841	116 891	76 008	20 869	15 467
161	UNIQUE - GÉN.	180 905	173 092	175 222	107 826	36 376	19 253
162	LA VALLÉE	14 702	10 669	10 418	5 790	2 057	1 766
163	VALLÉE DU ST-LAURENT	76 010	57 667	55 891	37 082	12 895	6 414
164	VAUDREUIL-SOULANGES	19 873	15 037	14 895	8 535	1 657	2 647
165	VERCHÈRES - LES FORGES	30 931	22 305	21 839	13 625	3 550	3 365
166	WATERLOO	167 051	79 311	78 094	50 117	16 349	8 048
167	WAWANESA	2 272 842	2 177 268	2 134 314	1 477 854	436 109	145 370
168	WESTERN FINANCIAL	51 293	51 293	51 174	30 060	1 189	14 935
169	WESTPORT	162 201	30 451	31 107	8 855	-6 345	9 005
170	WYNWARD	95 268	75 099	71 215	38 831	18 306	8 303
171	XL - ASSURANCE SE	144 282	94 407	87 524	108 983	3 512	28 277

Taxes sur primes	Total des frais d'exploitation	Résultats techniques	Revenu net de placements	Bénéfice net	Résultat étendu	Ratio des sinistres sur primes (%)	Ratio des frais d'expl. sur primes (%)	Ratio combiné (%)	
0	0	0	0	0	0	-	-	0,0	143
3 575	38 440	11 350	21 997	27 435	20 148	54,0	35,5	89,5	144
728	2 035	-2 047	339	-1 186	-1 052	101,7	283,8	385,5	145
3 272	56 047	20 925	2 697	16 250	17 441	26,2	53,7	79,9	146
0	33 825	48 149	8 870	53 129	55 773	6,7	38,5	45,2	147
760	4 559	-653	830	177	177	48,7	59,9	108,6	148
478	11 134	2 049	1 994	3 038	2 272	-2,1	86,2	84,1	149
19	302	-247	-2	494	499	91,4	47,0	138,5	150
5 833	39 371	-10 496	15 478	3 595	2 230	72,5	37,5	110,0	151
14	1 336	3 855	1 983	3 919	4 120	-222,0	82,9	-139,1	152
938	11 196	1 953	1 217	2 702	2 770	57,8	35,9	93,7	153
15 859	129 421	15 693	12 657	22 170	18 352	64,7	31,5	96,2	154
12 814	113 309	21 887	13 055	78 185	68 686	63,0	32,2	93,8	155
225	5 701	493	-554	13	-168	1,7	90,4	92,2	156
86	26 642	28 926	16 938	57 218	57 810	41,6	28,0	69,6	157
6 255	85 235	25 712	13 934	32 576	25 106	32,3	53,0	84,0	158
3 083	44 824	9 434	2 422	9 025	5 369	20,4	69,4	85,4	159
3 763	40 099	3 430	7 887	9 370	3 847	65,0	34,3	97,1	160
6 143	61 772	7 869	5 196	9 878	6 715	61,5	35,3	95,5	161
498	4 321	307	201	358	172	55,6	41,5	97,1	162
2 573	21 882	-3 073	627	-2 322	-2 674	66,3	39,2	105,5	163
680	4 984	1 376	692	1 824	1 113	57,3	33,5	90,8	164
1 049	7 964	250	1 288	721	-17	62,4	36,5	98,9	165
2 734	27 131	1 938	7 946	7 593	3 700	64,2	34,7	97,5	166
76 390	657 869	31 471	439 040	287 383	228 491	69,2	30,8	98,5	167
1 939	18 063	4 115	551	3 381	3 322	58,7	35,3	92,0	168
5 775	8 435	13 817	4 000	20 919	20 635	28,5	27,1	55,6	169
3 625	30 234	2 150	-2 605	-125	225	54,5	42,5	97,0	170
5 050	36 839	-58 398	9 214	-36 777	-35 311	124,5	42,1	166,7	171

	Nom abrégé de l'assureur	Primes directes souscrites	Primes nettes souscrites	Primes nettes gagnées	Sinistres nets et frais de règlement	Frais d'acquisition	Frais généraux
172	XL AMÉRIQUE	25 361	49 570	47 682	28 554	16 281	3 551
173	XL SPÉCIALITÉ	0	0	0	0	0	0
174	ZENITH	50 089	49 341	53 993	22 883	9 123	4 591
175	ZURICH	937 520	691 730	743 084	785 931	125 174	83 663
	TOTAL	43 789 481	39 906 613	38 893 867	24 745 854	7 767 209	3 394 202

Taxes sur primes	Total des frais d'exploitation	Résultats techniques	Revenu net de placements	Bénéfice net	Résultat étendu	Ratio des sinistres sur primes (%)	Ratio des frais d'expl. sur primes (%)	Ratio combiné (%)	
828	20 660	-1 532	6 511	3 905	5 160	59,9	43,3	103,2	172
0	0	0	0	0	0	-	-	0,0	173
1 473	15 187	16 634	-6 901	4 847	4 847	42,4	28,1	69,2	174
42 179	251 016	-272 403	58 070	-157 697	-160 060	105,8	33,8	136,7	175
1 379 378	12 540 789	1 868 431	2 855 384	4 431 351	3 812 760	63,6	32,2	95,2	

Tableau 54

État de la situation financière non consolidée par assureur (en milliers de dollars)

	Nom de l'assureur	Actif				
		Placements	Montant à recevoir ou à recouvrer	Frais d'acquisition reportés	Autres actifs	Total de l'actif
1	ACE INA	700 563	708 089	32 754	57 729	1 499 135
2	AFFILIATED FM	238 744	43 008	8 240	37 872	327 864
3	AIG DU CANADA	2 495 532	1 642 192	88 617	157 313	4 383 654
4	ALLIANCE RÉCIPROQUE OEUFS	10 708	666	45	1 927	13 346
5	ALLIANZ RISQUES MONDIAUX	789 601	320 050	29 315	57 584	1 196 550
6	ALLIED SPÉCIALITÉ	22 499	26 912	1 721	4 500	55 632
7	ALLSTATE DU CANADA	1 701 796	423 846	35 484	456 433	2 617 559
8	ALPHA	51 761	8 025	1 246	2 351	63 383
9	AMERICAN BANKERS	333 304	142 098	18 690	37 137	531 229
10	AMERICAN ROAD	15 592	2 331	0	2 411	20 334
11	ANCIENNE RÉPUBLIQUE - CAN	199 187	77 286	10 865	11 078	298 416
12	APPALACHES - ST-FRANÇOIS	10 419	16 762	1 170	6 529	34 880
13	ARCH CANADA	190 653	190 249	10 836	35 610	427 348
14	ARCH RE	29 782	27 181	4 036	5 443	66 442
15	ASPEN	329 294	122 338	0	8 652	460 284
16	ASSURANCES FCT	201 912	35 778	0	18 755	256 445
17	ASSURANCES NLF	335 139	43 488	667	14 710	394 004
18	ATRADIUS	8 146	13 096	612	8 522	30 376
19	AVIVA	4 595 064	2 084 809	344 913	104 568	7 129 354
20	AXA ART	5 871	2 298	278	1 386	9 833
21	AXIS	180 343	122 589	5 299	16 031	324 262
22	BAGOT	19 415	10 796	654	9 402	40 267
23	BANQUE NATIONALE	0	1 373	0	0	1 373
24	BARREAU DU QUÉBEC	126 306	2 525	0	817	129 648
25	BEAUCE-ETCHEMINS	22 357	17 233	1 214	7 871	48 675
26	BELAIR INC.	596 522	821 275	96 981	251 674	1 766 452
27	BERKLEY	212 333	50 888	9 321	17 469	290 011
28	BOIS-FRANCS	9 629	9 836	920	6 152	26 537

Passif				Capitaux propres et avoirs	
Primes non gagnées	Sinistres non payés et frais de règlement	Autres passifs	Total du passif		
186 239	645 526	327 469	1 159 234	339 901	1
62 711	58 665	16 712	138 088	189 776	2
602 137	2 185 909	427 972	3 216 018	1 167 636	3
1 567	1 843	414	3 824	9 522	4
195 715	610 444	89 015	895 174	301 376	5
11 838	13 796	11 050	36 684	18 948	6
537 019	1 190 502	169 322	1 896 843	720 716	7
9 509	3 015	1 859	14 383	49 000	8
173 111	58 078	121 751	352 940	178 289	9
0	273	229	502	19 832	10
53 260	111 923	62 738	227 921	70 495	11
14 342	7 944	4 042	26 328	8 552	12
53 458	240 222	32 254	325 934	101 414	13
16 558	9 241	11 727	37 526	28 916	14
11 229	213 845	43 452	268 526	191 758	15
0	168 414	6 716	175 130	81 315	16
27 054	69 145	33 388	129 587	264 417	17
4 812	4 550	14 734	24 096	6 280	18
1 695 317	3 740 654	541 521	5 977 492	1 151 862	19
1 427	748	2 094	4 269	5 564	20
34 107	161 867	63 793	259 767	64 495	21
9 781	2 680	3 743	16 204	24 063	22
260	178	145	583	790	23
4 418	52 943	2 126	59 487	70 161	24
18 068	10 678	8 204	36 950	11 725	25
541 691	810 604	102 312	1 454 607	311 845	26
39 314	144 387	15 086	198 787	91 224	27
9 888	4 102	4 562	18 552	7 985	28

	Nom de l'assureur	Actif				
		Placements	Montant à recevoir ou à recouvrer	Frais d'acquisition reportés	Autres actifs	Total de l'actif
29	BORÉALE	18 734	30 890	1 481	21 656	72 761
30	CAISSE CENTRALE	229 306	4 639	819	9 944	244 708
31	CANASSURANCE	20 731	85 382	51 599	473	158 185
32	CAPITALE - GÉNÉRALES	445 652	404 318	20 570	333 233	1 203 773
33	CHAMBRE DES NOTAIRES	66 694	13 318	0	449	80 461
34	CHICAGO	47 527	7 992	0	12 144	67 663
35	CHUBB DU CANADA	1 963 155	290 067	88 088	117 616	2 458 926
36	COATICOOK-SHERBROOKE	11 635	10 824	1 293	5 956	29 708
37	COFACE	37 673	23 287	4 000	5 857	70 817
38	CONTINENTAL CASUALTY	1 088 127	58 096	32 291	73 839	1 252 353
39	CO-OPERATORS - GÉNÉRALE	2 922 623	635 472	132 840	391 496	4 082 431
40	COREPOINTE	11 286	1 781	0	349	13 416
41	COSECO	441 915	138 262	10 458	22 079	612 714
42	CUMIS - GÉN.	199 745	121 413	42 372	17 512	381 042
43	DAS	18 290	19 147	3 953	2 033	43 423
44	DESJARDINS - GÉN.	1 331 089	727 808	93 359	157 012	2 309 268
45	DEUX-MONTAGNES	16 215	14 206	1 548	7 881	39 850
46	DOMINION DU CANADA	2 878 107	367 239	101 387	167 333	3 514 066
47	DRUMMOND	11 344	5 988	594	6 577	24 503
48	DU LAC AU FLEUVE	43 831	35 385	1 669	38 594	119 479
49	ECCLÉSIASTIQUES	111 801	39 726	10 984	23 513	186 024
50	ÉCHELON	355 817	56 710	20 545	8 817	441 889
51	ECONOMICAL	3 057 441	1 132 300	200 281	812 069	5 202 091
52	ELECTRIC	67 510	18 025	0	6 509	92 044
53	ÉLECTRICITÉ ET GAZ	84 715	83 015	480	140 730	308 940
54	ELITE	495 292	276 332	68 748	11 824	852 196
55	EMPLOYEURS DE WAUSAU	34 480	370	0	513	35 363
56	ÉQUITABLE - GÉN.	4 575	1	0	200	4 776
57	EULER-HERMES	53 543	44 293	5 387	12 797	116 020
58	EVEREST	56 083	111 641	11 048	17 933	196 705
59	FABRIQUES DE MONTRÉAL	44 536	5 246	0	2 851	52 633

Passif				Capitaux propres et avoirs	
Primes non gagnées	Sinistres non payés et frais de règlement	Autres passifs	Total du passif		
26 533	17 050	11 360	54 943	17 818	29
4 312	152 689	4 075	161 076	83 632	30
82 334	7 088	52 546	141 968	16 217	31
459 442	226 701	175 093	861 236	342 537	32
28	38 593	7 347	45 968	34 493	33
0	30 262	1 553	31 815	35 848	34
378 514	1 180 804	81 640	1 640 958	817 968	35
10 948	2 601	3 798	17 347	12 361	36
13 090	13 611	6 668	33 369	37 448	37
132 753	560 684	32 370	725 807	526 546	38
894 314	1 601 509	374 071	2 869 894	1 212 537	39
54	1 116	945	2 115	11 301	40
123 427	300 896	14 920	439 243	173 471	41
112 029	128 046	59 587	299 662	81 380	42
16 970	8 440	10 500	35 910	7 513	43
735 543	836 078	315 134	1 886 755	422 513	44
13 505	5 620	4 980	24 105	15 745	45
528 953	1 919 831	168 279	2 617 063	897 003	46
6 656	1 492	2 475	10 623	13 880	47
34 189	13 212	12 812	60 213	59 266	48
42 885	66 847	8 239	117 971	68 053	49
83 502	237 607	14 596	335 705	106 184	50
976 341	2 191 833	254 932	3 423 106	1 778 985	51
0	23 238	1 100	24 338	67 706	52
16 381	152 973	23 601	192 955	115 985	53
257 650	401 333	68 405	727 388	124 808	54
0	427	1 997	2 424	32 939	55
0	0	440	440	4 336	56
21 247	30 498	19 545	71 290	44 730	57
40 843	79 396	17 051	137 290	59 415	58
1 748	3 258	1 977	6 983	45 650	59

	Nom de l'assureur	Actif				
		Placements	Montant à recevoir ou à recouvrer	Frais d'acquisition reportés	Autres actifs	Total de l'actif
60	FABRIQUES DE QUÉBEC	81 783	3 670	0	2 076	87 529
61	FÉDÉRALE	115 231	35 690	1 807	8 876	161 604
62	FEDERATED DU CANADA - GÉN	308 807	99 801	12 327	72 841	493 776
63	FÉDÉRATION	320 577	102 885	15 047	11 153	449 662
64	FM GLOBAL	772 028	145 036	17 476	153 993	1 088 533
65	GARANTIE	719 745	295 430	48 579	288 147	1 351 901
66	GENWORTH	5 437 174	2 521	193 070	473 090	6 105 855
67	GREAT AMERICAN	167 871	35 555	11 100	42 244	256 770
68	GROUPAMA S.A.	1 933	0	0	8 481	10 414
69	GROUPE ESTRIE-RICHELIEU	103 576	27 746	5 240	7 704	144 266
70	GROUPE LEDOR	70 204	38 404	4 404	9 650	122 662
71	HABITATION ET AUTO TD	894 604	725 881	6 683	20 587	1 647 755
72	HANNOVER	14 523	77 923	5 524	7 983	105 953
73	HARTFORD INCENDIE	152 869	9 058	210	16 214	178 351
74	HDI-GERLING VERSICHERUNG	106 908	48 332	1 467	17 545	174 252
75	HYPOTHÉCAIRE GUARANTY	1 346 545	9 821	71 364	4 201	1 431 931
76	HYPOTHÈQUES DU CANADA	0	0	0	14 251	14 251
77	IND. ALLIANCE PAC. - GÉN.	305 241	74 122	20 249	4 174	403 786
78	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	84 217	144 248	8 397	44 167	281 029
79	INNOVASSUR	66 293	85 778	3 326	16 869	172 266
80	INSPECT. & ASS. CHAUDIÈRE	154 620	15 765	11 631	35 469	217 485
81	INTACT	8 669 798	5 318 157	724 561	1 568 850	16 281 366
82	INTACT AGRICOLE	235 838	18 532	4 758	6 995	266 123
83	INTER-OUEST	3 365	83	0	2 087	5 535
84	IRONSHORE	41 167	26 391	2 226	7 327	77 111
85	JEVCO	686 717	619 067	43 113	24 141	1 373 038
86	JEWELERS	15 313	2 004	89	2 043	19 449
87	LANAUDIÈRE	24 046	20 561	2 881	4 586	52 074
88	LAWPRO	613 057	56 019	0	33 906	702 982
89	LEGACY	6 556	2 367	0	6 360	15 283
90	L'ESTUAIRE	35 434	31 058	2 811	18 079	87 382
91	LIBERTÉ MUTUELLE	1 183 011	444 297	31 102	78 068	1 736 478

Passif				Capitaux propres et avoirs	
Primes non gagnées	Sinistres non payés et frais de règlement	Autres passifs	Total du passif		
0	3 805	7 543	11 348	76 181	60
17 806	63 846	1 863	83 515	78 089	61
102 084	224 384	29 152	355 620	138 156	62
74 375	218 106	11 003	303 484	146 178	63
185 431	296 253	74 707	556 391	532 142	64
188 550	583 154	69 006	840 710	511 191	65
2 020 993	131 577	276 371	2 428 941	3 676 914	66
44 422	42 142	15 342	101 906	154 864	67
0	0	49	49	10 365	68
24 592	12 791	3 965	41 348	102 918	69
33 023	34 929	10 411	78 363	44 299	70
83 503	1 288 316	45 071	1 416 890	230 865	71
24 578	49 616	15 798	89 992	15 961	72
5 905	28 229	5 182	39 316	139 035	73
23 511	23 176	81 373	128 060	46 192	74
627 007	18 948	20 663	666 618	765 313	75
0	0	337	337	13 914	76
262 341	11 660	55 243	329 244	74 542	77
154 244	29 519	31 952	215 715	65 314	78
95 147	12 036	17 932	125 115	47 151	79
52 609	48 069	34 346	135 024	82 461	80
3 709 577	7 294 452	1 327 713	12 331 742	3 949 624	81
52 723	44 293	7 030	104 046	162 077	82
0	123	443	566	4 969	83
12 377	7 844	18 411	38 632	38 479	84
218 142	886 388	56 547	1 161 077	211 961	85
3 128	3 351	595	7 074	12 375	86
21 510	8 328	6 566	36 404	15 670	87
860	460 146	3 923	464 929	238 053	88
-2 722	2 228	2 367	1 873	13 410	89
30 062	22 352	7 042	59 456	27 926	90
173 079	639 453	127 347	939 879	796 599	91

	Nom de l'assureur	Actif				
		Placements	Montant à recevoir ou à recouvrer	Frais d'acquisition reportés	Autres actifs	Total de l'actif
92	LLOYD'S	7 470 534	990 163	331 575	151 013	8 943 285
93	LOTBINIÈRE	15 844	20 425	1 504	11 421	49 194
94	MISSISQUOI	320 577	155 674	26 142	17 006	519 399
95	MITSUMI SUMITOMO	86 286	6 030	1 379	15 325	109 020
96	MONTMAGNY-L'ISLET	25 001	8 264	370	12 352	45 987
97	MONTS ET RIVES	10 964	6 973	695	5 670	24 302
98	MOTORS	342 898	117 890	20 898	40 180	521 866
99	MUNICH AMÉRIQUE	196 542	2 651	74	4 731	203 998
100	MUNICH DU CANADA	1 170 332	80 098	19 388	31 422	1 301 240
101	MUTUELLE - MUNICIPALITÉS	54 633	21 463	2 954	5 520	84 570
102	NORD-AMÉRICAINNE, PREMIÈRE	8 643	831	856	2 620	12 950
103	NORDIQUE	578 486	1 193 820	75 643	41 137	1 889 086
104	NORTHBRIDGE ENTREPRISES	370 805	114 714	7 606	133 124	626 249
105	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	1 952 062	675 972	83 400	526 112	3 237 546
106	NORTHBRIDGE PARTICULIERS	278 557	107 650	10 921	248 237	645 365
107	NOVEX	560 843	644 696	62 792	54 763	1 323 094
108	OACIQ	52 716	2 317	0	1 583	56 616
109	ODYSSEY RE	139 617	18 175	4 744	238 649	401 185
110	OMEGA	26 071	15 861	686	1 335	43 953
111	OPTIMUM - GÉNÉRAL	142 729	44 411	15 856	23 465	226 461
112	OPTIMUM AGRICOLE	3 938	4 910	1 329	3 221	13 398
113	ORDRE DES ARCHITECTES	50 054	26 666	0	2 951	79 671
114	ORDRE DES DENTISTES	22 519	3 113	0	3 478	29 110
115	ORDRE DES ÉVALUATEURS	6 214	614	0	91	6 919
116	ORDRE DES PHARMACIENS	20 582	78	0	802	21 462
117	ORION	37 506	9 936	8 601	11 190	67 233
118	OUTAOUAIS	10 856	13 356	799	9 063	34 074
119	PAFCO	213 461	46 604	8 502	22 105	290 672
120	PEMBRIDGE	465 642	92 618	22 820	39 279	620 359

Passif				Capitaux propres et avoirs	
Primes non gagnées	Sinistres non payés et frais de règlement	Autres passifs	Total du passif		
1 375 750	5 095 808	19 813	6 491 371	2 451 915	92
14 272	9 271	4 978	28 521	20 673	93
128 481	210 139	32 304	370 924	148 475	94
10 029	42 454	1 563	54 046	54 974	95
9 511	3 299	2 976	15 786	30 201	96
6 338	2 297	2 083	10 718	13 584	97
252 010	32 060	25 610	309 680	212 186	98
1 279	72 092	4 052	77 423	126 575	99
124 682	856 405	22 296	1 003 383	297 857	100
19 696	33 401	5 031	58 128	26 442	101
1 993	1 435	919	4 347	8 603	102
430 349	1 135 565	109 490	1 675 404	213 682	103
74 143	332 978	29 484	436 605	189 644	104
423 586	1 594 396	168 310	2 186 292	1 051 254	105
58 279	324 898	11 251	394 428	250 937	106
322 974	712 774	77 402	1 113 150	209 944	107
1 931	14 944	945	17 820	38 796	108
21 848	198 266	17 175	237 289	163 896	109
2 761	21 871	8 442	33 074	10 879	110
56 935	96 387	10 067	163 389	63 072	111
4 946	2 711	1 735	9 392	4 006	112
1 377	59 702	1 918	62 997	16 674	113
0	11 630	7 734	19 364	9 746	114
407	2 809	146	3 362	3 557	115
868	4 771	102	5 741	15 720	116
15 228	11 641	12 279	39 148	28 085	117
14 074	5 313	4 204	23 591	10 483	118
51 803	157 643	10 919	220 365	70 307	119
125 439	315 700	28 162	469 301	151 058	120

	Nom de l'assureur	Actif				
		Placements	Montant à recevoir ou à recouvrer	Frais d'acquisition reportés	Autres actifs	Total de l'actif
121	PERSONNELLE - GÉNÉRALES	404 383	315 121	44 699	64 196	828 399
122	PORTNEUF-CHAMPLAIN	37 997	24 003	2 205	10 903	75 108
123	PRIMUM	1 238 116	1 056 988	46 672	63 894	2 405 670
124	PROMUTUEL ASSURANCE INC.	9 845	23 208	2 060	4 713	39 826
125	PROMUTUEL RÉASSURANCE	244 316	48 424	14 537	18 771	326 048
126	PROTECTRICE	18 287	6 024	0	4 633	28 944
127	PRYSM	0	1 203	22	8 619	9 844
128	QUÉBEC (CIE D'ASS.)	88 565	22 567	5 174	8 059	124 365
129	RBC - GÉNÉRALE	1 204 510	351 124	44 345	66 475	1 666 454
130	RIVE-SUD	31 519	23 948	1 585	20 070	77 122
131	ROYAL & SUN ALLIANCE	2 590 094	1 277 187	182 847	363 510	4 413 638
132	SCOR CANADA	467 511	69 360	13 971	19 956	570 798
133	SCOTTISH & YORK	356 923	289 822	27 637	11 903	686 285
134	SÉCURITÉ NATIONALE	3 586 198	1 740 734	169 920	1 038 153	6 535 005
135	SENTRY	37 352	2 459	91	1 831	41 733
136	SHIPOWNERS'	31 469	7 781	0	7 044	46 294
137	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE RÉASS	330 262	16 687	85	30 577	377 611
138	SOCIÉTÉ NATIONALE D'ACC.	46 890	0	0	5 719	52 609
139	SOMPO NIPPONKOA	87 137	1 217	756	3 225	92 335
140	SOVERAINE - GÉN.	576 039	119 637	52 824	39 090	787 590
141	SSQ - GÉNÉRALES	147 185	143 422	26 477	65 002	382 086
142	SSQ - VIE	0	0	0	0	0
143	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE	0	0	0	0	0
144	ST. PAUL	732 420	79 407	7 902	33 125	852 854
145	STARR	11 936	46 893	2 996	14 161	75 986
146	STEWART	159 385	5 046	0	51 641	216 072
147	SUISSE DE RÉASSURANCES	677 728	802 639	39 001	52 477	1 571 845
148	SUNDERLAND	23 438	20 486	1 766	1 570	47 260
149	SÛRETÉ DE L'OUEST	28 892	22 632	7 020	3 037	61 581

Passif				Capitaux propres et avoirs	
Primes non gagnées	Sinistres non payés et frais de règlement	Autres passifs	Total du passif		
302 618	295 573	118 200	716 391	112 008	121
23 697	12 827	6 100	42 624	32 484	122
317 600	1 724 110	65 112	2 106 822	298 848	123
16 763	5 472	12 471	34 706	5 121	124
82 710	110 568	19 733	213 011	113 037	125
7	11 398	5 739	17 144	11 800	126
583	24	1 124	1 731	8 113	127
25 012	58 774	9 327	93 113	31 252	128
427 116	860 909	52 875	1 340 900	325 554	129
20 368	11 412	7 713	39 493	37 629	130
880 983	2 197 632	424 378	3 502 993	910 645	131
49 689	334 502	18 738	402 929	167 869	132
158 177	404 056	32 190	594 423	91 862	133
1 040 546	3 698 942	354 559	5 094 047	1 440 958	134
1 291	3 868	1 225	6 384	35 349	135
0	11 947	2 285	14 232	32 062	136
28 351	169 315	7 707	205 373	172 238	137
0	24 110	74	24 184	28 425	138
3 131	6 522	389	10 042	82 293	139
189 505	342 541	31 712	563 758	223 832	140
206 937	34 237	32 113	273 287	108 799	141
0	0	0	0	0	142
0	0	0	0	0	143
47 854	405 150	38 867	491 871	360 983	144
22 434	14 407	22 651	59 492	16 494	145
0	105 129	6 757	111 886	104 186	146
195 142	811 678	191 482	1 198 302	373 543	147
8 723	12 851	11 561	33 135	14 125	148
13 159	19 727	4 279	37 165	24 416	149

	Nom de l'assureur	Actif				
		Placements	Montant à recevoir ou à recouvrer	Frais d'acquisition reportés	Autres actifs	Total de l'actif
150	T.H.E.	4 997	318	0	459	5 774
151	TEMPLE	487 375	355 234	18 830	16 972	878 411
152	TITRES FIRST AMERICAN	55 073	14 638	0	6 060	75 771
153	TOKIO	115 378	12 554	2 710	6 038	136 680
154	TRADERS GÉNÉRALE	714 449	452 658	60 803	29 450	1 257 360
155	TRAFALGAR DU CANADA	685 390	260 738	48 909	21 139	1 016 176
156	TRANS GLOBALE - GÉN.	4 685	1 451	8	1 010	7 154
157	TRANSATLANTIQUE	622 800	15 619	5 123	18 979	662 521
158	TRAVELERS DU CANADA	639 605	138 522	21 393	78 985	878 505
159	TRISURA	108 702	52 382	25 862	21 145	208 091
160	UNICA	180 145	157 315	11 666	17 039	366 165
161	UNIQUE - GÉN.	153 024	160 378	21 522	18 878	353 802
162	LA VALLÉE	8 230	8 140	401	3 711	20 482
163	VALLÉE DU ST-LAURENT	33 958	40 272	5 354	13 055	92 639
164	VAUDREUIL-SOULANGES	18 255	10 215	506	6 894	35 870
165	VERCHÈRES - LES FORGES	25 065	62 238	2 567	16 472	106 342
166	WATERLOO	180 325	278 814	20 425	14 966	494 530
167	WAWANESA	5 714 327	628 418	226 111	646 197	7 215 053
168	WESTERN FINANCIAL	19 020	5 622	78	32 950	57 670
169	WESTPORT	145 562	419 101	13 384	41 517	619 564
170	WYNWARD	105 629	37 131	10 434	9 975	163 169
171	XL - ASSURANCE SE	566 949	190 767	10 535	44 590	812 841
172	XL AMÉRIQUE	323 427	16 716	7 057	11 873	359 073
173	XL SPÉCIALITÉ	5 000	0	0	0	5 000
174	ZENITH	158 821	25 252	2 966	42 520	229 559
175	ZURICH	2 794 452	1 186 161	49 691	157 846	4 188 150
	TOTAL	94 014 947	35 721 038	4 829 575	11 730 791	146 296 351

Passif				Capitaux propres et avoirs	
Primes non gagnées	Sinistres non payés et frais de règlement	Autres passifs	Total du passif		
352	1 394	199	1 945	3 829	150
98 422	618 478	25 370	742 270	136 141	151
0	18 548	4 994	23 542	52 229	152
18 748	45 027	5 499	69 274	67 406	153
334 629	648 955	75 098	1 058 682	198 678	154
242 287	547 909	38 709	828 905	187 271	155
234	411	2 160	2 805	4 349	156
20 247	225 302	10 376	255 925	406 596	157
162 074	297 174	51 441	510 689	367 816	158
71 479	49 475	24 100	145 054	63 037	159
66 457	178 712	7 207	252 376	113 789	160
147 177	96 294	32 468	275 939	77 863	161
7 591	3 681	3 275	14 547	5 935	162
37 930	17 108	11 175	66 213	26 426	163
10 086	4 587	2 486	17 159	18 711	164
23 711	45 464	8 032	77 207	29 135	165
124 251	263 070	20 876	408 197	86 333	166
1 153 803	2 488 006	368 383	4 010 192	3 204 861	167
1 967	2 612	33 069	37 648	20 022	168
126 553	313 422	81 691	521 666	97 898	169
45 779	50 829	11 880	108 488	54 681	170
90 518	431 100	36 988	558 606	254 235	171
23 386	194 349	4 758	222 493	136 580	172
0	0	0	0	5 000	173
25 864	121 395	2 451	149 710	79 849	174
602 031	2 405 753	239 961	3 247 745	940 405	175
28 616 839	65 364 819	9 439 156	103 420 814	42 875 538	

Tableau 55

Répartition des primes directes souscrites au Québec par catégorie (en milliers de dollars)

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particuliers	Entreprises	Total	Particuliers	Entreprises	Total
1	ACE INA	0	2 671	2 671	0	10 821	10 821
2	AFFILIATED FM	0	0	0	41	42 644	42 685
3	AIG DU CANADA	598	8 506	9 104	5 830	59 288	65 118
4	ALLIANCE RÉCIPROQUE OEUFs	0	0	0	0	1 081	1 081
5	ALLIANZ RISQUES MONDIAUX	0	14	14	1 621	15 785	17 406
6	ALLIED SPÉCIALITÉ	0	0	0	0	1 142	1 142
7	ALLSTATE DU CANADA	36 755	551	37 306	36 282	0	36 282
8	ALPHA	9 753	427	10 180	7 489	192	7 681
9	AMERICAN BANKERS	0	0	0	16 742	132	16 874
10	AMERICAN ROAD	0	2 205	2 205	0	0	0
11	ANCIENNE RÉPUBLIQUE - CAN	0	203	203	8	8	16
12	APPALACHES - ST-FRANÇOIS	8 745	1 615	10 360	9 744	6 167	15 911
13	ARCH CANADA	0	54	54	0	5 606	5 606
14	ARCH RE	0	0	0	0	0	0
15	ASPEN	0	0	0	0	293	293
16	ASSURANCES FCT	0	0	0	0	0	0
17	ASSURANCES NLF	0	0	0	0	698	698
18	ATRADIUS	0	0	0	0	0	0
19	AVIVA	81 677	54 963	136 640	77 828	63 370	141 198
20	AXA ART	0	0	0	964	0	964
21	AXIS	0	0	0	0	118	118
22	BAGOT	4 671	1 026	5 697	6 182	6 479	12 661
23	BANQUE NATIONALE	0	0	0	0	0	0
24	BARREAU DU QUÉBEC	0	0	0	0	0	0
25	BEAUCE-ETCHEMINS	11 389	2 531	13 920	11 183	8 516	19 699
26	BELAIR INC.	151 385	8 016	159 401	91 215	26	91 241
27	BERKLEY	0	0	0	0	861	861
28	BOIS-FRANCS	5 619	875	6 494	7 172	4 444	11 616
29	BORÉALE	18 782	4 494	23 276	21 158	5 282	26 440
30	CAISSE CENTRALE	0	0	0	0	0	0
31	CANASSURANCE	17 682	0	17 682	2 182	0	2 182
32	CAPITALE - GÉNÉRALES	281 248	33 785	315 033	217 033	28 347	245 380
33	CHAMBRE DES NOTAIREs	0	0	0	0	0	0

Responsabilité	Chaudières et machines	Maritime	Aviation	Cautiion	Autres catégories	Total	
27 999	0	3 244	968	2 246	426	48 375	1
0	2 770	1 165	0	0	0	46 620	2
51 887	1 633	1 185	7 549	8 979	22 648	168 103	3
0	0	0	0	0	0	1 081	4
24 791	1 456	2 284	12 166	0	4 690	62 807	5
162	0	0	0	0	0	1 304	6
0	0	0	0	0	0	73 588	7
7	0	0	0	597	0	18 465	8
0	0	0	0	0	43 928	60 802	9
0	0	0	0	0	0	2 205	10
1 412	0	0	0	0	0	1 631	11
1 640	217	43	0	61	0	28 232	12
2 163	0	0	0	0	32	7 855	13
0	0	0	0	0	0	0	14
1 261	0	0	1	0	0	1 555	15
0	0	0	0	0	7 953	7 953	16
700	0	0	3 576	0	0	4 974	17
0	0	0	0	0	2 622	2 622	18
43 486	4 484	107	0	5 616	62	331 593	19
0	0	0	0	0	0	964	20
6 578	1	0	0	0	149	6 846	21
1 170	222	27	0	24	0	19 801	22
316	0	0	0	0	0	316	23
17 892	0	0	0	0	0	17 892	24
2 410	331	49	0	102	0	36 511	25
73	0	0	0	0	53	250 768	26
8 204	62	0	105	0	4 098	13 330	27
1 307	181	25	0	12	0	19 635	28
2 121	229	271	0	133	0	52 470	29
0	0	0	0	0	0	0	30
542	0	0	0	0	10 497	30 903	31
5 896	0	0	0	211	6 456	572 976	32
11 094	0	0	0	0	0	11 094	33

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particuliers	Entreprises	Total	Particuliers	Entreprises	Total
34	CHICAGO	0	0	0	0	0	0
35	CHUBB DU CANADA	4 530	2 751	7 281	34 362	12 578	46 940
36	COATICOOK-SHERBROOKE	6 310	836	7 146	8 275	4 719	12 994
37	COFACE	0	0	0	0	0	0
38	CONTINENTAL CASUALTY	0	1 906	1 906	0	6 727	6 727
39	CO-OPERATORS - GÉNÉRALE	10 643	1 052	11 695	10 375	6 531	16 906
40	COREPOINTE	0	0	0	0	0	0
41	COSECO	7 014	175	7 189	7 340	0	7 340
42	CUMIS - GÉN.	0	0	0	2 765	2	2 767
43	DAS	0	0	0	0	0	0
44	DESJARDINS - GÉN.	413 407	16 395	429 802	398 481	83 022	481 503
45	DEUX-MONTAGNES	7 667	1 535	9 202	9 597	5 393	14 990
46	DOMINION DU CANADA	0	182	182	1 430	2 082	3 512
47	DRUMMOND	4 586	407	4 993	4 895	2 549	7 444
48	DU LAC AU FLEUVE	11 965	2 075	14 040	12 863	5 382	18 245
49	ECCLÉSIASTIQUES	0	0	0	0	3 301	3 301
50	ÉCHELON	9 625	3 006	12 631	1	854	855
51	ECONOMICAL	851	8 057	8 908	2 631	5 137	7 768
52	ELECTRIC	0	81	81	0	0	0
53	ÉLECTRICITÉ ET GAZ	0	0	0	0	672	672
54	ELITE	3 009	21 870	24 879	8 767	0	8 767
55	EMPLOYEURS DE WAUSAU	0	0	0	0	0	0
56	ÉQUITABLE - GÉN.	0	0	0	0	0	0
57	EULER-HERMES	0	0	0	0	0	0
58	EVEREST	0	3	3	0	7 292	7 292
59	FABRIQUES DE MONTRÉAL	0	0	0	0	5 928	5 928
60	FABRIQUES DE QUÉBEC	0	0	0	0	7 341	7 341
61	FÉDÉRALE	0	25	25	0	53	53
62	FEDERATED DU CANADA - GÉN	1 134	4 785	5 919	278	7 318	7 596
63	FÉDÉRATION	0	0	0	0	0	0
64	FM GLOBAL	0	0	0	0	34 156	34 156
65	GARANTIE	4 753	66	4 819	30 423	0	30 423
66	GENWORTH	0	0	0	0	0	0
67	GREAT AMERICAN	0	0	0	0	83	83
68	GROUPAMA S.A.	0	0	0	0	0	0

Responsabilité	Chaudières et machines	Maritime	Aviation	Caution	Autres catégories	Total	
0	0	0	0	0	3 707	3 707	34
35 050	1 101	1 125	0	2 635	5 266	99 398	35
1 462	205	34	0	33	0	21 874	36
0	0	0	0	0	17 278	17 278	37
14 077	328	13 971	0	1 695	56	38 760	38
2 858	130	0	0	9	13	31 611	39
0	0	0	0	0	5	5	40
0	0	0	0	0	0	14 529	41
1	0	0	0	0	15 186	17 954	42
0	0	0	0	0	568	568	43
29 409	2 846	0	0	413	3 104	947 077	44
1 845	213	77	0	65	0	26 392	45
220	46	0	0	7	6	3 973	46
698	105	9	0	4	0	13 253	47
1 405	217	57	0	40	0	34 004	48
859	175	0	0	0	0	4 335	49
1 086	0	0	0	0	425	14 997	50
3 142	124	0	0	8	35	19 985	51
1 289	0	0	0	0	0	1 370	52
1 286	0	2	0	0	0	1 960	53
0	0	5 231	0	0	0	38 877	54
0	0	0	0	0	0	0	55
0	0	0	0	0	0	0	56
0	0	0	0	0	14 906	14 906	57
11 136	123	0	0	0	4	18 558	58
1 134	1	0	0	0	0	7 063	59
1 800	59	0	0	0	0	9 200	60
0	0	0	0	0	3	81	61
6 613	655	0	0	87	65	20 935	62
0	0	0	0	0	0	0	63
0	11 120	0	0	0	0	45 276	64
3 625	309	547	0	13 277	5 420	58 420	65
0	0	0	0	0	92 996	92 996	66
613	0	1 098	0	0	246	2 040	67
0	0	0	0	0	0	0	68

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particuliers	Entreprises	Total	Particuliers	Entreprises	Total
69	GROUPE ESTRIE-RICHELIEU	197	1 138	1 335	11 170	30 051	41 221
70	GROUPE LEDOR	21 971	1 826	23 797	21 606	15 659	37 265
71	HABITATION ET AUTO TD	3 344	29	3 373	5 202	0	5 202
72	HANNOVER	0	0	0	0	2 575	2 575
73	HARTFORD INCENDIE	29	149	178	0	70	70
74	HDI-GERLING VERSICHERUNG	0	0	0	0	3 961	3 961
75	HYPOTHÉCAIRE GUARANTY	0	0	0	0	0	0
76	HYPOTHÈQUES DU CANADA	0	0	0	0	0	0
77	IND. ALLIANCE PAC. - GÉN.	85 076	5 008	90 084	67	0	67
78	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	130 565	5 943	136 508	101 225	0	101 225
79	INNOVASSUR	58 086	127	58 213	40 317	0	40 317
80	INSPECT. & ASS. CHAUDIÈRE	0	0	0	0	943	943
81	INTACT	564 415	215 245	779 660	501 672	333 995	835 667
82	INTACT AGRICOLE	0	0	0	0	37 723	37 723
83	INTER-OUEST	0	0	0	0	542	542
84	IRONSHORE	0	0	0	0	65	65
85	JEVCO	-3	-1	-4	0	0	0
86	JEWELERS	0	0	0	0	341	341
87	LANAUDIÈRE	13 263	2 564	15 827	14 593	8 857	23 450
88	LAWPRO	0	0	0	0	0	0
89	LEGACY	0	0	0	19	0	19
90	L'ESTUAIRE	14 374	2 701	17 075	15 336	7 870	23 206
91	LIBERTÉ MUTUELLE	0	1 601	1 601	0	7 075	7 075
92	LLOYD'S	6 028	3 319	9 347	22 877	107 222	130 099
93	LOTBINIÈRE	9 462	1 505	10 967	8 474	7 429	15 903
94	MISSISQUOI	23 240	13 544	36 784	18 317	38 409	56 726
95	MITSUMI SUMITOMO	18	277	295	7	491	498
96	MONTMAGNY-L'ISLET	6 427	1 071	7 498	6 731	3 366	10 097
97	MONTS ET RIVES	3 865	849	4 714	4 114	2 840	6 954
98	MOTORS	-2	69	67	0	0	0
99	MUNICH AMÉRIQUE	0	0	0	0	0	0
100	MUNICH DU CANADA	0	0	0	0	0	0
101	MUTUELLE - MUNICIPALITÉS	0	4 105	4 105	0	16 878	16 878
102	NORD-AMÉRICAIN, PREMIÈRE	0	0	0	2 500	0	2 500
103	NORDIQUE	0	0	0	0	0	0

Responsabilité	Chaudières et machines	Maritime	Aviation	Caution	Autres catégories	Total	
5 154	650	0	0	0	0	48 360	69
4 518	589	0	0	32	0	66 201	70
1 305	0	0	0	0	0	9 880	71
6 213	92	4	2 450	0	-141	11 193	72
372	2	0	0	0	0	622	73
3 300	0	24	0	0	0	7 285	74
0	0	0	0	0	19 964	19 964	75
0	0	0	0	0	0	0	76
0	0	0	0	0	0	90 151	77
0	0	0	0	0	0	237 733	78
10	0	0	0	0	0	98 540	79
0	6 278	0	0	0	0	7 221	80
156 926	13 734	8 284	3 833	58 702	3 844	1 860 650	81
4 409	663	0	0	0	0	42 795	82
89	0	0	0	0	0	631	83
1 540	0	0	0	0	0	1 605	84
0	0	0	0	0	0	-4	85
104	0	0	0	0	0	445	86
2 672	347	97	0	165	0	42 558	87
0	0	0	0	0	0	0	88
0	0	0	0	0	1 736	1 755	89
2 419	332	65	0	45	0	43 142	90
11 814	0	2 670	692	6 842	1 669	32 363	91
203 681	9 099	4 816	28 657	5 422	7 233	398 354	92
1 305	250	24	0	18	0	28 467	93
12 054	1 633	0	0	0	295	107 492	94
190	76	0	1 495	0	0	2 554	95
1 056	133	16	0	27	0	18 827	96
1 022	104	24	0	25	0	12 843	97
0	0	0	0	0	0	67	98
0	0	0	0	0	0	0	99
0	0	0	0	0	0	0	100
15 430	1 463	0	0	0	261	38 137	101
0	0	0	0	0	0	2 500	102
0	0	0	0	0	0	0	103

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particuliers	Entreprises	Total	Particuliers	Entreprises	Total
104	NORTHBRIDGE ENTREPRISES	0	20 652	20 652	0	3 094	3 094
105	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	5 703	37 277	42 980	0	66 125	66 125
106	NORTHBRIDGE PARTICULIERS	74	12	86	137	0	137
107	NOVEX	0	0	0	100	379	479
108	OACIQ	0	0	0	0	0	0
109	ODYSSEY RE	0	0	0	0	0	0
110	OMEGA	0	0	0	386	87	473
111	OPTIMUM - GÉNÉRAL	5 113	1 033	6 146	6 299	10 524	16 823
112	OPTIMUM AGRICOLE	205	82	287	0	9 063	9 063
113	ORDRE DES ARCHITECTES	0	0	0	0	0	0
114	ORDRE DES DENTISTES	0	0	0	0	0	0
115	ORDRE DES ÉVALUATEURS	0	0	0	0	0	0
116	ORDRE DES PHARMACIENS	0	0	0	0	0	0
117	ORION	0	0	0	40	0	40
118	OUTAOUAIS	9 587	1 891	11 478	11 615	2 855	14 470
119	PAFCO	20 729	134	20 863	0	0	0
120	PEMBRIDGE	1	0	1	2 049	0	2 049
121	PERSONNELLE - GÉNÉRALES	162 956	1 639	164 595	170 190	10 973	181 163
122	PORTNEUF-CHAMPLAIN	16 654	2 488	19 142	18 521	6 524	25 045
123	PRIMUM	16 838	478	17 316	20 758	0	20 758
124	PROMUTUEL ASSURANCE INC.	11 830	436	12 266	14 278	5 128	19 406
125	PROMUTUEL RÉASSURANCE	0	0	0	0	1	1
126	PROTECTRICE	0	368	368	0	0	0
127	PRYSM	344	11	355	271	0	271
128	QUÉBEC (CIE D'ASS.)	0	0	0	0	0	0
129	RBC - GÉNÉRALE	14 517	110	14 627	14 094	0	14 094
130	RIVE-SUD	9 074	1 665	10 739	9 247	6 348	15 595
131	ROYAL & SUN ALLIANCE	71 276	36 568	107 844	62 363	95 206	157 569
132	SCOR CANADA	0	0	0	0	0	0
133	SCOTTISH & YORK	-18	0	-18	1	0	1
134	SÉCURITÉ NATIONALE	62 393	532	62 925	76 033	0	76 033
135	SENTRY	0	112	112	0	0	0
136	SHIPOWNERS'	0	0	0	0	0	0

Responsabilité	Chaudières et machines	Maritime	Aviation	Caution	Autres catégories	Total	
322	0	0	0	0	0	24 068	104
40 702	2 064	11 266	2 855	0	526	166 518	105
4	0	0	0	0	0	227	106
555	3	0	0	0	28	1 065	107
5 702	0	0	0	0	0	5 702	108
0	0	0	0	0	0	0	109
74	0	0	0	0	0	547	110
3 365	422	0	0	3	0	26 759	111
905	0	0	0	0	0	10 255	112
16 004	0	0	0	0	0	16 004	113
6 469	0	0	0	0	0	6 469	114
1 662	0	0	0	0	0	1 662	115
3 424	0	0	0	0	0	3 424	116
0	0	0	0	0	20	60	117
1 451	132	118	0	38	0	27 687	118
0	0	0	0	0	0	20 863	119
0	0	0	0	0	0	2 050	120
1 619	379	0	0	0	46	347 802	121
2 649	284	60	0	24	0	47 204	122
56	0	0	0	0	0	38 130	123
892	205	9	0	3	0	32 781	124
620	0	0	0	0	0	621	125
0	0	0	0	0	0	368	126
0	0	0	0	0	0	626	127
0	0	0	0	0	0	0	128
0	0	0	0	0	0	28 721	129
1 710	242	31	0	35	0	28 352	130
43 304	10 233	9 696	0	24	11 928	340 598	131
0	0	0	0	0	0	0	132
0	0	0	0	0	0	-17	133
0	0	0	0	0	0	138 958	134
49	0	0	0	0	0	161	135
0	0	-2	0	0	0	-2	136

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particuliers	Entreprises	Total	Particuliers	Entreprises	Total
137	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE RÉASS	0	0	0	0	0	0
138	SOCIÉTÉ NATIONALE D'ACC.	0	0	0	0	0	0
139	SOMPO NIPPONKOA	0	0	0	0	195	195
140	SOUVERAINE - GÉN.	72	4 366	4 438	57	30 412	30 469
141	SSQ - GÉNÉRALES	115 084	7 001	122 085	87 709	4 482	92 191
142	SSQ - VIE	0	0	0	0	0	0
143	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE	0	0	0	0	0	0
144	ST. PAUL	0	970	970	0	5 285	5 285
145	STARR	0	0	0	0	3 273	3 273
146	STEWART	0	0	0	0	0	0
147	SUISSE DE RÉASSURANCES	0	0	0	0	0	0
148	SUNDERLAND	0	0	0	0	0	0
149	SÛRETÉ DE L'OUEST	0	0	0	0	0	0
150	T.H.E.	0	0	0	0	7	7
151	TEMPLE	0	0	0	0	14 766	14 766
152	TITRES FIRST AMERICAN	0	0	0	0	0	0
153	TOKIO	391	137	528	0	2 382	2 382
154	TRADERS GÉNÉRALE	51 194	238	51 432	34 142	0	34 142
155	TRAFALGAR DU CANADA	0	0	0	6	0	6
156	TRANS GLOBALE - GÉN.	0	0	0	0	0	0
157	TRANSATLANTIQUE	0	0	0	0	0	0
158	TRAVELERS DU CANADA	0	1 317	1 317	486	8 426	8 912
159	TRISURA	0	0	0	0	146	146
160	UNICA	0	0	0	0	0	0
161	UNIQUE - GÉN.	67 765	15 160	82 925	54 259	41 196	95 455
162	LA VALLÉE	4 847	1 001	5 848	6 621	1 471	8 092
163	VALLÉE DU ST-LAURENT	26 137	2 643	28 780	28 595	14 219	42 814
164	VAUDREUIL-SOULANGES	7 144	936	8 080	8 083	2 415	10 498
165	VERCHÈRES - LES FORGES	8 461	1 575	10 036	9 832	8 591	18 423
166	WATERLOO	0	0	0	0	0	0
167	WAWANESA	37 038	3 560	40 598	26 711	0	26 711
168	WESTERN FINANCIAL	0	0	0	2 675	0	2 675
169	WESTPORT	0	-3	-3	0	8 682	8 682
170	WYNWARD	0	0	0	0	2 466	2 466

Responsabilité	Chaudières et machines	Maritime	Aviation	Cauton	Autres catégories	Total	
0	0	0	0	0	0	0	137
0	0	0	0	0	0	0	138
142	0	0	0	0	0	337	139
16 539	515	-31	0	0	60	51 990	140
1	0	0	0	0	0	214 277	141
0	0	0	0	0	0	0	142
0	0	0	0	0	0	0	143
5 429	336	1 019	0	0	24	13 063	144
762	0	287	0	0	0	4 322	145
0	0	0	0	0	4 104	4 104	146
0	0	0	0	0	0	0	147
0	0	1 366	0	0	0	1 366	148
0	0	0	0	30	0	30	149
41	0	0	0	0	0	48	150
15 920	146	0	7 525	0	0	38 357	151
0	0	0	0	0	14	14	152
154	19	109	0	0	2	3 194	153
0	0	55	0	0	0	85 629	154
0	0	0	0	0	0	6	155
0	0	0	0	0	0	0	156
0	0	0	0	0	0	0	157
12 047	261	13	0	16 572	1 128	40 250	158
3 776	164	0	0	5 188	252	9 526	159
0	0	0	0	0	0	0	160
-5 610	0	0	0	8 173	0	180 943	161
580	66	75	0	41	0	14 702	162
3 728	590	82	0	16	0	76 010	163
1 114	97	67	0	17	0	19 873	164
2 017	341	81	0	33	0	30 931	165
0	0	0	0	0	0	0	166
56	0	0	0	0	0	67 365	167
0	0	0	0	0	0	2 675	168
7 597	0	0	3 727	0	0	20 003	169
355	33	0	0	0	0	2 854	170

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particuliers	Entreprises	Total	Particuliers	Entreprises	Total
171	XL - ASSURANCE SE	0	202	202	0	6 328	6 328
172	XL AMÉRIQUE	0	0	0	0	0	0
173	XL SPÉCIALITÉ	0	0	0	0	0	0
174	ZENITH	0	0	0	0	0	0
175	ZURICH	359	20 837	21 196	0	91 719	91 719
	TOTAL	2 779 921	613 640	3 393 561	2 484 942	1 551 550	4 036 492

Responsabilité	Chaudières et machines	Maritime	Aviation	Caution	Autres catégories	Total	
14 824	0	123	1 178	0	0	22 655	171
7 043	0	0	0	0	0	7 043	172
0	0	0	0	0	0	0	173
0	0	0	0	0	0	0	174
40 157	5 707	993	0	7 044	356	167 172	175
1 026 512	87 027	71 992	76 777	144 773	316 252	9 153 386	

Tableau 56

Répartition des sinistres directs subis au Québec par catégorie par assureur (en milliers de dollars)

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particuliers	Entreprises	Total	Particuliers	Entreprises	Total
1	ACE INA	0	1 961	1 961	0	13 161	13 161
2	AFFILIATED FM	0	0	0	22	20 513	20 535
3	AIG DU CANADA	306	4 097	4 403	4 951	15 364	20 315
4	ALLIANCE RÉCIPROQUE OEUFs	0	0	0	0	-3	-3
5	ALLIANZ RISQUES MONDIAUX	0	-324	-324	975	10 588	11 563
6	ALLIED SPÉCIALITÉ	0	0	0	0	266	266
7	ALLSTATE DU CANADA	27 485	65	27 550	18 084	0	18 084
8	ALPHA	5 441	135	5 576	3 342	8	3 350
9	AMERICAN BANKERS	0	0	0	11 930	6	11 936
10	AMERICAN ROAD	0	804	804	0	0	0
11	ANCIENNE RÉPUBLIQUE - CAN	0	12	12	8	2	10
12	APPALACHES - ST-FRANÇOIS	5 925	848	6 773	6 373	4 546	10 919
13	ARCH CANADA	0	-30	-30	0	142	142
14	ARCH RE	0	0	0	0	0	0
15	ASPEN	0	0	0	0	-24	-24
16	ASSURANCES FCT	0	0	0	0	0	0
17	ASSURANCES NLF	0	0	0	0	282	282
18	ATADIUS	0	0	0	0	0	0
19	AVIVA	55 201	36 972	92 173	40 212	31 943	72 155
20	AXA ART	0	0	0	442	0	442
21	AXIS	0	0	0	0	-87	-87
22	BAGOT	2 992	387	3 379	2 519	5 279	7 798
23	BANQUE NATIONALE	0	0	0	0	0	0
24	BARREAU DU QUÉBEC	0	0	0	0	0	0
25	BEAUCE-ETCHEMINS	8 659	1 268	9 927	4 994	2 926	7 920
26	BELAIR INC.	105 377	4 205	109 582	46 382	0	46 382
27	BERKLEY	0	0	0	0	441	441
28	BOIS-FRANCS	3 730	444	4 174	4 714	2 012	6 726
29	BORÉALE	13 470	2 179	15 649	15 452	3 128	18 580
30	CAISSE CENTRALE	0	0	0	0	0	0
31	CANASSURANCE	5 139	0	5 139	567	0	567
32	CAPITALE - GÉNÉRALES	186 505	18 855	205 360	110 163	16 139	126 302
33	CHAMBRE DES NOTAIREs	0	0	0	0	0	0

Responsabilité	Chaudières et machines	Maritime	Aviation	Cautiion	Autres catégories	Total	
14 348	0	802	-35	176	-19	30 394	1
12	97	438	0	0	0	21 082	2
9 908	-1 248	-463	4 550	-77	4 215	41 603	3
0	0	0	0	0	0	-3	4
19 078	192	2 445	8 490	0	3 765	45 209	5
59	0	0	0	0	0	325	6
25	0	0	0	0	0	45 659	7
0	0	0	0	55	0	8 981	8
0	0	0	0	0	7 619	19 555	9
0	0	0	0	0	0	804	10
73	0	0	0	0	9	104	11
1 787	58	0	0	0	0	19 537	12
809	0	0	2	0	7	930	13
0	0	0	0	0	0	0	14
-1 347	0	555	562	0	0	-254	15
0	0	0	0	0	2 265	2 265	16
123	0	0	3 822	0	0	4 227	17
0	0	0	0	0	1 435	1 435	18
35 072	2 125	218	0	801	-2	202 542	19
0	0	0	0	0	0	442	20
2 673	-2	0	0	0	8	2 592	21
415	42	0	0	0	0	11 634	22
0	0	0	0	0	0	0	23
13 148	0	0	0	0	0	13 148	24
2 781	102	0	0	-1	0	20 729	25
1	0	0	0	0	48	156 013	26
6 211	5	0	-19	0	716	7 354	27
654	13	0	0	0	0	11 567	28
1 092	84	0	0	0	0	35 405	29
0	0	0	0	0	0	0	30
925	0	0	0	0	6 456	13 087	31
5 007	0	0	0	0	3 391	340 060	32
9 639	0	0	0	0	0	9 639	33

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particuliers	Entreprises	Total	Particuliers	Entreprises	Total
34	CHICAGO	0	0	0	0	0	0
35	CHUBB DU CANADA	1 332	1 274	2 606	19 421	3 589	23 010
36	COATICOOK-SHERBROOKE	8 238	448	8 686	4 789	1 581	6 370
37	COFACE	0	0	0	0	0	0
38	CONTINENTAL CASUALTY	0	2 709	2 709	0	2 349	2 349
39	CO-OPERATORS - GÉNÉRALE	9 379	598	9 977	8 565	2 162	10 727
40	COREPOINTE	0	0	0	0	0	0
41	COSECO	4 981	53	5 034	4 514	0	4 514
42	CUMIS - GÉN.	0	0	0	413	-11	402
43	DAS	0	0	0	0	0	0
44	DESJARDINS - GÉN.	279 348	9 965	289 313	196 969	34 595	231 564
45	DEUX-MONTAGNES	4 585	590	5 175	5 682	1 879	7 561
46	DOMINION DU CANADA	0	156	156	630	1 524	2 154
47	DRUMMOND	2 918	206	3 124	1 897	426	2 323
48	DU LAC AU FLEUVE	8 651	752	9 403	9 253	1 429	10 682
49	ECCLÉSIASTIQUES	0	0	0	0	1 448	1 448
50	ÉCHELON	6 731	1 154	7 885	-159	-266	-425
51	ECONOMICAL	569	3 855	4 424	1 731	1 990	3 721
52	ELECTRIC	0	30	30	0	0	0
53	ÉLECTRICITÉ ET GAZ	0	0	0	0	4 653	4 653
54	ELITE	3 368	12 030	15 398	8 598	2	8 600
55	EMPLOYEURS DE WAUSAU	0	0	0	0	-1	-1
56	ÉQUITABLE - GÉN.	0	0	0	0	0	0
57	EULER-HERMES	0	0	0	0	0	0
58	EVEREST	0	-105	-105	0	3 961	3 961
59	FABRIQUES DE MONTRÉAL	0	0	0	0	1 064	1 064
60	FABRIQUES DE QUÉBEC	0	0	0	0	1 231	1 231
61	FÉDÉRALE	0	4	4	0	28	28
62	FEDERATED DU CANADA - GÉN	415	1 828	2 243	356	5 295	5 651
63	FÉDÉRATION	-5	-4	-9	-22	45	23
64	FM GLOBAL	0	0	0	0	19 421	19 421
65	GARANTIE	2 700	6	2 706	18 323	0	18 323
66	GENWORTH	0	0	0	0	0	0
67	GREAT AMERICAN	0	0	0	0	76	76
68	GROUPAMA S.A.	0	0	0	0	0	0

Responsabilité	Chaudières et machines	Maritime	Aviation	Cauton	Autres catégories	Total	
0	0	0	0	0	1 788	1 788	34
9 425	93	11	-18	21	1 655	36 803	35
689	11	0	0	0	0	15 756	36
0	0	0	0	0	24 293	24 293	37
2 518	139	6 286	122	526	105	14 754	38
1 515	14	0	0	0	0	22 233	39
0	0	0	0	0	0	0	40
526	0	0	0	0	0	10 074	41
1	0	0	0	0	3 712	4 115	42
0	0	0	0	0	143	143	43
20 298	771	0	0	19	1 662	543 627	44
971	75	0	0	1	0	13 783	45
161	38	0	0	6	20	2 535	46
208	20	0	0	0	0	5 675	47
345	192	9	0	0	0	20 631	48
-31	4	0	0	0	0	1 421	49
457	0	0	0	0	248	8 165	50
2 974	97	0	0	2	3	11 221	51
-6 818	0	0	0	0	0	-6 788	52
543	0	0	0	0	0	5 196	53
0	0	3 344	0	0	0	27 342	54
-40	0	0	0	0	0	-41	55
0	0	0	0	0	0	0	56
0	0	0	0	0	4 085	4 085	57
5 762	82	0	0	0	6	9 706	58
286	-30	0	0	0	0	1 320	59
2 141	18	0	0	0	0	3 390	60
1 078	0	0	0	0	4	1 114	61
2 713	139	0	0	17	38	10 801	62
-143	0	0	0	0	0	-129	63
0	3	0	0	0	0	19 424	64
4 437	-6	115	0	14 466	692	40 733	65
0	0	0	0	0	48 303	48 303	66
1	0	1 440	0	0	-119	1 398	67
0	0	0	0	0	0	0	68

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particuliers	Entreprises	Total	Particuliers	Entreprises	Total
69	GROUPE ESTRIE-RICHELIEU	180	788	968	3 770	14 620	18 390
70	GROUPE LEDOR	16 787	623	17 410	12 322	10 022	22 344
71	HABITATION ET AUTO TD	1 930	13	1 943	3 349	0	3 349
72	HANNOVER	0	0	0	0	1 129	1 129
73	HARTFORD INCENDIE	3	-8	-5	0	6	6
74	HDI-GERLING VERSICHERUNG	0	0	0	0	103	103
75	HYPOTHÉCAIRE GUARANTY	0	0	0	0	0	0
76	HYPOTHÈQUES DU CANADA	0	0	0	0	0	0
77	IND. ALLIANCE PAC. - GÉN.	7 540	458	7 998	5	0	5
78	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	107 185	2 652	109 837	61 234	0	61 234
79	INNOVASSUR	33 719	30	33 749	15 643	0	15 643
80	INSPECT. & ASS. CHAUDIÈRE	0	0	0	0	129	129
81	INTACT	376 788	148 205	524 993	254 505	187 069	441 574
82	INTACT AGRICOLE	0	0	0	-72	17 038	16 966
83	INTER-OUEST	0	0	0	0	205	205
84	IRONSHORE	0	0	0	0	26	26
85	JEVCO	-1 819	663	-1 156	-82	21	-61
86	JEWELERS	0	0	0	0	108	108
87	LANAUDIÈRE	9 588	1 088	10 676	7 862	3 716	11 578
88	LAWPRO	0	0	0	0	0	0
89	LEGACY	0	0	0	-3	0	-3
90	L'ESTUAIRE	12 404	2 670	15 074	9 148	6 419	15 567
91	LIBERTÉ MUTUELLE	0	1 223	1 223	0	3 612	3 612
92	LLOYD'S	352	2 534	2 886	6 421	70 968	77 389
93	LOTBINIÈRE	6 516	641	7 157	4 629	6 002	10 631
94	MISSISQUOI	17 470	9 352	26 822	9 589	39 218	48 807
95	MITSUI SUMITOMO	8	74	82	0	10	10
96	MONTMAGNY-L'ISLET	4 250	448	4 698	1 777	4 469	6 246
97	MONTS ET RIVES	2 900	332	3 232	1 632	440	2 072
98	MOTORS	-2	98	96	0	0	0
99	MUNICH AMÉRIQUE	0	0	0	0	0	0
100	MUNICH DU CANADA	0	0	0	0	0	0
101	MUTUELLE - MUNICIPALITÉS	0	2 336	2 336	0	3 067	3 067
102	NORD-AMÉRICAIN, PREMIÈRE	0	0	0	557	0	557
103	NORDIQUE	-62	0	-62	27	-197	-170

Responsabilité	Chaudières et machines	Maritime	Aviation	Cautiion	Autres catégories	Total	
712	122	0	0	0	0	20 192	69
4 695	184	0	0	0	0	44 633	70
1 185	0	0	0	0	0	6 477	71
6 779	0	0	59	0	6	7 973	72
44	0	0	-13	0	0	32	73
889	0	14	0	0	0	1 006	74
0	0	0	0	0	4 632	4 632	75
0	0	0	0	0	0	0	76
0	0	0	0	0	0	8 003	77
396	0	0	0	0	0	171 467	78
8	0	0	0	0	0	49 400	79
0	1 163	0	0	0	0	1 292	80
87 395	2 223	4 629	6 987	20 689	3 064	1 091 554	81
411	391	0	0	0	0	17 768	82
34	4	0	0	0	0	243	83
675	0	0	0	0	0	701	84
-579	0	0	0	0	0	-1 796	85
0	0	0	0	0	0	108	86
2 078	21	0	0	0	0	24 353	87
0	0	0	0	0	0	0	88
0	0	0	0	0	50	47	89
1 450	197	0	0	0	0	32 288	90
4 033	0	940	-194	978	1 429	12 021	91
116 007	8 689	2 729	35 607	1 293	1 276	245 876	92
757	91	0	0	0	0	18 636	93
9 413	579	0	0	37	94	85 752	94
3	-8	0	1 230	0	0	1 317	95
655	68	0	0	0	0	11 667	96
294	12	0	0	-1	0	5 609	97
0	0	0	0	0	0	96	98
0	0	0	0	0	0	0	99
0	0	0	0	0	0	0	100
12 065	-41	0	0	0	55	17 482	101
0	0	0	0	0	0	557	102
518	0	0	0	0	0	286	103

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particuliers	Entreprises	Total	Particuliers	Entreprises	Total
104	NORTHBRIDGE ENTREPRISES	0	23 508	23 508	0	1 659	1 659
105	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	2 858	27 575	30 433	0	31 318	31 318
106	NORTHBRIDGE PARTICULIERS	58	5	63	50	0	50
107	NOVEX	0	0	0	166	81	247
108	OACIQ	0	0	0	0	0	0
109	ODYSSEY RE	0	0	0	0	0	0
110	OMEGA	0	0	0	209	53	262
111	OPTIMUM - GÉNÉRAL	4 518	455	4 973	2 537	5 575	8 112
112	OPTIMUM AGRICOLE	141	24	165	0	3 115	3 115
113	ORDRE DES ARCHITECTES	0	0	0	0	0	0
114	ORDRE DES DENTISTES	0	0	0	0	0	0
115	ORDRE DES ÉVALUATEURS	0	0	0	0	0	0
116	ORDRE DES PHARMACIENS	0	0	0	0	0	0
117	ORION	0	0	0	17	0	17
118	OUTAOUAIS	6 490	780	7 270	7 980	693	8 673
119	PAFCO	11 672	20	11 692	0	0	0
120	PEMBRIDGE	-14	0	-14	498	7	505
121	PERSONNELLE - GÉNÉRALES	121 065	926	121 991	93 024	5 259	98 283
122	PORTNEUF-CHAMPLAIN	12 418	1 168	13 586	9 098	1 270	10 368
123	PRIMUM	12 608	192	12 800	12 962	0	12 962
124	PROMUTUEL ASSURANCE INC.	8 928	300	9 228	7 919	1 114	9 033
125	PROMUTUEL RÉASSURANCE	0	0	0	0	-2	-2
126	PROTECTRICE	0	165	165	0	0	0
127	PRYSM	46	0	46	5	0	5
128	QUÉBEC (CIE D'ASS.)	0	0	0	0	0	0
129	RBC - GÉNÉRALE	11 665	21	11 686	10 574	0	10 574
130	RIVE-SUD	6 636	916	7 552	4 378	3 309	7 687
131	ROYAL & SUN ALLIANCE	56 986	20 666	77 652	33 509	27 876	61 385
132	SCOR CANADA	0	0	0	0	0	0
133	SCOTTISH & YORK	19	-190	-171	71	53	124
134	SÉCURITÉ NATIONALE	50 957	208	51 165	41 964	0	41 964
135	SENTRY	0	31	31	0	0	0
136	SHIPOWNERS'	0	0	0	0	0	0

Responsabilité	Chaudières et machines	Maritime	Aviation	Caution	Autres catégories	Total	
136	0	0	0	0	0	25 303	104
16 846	433	9 351	11	-3 041	1 068	86 419	105
-83	0	0	0	0	0	30	106
-88	-41	0	0	0	404	522	107
4 683	0	0	0	0	0	4 683	108
0	0	0	0	0	0	0	109
-5 375	0	0	-41	0	0	-5 154	110
1 677	1	0	0	0	0	14 763	111
-215	0	0	0	0	0	3 065	112
16 241	0	0	0	0	0	16 241	113
4 953	0	0	0	0	0	4 953	114
54	0	0	0	0	0	54	115
1 636	0	0	0	0	0	1 636	116
0	0	0	0	0	1	18	117
620	5	0	0	0	0	16 568	118
0	0	0	0	0	0	11 692	119
0	0	0	0	0	0	491	120
2 489	139	0	0	0	-1	222 901	121
2 348	66	0	0	0	0	26 368	122
66	0	0	0	0	0	25 828	123
-108	40	0	0	-2	0	18 191	124
-112	0	0	0	0	0	-114	125
0	0	0	0	0	0	165	126
0	0	0	0	0	0	51	127
142	0	0	0	0	0	142	128
0	0	0	0	0	0	22 260	129
1 014	64	0	0	0	0	16 317	130
32 940	2 303	3 693	-1 058	0	516	177 431	131
0	0	0	0	0	0	0	132
263	0	1	0	0	0	217	133
0	0	0	0	0	0	93 129	134
-29	0	0	0	0	0	2	135
0	0	-10	0	0	0	-10	136

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particuliers	Entreprises	Total	Particuliers	Entreprises	Total
137	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE RÉASS	0	0	0	0	0	0
138	SOCIÉTÉ NATIONALE D'ACC.	0	0	0	0	0	0
139	SOMPO NIPPONKOA	0	0	0	0	248	248
140	SOUVERAINE - GÉN.	6	3 927	3 933	12	21 363	21 375
141	SSQ - GÉNÉRALES	82 718	4 715	87 433	53 369	2 422	55 791
142	SSQ - VIE	0	0	0	0	0	0
143	SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE	0	0	0	0	0	0
144	ST. PAUL	0	-952	-952	0	6 532	6 532
145	STARR	0	0	0	0	1 132	1 132
146	STEWART	0	0	0	0	0	0
147	SUISSE DE RÉASSURANCES	0	0	0	0	0	0
148	SUNDERLAND	0	0	0	0	0	0
149	SÛRETÉ DE L'OUEST	0	0	0	0	0	0
150	T.H.E.	0	0	0	0	0	0
151	TEMPLE	0	0	0	0	12 796	12 796
152	TITRES FIRST AMERICAN	0	0	0	0	0	0
153	TOKIO	243	113	356	0	1 366	1 366
154	TRADERS GÉNÉRALE	36 416	89	36 505	20 799	-78	20 721
155	TRAFALGAR DU CANADA	0	0	0	-1	0	-1
156	TRANS GLOBALE - GÉN.	0	0	0	0	0	0
157	TRANSATLANTIQUE	0	0	0	0	0	0
158	TRAVELERS DU CANADA	0	416	416	612	6 241	6 853
159	TRISURA	0	0	0	0	51	51
160	UNICA	0	0	0	0	0	0
161	UNIQUE - GÉN.	45 443	8 756	54 199	23 575	17 295	40 870
162	LA VALLÉE	3 121	390	3 511	3 746	324	4 070
163	VALLÉE DU ST-LAURENT	17 849	1 466	19 315	17 358	9 329	26 687
164	VAUDREUIL-SOULANGES	6 282	-844	5 438	2 681	930	3 611
165	VERCHÈRES - LES FORGES	6 095	582	6 677	5 209	4 522	9 731
166	WATERLOO	0	0	0	0	0	0
167	WAWANESA	34 872	1 732	36 604	19 508	0	19 508
168	WESTERN FINANCIAL	0	0	0	1 894	0	1 894
169	WESTPORT	0	0	0	0	1 817	1 817
170	WYNWARD	0	0	0	0	526	526

Responsabilité	Chaudières et machines	Maritime	Aviation	Cauton	Autres catégories	Total	
0	0	0	0	0	0	0	137
0	0	0	0	0	0	0	138
1	0	2	0	0	0	251	139
13 325	58	-7	0	-334	46	38 396	140
1 782	0	0	0	0	0	145 006	141
0	0	0	0	0	0	0	142
0	0	0	0	0	0	0	143
-6 605	1 081	699	-5	0	603	1 353	144
306	0	169	0	0	0	1 607	145
0	0	0	0	0	1 075	1 075	146
0	0	0	0	0	0	0	147
0	0	1 881	0	0	0	1 881	148
0	0	0	0	0	0	0	149
0	0	0	0	0	0	0	150
14 097	-23	0	2 481	0	0	29 351	151
0	0	0	0	0	-41	-41	152
24	0	29	0	0	0	1 775	153
4	0	118	0	0	0	57 348	154
0	0	0	0	0	0	-1	155
0	0	0	0	0	0	0	156
0	0	0	0	0	0	0	157
-2 864	304	-1	0	-879	-592	3 237	158
889	-4	0	0	719	60	1 715	159
0	0	0	0	0	0	0	160
2 812	0	0	0	562	0	98 443	161
553	-3	0	0	-2	0	8 129	162
2 294	136	0	0	0	0	48 432	163
1 045	72	0	0	-14	0	10 152	164
7 941	194	0	0	0	0	24 543	165
0	0	0	0	0	0	0	166
59	0	0	0	0	0	56 171	167
0	0	0	0	0	0	1 894	168
3 626	0	0	1 977	0	0	7 420	169
-29	0	0	0	0	0	497	170

	Nom de l'assureur	Automobile			Biens		
		Particuliers	Entreprises	Total	Particuliers	Entreprises	Total
171	XL - ASSURANCE SE	0	90	90	0	610	610
172	XL AMÉRIQUE	0	0	0	0	0	0
173	XL SPÉCIALITÉ	0	0	0	0	0	0
174	ZENITH	0	0	0	0	0	0
175	ZURICH	-56	20 493	20 437	0	19 166	19 166
	TOTAL	1 889 217	399 390	2 288 607	1 318 126	771 274	2 089 400

Responsabilité	Chaudières et machines	Maritime	Aviation	Caution	Autres catégories	Total	
14 343	80	0	301	0	0	15 424	171
3 791	0	0	0	0	0	3 791	172
0	0	0	0	0	0	0	173
0	0	0	0	0	0	0	174
46 947	13 202	724	0	15 802	110	116 388	175
606 866	34 930	40 161	64 818	51 819	130 406	5 307 007	

Tableau 57

Primes directes souscrites et évolution des parts de marché - Total
(pour les 30 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	Primes directes souscrites 2015 (000 \$)	Parts de marché (%)					Part de maché cumulative (%) 2015
			2015	2014	2013	2012	2011	
1	INTACT	1 860 650	20,33	19,62	20,75	19,19	10,82	20,33
2	DESJARDINS - GÉN.	947 077	10,35	10,23	9,93	9,83	9,51	30,67
3	CAPITALE - GÉNÉRALES	572 976	6,26	6,41	6,35	6,14	6,10	36,93
4	LLOYD'S	398 354	4,35	3,80	3,59	3,36	3,56	41,29
5	PERSONNELLE - GÉNÉRALES	347 802	3,80	3,66	3,49	3,38	3,27	45,09
6	ROYAL & SUN ALLIANCE	340 598	3,72	4,38	2,10	2,13	1,43	48,81
7	AVIVA	331 593	3,62	3,81	3,96	4,06	4,21	52,43
8	BELAIR INC.	250 768	2,74	2,70	2,68	3,17	2,81	55,17
9	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	237 733	2,60	2,55	2,71	3,33	2,73	57,77
10	SSQ - GÉNÉRALES	214 277	2,34	2,52	2,43	2,36	2,56	60,11
11	UNIQUE - GÉN.	180 943	1,98	2,10	1,90	1,78	1,59	62,08
12	AIG DU CANADA	168 103	1,84	1,63	1,70	1,69	1,85	63,92
13	ZURICH	167 172	1,83	1,96	1,99	1,88	1,93	65,75
14	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	166 518	1,82	1,67	1,58	1,68	1,63	67,57
15	SÉCURITÉ NATIONALE	138 958	1,52	1,59	1,67	1,76	1,84	69,08
16	MISSISQUOI	107 492	1,17	1,27	1,28	1,38	1,46	70,26
17	CHUBB DU CANADA	99 398	1,09	1,15	1,16	1,22	1,31	71,34
18	INNOVASSUR	98 540	1,08	1,08	1,03	1,03	1,11	72,42
19	GENWORTH	92 996	1,02	0,81	0,79	0,96	1,06	73,44
20	IND. ALLIANCE PAC. - GÉN.	90 151	0,98	1,15	0,97	0,00	0,01	74,42
21	TRADERS GÉNÉRALE	85 629	0,94	1,08	1,15	1,12	1,13	75,36
22	VALLÉE DU ST-LAURENT	76 010	0,83	0,71	0,00	0,00	0,00	76,19
23	ALLSTATE DU CANADA	73 588	0,80	0,84	0,88	0,93	0,95	76,99
24	WAWANESA	67 365	0,74	0,68	0,75	0,86	1,00	77,73
25	GROUPE LEDOR	66 201	0,72	0,85	0,91	0,87	0,84	78,45
26	ALLIANZ RISQUES MONDIAUX	62 807	0,69	0,60	0,51	0,51	0,55	79,14
27	AMERICAN BANKERS	60 802	0,66	0,75	0,75	0,77	0,79	79,80
28	GARANTIE	58 420	0,64	0,60	0,61	0,60	0,58	80,44
29	BORÉALE	52 470	0,57	0,46	0,00	0,00	0,00	81,01
30	SOUVERAINE - GÉN.	51 990	0,57	0,55	0,51	0,39	0,34	81,58
Sous-total		7 467 381	81,58	81,21	78,11	76,36	66,96	
Autres assureurs		1 686 005	18,42	18,79	21,89	23,64	33,04	
TOTAL		9 153 386	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	

Tableau 58

Primes directes souscrites et évolution des parts de marché - Automobile des particuliers
(pour les 30 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	2015		2014	2013	2012	2011
		Primes (000 \$)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)
1	INTACT	564 415	20,30	20,60	21,32	19,35	10,85
2	DESJARDINS - GÉN.	413 407	14,87	13,88	13,58	13,58	13,14
3	CAPITALE - GÉNÉRALES	281 248	10,12	10,14	10,40	9,71	9,65
4	PERSONNELLE - GÉNÉRALES	162 956	5,86	5,38	5,21	5,31	5,13
5	BELAIR INC.	151 385	5,45	6,04	5,26	6,26	5,57
6	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	130 565	4,70	4,41	5,05	6,99	5,46
7	SSQ - GÉNÉRALES	115 084	4,14	4,21	4,09	4,06	4,62
8	IND. ALLIANCE PAC. - GÉN.	85 076	3,06	3,29	2,85	0,00	0,00
9	AVIVA	81 677	2,94	2,90	3,04	3,21	3,26
10	ROYAL & SUN ALLIANCE	71 276	2,56	2,93	0,03	0,04	0,04
11	UNIQUE - GÉN.	67 765	2,44	2,35	2,09	1,97	1,81
12	SÉCURITÉ NATIONALE	62 393	2,24	2,29	2,40	2,58	2,76
13	INNOVASSUR	58 086	2,09	1,97	2,00	1,94	2,27
14	TRADERS GÉNÉRALE	51 194	1,84	2,03	2,20	2,01	2,05
15	WAWANESA	37 038	1,33	1,08	1,26	1,49	1,80
16	ALLSTATE DU CANADA	36 755	1,32	1,32	1,39	1,45	1,44
17	VALLÉE DU ST-LAURENT	26 137	0,94	0,75	0,00	0,00	0,00
18	MISSISQUOI	23 240	0,84	0,94	0,80	0,93	1,23
19	GROUPE LEDOR	21 971	0,79	0,93	0,99	0,89	0,77
20	PAFCO	20 729	0,75	0,74	0,79	0,86	0,78
21	BORÉALE	18 782	0,68	0,53	0,00	0,00	0,00
22	CANASSURANCE	17 682	0,64	0,93	1,02	0,78	0,60
23	PRIMUM	16 838	0,61	0,67	0,74	0,82	0,89
24	PORTNEUF-CHAMPLAIN	16 654	0,60	0,64	0,59	0,51	0,47
25	RBC - GÉNÉRALE	14 517	0,52	0,57	0,62	0,70	0,76
26	L'ESTUAIRE	14 374	0,52	0,51	0,48	0,39	0,00
27	LANAUDIÈRE	13 263	0,48	0,45	0,44	0,40	0,37
28	DU LAC AU FLEUVE	11 965	0,43	0,00	0,00	0,00	0,00
29	PROMUTUEL ASSURANCE INC.	11 830	0,43	0,34	0,08	0,00	0,00
30	BEAUCE-ETCHEMINS	11 389	0,41	0,46	0,45	0,42	0,39
Sous-total		2 609 691	93,88	93,27	89,17	86,66	76,12
Autres assureurs		170 230	6,12	6,73	10,83	13,34	23,88
TOTAL		2 779 921	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Tableau 59

Primes directes souscrites et évolution des parts de marché - Automobile des entreprises
(pour les 30 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	2015		2014	2013	2012	2011
		Primes (000 \$)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)
1	INTACT	215 245	35,08	29,53	29,76	27,78	16,61
2	AVIVA	54 963	8,96	10,66	12,23	12,46	12,92
3	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	37 277	6,07	5,12	4,94	5,50	5,99
4	ROYAL & SUN ALLIANCE	36 568	5,96	7,14	4,42	4,57	3,42
5	CAPITALE - GÉNÉRALES	33 785	5,51	5,94	6,10	6,33	6,39
6	ELITE	21 870	3,56	4,35	3,08	3,53	3,83
7	ZURICH	20 837	3,40	5,02	5,11	5,38	6,20
8	NORTHBRIDGE ENTREPRISES	20 652	3,37	3,43	2,75	2,05	2,01
9	DESJARDINS - GÉN.	16 395	2,67	2,73	2,71	1,84	1,72
10	UNIQUE - GÉN.	15 160	2,47	2,60	2,42	2,41	2,00
11	MISSISQUOI	13 544	2,21	2,31	2,54	2,77	2,83
12	AIG DU CANADA	8 506	1,39	1,12	1,03	1,45	1,29
13	ECONOMICAL	8 057	1,31	0,74	0,37	0,14	0,13
14	BELAIR INC.	8 016	1,31	0,84	0,91	1,02	0,19
15	SSQ - GÉNÉRALES	7 001	1,14	1,31	1,20	1,23	1,95
16	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	5 943	0,97	0,90	1,03	1,27	1,01
17	IND. ALLIANCE PAC. - GÉN.	5 008	0,82	1,38	0,52	0,00	0,00
18	FEDERATED DU CANADA - GÉN	4 785	0,78	0,75	0,68	0,66	0,60
19	BORÉALE	4 494	0,73	0,61	0,00	0,00	0,00
20	SOUVERAINE - GÉN.	4 366	0,71	0,56	0,35	0,15	0,14
21	MUTUELLE - MUNICIPALITÉS	4 105	0,67	0,78	0,85	0,88	0,86
22	WAWANESA	3 560	0,58	0,64	0,71	0,81	0,89
23	LLOYD'S	3 319	0,54	0,39	0,16	0,43	0,21
24	ÉCHELON	3 006	0,49	0,53	0,57	0,54	0,56
25	CHUBB DU CANADA	2 751	0,45	0,35	0,26	0,25	0,37
26	L'ESTUAIRE	2 701	0,44	0,47	0,45	0,36	0,00
27	ACE INA	2 671	0,44	0,69	1,21	1,28	1,26
28	VALLÉE DU ST-LAURENT	2 643	0,43	0,37	0,00	0,00	0,00
29	LANAUDIÈRE	2 564	0,42	0,46	0,46	0,40	0,35
30	BEAUCE-ETCHEMINS	2 531	0,41	0,47	0,47	0,35	0,25
	Sous-total	572 323	93,27	92,19	87,30	85,85	73,94
	Autres assureurs	41 317	6,73	7,81	12,70	14,15	26,06
	TOTAL	613 640	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Tableau 60

Primes directes souscrites et évolution des parts de marché - Biens des particuliers
(pour les 30 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	2015		2014	2013	2012	2011
		Primes (000 \$)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)
1	INTACT	501 672	20,19	16,54	19,84	19,92	12,35
2	DESJARDINS - GÉN.	398 481	16,04	16,61	15,88	15,77	15,67
3	CAPITALE - GÉNÉRALES	217 033	8,73	8,93	8,27	8,06	8,04
4	PERSONNELLE - GÉNÉRALES	170 190	6,85	6,82	6,29	5,97	5,72
5	INDUSTRIELLE AUTO HABITAT	101 225	4,07	4,10	3,76	3,46	3,20
6	BELAIR INC.	91 215	3,67	2,64	3,41	3,83	3,57
7	SSQ - GÉNÉRALES	87 709	3,53	3,95	3,71	3,40	3,30
8	AVIVA	77 828	3,13	3,26	3,26	3,28	3,35
9	SÉCURITÉ NATIONALE	76 033	3,06	3,25	3,35	3,40	3,53
10	ROYAL & SUN ALLIANCE	62 363	2,51	3,10	0,15	0,09	0,16
11	UNIQUE - GÉN.	54 259	2,18	2,29	1,94	1,80	1,69
12	INNOVASSUR	40 317	1,62	1,69	1,44	1,44	1,32
13	ALLSTATE DU CANADA	36 282	1,46	1,57	1,58	1,66	1,73
14	CHUBB DU CANADA	34 362	1,38	1,61	1,63	1,67	1,78
15	TRADERS GÉNÉRALE	34 142	1,37	1,61	1,60	1,51	1,54
16	GARANTIE	30 423	1,22	1,35	1,28	1,28	1,29
17	VALLÉE DU ST-LAURENT	28 595	1,15	1,00	0,00	0,00	0,00
18	WAWANESA	26 711	1,07	1,11	1,11	1,17	1,29
19	LLOYD'S	22 877	0,92	1,08	0,79	0,89	0,82
20	GROUPE LEDOR	21 606	0,87	1,01	0,99	0,94	0,90
21	BORÉALE	21 158	0,85	0,71	0,00	0,00	0,00
22	PRIMUM	20 758	0,84	0,94	1,03	1,10	1,18
23	PORTNEUF-CHAMPLAIN	18 521	0,75	0,85	0,78	0,69	0,66
24	MISSISQUOI	18 317	0,74	0,91	1,05	1,21	1,24
25	AMERICAN BANKERS	16 742	0,67	0,87	0,79	0,82	0,02
26	L'ESTUAIRE	15 336	0,62	0,67	0,64	0,49	0,00
27	LANAUDIÈRE	14 593	0,59	0,61	0,57	0,53	0,49
28	PROMUTUEL ASSURANCE INC.	14 278	0,57	0,50	0,11	0,00	0,00
29	RBC - GÉNÉRALE	14 094	0,57	0,65	0,65	0,72	0,75
30	DU LAC AU FLEUVE	12 863	0,52	0,00	0,00	0,00	0,00
	Sous-total	2 279 983	91,75	90,22	85,91	85,11	75,56
	Autres assureurs	204 959	8,25	9,78	14,09	14,89	24,44
	TOTAL	2 484 942	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Tableau 61

Primes directes souscrites et évolution des parts de marché - Biens des entreprises
(pour les 30 premiers assureurs)

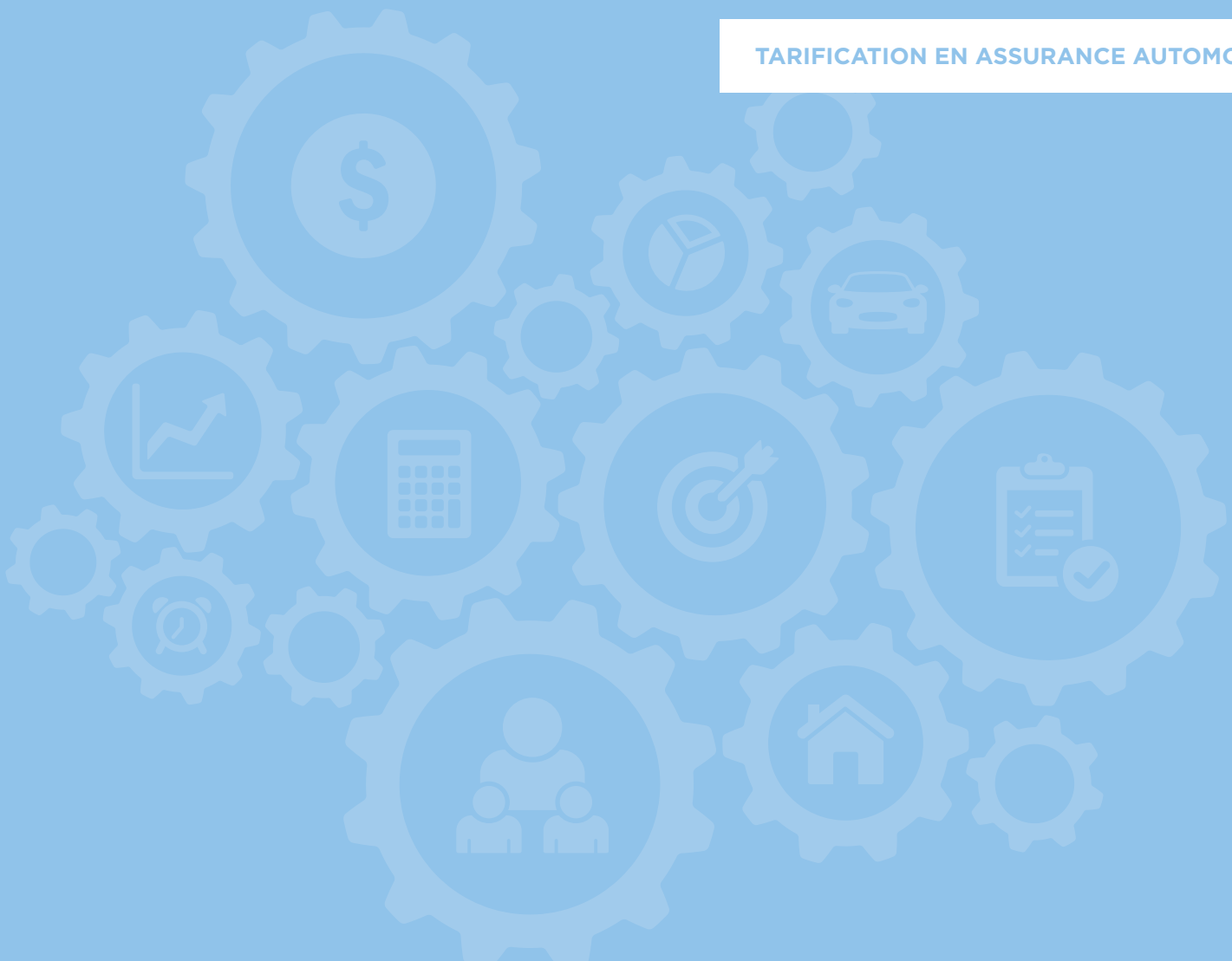
Rang	Nom de l'assureur	2015		2014	2013	2012	2011
		Primes (000 \$)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)
1	INTACT	333 995	21,53	22,76	22,37	21,88	12,14
2	LLOYD'S	107 222	6,91	6,41	6,56	6,49	6,93
3	ROYAL & SUN ALLIANCE	95 206	6,14	7,02	5,48	5,95	3,73
4	ZURICH	91 719	5,91	6,63	6,32	5,64	5,80
5	DESJARDINS - GÉN.	83 022	5,35	5,12	4,75	4,36	4,06
6	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	66 125	4,26	3,85	3,45	3,62	3,22
7	AVIVA	63 370	4,08	4,42	4,77	4,86	5,28
8	AIG DU CANADA	59 288	3,82	3,57	3,89	3,70	4,03
9	AFFILIATED FM	42 644	2,75	2,73	2,75	3,28	3,17
10	UNIQUE - GÉN.	41 196	2,66	2,54	2,40	2,06	1,66
11	MISSISQUOI	38 409	2,48	2,46	2,47	2,52	2,42
12	INTACT AGRICOLE	37 723	2,43	2,62	2,51	1,90	1,51
13	FM GLOBAL	34 156	2,20	1,60	2,51	2,53	2,56
14	SOUVERAINE - GÉN.	30 412	1,96	1,95	1,82	1,41	1,19
15	GROUPE ESTRIE-RICHELIEU	30 051	1,94	1,96	1,91	1,97	2,01
16	CAPITALE - GÉNÉRALES	28 347	1,83	1,68	1,52	1,47	1,47
17	MUTUELLE - MUNICIPALITÉS	16 878	1,09	1,12	1,12	1,19	1,16
18	ALLIANZ RISQUES MONDIAUX	15 785	1,02	0,61	0,60	0,64	0,79
19	GROUPE LEDOR	15 659	1,01	1,14	1,32	1,37	1,48
20	TEMPLE	14 766	0,95	0,98	0,92	0,64	0,71
21	VALLÉE DU ST-LAURENT	14 219	0,92	0,84	0,00	0,00	0,00
22	CHUBB DU CANADA	12 578	0,81	0,87	0,90	0,93	0,97
23	PERSONNELLE - GÉNÉRALES	10 973	0,71	0,65	0,57	0,50	0,44
24	ACE INA	10 821	0,70	0,53	0,76	1,29	1,49
25	OPTIMUM - GÉNÉRAL	10 524	0,68	0,62	0,52	0,47	0,50
26	OPTIMUM AGRICOLE	9 063	0,58	0,59	0,62	0,59	0,52
27	LANAUDIÈRE	8 857	0,57	0,58	0,59	0,59	0,52
28	WESTPORT	8 682	0,56	0,60	0,60	0,46	0,39
29	VERCHÈRES - LES FORGES	8 591	0,55	0,00	0,00	0,00	0,00
30	BEAUCE-ETCHEMINS	8 516	0,55	0,55	0,53	0,49	0,47
	Sous-total	1 348 797	86,93	87,05	84,52	82,79	70,64
	Autres assureurs	202 753	13,07	12,95	15,48	17,21	29,36
	TOTAL	1 551 550	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Tableau 62

Évolution des primes directes souscrites et des parts de marché - Responsabilité
(pour les 30 premiers assureurs)

Rang	Nom de l'assureur	2015		2014	2013	2012	2011
		Primes (000 \$)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)	Part (%)
1	LLOYD'S	203 681	19,84	14,35	16,13	14,64	14,68
2	INTACT	156 926	15,29	16,71	17,01	14,64	6,98
3	AIG DU CANADA	51 887	5,05	4,83	5,15	5,93	6,63
4	AVIVA	43 486	4,24	4,47	4,19	4,46	4,78
5	ROYAL & SUN ALLIANCE	43 304	4,22	5,09	4,35	4,89	2,62
6	NORTHBRIDGE GÉNÉRALE	40 702	3,97	3,84	3,81	4,29	4,12
7	ZURICH	40 157	3,91	3,59	4,13	4,07	3,47
8	CHUBB DU CANADA	35 050	3,41	3,72	3,68	4,24	4,53
9	DESJARDINS - GÉN.	29 409	2,86	2,68	2,41	2,37	2,21
10	ACE INA	27 999	2,73	2,29	1,78	1,70	1,61
11	ALLIANZ RISQUES MONDIAUX	24 791	2,42	2,02	1,74	1,63	1,50
12	BARREAU DU QUÉBEC	17 892	1,74	1,81	1,95	0,96	0,95
13	SOUVERAINE - GÉN.	16 539	1,61	1,55	1,54	1,36	1,18
14	ORDRE DES ARCHITECTES	16 004	1,56	1,35	1,36	1,32	1,15
15	TEMPLE	15 920	1,55	1,76	1,35	1,47	1,36
16	MUTUELLE - MUNICIPALITÉS	15 430	1,50	1,40	1,13	1,19	1,19
17	XL - ASSURANCE SE	14 824	1,44	1,53	1,65	1,99	1,39
18	CONTINENTAL CASUALTY	14 077	1,37	1,92	2,55	2,47	2,45
19	MISSISQUOI	12 054	1,17	1,27	1,31	1,31	1,22
20	TRAVELERS DU CANADA	12 047	1,17	1,05	0,76	0,50	0,49
21	LIBERTÉ MUTUELLE	11 814	1,15	3,80	2,02	1,67	1,74
22	EVEREST	11 136	1,08	0,80	0,37	0,29	0,29
23	CHAMBRE DES NOTAIRES	11 094	1,08	1,03	0,96	0,92	0,83
24	BERKLEY	8 204	0,80	0,77	0,98	0,81	0,69
25	WESTPORT	7 597	0,74	0,85	0,56	0,53	0,60
26	XL AMÉRIQUE	7 043	0,69	0,63	0,54	0,50	0,59
27	FEDERATED DU CANADA - GÉN	6 613	0,64	0,56	0,47	0,48	0,43
28	AXIS	6 578	0,64	0,66	0,51	0,41	0,25
29	ORDRE DES DENTISTES	6 469	0,63	0,65	0,64	0,61	0,60
30	HANNOVER	6 213	0,61	0,54	0,26	0,14	0,01
	Sous-total	914 940	89,13	87,52	85,29	81,77	70,55
	Autres assureurs	111 572	10,87	12,48	14,71	18,23	29,45
	TOTAL	1 026 512	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

TARIFICATION EN ASSURANCE AUTOMOBILE



2.3 LA TARIFICATION EN ASSURANCE AUTOMOBILE

L'article 182 de la LAA requiert une analyse des données et des renseignements concernant l'expérience des assureurs automobiles de même qu'une analyse de leurs manuels de tarification. Ces exigences particulières expliquent que la section « Tarification en assurance automobile » présente plus de détails que les sections précédentes.

L'environnement légal et ses particularités québécoises

La LAA établit une différence dans le traitement des dommages corporels et matériels subis lors d'un accident impliquant un véhicule automobile ainsi que le cadre dans lequel doivent évoluer les différents intervenants. Cette loi établit, entre autres, un régime d'indemnisation sans égard à la responsabilité pour le préjudice corporel résultant d'un accident d'automobile.

L'indemnisation des dommages corporels causés par l'utilisation d'un véhicule automobile est prise en charge par l'État. C'est la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) qui est responsable de l'application de ce régime.

La SAAQ prévoit certaines exceptions quant à l'indemnisation d'un préjudice corporel. Il est donc obligatoire pour un propriétaire de véhicule de se procurer une assurance de responsabilité civile auprès d'un assureur privé pour couvrir le préjudice corporel causé à autrui.

Quant à l'indemnisation des dommages matériels, ce sont les assureurs qui fournissent la garantie d'assurance responsabilité civile obligatoire prévue par la LAA, de même que d'autres protections facultatives visant à couvrir les dommages matériels au véhicule assuré.

Le contrat d'assurance automobile

L'article 422 de la LA stipule que toutes les polices d'assurance automobile doivent être approuvées par l'Autorité. Ainsi, puisque la protection d'assurance automobile est obligatoire au Québec pour tous les propriétaires de véhicules, les formulaires d'assurance automobile du Québec sont standardisés et ne peuvent être modifiés par les assureurs.

Les polices d'assurance automobile du Québec approuvées par l'Autorité sont les suivantes :

- F.P.Q. N° 1 – Formulaire des propriétaires;
- F.P.Q. N° 2 – Formule des conducteurs;
- F.P.Q. N° 4 – Formule des garagistes;
- F.P.Q. N° 5 – Formulaire d'assurance complémentaire pour les dommages occasionnés au véhicule assuré – Assurance de remplacement;
- F.P.Q. N° 6 – Formule des non-propriétaires;
- F.P.Q. N° 7 – Formule d'assurance excédentaire de la responsabilité civile;
- F.P.Q. N° 8 – Formule des locateurs.

De plus, des avenants qui sont également des formulaires standardisés et approuvés par l'Autorité⁶⁸ peuvent être inclus dans certaines de ces polices d'assurance automobile.

La tarification et la classification des risques

Au Québec, chaque assureur automobile choisit ses propres critères de classification des risques et établit sa tarification en fonction des profils de risque qu'il détermine. Toutefois, en vertu des articles 222.1 et 222.2 de la LA, les assureurs sont tenus de suivre des pratiques de gestion saine et prudente de même que de saines pratiques commerciales. Dans cette perspective, l'Autorité pourrait porter un jugement sur le bien-fondé du système utilisé par les assureurs et suggérer des améliorations, le cas échéant.

Les manuels de tarification

L'article 180 de la LAA oblige tous les assureurs qui font affaire au Québec à déposer auprès de l'Autorité leur manuel de tarification. Ce manuel est composé des documents de l'assureur définissant ses règles de classification des risques ainsi que les primes applicables à chacun de ces risques.

Conformément à l'article 183 de cette même loi, les manuels de tarification déposés auprès de l'Autorité sont mis à la disposition du public pour consultation.

Le Plan statistique automobile du Québec

Par l'entremise du Plan statistique automobile (PSA), l'Autorité recueille des assureurs leurs données d'expérience en assurance automobile au Québec en matière de primes, de sinistres et de frais d'exploitation afin de surveiller l'évolution et la rentabilité de l'industrie et d'émettre des recommandations, le cas échéant.

Ce plan est administré par le Groupement des assureurs automobiles (GAA)⁶⁹ en vertu d'un mandat que lui a confié l'Autorité conformément à la LAA.

Le Fichier central des sinistres automobiles

Le Fichier central des sinistres automobiles (FCSA) met à la disposition des assureurs automobiles des renseignements sur tous les sinistres automobiles dans lesquels des conducteurs québécois ont été impliqués et qui ont fait l'objet d'une réclamation d'assurance. Accessibles aux assureurs, ces renseignements⁷⁰ couvrent les six dernières années d'expérience de conduite d'un assuré.

Le FCSA contient des renseignements portant exclusivement sur des accidents ayant fait l'objet d'une réclamation d'assurance. Par conséquent, il ne contient aucune information concernant les infractions au Code de la sécurité routière ou sur les points d'inaptitude.

Dans la mesure où l'inscription au FCSA est obligatoire à la suite d'une réclamation d'assurance et que ce fichier contient des renseignements personnels sur les conducteurs, des mécanismes ont été mis en place afin d'assurer la protection et l'exactitude des renseignements qu'il contient. En outre, un titulaire de permis de conduire peut demander une confirmation et une rectification, le cas échéant, des données inscrites à son dossier au FCSA, et ce, conformément aux dispositions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et à la protection des renseignements personnels⁷¹.

L'information consignée au FCSA permet aux assureurs de procéder à la vérification des déclarations de leurs clients au moment de la souscription de nouveaux risques ou des renouvellements. Cette consultation au FCSA n'est toutefois pas permise lors d'une demande de règlement de sinistre, par exemple.

68 Les formulaires de police d'assurance automobile approuvés par l'Autorité et leurs avenants sont disponibles sur le site Web à l'adresse suivante : www.lautorite.qc.ca.

69 Le GAA est l'organisme regroupant tous les assureurs titulaires d'un permis délivré par l'Autorité qui ont la catégorie d'assurance « automobile ».

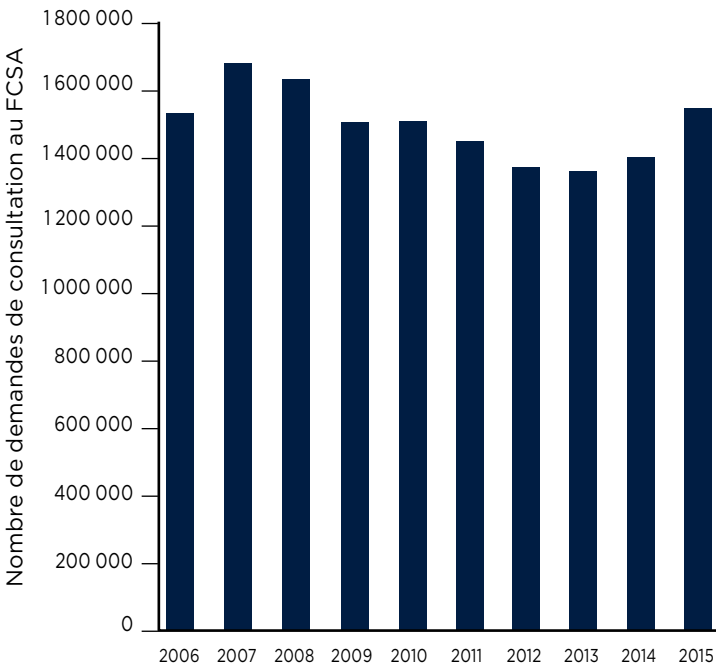
70 La liste des renseignements disponibles aux assureurs est édictée par l'article 179.1 de la LAA.

71 RLRQ, c. A-21.

Le graphique 62 démontre l'évolution des demandes de consultation au FCSA par les assureurs pour les dix dernières années. Au cours de la dernière année, le nombre de consultations effectuées par les assureurs a augmenté de 10,2 % par rapport à 2014. En 2015, le nombre de consultations effectuées par les assureurs est de 1 545 632.

Graphique 62

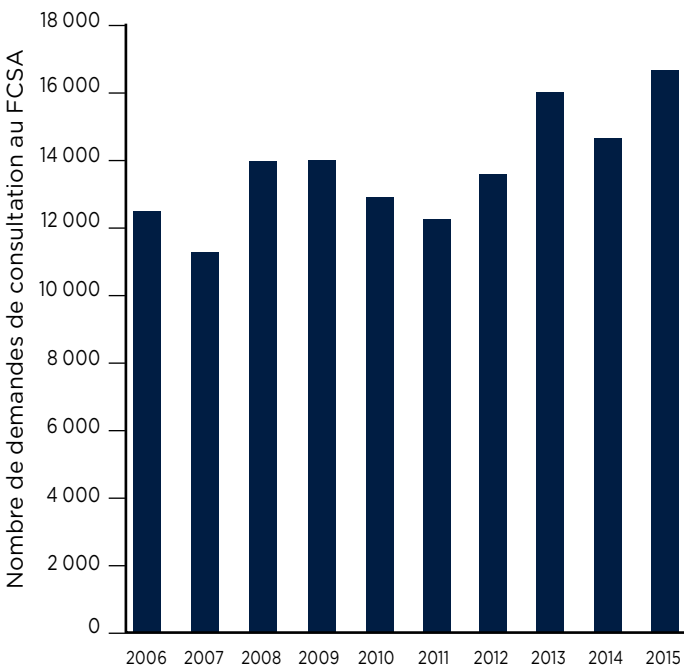
Évolution des demandes de consultation au FCSA par les assureurs



Le graphique 63 permet de constater que le nombre de titulaires de permis de conduire qui consultent leur dossier au FCSA afin de valider les renseignements qui y sont inscrits a augmenté de 14 % en 2015 par rapport à 2014. En 2015, 16 652 consultations ont été effectuées par les titulaires de permis de conduire.

Graphique 63

Évolution des demandes de consultation au FCSA par les titulaires de permis de conduire



2.3.1 Portrait du secteur

Cette partie présente l'analyse de l'offre et de la demande dans le marché de l'assurance automobile au Québec en 2015.

Les assureurs automobiles et l'offre d'assurance

Le nombre⁷² d'assureurs automobiles ainsi que leur part de marché selon la charte sont illustrés au tableau 63.

Tableau 63

Ventilation du nombre et de la part de marché⁷³ des assureurs automobiles au Québec selon leur charte

	Québec		Autre province		Canada		État ou pays étranger	
Année	Nombre	Part de marché	Nombre	Part de marché	Nombre	Part de marché	Nombre	Part de marché
2006	53	59 %	3	2 %	43	37 %	29	2 %
2007	53	60 %	3	2 %	43	36 %	28	2 %
2008	48	61 %	2	1 %	44	36 %	26	2 %
2009	48	62 %	2	0 %	44	36 %	26	2 %
2010	48	63 %	1	0 %	44	35 %	26	2 %
2011	48	64 %	1	0 %	44	34 %	24	2 %
2012	49	57 %	0	0 %	46	41 %	24	2 %
2013	49	56 %	0	0 %	44	43 %	24	1 %
2014	46	55 %	1	0 %	44	44 %	24	1 %
2015	47	55 %	0	0 %	45	44 %	24	1 %

À la suite de fusions et acquisitions qui ont eu lieu au cours des dernières années dans le secteur de l'assurance de dommages, les assureurs à charte du Québec recueillent, pour 2015, 55 % des 3,3 G\$ de primes souscrites en assurance automobile au Québec. Ces fusions et acquisitions ont été bénéfiques pour les assureurs à charte du Canada, dont la part de marché est passée de 34 % à 44 % entre 2011 et 2015.

72 Les assureurs dont les activités se limitent à la réassurance sont exclus de ce nombre.

73 Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes directes souscrites en assurance automobile au Québec selon le Rapport statistique sur l'assurance automobile, Québec 2015-12-31, Version finale, publié par le GAA agissant à titre d'agence autorisée par l'Autorité (Rapport du GAA, 2015). Les parts de marché et les primes directes souscrites présentées dans cette partie ne tiennent pas compte du marché lié au F.P.Q. N° 5 – Assurance de remplacement. Toutefois, une section spécifique propre à ce marché est présentée plus loin dans ce rapport.

Le tableau 64 présente l'évolution de la part de marché des assureurs selon le mode de distribution principal utilisé pour leurs opérations d'assurance automobile, et ce, respectivement pour le secteur de l'assurance automobile des particuliers et celui des entreprises.

Tableau 64

Part de marché⁷⁴ des assureurs selon leur mode de distribution⁷⁵ pour le marché de l'assurance automobile des particuliers⁷⁶, le marché de l'assurance automobile des entreprises⁷⁷ et pour l'ensemble du marché de l'assurance automobile au Québec

Année	Assurance automobile des particuliers		Assurance automobile des entreprises		Total du marché	
	Distribution directe	Distribution par courtiers	Distribution directe	Distribution par courtiers	Distribution directe	Distribution par courtiers
2006	60 %	40 %	14 %	86 %	53 %	47 %
2007	61 %	39 %	14 %	86 %	54 %	46 %
2008	61 %	39 %	15 %	85 %	55 %	45 %
2009	61 %	39 %	14 %	86 %	55 %	45 %
2010	62 %	38 %	14 %	86 %	55 %	45 %
2011	62 %	38 %	14 %	86 %	55 %	45 %
2012	63 %	37 %	14 %	86 %	56 %	44 %
2013	63 %	37 %	14 %	86 %	56 %	44 %
2014	65 %	35 %	14 %	86 %	57 %	43 %
2015	62 %	38 %	13 %	87 %	55 %	45 %

Le tableau 65 présente les différentes parts de marché des assureurs pour les dix dernières années en fonction du mode de distribution et des différentes catégories de risques liées à l'assurance automobile.

Tableau 65

Part de marché⁷⁸ des assureurs selon leur mode de distribution⁷⁹ pour les différentes catégories de risques⁸⁰ liées à l'assurance automobile au Québec

Année	Assurance automobile des particuliers								Assurance automobile des entreprises					
	VT		MC		MN		TT		VU		VP		AR	
	Distribution directe	Distribution par courtiers	Distribution directe	Distribution par courtiers	Distribution directe	Distribution par courtiers	Distribution directe	Distribution par courtiers	Distribution directe	Distribution par courtiers	Distribution directe	Distribution par courtiers	Distribution directe	Distribution par courtiers
2006	61 %	39 %	28 %	72 %	40 %	60 %	50 %	50 %	20 %	80 %	55 %	45 %	10 %	90 %
2007	62 %	38 %	30 %	70 %	36 %	64 %	51 %	49 %	21 %	79 %	31 %	69 %	10 %	90 %
2008	62 %	38 %	32 %	68 %	43 %	57 %	51 %	49 %	21 %	79 %	41 %	59 %	10 %	90 %
2009	62 %	38 %	33 %	67 %	42 %	58 %	51 %	49 %	23 %	77 %	41 %	59 %	8 %	92 %
2010	63 %	37 %	35 %	65 %	44 %	56 %	53 %	47 %	23 %	77 %	39 %	61 %	7 %	93 %
2011	63 %	37 %	37 %	63 %	46 %	54 %	54 %	46 %	23 %	77 %	41 %	59 %	7 %	93 %
2012	63 %	37 %	39 %	61 %	50 %	50 %	57 %	43 %	24 %	76 %	42 %	58 %	5 %	95 %
2013	64 %	36 %	42 %	58 %	53 %	47 %	59 %	41 %	25 %	75 %	38 %	62 %	5 %	95 %
2014	65 %	35 %	47 %	53 %	53 %	47 %	61 %	39 %	27 %	73 %	43 %	57 %	5 %	95 %
2015	62 %	38 %	52 %	48 %	55 %	45 %	61 %	39 %	27 %	73 %	44 %	56 %	4 %	96 %

VT = Voitures de tourisme
MC = Motocyclettes
MN = Motoneiges
TT = Véhicules tout-terrain
VU = Véhicules utilitaires
VP = Véhicules publics
AR = Autres risques

Les données du tableau 65 démontrent qu'au cours des dix dernières années, la progression des parts de marché des assureurs directs s'est manifestée principalement dans les catégories des motocyclettes, des motoneiges et des véhicules tout-terrain, soit respectivement de 24, 15 et 11 points de pourcentage pour ces catégories de risques. En ce qui concerne le secteur des voitures de tourisme, la répartition entre les assureurs directs et les assureurs par courtiers est plus stable. D'ailleurs, en 2015, les parts de marché sont sensiblement les mêmes que celles observées il y a dix ans. Toutefois, les parts de marché des assureurs directs ont diminué de trois points de pourcentage en 2015 pour le secteur des voitures de tourisme, et ce, au bénéfice des assureurs par courtiers. En 2015, elles sont respectivement de 62 % et 38 % pour les assureurs directs et les assureurs par courtiers pour ce secteur de l'assurance automobile.

Pour le secteur de l'assurance automobile des entreprises, les assureurs par courtiers continuent de dominer largement les catégories des véhicules utilitaires et celles des autres risques. En 2015, leurs parts de marché sont respectivement de 73 % et 96 %, comparativement à 27 % et 4 % pour les assureurs directs. En ce qui a trait au secteur des véhicules publics, la répartition du marché entre les assureurs directs et les assureurs par courtiers est plus équilibrée. En effet, la part de marché des assureurs directs est de 44 % comparativement à 56 % pour les assureurs par courtiers. Toutefois, on observe que la part de marché des assureurs par courtiers a augmenté de 11 points de pourcentage au cours des dix dernières années pour ce secteur de l'assurance automobile.

74 Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes directes souscrites en assurance automobile au Québec selon le Rapport du GAA, 2015.

75 La répartition entre assureurs directs et assureurs par courtiers est établie sur la base des déclarations des assureurs concernant le mode de distribution qu'ils utilisent pour la majorité de leurs activités d'assurance automobile au Québec.

76 Le secteur de l'assurance automobile des particuliers inclut les catégories de risque suivantes : voitures de tourisme, motocyclettes, motoneiges et véhicules tout-terrain.

77 Le secteur de l'assurance automobile des entreprises inclut les catégories de risque suivantes : véhicules utilitaires, véhicules publics et autres risques.

78 Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes directes souscrites en assurance automobile au Québec selon le Rapport du GAA, 2015.

79 La répartition entre assureurs directs et assureurs par courtiers est établie sur la base des déclarations des assureurs concernant le mode de distribution qu'ils utilisent pour la majorité de leurs activités d'assurance automobile au Québec.

80 Les catégories de risque sont les mêmes que celles utilisées dans le PSA et le glossaire présenté en annexe fournit une définition de ces catégories de risque.

Le tableau 66 fait état de la part de marché détenue par les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs pour l'assurance automobile.

Tableau 66

Part de marché⁸¹ québécois des plus importants assureurs ou groupes d'assureurs automobiles

Année	Nombre d'assureurs ou groupes d'assureurs			
	1	4	7	10
2006	18 %	55 %	74 %	83 %
2007	18 %	55 %	74 %	84 %
2008	18 %	55 %	74 %	84 %
2009	17 %	56 %	75 %	85 %
2010	17 %	56 %	76 %	86 %
2011	17 %	57 %	76 %	86 %
2012	31 %	66 %	82 %	90 %
2013	30 %	66 %	82 %	91 %
2014	30 %	68 %	82 %	91 %
2015	30 %	68 %	83 %	91 %

Les données de ce tableau indiquent que les dix plus importants assureurs ou groupes d'assureurs qui pratiquent l'assurance automobile au Québec en 2015 ont recueilli 91 % des 3,3 G\$ de primes souscrites. Pour l'année 2015, la part de marché du plus important assureur ou groupe d'assureurs est demeurée la même pour une troisième année consécutive, soit de 30 %. De plus, les quatre assureurs ou groupes d'assureurs détiennent plus de la moitié du marché de l'assurance automobile avec une proportion de 68 %. Il s'agit d'une hausse de 13 points de pourcentage au cours des dix dernières années, indiquant ainsi une augmentation de la concentration dans le secteur de l'assurance automobile au Québec.

Le tableau 67 présente la part de marché détenue par les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs pour l'assurance automobile, et ce, séparément pour le secteur des assureurs directs et celui des assureurs par courtiers.

Tableau 67

Part du marché⁸² québécois des plus importants assureurs ou groupes d'assureurs automobiles selon qu'ils opèrent par courtage ou de façon directe.

Année	Nombre d'assureurs ou groupes d'assureurs							
	1		4		7		10	
	Assureurs directs	Assureurs par courtiers	Assureurs directs	Assureurs par courtiers	Assureurs directs	Assureurs par courtiers	Assureurs directs	Assureurs par courtiers
2006	32 %	27 %	70 %	70 %	86 %	88 %	97 %	95 %
2007	31 %	27 %	70 %	72 %	86 %	86 %	97 %	94 %
2008	30 %	26 %	68 %	72 %	85 %	86 %	95 %	94 %
2009	30 %	26 %	68 %	75 %	86 %	86 %	95 %	93 %
2010	30 %	26 %	68 %	76 %	86 %	87 %	95 %	94 %
2011	30 %	26 %	68 %	76 %	86 %	87 %	95 %	94 %
2012	31 %	53 %	72 %	85 %	91 %	94 %	97 %	97 %
2013	31 %	54 %	72 %	86 %	91 %	94 %	97 %	97 %
2014	31 %	54 %	74 %	85 %	92 %	94 %	97 %	97 %
2015	32 %	54 %	73 %	83 %	92 %	92 %	97 %	96 %

Ce tableau montre que la concentration du marché entre les assureurs directs est relativement stable depuis plusieurs années. En effet, en 2015, le plus important assureur ou groupe d'assureurs directs détient 32 % du marché, tandis que les quatre assureurs ou groupes d'assureurs directs les plus importants détiennent 73 % du marché. Ainsi, au cours des dix dernières années il n'y a pas vraiment eu d'augmentation de la concentration entre les assureurs directs puisque les proportions observées cette année sont pratiquement les mêmes que celles de l'année 2006. En 2006, ces proportions étaient de 32 % pour l'assureur ou le groupe d'assureurs le plus important et de 70 % pour les quatre plus importants assureurs ou groupes d'assureurs les plus importants.

Pour ce qui est des assureurs par courtiers, la concentration est plus élevée. En effet, le plus important assureur ou groupe d'assureurs par courtiers détient 54 % du marché, tandis que les quatre assureurs ou groupes d'assureurs par courtiers les plus importants détiennent 83 % du marché. Ce tableau permet également d'observer que c'est dans le secteur des assureurs par courtiers que la concentration du marché s'est le plus accrue. Ainsi, la part de marché du plus important assureur ou groupe d'assureurs a augmenté de 27 points de pourcentage au cours des dix dernières années, tandis que celle des quatre plus importants assureurs ou groupes d'assureurs a augmenté de 13 points de pourcentage au cours de la même période.

Les données des tableaux 68 et 69 tendent à démontrer que le secteur de l'assurance automobile présente une certaine concentration, notamment entre les assureurs par courtiers.

Le tableau 68 présente l'indice HHI⁸³ pour chacune des catégories de risques liées à l'assurance automobile et pour l'ensemble du marché, tandis que le tableau 69 présente cet indice selon le secteur des assureurs directs et celui des assureurs par courtiers.

Tableau 68

Indice de concentration HHI pour chacune des catégories de risques liées à l'assurance automobile au Québec et pour l'ensemble du marché

Année	Indice HHI							
	Catégories de risques ⁸⁴							
	Total du marché	VT	MC	MN	TT	VU	VP	AR
2006	996	1 162	1 283	1 471	1 279	1 072	2 273	1 131
2007	997	1 151	1 356	1 283	1 342	1 053	2 393	1 093
2008	986	1 124	1 430	1 456	1 354	981	2 412	1 126
2009	997	1 120	1 485	1 538	1 371	1 050	1 904	1 175
2010	1 009	1 120	1 510	1 473	1 289	1 053	1 995	1 307
2011	1 018	1 128	1 547	1 435	1 250	1 012	2 134	1 318
2012	1 538	1 570	2 754	1 643	1 923	1 461	3 561	2 368
2013	1 526	1 562	2 436	1 652	2 006	1 434	3 770	2 330
2014	1 520	1 562	2 216	1 659	1 965	1 454	4 192	2 324
2015	1 531	1 578	2 322	1 668	1 870	1 532	4 227	2 316

VT = Voitures de tourisme
MC = Motocyclettes
MN = Motoneiges
TT = Véhicules tout-terrain
VU = Véhicules utilitaires
VP = Véhicules publics
AR = Autres risques

81 Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes directes souscrites en assurance automobile au Québec selon le Rapport du GAA, 2015.

82 Ibidem

83 Les explications concernant l'interprétation à donner à l'indice HHI sont disponibles dans le glossaire présenté en annexe.

84 Les catégories de risque sont les mêmes que celles utilisées dans le PSA et le glossaire présenté en annexe fournit une définition de ces catégories de risque.

En 2015, l'indice HHI est de 1 531 pour l'ensemble du marché de l'assurance automobile au Québec faisant en sorte que ce marché est qualifié de modérément concentré selon cet indice puisqu'il est supérieur à 1 500 et inférieur à 2 500. Toutefois, on observe que les secteurs des motocyclettes et celui des autres risques ont un indice HHI élevé les qualifiant presque de marché fortement concentré. Quant au secteur des véhicules publics, il est sans équivoque un marché fortement concentré avec un indice HHI de 4 227 en 2015. Ainsi, tous les secteurs de l'assurance automobile ont vu leur indice HHI augmenter au cours des dix dernières années faisant en sorte que la concentration s'est accrue pour l'ensemble de l'assurance automobile au Québec.

Tableau 69

Indice de concentration HHI selon le secteur des assureurs directs et celui des assureurs par courtiers

Année	Indice HHI	
	Secteur des assureurs directs	Secteur des assureurs par courtiers
2006	1 632	1 523
2007	1 600	1 559
2008	1 534	1 581
2009	1 525	1 631
2010	1 526	1 679
2011	1 557	1 684
2012	1 655	3 311
2013	1 672	3 328
2014	1 716	3 295
2015	1 736	3 284

Le tableau 69 démontre que le niveau de concentration demeure relativement stable depuis dix ans pour le secteur des assureurs directs, et cette concentration peut être qualifiée de modérée selon l'indice HHI. Toutefois, cette concentration s'est quelque peu accentuée en 2015 avec un index HHI de 1 736.

Pour ce qui est du secteur des assureurs par courtiers, le niveau de concentration est demeuré relativement stable entre les années 2006 et 2011. Toutefois, depuis 2012, l'indice HHI de ce secteur a pratiquement doublé faisant en sorte que celui-ci est maintenant fortement concentré. En 2015, l'indice HHI de ce secteur est de 3 284.

Le tableau 70 présente la part de marché des quinze plus importants assureurs ou groupes d'assureurs en 2015 pour l'ensemble du marché de l'assurance automobile et montre leur évolution sur une période de dix ans.

Tableau 70

Évolution des parts de marché⁸⁵ des quinze plus importants assureurs ou groupes d'assureurs en assurance automobile au Québec

	Parts de marché (%)									
	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006
1. Intact Corporation financière*	29,6	29,6	30,2	30,7	17,2	17,2	17,3	17,5	17,9	18,1
2. Desjardins*	18,5	18,1	17,7	17,3	16,8	16,4	16,4	16,4	16,6	16,7
3. La Capitale*	11,5	11,5	10,5	10,8	10,5	10,4	10,1	9,9	9,7	9,4
4. Groupe Promutuel*	8,6	8,6	8,1	7,3	6,9	7,0	7,1	7,1	7,5	6,5
5. Aviva*	6,4	7,0	7,5	7,6	8,1	8,3	8,4	7,5	7,3	7,2
6. Industrielle Alliance, assurance auto et habitation inc.	4,5	3,8	4,0	3,8	3,5	3,2	2,8	2,6	2,4	2,3
7. SSQ, Société d'assurances générales inc.	3,6	3,8	3,7	3,4	3,2	3,1	3,0	2,9	2,6	2,3
8. RSA*	3,3	3,8	4,1	4,3	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
9. TD Assurance*	2,6	2,8	3,0	3,1	3,3	3,6	3,7	3,7	3,7	3,7
10. Northbridge*	2,1	1,6	1,4	1,4	1,2	1,3	1,4	1,6	1,5	2,7
11. Allstate*	1,7	1,8	1,9	2,1	2,0	2,0	2,1	2,3	2,6	2,7
12. Economical*	1,3	1,3	1,3	1,4	1,3	1,3	1,4	1,7	2,3	2,7
13. La Compagnie mutuelle d'assurance Wawanesa	1,3	1,1	1,3	1,5	1,8	1,9	1,9	1,9	1,9	2,0
14. Zurich compagnie d'assurances SA	0,7	0,9	0,9	0,9	1,0	1,1	1,1	1,1	1,3	1,4
15. Groupe Ledor inc., mutuelle d'assurance	0,7	0,9	0,9	0,9	0,8	0,8	0,8	0,9	N/A	N/A

* Pour ces groupes d'assureurs, les parts de marché de toutes les institutions faisant partie du groupe ont été prises en considération.

85 Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes directes souscrites en assurance automobile au Québec selon le Rapport du GAA, 2015.

Tableau 71

Évolution des primes directes souscrites⁸⁶ des quinze plus importants assureurs ou groupes d'assureurs en assurance automobile au Québec

	Primes directes souscrites (en millions de dollars)									
	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006
1. Intact Corporation financière*	970	938	945	960	530	534	533	537	545	545
2. Desjardins*	605	573	553	541	519	509	504	504	504	502
3. La Capitale*	375	364	328	337	324	321	310	304	294	283
4. Groupe Promutuel*	282	274	253	227	213	216	219	218	229	197
5. Aviva*	209	223	236	238	249	258	260	231	221	218
6. Industrielle Alliance, assurance auto et habitation inc.	149	120	126	119	109	99	87	79	74	70
7. SSQ, Société d'assurances générales inc.	117	121	115	106	100	97	94	88	80	71
8. RSA*	109	120	127	135	17	17	15	14	15	15
9. TD Assurance*	86	89	94	98	103	113	114	113	112	112
10. Northbridge*	67	50	44	44	36	41	43	50	47	83
11. Allstate*	57	57	60	65	62	63	65	71	78	82
12. Economical*	44	40	41	43	41	40	45	54	69	82
13. La Compagnie mutuelle d'assurance Wawanesa	42	34	40	47	56	60	60	59	59	60
14. Zurich compagnie d'assurances SA	24	28	28	28	32	33	33	35	39	43
15. Groupe Ledor inc., mutuelle d'assurance	23	27	29	27	24	25	25	27	N/A	N/A

* Pour ces groupes d'assureurs, les primes directes souscrites de toutes les institutions faisant partie du groupe ont été prises en considération.

Le tableau 71 présente l'évolution des primes directes souscrites pour les quinze plus importants assureurs ou groupes d'assureurs. Cette année, peu de changements sont à signaler au sein de ce groupe. En effet, les quinze assureurs ou groupes d'assureurs les plus importants sont les mêmes que ceux de 2014. De plus, notons que les assureurs ou groupes d'assureurs qui font partie des cinq premiers sont les mêmes depuis les dix dernières années. Toujours en ce qui a trait aux cinq premiers assureurs ou groupes d'assureurs, ils conservent le même rang, et ce, pour une troisième année consécutive.

En 2015, seuls Industrielle Alliance, assurance auto et habitation inc. et Northbridge améliorent leur rang respectif passant du 7e au 6e rang pour Industrielle Alliance, assurance auto et habitation inc. et du 11e au 10e rang pour Northbridge. Par conséquent, SSQ, Société d'assurances générales inc. et Allstate ont glissé d'un rang pour se retrouver respectivement au 7e et 11e rang.

Parmi les croissances les plus significatives en 2015, outre celles de Northbridge (34 %) et d'Industrielle Alliance, assurance auto et habitation inc. (24,2 %), les croissances de La Compagnie mutuelle d'assurance Wawanesa (23,5 %), Economical (10 %) et de Desjardins (5,6 %) sont à signaler. Enfin, Aviva et TD Assurance sont en décroissance pour une sixième année consécutive. En 2015, leur volume de primes automobiles a diminué respectivement de 6,3 % et 3,4 %. Il en va de même pour Groupe Ledor inc., mutuelle d'assurance (-14,8 %), Zurich compagnie d'assurances SA (-14,3 %), RSA (-9,2 %) et SSQ, Société d'assurances générales inc. (-3,3 %), qui ont également vu leur volume de primes automobiles diminuer en 2015.

La concurrence et le marketing de l'assurance automobile au Québec

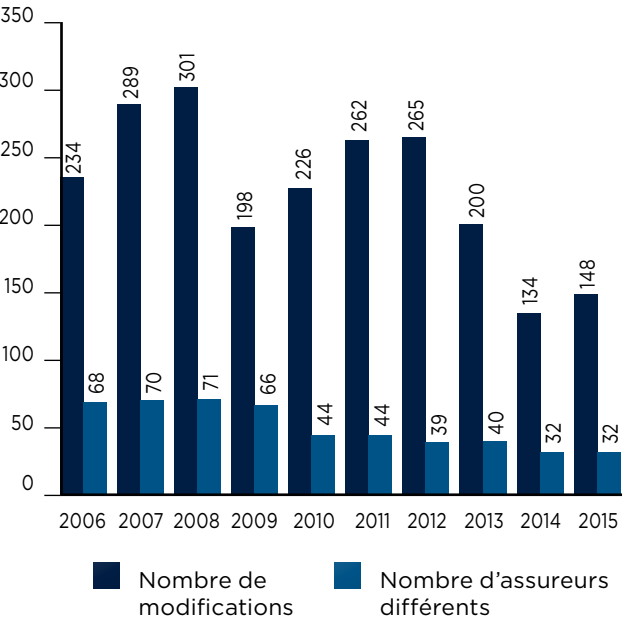
Comme par les années passées, les assureurs demeurent très actifs sur le plan médiatique en utilisant les différents médias à leur disposition, incluant les médias sociaux. Ces efforts publicitaires de la part des assureurs illustrent un besoin d'adapter leurs stratégies de marketing à un environnement concurrentiel afin de rejoindre les consommateurs. Ainsi, l'accroissement de la notoriété d'une institution financière passe de plus en plus par sa présence, même limitée, sur les réseaux sociaux. Ces nouvelles avenues de développement, en plus de transformer la relation client et de faire naître des occasions d'affaires, transforment en profondeur la manière dont les institutions financières mettent sur pied leur stratégie de communication.

Les modifications apportées annuellement par les assureurs à leur manuel de tarification démontrent aussi que chacun cherche à adapter ses pratiques et sa tarification afin de maintenir sa compétitivité et son positionnement dans le marché. À cet effet, l'Autorité a reçu 148 dépôts de modifications aux manuels de tarification provenant de 32 assureurs automobiles différents⁸⁷. En ce qui a trait à l'exigence liée au dépôt des manuels de tarification, l'Autorité a poursuivi ses travaux au cours de l'année 2015 afin de permettre aux assureurs de transmettre leurs manuels de tarification de façon électronique. Certains assureurs se sont portés volontaires pour participer à un projet qui devrait se terminer à l'automne 2016.

Le graphique 64 présente l'évolution des modifications aux manuels de tarification déposées auprès de l'Autorité au cours des dix dernières années.

Graphique 64

Évolution des modifications aux manuels de tarification déposées auprès de l'Autorité



86 Les données liées aux primes directes souscrites en assurance automobile au Québec sont extraites du Rapport du GAA, 2015.

87 L'article 180 de la LAA oblige tous les assureurs à déposer auprès de l'Autorité toute modification apportée à leur manuel de tarification.

Aussi, il est généralement reconnu qu’à un moment donné dans le temps, des écarts de prix entre les assureurs pour des profils d’assurés identiques indiquent également une saine concurrence. À ce sujet, le tableau 72 montre de tels écarts entre assureurs dans le marché québécois.

Tableau 72

Comparaison des primes⁸⁸ d’assurance automobile offertes par différents assureurs⁸⁹ au Québec pour différents profils d’assurés⁹⁰

Profil d’assuré	Assureurs ⁹¹									Écart max/min
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	
N° 1	834 \$	1 051 \$	1 522 \$	1 880 \$	1 536 \$	1 189 \$	1 084 \$	1 303 \$	1 189 \$	125 %
N° 2	1 031 \$	1 200 \$	2 063 \$	1 426 \$	1 474 \$	1 113 \$	1 126 \$	1 414 \$	1 131 \$	100 %
N° 3	596 \$	784 \$	812 \$	665 \$	941 \$	914 \$	721 \$	814 \$	663 \$	58 %
N° 4	419 \$	483 \$	459 \$	529 \$	528 \$	668 \$	458 \$	521 \$	469 \$	59 %
N° 5	404 \$	483 \$	459 \$	518 \$	501 \$	664 \$	432 \$	544 \$	456 \$	64 %
N° 6	438 \$	483 \$	780 \$	457 \$	435 \$	562 \$	455 \$	653 \$	439 \$	79 %
N° 7	569 \$	591 \$	930 \$	438 \$	531 \$	565 \$	572 \$	683 \$	481 \$	112 %
N° 8	521 \$	651 \$	576 \$	550 \$	642 \$	631 \$	556 \$	583 \$	491 \$	33 %
N° 9	659 \$	768 \$	778 \$	680 \$	942 \$	807 \$	761 \$	757 \$	675 \$	43 %
N° 10	655 \$	743 \$	778 \$	701 \$	857 \$	802 \$	772 \$	737 \$	643 \$	33 %

Ce tableau indique que la prime demandée à un même assuré en 2015 peut grandement varier d’un assureur à l’autre⁹². Ainsi, un assureur peut être très concurrentiel pour un profil d’assuré donné, mais pas nécessairement pour un autre. Par exemple, l’assureur D offre la prime la plus basse pour l’assuré n° 7, mais offre la prime la plus élevée pour l’assuré n° 1.

Les efforts des assureurs semblent se concentrer sur certains créneaux, et l’examen de la situation permet de constater que la concurrence s’exerce différemment selon les segments du marché. Par exemple, le tableau 72 révèle que les assurés n°s 8 et 10 se voient offrir un plus petit éventail de prix pour leur couverture d’assurance que les autres profils d’assurés présentés dans ce tableau.

La demande d’assurance automobile

La demande d’assurance automobile est étroitement liée à l’évolution du nombre de véhicules en circulation et à l’âge moyen du parc automobile. Les propriétaires de véhicules neufs ou récents choisissent généralement une couverture d’assurance plus étendue que ceux qui détiennent des véhicules plus âgés. L’offre de l’avenant « valeur à neuf » pour un véhicule récent en est un bel exemple. En outre, le fait qu’il y ait fréquemment un créancier qui est partie au contrat d’assurance dans les cas des véhicules plus récents contribue à ce que le propriétaire doive se procurer une protection d’assurance complète pour la durée du prêt automobile.

La demande d’assurance automobile est également liée au nombre de personnes qui sont en âge de conduire un véhicule de même qu’au nombre de permis de conduire en vigueur au Québec. Avec une espérance de vie plus longue, de plus en plus de personnes âgées sont susceptibles d’acheter des produits d’assurance automobile, contribuant ainsi au maintien de la demande d’assurance.

Le tableau 73 fait état du nombre de véhicules pour lesquels une assurance a été souscrite et de l’âge moyen des véhicules en circulation au Québec.

Tableau 73

Âge moyen des véhicules en circulation et nombre de véhicules souscrits en assurance automobile au Québec⁹³

Année	Voitures de tourisme ⁹⁴		Tous véhicules combinés ⁹⁵	
	Âge moyen	Nombre (en milliers)	Âge moyen	Nombre (en milliers)
2006	7,1	4 257	7,7	5 012
2007	7,1	4 356	7,8	5 208
2008	7,0	4 456	7,7	5 265
2009	7,0	4 551	7,8	5 408
2010	7,1	4 668	7,9	5 530
2011	7,1	4 726	7,9	5 628
2012	7,2	4 816	8,0	5 731
2013	7,2	4 913	8,1	5 824
2014	7,3	4 969	8,2	5 930
2015	7,4	5 017	8,3	5 977

Ce tableau permet de constater que le nombre de véhicules a augmenté au cours des dix dernières années, soit de 18 % pour les voitures de tourisme et de 19 % pour l’ensemble des véhicules. Pour ce qui est de l’âge moyen des véhicules, il a augmenté pour les voitures de tourisme et pour l’ensemble des véhicules. Il se situe, en 2015, à 7,4 et à 8,3 ans respectivement. Pour cette même année, le nombre de voitures de tourisme pour lesquels une assurance a été souscrite a augmenté de 1 % par rapport à 2014. Pour l’ensemble des véhicules, il s’agit plutôt d’une hausse de 0,8 %.

88 Il s’agit de primes pour une couverture complète d’assurance automobile pour différentes voitures de tourisme et différents profils d’assurés.

89 Les assureurs désignés comme A, B, C, D, E, F, G, H et I sont les mêmes pour les dix profils d’assurés présentés et ces profils représentent des gens de tout âge provenant des régions principales du Québec et possédant les marques de véhicule les plus populaires.

90 Ces primes ont été obtenues dans le cadre de la demande de renseignements additionnels effectuée par l’Autorité auprès de tous les assureurs pratiquant l’assurance automobile au Québec. Des variations plus ou moins élevées ont été constatées avec d’autres assureurs et d’autres profils que ceux présentés au tableau 72.

91 Les neuf assureurs présentés dans ce tableau représentent plus de 63 % du total des primes directes souscrites pour les voitures de tourisme en 2015.

92 Pour l’assuré n° 1, on constate un écart de 125 %, soit de 1 046 \$ entre les assureurs A et D.

93 L’âge moyen des véhicules en circulation provient du Bilan 2015 (2014, 2013, 2012, 2011 et 2010), Accidents, parc automobile, permis de conduire, publié par la SAAQ. Le nombre de véhicules souscrits provient du Rapport du GAA, 2015.

94 Comprend les automobiles et les camions légers de promenade.

95 Comprend les voitures de tourisme et tous les autres types de véhicule à l’exception des véhicules couverts par une police d’assurance automobile des garagistes ou qui fait partie d’une flotte non tarifée par véhicule, ainsi que les véhicules de compétition ou de démonstration.

Tableau 74

Nombre de véhicules souscrits⁹⁶ dans les différentes catégories de risques liées à l'assurance automobile au Québec

Année	Catégories de risque ⁹⁷					
	VT	MC	MN	TT	VU	VP
2006	4 256 789	175 727	132 807	241 739	195 234	9 616
2007	4 356 498	184 942	198 672	252 655	204 963	10 709
2008	4 456 384	193 597	122 543	263 663	217 791	11 251
2009	4 550 922	195 032	168 964	270 031	212 403	10 987
2010	4 667 694	199 725	158 324	276 927	215 524	11 381
2011	4 726 475	207 986	181 304	282 121	219 295	10 987
2012	4 816 143	215 963	176 730	286 209	224 469	11 238
2013	4 913 233	216 754	159 829	298 440	224 774	11 345
2014	4 969 488	223 948	197 648	305 724	223 850	9 558
2015	5 017 379	232 910	181 214	309 004	226 548	9 849

VT = Voitures de tourisme
MC = Motocyclettes
MN = Motoneiges
TT = Véhicules tout-terrain
VU = Véhicules utilitaires
VP = Véhicules publics

Le tableau 74 illustre une progression du nombre de véhicules souscrits pour la catégorie des motocyclettes avec une évolution de 4 % par rapport à l'année 2014, tandis que des augmentations de 3 %, 1,2 % et 1,1 % respectivement pour les véhicules publics, les véhicules utilitaires et les véhicules tout-terrain sont également observées. En ce qui a trait aux motoneiges, l'année 2015 présente une diminution du nombre de véhicules souscrits de 8,3 %.

Sur une période de dix ans, toutes les catégories de véhicules présentent un accroissement de leur nombre de véhicules souscrits. Ainsi, la catégorie des motoneiges, des motocyclettes et des véhicules tout-terrain présente des hausses respectives de 36,5 %, 32,5 % et 27,8 % au cours de cette période, tandis qu'elles sont de 16 % et 2,4 % respectivement pour les véhicules utilitaires et les véhicules publics.

Tableau 75

Nombre de personnes au Québec⁹⁸ en âge de conduire un véhicule et nombre de titulaires de permis de conduire⁹⁹ pour l'ensemble du Québec

Année	Nombre de personnes au Québec	
	Individus âgés de 16 ans et plus (en milliers)	Titulaires de permis de conduire (en milliers)
2006	6 279	4 841
2007	6 349	4 909
2008	6 420	4 974
2009	6 497	5 028
2010	6 575	5 106
2011	6 646	5 156
2012	6 755	5 195
2013	6 818	5 242
2014	6 867	5 284
2015	6 904	5 331

Dans le tableau 75, le nombre de personnes au Québec âgées de seize ans et plus, c'est-à-dire susceptibles de conduire un véhicule, augmente graduellement depuis 2006. Ce nombre est passé de 6,3 millions en 2006 à plus de 6,9 millions en 2015, soit une hausse de 10 %. Ce tableau montre également que le nombre de titulaires de permis de conduire pour l'ensemble du Québec a augmenté de 10,1 % au cours des dix dernières années.

2.3.2 Rentabilité de l'assurance automobile

La tarification d'un assureur, c'est-à-dire le prix qu'il demande pour les services qu'il offre, est un élément déterminant de la rentabilité de ses activités donc, de sa santé financière. Cette partie présente l'analyse de la rentabilité de l'assurance automobile au Québec en 2015 et traite des résultats des activités d'assurance.

Le contexte de l'analyse de rentabilité

La rentabilité des opérations d'assurance s'évalue principalement en comparant les revenus de primes et les revenus de placement découlant des activités d'exploitation aux dépenses qui y sont liées, c'est-à-dire les sinistres et les frais d'exploitation. La rentabilité est analysée pour l'ensemble du marché québécois de l'assurance automobile.

L'objectif de l'analyse est de porter un jugement sur l'adéquation de la tarification. Une tarification est qualifiée d'adéquante lorsqu'elle permet à l'assureur de couvrir tous les coûts liés aux opérations d'assurance et de générer des bénéfices raisonnables en tenant compte du niveau de risque associé à la vente d'un produit dont on ne connaît pas le coût avant sa mise en marché.

Par ailleurs, l'évaluation de la prime demandée est avant tout prospective, c'est-à-dire que l'établissement de cette prime repose sur la représentation qu'un assureur se fait des conditions futures du marché et non pas uniquement sur l'expérience passée.

Étant donné que les primes sont établies avant que les dépenses (sinistres et frais d'exploitation) ne soient payées et que les revenus de placement réels liés aux opérations ne soient connus, la probabilité que les revenus de primes et de placement correspondent précisément au montant des dépenses est à peu près nulle.

La difficulté principale provient de l'estimation que l'assureur doit faire du coût des sinistres, soit, d'une part, de l'interprétation des différentes tendances qui influent sur les résultats, à savoir comment elles se refléteront dans le futur et, d'autre part, de l'effet que peuvent avoir certains événements imprévisibles sur l'expérience d'une année.

À titre d'exemple, les conditions météorologiques ont un impact direct sur les résultats en assurance automobile. Le caractère imprévisible des conditions météorologiques accroît la difficulté des assureurs à estimer le coût des sinistres futurs, puisque nul ne peut estimer avec précision par exemple les importantes précipitations de neige ou les fortes tempêtes de vent ou de grêle qui se produiront dans une année.

L'évolution globale des résultats

Le tableau 76 présente les résultats¹⁰⁰ des opérations en assurance automobile de l'ensemble des assureurs exerçant au Québec de 2006 à 2015.

Pour les raisons mentionnées précédemment, les résultats présentés dans cette section doivent être interprétés avec prudence. Néanmoins, les conclusions de la présente analyse demeurent valables et sont conformes à la réalité du marché de l'assurance automobile au Québec.

L'analyse du tableau 76 permet de constater que la rentabilité des opérations en assurance automobile fluctue continuellement. Le niveau des bénéfices a oscillé entre 10,8 % et 15,6 % des primes acquises pour les années 2006 à 2011 pour l'ensemble des véhicules. Toutefois, pour les années 2012 à 2015, il est inférieur à 10 %, voire sous la barre des 1 % pour l'année 2015. En ce qui concerne les voitures de tourisme, le niveau des bénéfices a chuté sous la barre des 10 % à partir de l'année 2011, et l'année 2015 présente une perte. À noter qu'il faut remonter à 1999 pour relever la dernière perte pour les voitures de tourisme. Plus précisément, en 2015, la perte est estimée à 0,4 % des primes acquises pour les voitures de tourisme, tandis qu'il y a un bénéfice de 0,5 % des primes acquises pour l'ensemble des véhicules.

Le bénéfice ou la perte d'une année est déterminé en comparant le coût des sinistres et des frais d'exploitation aux revenus découlant des opérations. Ces revenus correspondent aux primes acquises et aux revenus de placement liés aux opérations.

En raison de l'importance de la catégorie des voitures de tourisme - elle représente plus de 81 % du total des primes souscrites - l'analyse qui suit, outre le fait qu'elle soit effectuée pour l'ensemble des véhicules, porte principalement sur cette catégorie de véhicules. Le tableau 76 indique que le montant des primes acquises pour les véhicules de tourisme augmente légèrement par rapport à 2014, présentant une hausse de 1,6 % en 2015. De plus, ce tableau démontre que depuis quelques années, il y a très peu de variation dans le montant total des primes acquises. Toutefois, comme le marché présente une croissance de la demande d'assurance entraînée à la fois par l'augmentation du nombre de véhicules dans le parc automobile et du nombre de permis de conduire, le montant des primes acquises a connu une progression de près de 10 % depuis 2006 pour cette catégorie de véhicule.

96 Les données liées au nombre de véhicules souscrits dans les différentes catégories de risque de l'assurance automobile sont extraites du Rapport du GAA, 2015.

97 Les catégories de risque sont les mêmes que celles utilisées dans le PSA et le glossaire présenté en annexe fournit les définitions de ces catégories de risque.

98 Le nombre de personnes provient du rapport sur les données démographiques publié par l'ISQ.

99 Le nombre de titulaires de permis de conduire provient du Bilan 2015 (2014, 2013, 2012, 2011 et 2010), Accidents, parc automobile, permis de conduire, publié par la SAAQ.

100 Ces résultats sont des estimations et ont été calculés principalement à partir des données compilées dans le cadre du PSA publiées dans le Rapport du GAA, 2015.

Tableau 76

Résultats des opérations en assurance automobile au Québec

	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2006	2008	2007	2006
Primes souscrites (en M\$)										
- Voitures de tourisme	2 671	2 611	2 588	2 563	2 535	2 550	2 526	2 509	2 465	2 418
- Tous véhicules ¹⁰¹	3 274	3 190	3 154	3 122	3 094	3 104	3 076	3 067	3 041	3 029
Primes acquises (en M\$)										
- Voitures de tourisme	2 638	2 596	2 572	2 548	2 537	2 539	2 515	2 493	2 442	2 405
- Tous véhicules	3 226	3 165	3 133	3 107	3 095	3 091	3 061	3 057	3 023	3 013
Revenus										
Primes acquises (%) ¹⁰²										
- Voitures de tourisme	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
- Tous véhicules	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Revenus de placement (%) ¹⁰³										
- Voitures de tourisme	0,8	0,9	1,0	1,0	0,9	0,8	0,7	1,0	1,5	1,4
- Tous véhicules	0,8	0,9	1,0	1,0	0,9	0,8	0,7	1,0	1,5	1,4
Total des revenus (%)										
- Voitures de tourisme	100,8	100,9	101,0	101,0	100,9	100,8	100,7	101,0	101,5	101,4
- Tous véhicules	100,8	100,9	101,0	101,0	100,9	100,8	100,7	101,0	101,5	101,4
Dépenses										
Sinistres (%) ¹⁰⁴										
- Voitures de tourisme	70,3	67,2	67,6	63,2	62,2	59,1	61,7	63,7	63,3	61,5
- Tous véhicules	69,4	66,3	65,2	62,3	60,2	57,1	59,4	62,0	61,4	59,1
Frais d'exploitation (%) ¹⁰⁵										
- Voitures de tourisme	30,9	30,8	30,0	29,9	29,9	28,7	27,3	27,0	27,1	26,7
- Tous véhicules	31,0	30,9	30,0	29,9	29,9	28,7	27,3	27,0	27,0	26,7
Total des dépenses (%)										
- Voitures de tourisme	101,2	98,0	97,5	93,1	92,1	87,9	89,0	90,8	90,4	88,2
- Tous véhicules	100,3	97,1	95,2	92,2	90,1	85,9	86,7	89,0	88,5	85,8
Bénéfice (perte) (%) ¹⁰⁶										
- Voitures de tourisme	(0,4)	2,9	3,5	7,9	8,8	12,9	11,7	10,2	11,1	13,2
- Tous véhicules	0,5	3,8	5,8	8,8	10,8	14,9	14,0	12,0	13,0	15,6
Bénéfice (perte) sur 10 ans (%) ¹⁰⁷										
- Tous véhicules	9,8	11,5	12,8	13,8	14,4	14,4	13,4	12,2	10,8	9,4
Bénéfice (perte) sur 20 ans (%) ¹⁰⁸										
- Tous véhicules	9,2	9,7	10,1	10,3	10,2	9,9	9,5	8,4	7,8	7,0

101 Comprend les voitures de tourisme ainsi que tous les autres types de véhicules, tels que les véhicules utilitaires, les camions et les motocyclettes.

102 Tous les pourcentages sont en fonction des primes directes acquises.

103 Il s'agit d'estimations et ce sont des valeurs minimales. Elles sont établies en fonction de l'évolution observée des taux annuels moyens des bons du Trésor de trois mois et de six mois (source : Banque du Canada).

104 Les sinistres incluent tous les frais de règlement.

105 Les frais d'exploitation de l'année 2015 sont estimés.

106 Bénéfice (perte) d'exploitation de l'année avant impôts et autres postes extraordinaires.

107 Il s'agit du bénéfice (perte) calculé pour la période de dix ans se terminant l'année courante, pondéré par les primes acquises de chaque année. Par exemple, le résultat présenté pour l'année 2015 représente le bénéfice réalisé de 2006 à 2015.

108 Il s'agit du bénéfice (perte) calculé pour la période de vingt ans se terminant l'année courante, pondéré par les primes acquises de chaque année. Par exemple, le résultat présenté pour l'année 2015 représente le bénéfice réalisé de 1996 à 2015.

De fait, le tableau 76 montre une progression de 18 % du nombre de voitures de tourisme assurées en 2015 par rapport à 2006. L'augmentation du nombre de véhicules dans le parc automobile accroît la demande d'assurance et, par conséquent, le montant des primes acquises. Toutefois, tel qu'il a été mentionné précédemment, la progression des primes acquises tend à diminuer au cours des dernières années, conséquences directes des baisses de tarifs effectuées par l'industrie au cours des huit dernières années, tel qu'il est indiqué au tableau 78.

Par ailleurs, la proportion des revenus de placement par rapport aux primes acquises ne fluctue que légèrement d'une année à l'autre. De façon générale, les résultats des revenus de placement de l'industrie de l'assurance de dommages, et plus particulièrement ceux de l'assurance automobile, ne sont pas étroitement liés aux fluctuations des cycles économiques. Ces revenus pour le secteur de l'assurance automobile au Québec ont peu d'effets sur la variation des revenus globaux ainsi que sur l'évolution de la rentabilité au fil des ans.

En ce qui concerne les dépenses, le tableau 76 indique que la proportion des frais d'exploitation par rapport aux primes acquises ne fluctue que très légèrement d'une année à l'autre. Normalement, en raison de la forte concurrence dans le marché, une pression à la baisse est exercée sur ces frais, incitant les assureurs à multiplier les mesures visant à réduire leurs coûts d'opération ou du moins à les maintenir au même niveau. Toutefois, au cours des dix dernières années, une tendance à la hausse se dessine au niveau des frais d'exploitation. En 2006, pour les voitures de tourisme, ces frais représentaient 26,7 % des primes acquises, tandis que le niveau estimé pour l'année 2015 est de 30,9 % des primes acquises.

Pour conclure, les variations les plus importantes au chapitre des dépenses proviennent principalement des sinistres, et il faut donc trouver là les principales explications de la fluctuation des résultats.

L'évolution des sinistres

L'évolution des sinistres se mesure par les deux composantes suivantes : la fréquence des réclamations et le coût moyen d'un sinistre pour chacune des garanties principales du contrat d'assurance automobile, à savoir « responsabilité civile », « collision et renversement » et « accident sans collision ni renversement ». Le glossaire présenté en annexe fournit une description des principales garanties de la police d'assurance automobile, ainsi qu'une définition de la fréquence et du coût moyen.

Le coût total des sinistres est directement lié à la fréquence et au coût moyen des sinistres. L'analyse des statistiques sur l'expérience passée liée à ces deux composantes permet non seulement de suivre l'évolution du coût de l'assurance automobile au Québec, mais aussi de comprendre et d'apprécier les effets et le comportement de ces deux variables.

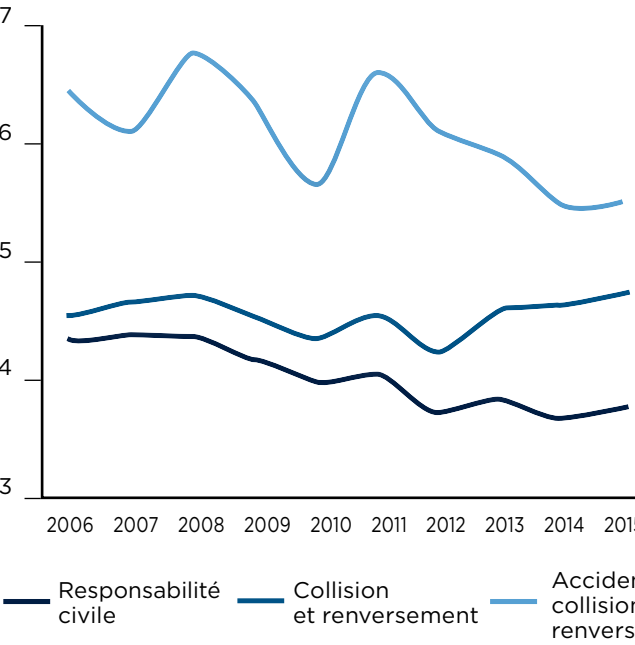
L'évolution des coûts des sinistres est également influencée par le contrôle qui en est exercé. Dans ce domaine, tant les assureurs que les assurés peuvent exercer une influence puisque les comportements de ces derniers déterminent souvent le niveau des principales composantes des coûts des sinistres. Les politiques gouvernementales en matière de sécurité routière exercent aussi une influence puisqu'elles portent tant sur les conditions de conduite des automobiles que sur le comportement des automobilistes. Enfin, le coût des sinistres varie selon divers facteurs économiques tels le prix des automobiles, le prix de l'essence, le taux de chômage, le prix des pièces automobiles de rechange et les taux horaires des réparateurs.

Fréquence des réclamations

Le graphique 65 présente l'évolution de la fréquence des réclamations de 2006 à 2015 pour chacune des garanties principales du contrat d'assurance automobile pour les voitures de tourisme.

Graphique 65

Fréquence des réclamations pour les voitures de tourisme (en pourcentage)



Pour les garanties « responsabilité civile », « collision et renversement » et « accident sans collision ni renversement », la variation de la fréquence des réclamations est grandement influencée par les conditions météorologiques. Les deux premières garanties le sont fortement par la condition des routes, tandis que la troisième garantie peut l'être par des tempêtes de vent ou de grêle ou des inondations, par exemple.

La fréquence des réclamations pour la garantie « responsabilité civile », après avoir diminué en 2014 et avoir atteint son plus bas niveau observé au cours des dix dernières années, présente une hausse en 2015. Pour 2015, l'augmentation est de 2,2 % et la fréquence des réclamations se situe maintenant à 3,8 %, ce qui constitue tout de même le troisième plus bas niveau observé au cours des dix dernières années.

Également à son plus bas niveau de sa fréquence des réclamations en 2012, la garantie « collision et renversement » présente des hausses de sa fréquence des réclamations pour les trois dernières années. Pour l'année 2015, l'augmentation est de 2 % et la fréquence des réclamations pour cette garantie atteint maintenant 4,7 %.

Quant à la garantie « accident sans collision ni renversement », à la suite des diminutions observées au cours des trois dernières années et après avoir atteint son plus bas niveau en 2014, elle présente une hausse de sa fréquence des réclamations pour l'année 2015. La hausse de la fréquence des réclamations pour l'année 2015 est de 1,1 %. Ainsi, la fréquence des réclamations présentée cette année pour la garantie « accident sans collision ni renversement » est de 5,5 %, soit le deuxième plus bas niveau observé au cours des dix dernières années.

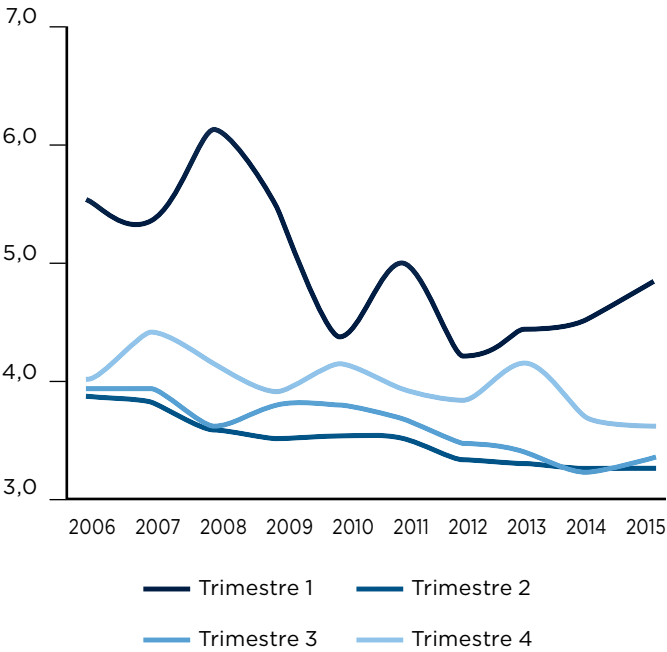
Ainsi, en 2015, pour les trois garanties principales du contrat d'assurance automobile pour les voitures de tourisme, la fréquence des réclamations augmente pour chacune de ces garanties.

Comme il a été mentionné, la fréquence des réclamations est grandement influencée par les conditions météorologiques. Par conséquent, afin d'être en mesure de suivre plus attentivement son évolution et de pouvoir observer certaines tendances, il est pertinent d'analyser ces données par trimestre, ce qui permet de désaisonnaliser les résultats.

Les graphiques 66, 67 et 68 présentent l'évolution de la fréquence des réclamations de 2006 à 2015 sur une base trimestrielle et pour chacune des garanties principales du contrat d'assurance automobile pour les voitures de tourisme.

Graphique 66

Fréquence des réclamations pour la garantie « responsabilité civile » pour les voitures de tourisme selon les trimestres (en pourcentage)



Historiquement, pour les garanties « responsabilité civile » et « collision et renversement », les 1^{er} et 4^e trimestres présentent des fréquences des réclamations plus élevées que les deux autres trimestres étant donné qu'ils regroupent les mois de l'année au cours desquels on enregistre le plus de précipitations et où les conditions routières sont les plus changeantes.

En 2015, la fréquence des réclamations pour le 1^{er} trimestre de la garantie « responsabilité civile » augmente pour une troisième année consécutive. Il s'agit d'une hausse de 7,2 %. Toutefois, sur une période de dix ans, cette fréquence a diminué de 12 %.

Le 3^e trimestre de cette garantie présente également une hausse de sa fréquence des réclamations en 2015. En effet, après avoir présenté des baisses au cours des quatre années précédentes, l'année 2015 affiche une hausse de 3 %. Toutefois, le niveau de fréquence des réclamations pour la garantie « responsabilité civile » demeure le deuxième plus bas niveau observé au cours des dix dernières années pour le 3^e trimestre.

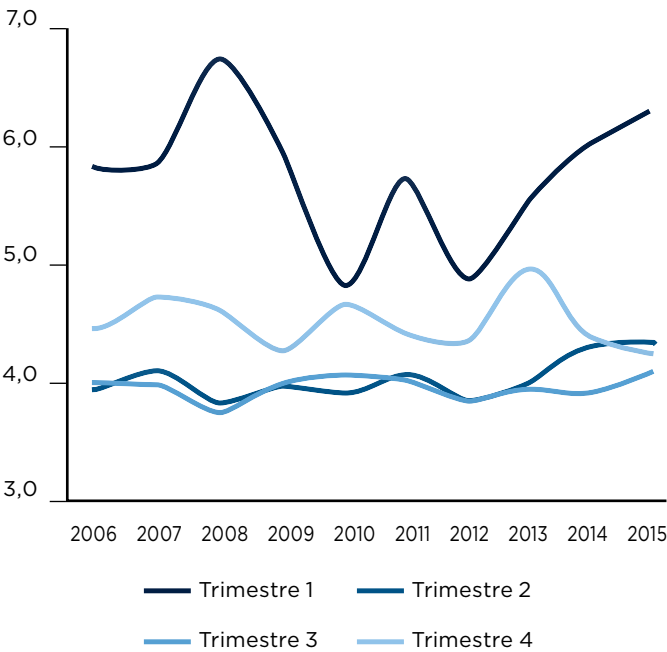
En ce qui a trait au 2^e trimestre de cette garantie, la fréquence des réclamations demeure la même que celle observée en 2014. De plus, elle demeure à son plus bas niveau observé au cours des dix dernières années.

Le 4^e trimestre est le seul à présenter une diminution de sa fréquence des réclamations, et ce, pour une deuxième année consécutive. Ainsi, la diminution présentée en 2015 est de 2,9 % faisant en sorte que le niveau de cette fréquence est le plus bas niveau observé au cours des dix dernières années.

Par conséquent, étant donné que deux trimestres présentent des hausses de leur fréquence des réclamations et qu'un seul présente une baisse, la garantie « responsabilité civile » présente une hausse globale de sa fréquence des réclamations de 2,2 % en 2015, tel qu'il a été présenté au graphique 65¹⁰⁹.

Graphique 67

Fréquence des réclamations pour la garantie « collision et renversement » pour les voitures de tourisme selon les trimestres (en pourcentage)



La garantie « collision et renversement » est elle aussi grandement influencée par les conditions météorologiques. Ainsi, les 1^{er} et 4^e trimestres de l'année sont historiquement ceux qui présentent les plus hautes fréquences. Après deux hausses importantes de la fréquence des réclamations présentées au cours des deux dernières années, la même tendance s'est poursuivie au 1^{er} trimestre de 2015 avec une hausse de 4,5 %.

Pour une troisième année consécutive, au 2^e trimestre, la garantie « collision et renversement » présente une hausse de la fréquence des réclamations. Cette année, cette augmentation est de 0,5 %. Le 3^e trimestre de 2015 présente la deuxième plus forte augmentation observée au cours des dix dernières années pour ce trimestre, faisant en sorte que le niveau de la fréquence des réclamations de l'année 2015 est le plus haut niveau observé au cours des dix dernières années. En 2015, cette augmentation est de 5,8 %.

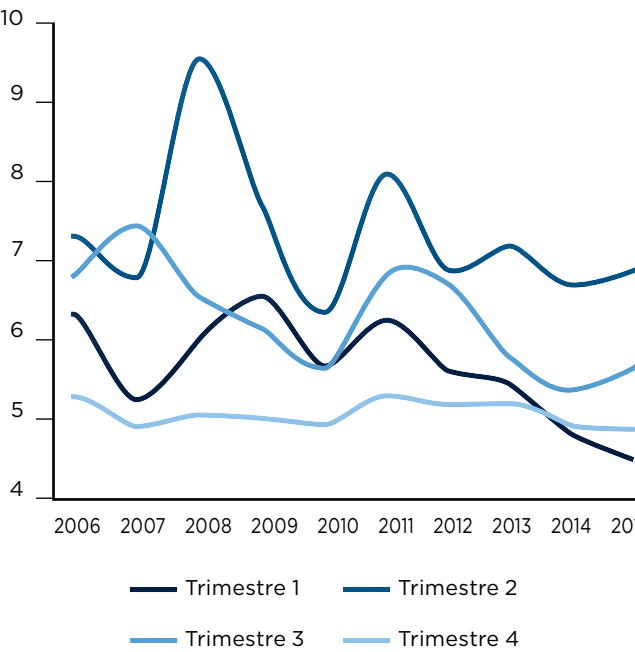
109 Plus précisément, la fréquence des réclamations pour la garantie « responsabilité civile » est de 4,9 %, 3,3 %, 3,3 % et 3,6 % respectivement pour les 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e trimestres de l'année 2015.

Tout comme la garantie « responsabilité civile », le 4^e trimestre de la garantie « collision et renversement » est le seul à présenter une diminution de sa fréquence des réclamations en 2015, et ce, pour une deuxième année consécutive. Ainsi, la diminution présentée en 2015 est de 3,3 %, faisant en sorte que le niveau de cette fréquence est le plus bas niveau observé au cours des dix dernières années.

Ainsi, malgré la diminution de la fréquence des réclamations pour le 4^e trimestre, la garantie « collision et renversement » présente une hausse globale de sa fréquence des réclamations. En 2015, la hausse globale pour cette garantie est de 2 %, tel qu'il est observé au graphique 65¹¹⁰.

Graphique 68

Fréquence des réclamations pour la garantie « accident sans collision ni renversement » pour les voitures de tourisme selon les trimestres (en pourcentage)



Contrairement aux deux autres garanties, la garantie « accident sans collision ni renversement » est beaucoup moins influencée par les conditions météorologiques, sauf lors d'événements ponctuels et généralement subits et violents comme des inondations, des orages, des tornades ou des tempêtes de vent ou de grêle.

110 Plus précisément, la fréquence des réclamations pour la garantie « collision et renversement » est de 6,3 %, 4,3 %, 4,1 % et 4,3 % respectivement pour les 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e trimestres de l'année 2015.

En ce qui concerne la fréquence des réclamations, par opposition aux garanties « responsabilité civile » et « collision et renversement », les 2^e et 3^e trimestres présentent généralement les fréquences les plus élevées pour la garantie « accident sans collision ni renversement ».

En 2015, les 1^{er} et 4^e trimestres présentent des baisses de la fréquence des réclamations. Le 1^{er} trimestre présente une baisse pour une quatrième année consécutive. En 2015, cette diminution de la fréquence des réclamations est de 5,8 %, faisant en sorte de présenter la plus basse fréquence observée au cours des dix dernières années. Le 4^e trimestre, quant à lui, présente une diminution de sa fréquence des réclamations pour une deuxième année consécutive. En 2015, cette baisse est de 0,2 % faisant en sorte que le niveau de la fréquence des réclamations est le deuxième plus bas niveau observé au cours des dix dernières années pour ce trimestre.

Par contre, en 2015, les 2^e et 3^e trimestres présentent des hausses respectives de leur fréquence des réclamations de 2,4 % et 6,6 % pour la garantie « accident sans collision ni renversement ». Toutefois, la fréquence des réclamations observée en 2015 pour le 3^e trimestre demeure la troisième plus basse fréquence présentée au cours des dix dernières années.

Ainsi, étant donné que les hausses des 2^e et 3^e trimestres sont plus importantes que les baisses de la fréquence des réclamations des 1^{er} et 4^e trimestres, la garantie « accident sans collision ni renversement » présente une augmentation globale de sa fréquence de 1,1 % en 2015, tel que présenté au graphique 65¹¹¹.

En résumé, la fréquence des réclamations augmente en 2015 pour chacune des trois garanties principales du contrat d'assurance automobile. L'effet combiné des variations de cette fréquence pour ces trois garanties se traduit par une hausse globale de 1,7 % pour les voitures de tourisme en comparaison à une baisse globale de 3,9 % observée l'année dernière.

Toutefois, la tendance au cours des dix dernières années demeure à la baisse pour les garanties « responsabilité civile » et « accident sans collision ni renversement ». Pour cette période, la fréquence des réclamations pour les voitures de tourisme a diminué de 13,1 % et 14,4 % respectivement pour ces garanties. Par contre, pour la même période la tendance est à la hausse pour la garantie « collision et renversement ». En effet, la fréquence des réclamations pour cette garantie a augmenté de 4,4 % depuis 2006.

Ainsi, il y a d'autres facteurs que les événements météorologiques qui influencent la fréquence des réclamations. De fait, l'évolution de la fréquence des réclamations dépend aussi de l'utilisation des véhicules et de l'étendue des couvertures achetées par les consommateurs; une moins grande utilisation des véhicules entraîne généralement une réduction de la fréquence. Il est intéressant de noter que le parc automobile du Québec croît pratiquement deux fois plus vite que la population âgée de 16 ans et plus.

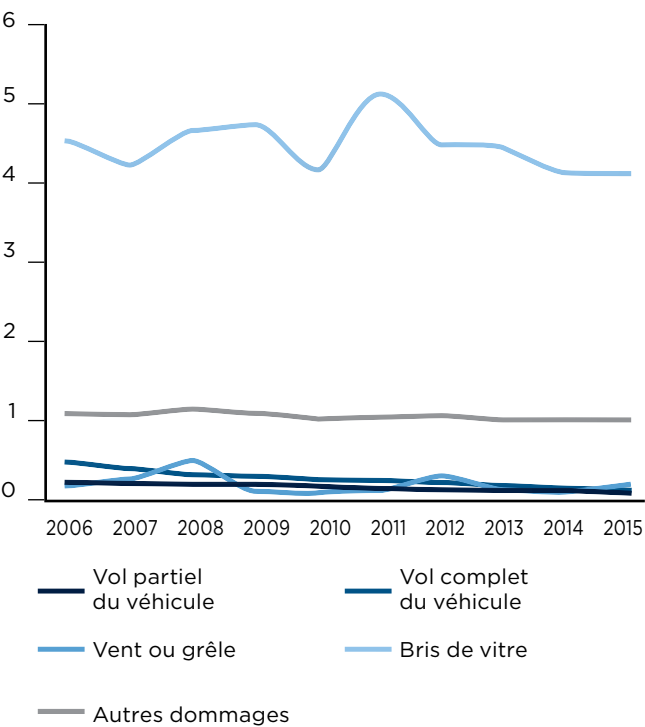
Au cours des dernières années, le nombre de titulaires de permis de conduire, c'est-à-dire de conducteurs actuels et potentiels, a augmenté de façon moins importante que le nombre de véhicules. En effet, les tableaux 73 et 75 démontrent que le nombre de titulaires de permis de conduire a augmenté de 10,1 % entre 2006 et 2015, alors que le nombre de voitures de tourisme a enregistré une hausse de 17,9 % au cours de la même période. De plus, à l'aide de ces deux tableaux, il est possible de calculer le ratio du nombre de voitures de tourisme par titulaire de permis de conduire et ainsi constater qu'il augmente graduellement dans le temps. En effet, le ratio est de 0,94 en 2015 alors qu'il était de 0,88 en 2006. Ainsi, chaque véhicule en circulation est potentiellement moins utilisé, ce qui réduit les risques d'accident pour chacun d'eux, et par conséquent, concourt à maintenir la fréquence des réclamations à des niveaux moins élevés.

À l'égard des couvertures d'assurance achetées par les consommateurs, une augmentation de la franchise réduit le nombre de réclamations, puisque celles dont le coût est en deçà du montant de la franchise ne sont pas indemnisées par les assureurs. De ce fait, on constate qu'en 2006, pour la garantie « collision et renversement », 42 % des voitures de tourisme étaient assurées avec une franchise de 250 \$ ou moins alors que 45 % avaient une franchise de 500 \$ ou plus. En 2015, ces proportions sont maintenant de 31 % et 49 % respectivement. Par conséquent, le fait que les consommateurs aient de plus en plus tendance à choisir des franchises plus élevées contribue aussi à maintenir bas le niveau de la fréquence des réclamations observé ces dernières années.

En ce qui concerne la garantie « accident sans collision ni renversement », le graphique 65 montre une augmentation de la fréquence de ce type de sinistre pour l'année 2015, soit de 1,1 %. Comme elle couvre un large éventail de réclamations¹¹², plusieurs facteurs distincts peuvent influencer l'évolution de cette fréquence des réclamations, et ce, indépendamment les uns des autres. Par exemple, l'évolution du taux de criminalité aura une incidence sur les réclamations pour le vol ou le vandalisme et les conditions météorologiques qui auront un impact sur certaines réclamations, dont celles comportant des dommages causés par le vent ou la grêle ou celles visant les « autres dommages » qui incluent les inondations.

Graphique 69

Fréquence selon le genre de sinistre pour les voitures de tourisme (en pourcentage)



Le graphique 69 illustre la fréquence des réclamations par type de risque couvert par la garantie « accident sans collision ni renversement » pour la période de 2006 à 2015. Il permet de constater que tous les types de réclamations, à l'exception des dommages causés par le vent ou la grêle, ont enregistré une amélioration depuis 2006. En effet, malgré le fait que les « autres dommages », qui comprennent notamment les inondations, présentent une augmentation en 2015, soit 0,1 %, ces derniers présentent une baisse de 6,3 % au cours des dix dernières années. Pour ce qui est des dommages causés par le vent ou la grêle, la hausse de la fréquence des réclamations de 105 % en 2015 fait en sorte que ce type de réclamations présente une hausse de 4,9 % au cours des dix dernières années¹¹³.

Le graphique 69 permet de constater des baisses importantes au chapitre des vols depuis 2006. La fréquence des vols partiels a diminué de 59,3 %, et celle des vols complets de véhicules de 73,3 %. Quant à la fréquence des bris de vitre, elle a chuté de 9 % au cours de la même période¹¹⁴.

Les baisses importantes observées depuis dix ans pour les vols semblent démontrer que les efforts des assureurs pour inciter les consommateurs à installer des systèmes antivol (systèmes de repérage et de marquage par exemple) ont un effet positif sur l'atteinte des objectifs des assureurs de diminuer la fréquence des vols de véhicules. De plus, les installations par les manufacturiers d'antivols standards dans les véhicules neufs ont également favorisé l'atteinte de cet objectif¹¹⁵.

111 Plus précisément, la fréquence des réclamations pour la garantie « accident sans collision ni renversement » est de 4,5 %, 6,9 %, 5,7 % et 4,9 % respectivement pour les 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e trimestres de l'année 2015.

112 Cette garantie couvre notamment les réclamations pour le vol partiel ou complet du véhicule, les dommages causés par le vent ou la grêle, les bris de vitre et d'autres dommages comme l'incendie, le vandalisme et les inondations.

113 En 2015, la fréquence des réclamations pour le vol partiel du véhicule diminue de 4,7 % par rapport à 2014, tandis que celle pour le vol complet du véhicule diminue de 5,2 %. La fréquence des réclamations pour les bris de vitre diminue de 0,7 % par rapport à 2014.

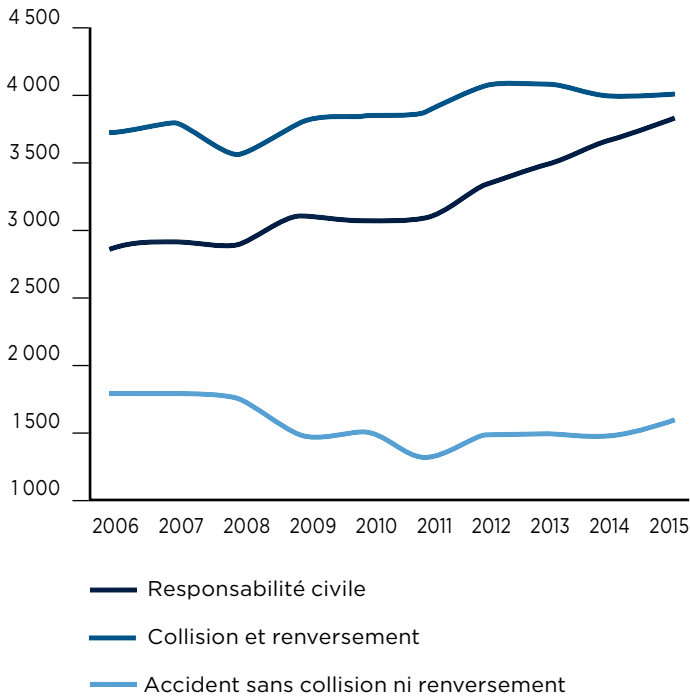
114 La fréquence des vols partiels est passée de 0,21 % en 2006 à 0,08 % en 2015, tandis que celle des vols complets de véhicules est passée de 0,45 % à 0,12 % au cours de la même période. Également, au cours de cette période, la fréquence des bris de vitre est passée de 4,52 % à 4,11 %, celle des dommages causés par le vent ou la grêle est passée de 0,18 % à 0,19 %, tandis que celle des « autres dommages » est passée de 1,08 % à 1,01 %.

115 En 2006, un peu plus de 23 400 vols de véhicules (vols partiels et vols complets) ont été enregistrés auprès des assureurs pour le Québec pour des déboursés de plus de 230 M\$ comparativement à près de 8 700 vols et des déboursés de près de 96 M\$ en 2015. Ces données sont extraites du Rapport du GAA, 2015.

Coût moyen par sinistre

Graphique 70

Coût moyen par sinistre pour les voitures de tourisme (en dollars)

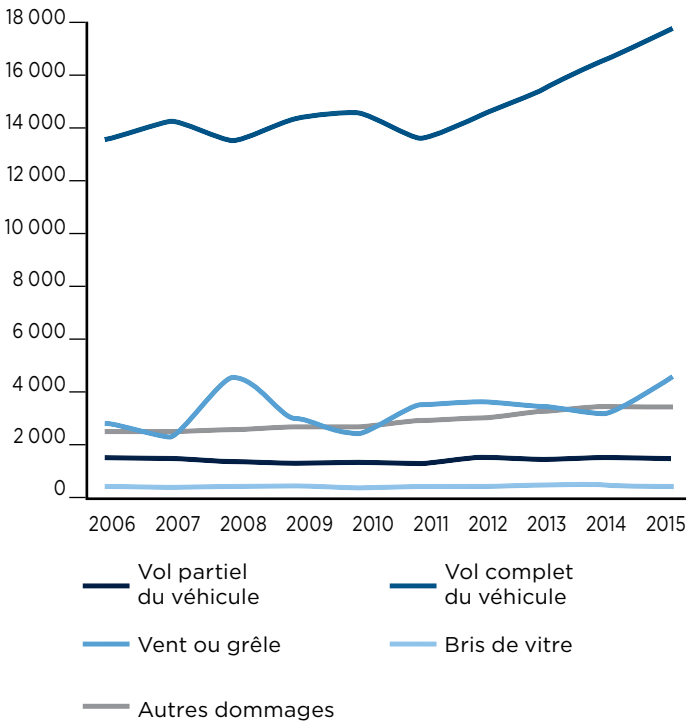


Comme le montre le graphique 70, le coût moyen par sinistre a augmenté pour les garanties « responsabilité civile » et « collision et renversement » au cours des dix dernières années, tandis qu'il présente une diminution pour la garantie « accident sans collision ni renversement » au cours de la même période¹¹⁶.

Par ailleurs, le coût moyen par sinistre de la garantie « responsabilité civile » augmente pour une cinquième année consécutive, soit de 3,7 % en 2015. Après avoir observé une diminution en 2014, le coût moyen par sinistre pour la garantie « collision et renversement » augmente de 0,4 % en 2015. Quant à celui pour la garantie « accident sans collision ni renversement », il subit une augmentation de 9 % en 2015. Toutefois, comme mentionné précédemment, une observation sur une période de dix ans permet de démontrer une diminution du coût moyen par sinistre de la garantie « accident sans collision ni renversement ».

Graphique 71

Coût moyen selon le genre de sinistre pour les voitures de tourisme (en dollars)



Le coût moyen des réclamations couvertes pour la garantie « accident sans collision ni renversement » est influencé principalement par les vols complets de véhicules, dont les coûts moyens sont supérieurs à ceux des autres types de réclamations de cette garantie, comme l'illustre le graphique 71.

En effet, le nombre de vols complets de véhicules représente 2,2 % du nombre total de réclamations couvertes par la garantie « accident sans collision ni renversement », mais près de 24 % des montants versés. Le coût moyen des vols complets augmente pour une quatrième année consécutive, soit de 7,5 % en 2015¹¹⁷.

Au chapitre des vols partiels, le coût moyen par sinistre a connu en 2015 une baisse de 5 % par rapport à l'année précédente. Le coût moyen par sinistre pour les « bris de vitre » augmente pour une quatrième année consécutive, soit de 3,4 %, tandis que celui pour les « autres dommages », qui comprend notamment l'incendie, le vandalisme et les inondations, présente une sixième hausse consécutive. Cette année, l'augmentation est de 4,9 %. En ce qui a trait au coût moyen par sinistre pour les dommages causés par le vent ou la grêle, ce dernier augmente de 39,5 % en 2015¹¹⁸.

117 Le coût moyen par sinistre des vols complets passe de 16 518 \$ en 2014 à 17 755 \$ en 2015.

118 Plus précisément, le coût moyen par sinistre pour les dommages « bris de vitre » passe de 506 \$ en 2014 à 523 \$ en 2015. Pour les mêmes années, celui pour le vol partiel est passé de 1 620 \$ à 1 539 \$, tandis que ceux pour les dommages causés par le vent ou la grêle et pour les « autres dommages » sont passés de 3 246 \$ à 4 530 \$ et de 3 376 \$ à 3 541 \$ respectivement.

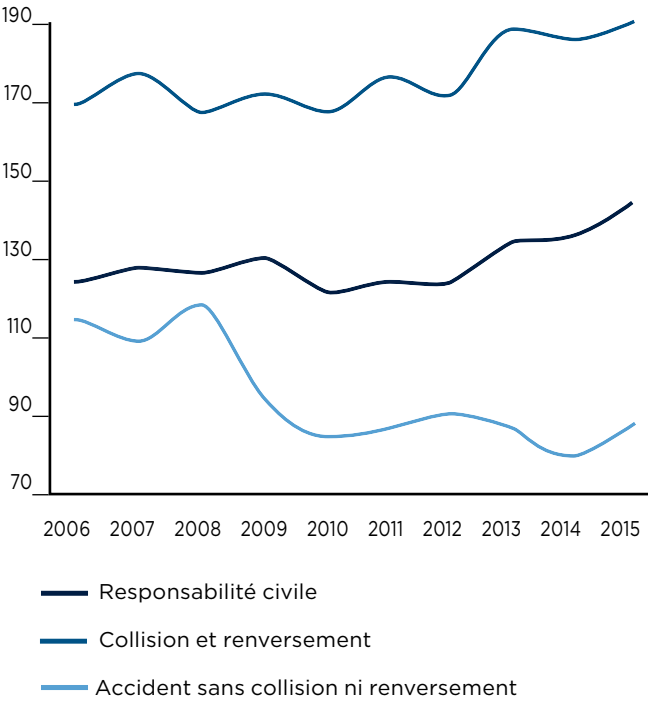
Ainsi, malgré le fait que le coût moyen par sinistre des vols partiels soit en baisse en 2015, la hausse du coût moyen par sinistre des vols complets, des bris de vitre, des dommages causés par le vent ou la grêle et des « autres dommages » fait en sorte que le coût moyen par sinistre de la garantie « accident sans collision ni renversement » a subi une augmentation de 9 % en 2015, tel qu'illustré au graphique 70.

Coûts globaux

En combinant la fréquence des réclamations et le coût moyen par sinistre, on obtient l'évolution des coûts globaux pour chacune des garanties présentées au graphique 72.

Graphique 72

Coût moyen par véhicule pour les voitures de tourisme (en dollars)



En 2015, le coût global pour les trois garanties principales du contrat d'assurance automobile, soit « responsabilité civile », « collision et renversement » et « accident sans collision ni renversement » augmente par rapport à 2014. En effet, pour l'année 2015, ces trois garanties présentent respectivement des hausses de leur coût global de 5,9 %, 2,4 % et 10,1 %.

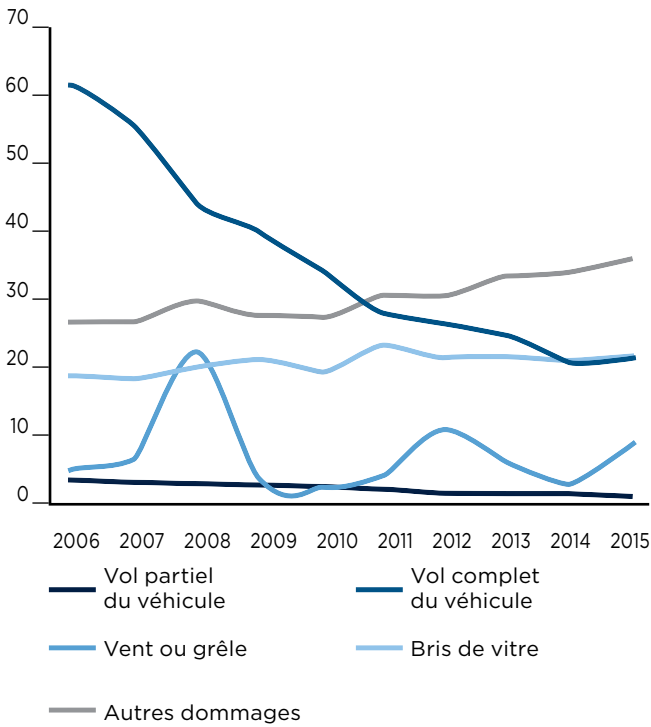
Pour ce qui est de la garantie « responsabilité civile », étant donné que la fréquence des réclamations et le coût moyen par sinistre augmentent, cela entraîne une augmentation de son coût global en 2015. Pour cette garantie, il s'agit d'une cinquième hausse consécutive de son coût global. Quant à la garantie « collision et renversement », après avoir présenté une diminution en 2014, son coût global augmente en 2015 étant donné que sa fréquence des réclamations et son coût moyen par sinistre augmentent.

L'année 2015 présente, pour la garantie « accident sans collision ni renversement », une augmentation de 10,1 % de son coût global. En effet, étant donné que la fréquence des réclamations et le coût moyen par sinistre de cette garantie sont à la hausse en 2015, cela entraîne également une augmentation de son coût global. Il est à noter que cette garantie avait présenté une diminution de 8 % de son coût global en 2014.

Le graphique 73 présente l'évolution de ce coût global pour les cinq protections principales de la garantie « accident sans collision ni renversement ».

Graphique 73

Coût moyen par véhicule selon le genre de sinistre pour les voitures de tourisme (en dollars)



Pour le vol complet et les bris de vitre, la baisse de la fréquence des réclamations a été inférieure à la hausse du coût moyen par sinistre faisant en sorte que des augmentations respectives de 1,9 % et 2,7 % de leur coût global pour cette année ont été observées. Du fait que la fréquence des réclamations et le coût moyen par sinistre sont à la hausse pour les dommages causés par le vent ou la grêle et les « autres dommages », qui incluent notamment l'incendie, le vandalisme et les inondations, leur coût global augmente respectivement de 186,1 % et 5 % en 2015. Pour ce qui est du vol partiel, étant donné que sa fréquence des réclamations et son coût moyen par sinistre sont en baisse, il est le seul à présenter une diminution de 9,5 % de son coût global en 2015.

116 Depuis 2006, ces coûts se sont accrus respectivement de 33,2 % et 7,8 % pour les garanties « responsabilité civile » et « collision et renversement » et ont diminué de 10,5 % pour la garantie « accident sans collision ni renversement ».

Le coût global des réclamations pour le vol complet augmente en 2015, et ce, pour une première fois au cours des dix dernières années, tandis que celui pour le vol partiel a diminué pour une troisième année consécutive. Observé sur une période de dix ans, le coût global a diminué respectivement de 59,5 % et 65,5 % pour le vol partiel et le vol complet.

Après avoir vu le montant total des sinistres pour les voitures de tourisme augmenter de 0,3 % au cours de l'année 2014, ce dernier augmente de 6,4 % cette année, faisant en sorte que le montant total des sinistres pour les voitures de tourisme se situe maintenant à 1,9 G\$. Il s'agit d'une cinquième hausse consécutive pour le montant total des sinistres pour les voitures de tourisme. L'augmentation de cette année est principalement attribuable à la hausse de la fréquence des réclamations présentées pour chacune des trois garanties principales du contrat d'assurance automobile, combinée à la hausse du coût moyen par sinistre de chacune de ces garanties, entraînant ainsi une augmentation du coût global pour chacune de ces garanties. En regardant l'ensemble des trois couvertures principales du contrat d'assurance automobile, puisque la fréquence des réclamations totale augmente de 1,7 % et que le coût moyen des sinistres global augmente de 3,7 %, cette combinaison a entraîné une hausse du montant total des sinistres pour les voitures de tourisme pour l'année 2015. Quant au montant total des sinistres pour l'ensemble des véhicules, il présente également une augmentation de l'ordre de 6,7 % en 2015, faisant passer le montant total des sinistres pour l'ensemble des véhicules de 2,1 G\$ en 2014 à 2,2 G\$ en 2015.

Pour les voitures de tourisme, étant donné que le montant total des sinistres affiche une hausse de 6,4 % et que cette hausse est supérieure à l'augmentation des primes acquises qui est de 1,6 %, les résultats de 2015 affichent globalement une détérioration par rapport à l'année dernière. En effet, le ratio sinistres / primes pour cette catégorie de véhicules est passé de 67,2 % en 2014 à 70,3 % en 2015, comme l'indique le tableau 76. Par conséquent, les assureurs, dans leur ensemble, présentent pour la première fois au cours des dix dernières années des pertes pour cette catégorie de véhicules. La perte estimée pour l'année 2015 est 0,4 % des primes acquises.

Finalement, en regroupant l'ensemble des véhicules souscrits par les assureurs, les résultats de cette année sont également inférieurs à ceux présentés en 2014. Le montant total des sinistres augmente de 6,7 %, tandis que les primes acquises augmentent seulement de 1,9 %. Par conséquent, le ratio sinistres / primes est passé de 66,3 % en 2014 à 69,4 % en 2015, faisant en sorte que les bénéfices réalisés pour l'ensemble des assureurs pratiquant l'assurance automobile au Québec sont inférieurs à ceux présentés en 2014. Pour l'année 2015, ces bénéfices sont estimés à 0,5 % des primes acquises.

Adéquation de la tarification en 2015

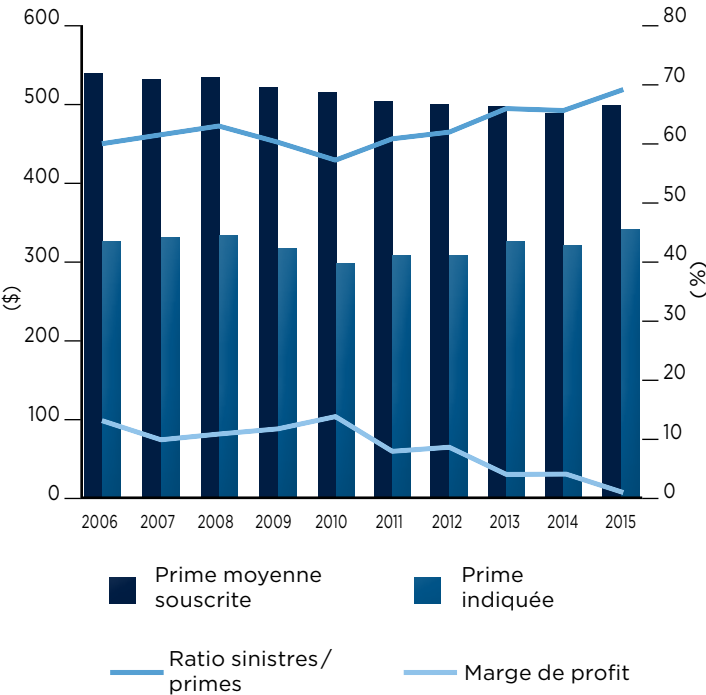
Avant d'évaluer le caractère adéquat de la tarification en 2015, il importe de considérer l'écart qui existe entre la prime indiquée et la prime moyenne souscrite. La prime indiquée peut être définie comme étant la portion de la prime souscrite qu'un assureur aurait normalement demandée pour payer les réclamations et les frais de règlement qui y sont associés s'il avait été en mesure de connaître à l'avance le montant exact des déboursés totaux à venir.

Pour qu'une tarification soit qualifiée d'adéquante, l'écart entre la prime souscrite et la prime indiquée doit permettre aux assureurs de couvrir tous les coûts liés à leurs opérations d'assurance et, conséquemment, générer une marge de profit raisonnable compte tenu des risques associés aux activités d'assurance.

Le graphique 74 présente l'évolution de la prime souscrite moyenne en comparaison avec la prime indiquée ainsi que le ratio sinistres / primes et la marge de profit estimée pour l'ensemble des véhicules, à l'exception de la catégorie « autres risques »¹¹⁹.

Graphique 74

Évolution de la prime souscrite moyenne en comparaison avec la prime indiquée ainsi que le ratio sinistres / primes et la marge de profit estimée pour l'ensemble des véhicules, à l'exception de la catégorie « autres risques »



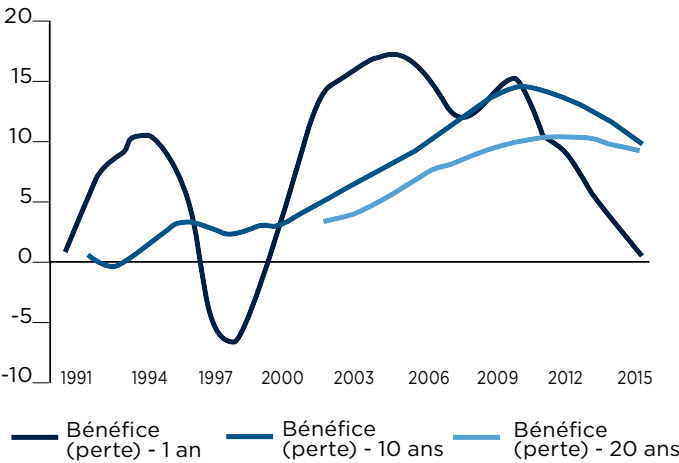
119 Les résultats présentés dans le graphique 74 ne tiennent pas compte de la catégorie de risque « autres risques » étant donné que certaines variables ne sont pas disponibles. Cette catégorie de risque représente 8,8 % du total des primes souscrites et 9,1 % du total des sinistres pour l'année 2015.

L'analyse de l'écart entre la prime indiquée et la prime moyenne demandée par les assureurs a permis de constater qu'au cours des dix dernières années, les assureurs ont été en mesure de dégager des marges de profit pour leurs opérations en assurance automobile. Par contre, la marge de 1 % estimée pour cette année est inférieure à celle de 2014, établie à 3,7 %, constituant ainsi la plus faible marge observée au cours des dix dernières années.

L'analyse des résultats au cours des 25 dernières années révèle que les assureurs considèrent généralement bien les différents facteurs relatifs à la tarification. À cet égard, le graphique 75 présente les bénéfices et les pertes d'exploitation en assurance automobile au Québec, de 1991 à 2015. Ce graphique montre que les résultats peuvent fluctuer de façon significative dans un court laps de temps en raison d'un grand nombre de facteurs mentionnés précédemment, tels la fréquence des réclamations et le coût moyen des sinistres.

Graphique 75

Bénéfice (perte)¹²⁰ d'exploitation par année et par période de dix et vingt ans pour l'ensemble des véhicules



Le graphique 75 permet aussi d'observer l'évolution de la rentabilité moyenne des opérations d'assurance automobile sur des périodes de dix et vingt ans. Ainsi, le bénéfice annuel estimé pour l'année 2015 est inférieur à celui de 2014, il est passé de 3,8 % des primes acquises en 2014 à 0,5 % cette année. Pour ce qui est du bénéfice moyen pour des périodes de dix et vingt ans, il a subi une baisse en 2015 pour ces deux périodes. En effet, le bénéfice d'exploitation généré par l'ensemble des assureurs pour la période de dix ans, comprenant les années 2006 à 2015, s'établit à 9,8 % des primes acquises comparativement à 11,5 % en 2014. Lorsqu'il est calculé sur une période de vingt ans, le bénéfice d'exploitation est de l'ordre de 9,2 % des primes acquises, alors qu'il était de 9,7 % l'année dernière.

120 Bénéfice (perte) d'exploitation exprimé en pourcentage des primes acquises avant impôts et autres postes extraordinaires.

De plus, malgré le fait que l'année 2015 présente un bénéfice inférieur à celui de 2014, elle demeure rentable pour les assureurs, et ce, pour une dixième année consécutive. Toutefois, le bénéfice présenté en 2015 constitue le plus bas niveau observé au cours des dix dernières années.

2.3.3 Pratiques de tarification

Après avoir analysé la rentabilité des assureurs, il est opportun de considérer les pratiques de classification et de tarification qu'ils utilisent. Cette dernière partie traite d'abord de la consultation par le public des manuels de tarification des assureurs et des modifications qui leur ont été apportées. Elle présente également une description de l'évolution des tarifs et des pratiques de classification et de tarification et dresse un portrait du marché de l'assurance de remplacement.

Le dépôt et la consultation des manuels de tarification

Conformément à l'article 183 de la LAA, l'Autorité permet à toute personne qui en fait la demande de consulter les manuels de tarification déposés auprès d'elle par les assureurs en vertu de l'article 180 de cette même loi.

Le manuel de tarification est composé des documents d'un assureur où sont définies ses règles de classification des risques ainsi que les primes applicables à chacun de ces risques.

La consultation de ces manuels auprès de l'Autorité vise essentiellement à vérifier les nouvelles pratiques de classification et de tarification en vigueur dans le marché.

En 2015, dix sociétés d'assurance différentes se sont présentées aux bureaux de l'Autorité pour consulter les manuels de tarification comparativement à sept en 2014.

Au cours de ces visites, 85 consultations ont été effectuées en regard de dix-neuf manuels d'assureurs différents. En 2014, ces chiffres étaient de 60 consultations pour quinze manuels d'assureurs différents. À cet effet, il est intéressant de souligner que plusieurs organismes effectuent plus d'une consultation par année. Par exemple, une société d'assurance a consulté les manuels de tarification jusqu'à huit reprises au cours de la dernière année.

Les dix-neuf assureurs dont les manuels de tarification ont été consultés au cours de cette année représentent près de 89 % du total des primes directes souscrites en assurance automobile. Les consultants sont donc en mesure de dresser un portrait assez fidèle des marchés qu’ils ciblent lors de leurs consultations des manuels. Aussi, les manuels les plus consultés sont généralement ceux des assureurs les plus importants. Ainsi, les cinq assureurs les plus visés par la consultation en 2015 représentent plus de 64 % du marché québécois de l’assurance automobile, tandis qu’en prenant les dix assureurs dont les manuels ont été les plus consultés, cette proportion augmente à plus de 79 %.

Contrairement à l’année dernière où les manuels de tarification des assureurs par courtiers avaient été les plus consultés, cette année ce sont les manuels de tarification des assureurs directs qui ont été les plus consultés. Les manuels de tarification des assureurs directs ont été consultés dans une proportion représentant 55 % des consultations contre 45 % pour ceux des assureurs par courtiers.

Les modifications aux manuels de tarification

Plusieurs assureurs ont apporté des modifications à leur manuel de tarification, et celles-ci portent sur de nombreux aspects de leurs critères de classification et de tarification.

Il importe de noter que les assureurs ne sont pas tenus de modifier annuellement leur manuel de tarification. Ils peuvent utiliser les mêmes règles de classification et la même tarification sur une longue période. Donc, certains éléments d’un manuel de tarification peuvent avoir été établis il y a plusieurs années et être toujours utilisés.

En 2015, 32 assureurs ont effectué des modifications à leurs critères de classification et de tarification pour les voitures de tourisme, ce qui représente près de 97 % de ce marché. À cet effet, le tableau 77 présente un recensement des changements les plus fréquents apportés aux critères de classification et de tarification pour ces véhicules.

Tableau 77

Recensement des changements les plus fréquents apportés aux critères de classification et de tarification pour les voitures de tourisme en 2015

Critères de classification et de tarification	Part de marché ¹²¹ en 2015 des assureurs ayant modifié ce critère
Marque / année / modèle du véhicule	85 %
Limites et franchises	77 %
Stabilité de résidence	66 %
Localisation	45 %
Véhicules hybrides ou électriques	38 %
Accident non responsable	36 %
Permis de conduire	35 %
Profession / occupation / membre d'un groupe	28 %
Télématique	27 %
Conducteur occasionnel	25 %

Pour ce qui est des autres catégories de véhicules, tels que les motocyclettes, les motoneiges, les véhicules tout-terrain et les véhicules utilitaires, très peu d’assureurs ont apporté des modifications à leurs critères de classification et de tarification au cours de l’année 2015.

L'évolution des pratiques de tarification et des tarifs

Tous les assurés ne paient pas la même prime d’assurance. Des différences de primes entre assureurs pour un même assuré sont d’ailleurs présentées au tableau 72. Pour déterminer les primes que doivent payer les assurés, il faut d’abord les regrouper selon des caractéristiques communes qui reflètent le risque qu’ils représentent. Les assureurs utilisent donc différentes règles pour classer les risques en assurance automobile.

Cet aspect représente donc un élément fondamental du processus de la tarification. Un assuré se verra attribuer un classement qui déterminera sa prime d’assurance automobile selon l’appréciation du risque qu’il représente.

Au fil des ans et de l’expérience acquise, les règles utilisées par les assureurs se sont multipliées, de sorte qu’il existe aujourd’hui une multitude de possibilités de classement d’un assuré dans le système de classification des risques des assureurs. Ces règles sont définies dans le manuel de tarification des assureurs.

L’assurance automobile, comme toute autre forme d’assurance, repose sur l’évaluation du risque. Or, plus le risque est élevé aux yeux d’un assureur, plus la prime d’assurance demandée sera élevée. À partir de leurs propres données et de leur expérience, les assureurs sont en mesure d’effectuer des études afin de déterminer des similitudes et des différences parmi les facteurs qu’ils désirent utiliser dans leur processus de tarification.

C’est sur la base de ces études que les assureurs établissent leurs pratiques. L’utilisation de facteurs influençant le risque qui ne seraient pas reflétés dans la détermination de la prime serait jugée inéquitable. Le fait de ne pas refléter des différences qui existent aurait comme conséquence de favoriser une antisélection, c’est-à-dire la possibilité pour les assurés de profiter d’un classement inadéquat, ce qui pourrait nuire à la rentabilité et même à la solvabilité d’un assureur. Dans cette perspective, il est plus équitable qu’un assuré qui génère des coûts pour le système d’assurance en défraie une plus grande part que celui qui ne fait aucune réclamation.

Ainsi, tous les renseignements recueillis peuvent éventuellement servir à prédire les risques que représente une personne, car les assureurs sont constamment à la recherche de nouveaux facteurs d’évaluation des risques.

Tableau 78

Nombre d’assureurs et variation moyenne¹²² des tarifs selon les modifications apportées aux tarifs en assurance automobile au Québec pour les voitures de tourisme¹²³

Modification des tarifs							
Année	Réduction		Stable		Hausse		Effet global
	Nombre	Variation moyenne	Nombre	Variation moyenne	Nombre	Variation moyenne	Variation moyenne
2006	28	-3,5 %	19	---	3	1,9 %	-2,8 %
2007	21	-2,9 %	5	---	8	2,4 %	-1,8 %
2008	20	-3,5 %	15	---	9	1,3 %	-2,0 %
2009	24	-2,8 %	26	---	3	0,9 %	-2,2 %
2010	20	-3,8 %	22	---	6	0,6 %	-2,9 %
2011	19	-2,9 %	24	---	5	1,5 %	-2,1 %
2012	18	-1,9 %	24	---	4	1,6 %	-1,3 %
2013	21	-2,3 %	18	---	7	1,7 %	-1,6 %
2014	11	-3,0 %	22	---	12	2,6 %	0,7 %
2015	11	-1,2 %	19	---	14	1,4 %	0,04 %

En ce qui a trait aux tarifs, l’analyse des manuels de tarification indique que le marché de l’assurance automobile au Québec présentait des baisses moyennes des tarifs depuis 2006. Toutefois, depuis 2014, il présente des hausses moyennes des tarifs. Cette année, cette hausse moyenne des tarifs est de 0,04 %, comparativement à une hausse moyenne de 0,7 % en 2014, comme l’illustre le tableau 78. Le nombre d’assureurs qui affichent une hausse des tarifs augmente de deux par rapport à l’année dernière, tandis que le nombre d’assureurs ayant maintenu leurs tarifs au même niveau passe de 22 en 2014 à 19 en 2015. Pour ce qui est des assureurs qui ont diminué leurs tarifs, leur nombre est resté le même que l’année dernière, soit onze assureurs.

121 Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes directes souscrites en assurance automobile au Québec pour la catégorie des voitures de tourisme selon le Rapport du GAA, 2015.

122 Il s’agit de variations moyennes, c’est-à-dire que l’effet global évalué à une augmentation de 0,04 % ne signifie pas que tous les assurés ont vu leurs primes d’assurance automobile augmenter de 0,04 %. De fait, certains ont subi des hausses plus importantes alors que d’autres ont bénéficié d’une baisse de leurs primes.

123 Les assureurs considérés dans cette analyse représentent 100 % des primes directes souscrites en 2015 pour les voitures de tourisme selon le Rapport du GAA, 2015.

Tableau 79

Évolution de la prime moyenne souscrite dans les différentes catégories de risque liées à l'assurance automobile au Québec¹²⁴

Catégories de risque ¹²⁵						
Année	VT	MC	MN	TT	VU	VP
2006	568 \$	283 \$	141 \$	187 \$	838 \$	1 299 \$
2007	566 \$	273 \$	112 \$	185 \$	814 \$	1 317 \$
2008	563 \$	265 \$	169 \$	180 \$	781 \$	1 284 \$
2009	555 \$	257 \$	139 \$	175 \$	763 \$	1 273 \$
2010	546 \$	247 \$	158 \$	174 \$	765 \$	1 248 \$
2011	536 \$	236 \$	145 \$	171 \$	737 \$	1 238 \$
2012	532 \$	231 \$	155 \$	167 \$	732 \$	1 238 \$
2013	527 \$	233 \$	175 \$	164 \$	730 \$	1 253 \$
2014	525 \$	237 \$	158 \$	162 \$	720 \$	1 237 \$
2015	532 \$	238 \$	175 \$	159 \$	733 \$	1 178 \$

VT = Voitures de tourisme
MC = Motocyclettes
MN = Motoneiges
TT = Véhicules tout-terrain
VU = Véhicules utilitaires
VP = Véhicules publics

L'effet des hausses moyennes des tarifs des deux dernières années fait en sorte que la prime moyenne souscrite pour les voitures de tourisme augmente en 2015. En effet, le tableau 79 permet de constater que la prime moyenne souscrite pour ces véhicules a augmenté de 1,3 % en 2015. Toutefois, sur une période de dix ans, la prime moyenne souscrite pour les voitures de tourisme a diminué de 6,3 %.

À partir de l'information obtenue dans le cadre de la demande de renseignements additionnels effectuée par l'Autorité en 2015, trois assureurs, représentant 4,5 % du marché des voitures de tourisme, prévoient une diminution de leurs tarifs au cours de l'année 2016, tandis que dix-neuf assureurs, représentant plus de 45 % du marché, envisagent une hausse.

Le tableau 79 présente aussi l'évolution de la prime moyenne souscrite pour les autres catégories de risque liées à l'assurance automobile au Québec. Ainsi, les catégories de risque des motocyclettes, des motoneiges et des véhicules utilitaires ont également vu leur prime moyenne souscrite augmenter au cours de l'année 2015. La prime moyenne souscrite pour les motocyclettes est en hausse pour une troisième année consécutive et l'augmentation de cette année est de 0,4 %. Après avoir présenté des diminutions de sa prime moyenne souscrite au cours des quatre années précédentes, la prime moyenne souscrite pour les véhicules utilitaires augmente de 1,8 % en 2015, tandis que l'augmentation de la prime moyenne souscrite pour les motoneiges est de 10,8 % cette année.

En ce qui a trait à la prime moyenne souscrite pour les véhicules tout-terrain, cette dernière diminue pour une dixième année consécutive. La diminution de cette année est de 1,9 %, tandis que celle pour les véhicules publics est de 4,8 %. Pour cette catégorie de risque, il s'agit d'une deuxième diminution consécutive.

Portrait du marché de l'assurance de remplacement

La police d'assurance automobile F.P.Q. N° 5 – Assurance de remplacement¹²⁶ est un produit qui peut être distribué directement par les assureurs ou les courtiers. Toutefois, en vertu du Titre VIII de la Loi sur la distribution de produits et services financiers, elle peut également être distribuée par des concessionnaires d'automobiles qui agissent alors à titre de distributeurs.

À cet effet, le tableau 80 présente le nombre de polices de même que le montant total des primes directes souscrites au cours de la dernière année pour cette police d'assurance automobile.

Tableau 80

Nombre de polices et primes directes souscrites pour la police d'assurance automobile F.P.Q. N° 5 – Assurance de remplacement pour l'année 2015¹²⁷

Mode de distribution ¹²⁸									
Concessionnaires d'automobiles				Agents / courtiers			Total		
Durée de la police	Nombre de polices	Prime directe souscrite	Prime moyenne	Nombre de polices	Prime directe souscrite	Prime moyenne	Nombre de polices	Prime directe souscrite	Prime moyenne
1 an	---	---	---	---	---	---	---	---	---
2 ans	1 090	1 169 476 \$	1 073 \$	568	394 847 \$	695 \$	1 658	1 564 323 \$	944 \$
3 ans	6 410	7 779 597 \$	1 214 \$	1 597	1 281 840 \$	803 \$	8 007	9 061 437 \$	1 132 \$
4 ans	17 016	24 934 972 \$	1 465 \$	5 556	4 890 380 \$	880 \$	22 572	29 825 352 \$	1 321 \$
5 ans	31 696	55 844 310 \$	1 762 \$	11 635	12 998 846 \$	1 117 \$	43 331	68 843 156 \$	1 589 \$
6 ans	10 058	20 646 659 \$	2 053 \$	731	1 054 798 \$	1 443 \$	10 789	21 701 457 \$	2 011 \$
7 ans	19 647	45 863 302 \$	2 334 \$	2 319	4 181 942 \$	1 803 \$	21 966	50 045 244 \$	2 278 \$
8 ans	1 211	3 386 172 \$	2 796 \$	---	---	---	1 211	3 386 172 \$	2 796 \$
Total	87 128	159 624 488 \$	1 832 \$	22 406	24 802 653 \$	1 107 \$	109 534	184 427 141 \$	1 684 \$

Les données présentées dans le tableau 80 permettent de constater que le marché de l'assurance de remplacement est largement dominé par les assureurs utilisant le mode de distribution sans représentant, dans ce cas-ci, les concessionnaires d'automobiles. En effet, ces derniers recueillent 79,5 % du total de polices vendues au cours de la dernière année et 86,6 % du total des primes souscrites. À titre comparatif, ces proportions étaient de 82,2 % et 88,3 % respectivement en 2014. Durant l'année 2015, plus de 109 000 polices ont été souscrites, et ce, pour près de 185 M\$ en primes comparativement à 120 000 polices et 199 M\$ de primes en 2014.

Les assureurs distribuant cette police d'assurance automobile par l'entremise de représentants certifiés, ont quant à eux, souscrit 20,5 % du total de polices vendues en 2015, en comparaison à 18 % en 2014, et détiennent 13,4 % du total des primes souscrites par rapport à 12 % en 2014.

Enfin, les consommateurs ont tendance à opter pour un terme de cinq ans pour cette police. En effet, peu importe le mode de distribution, les polices ayant une durée de cinq ans représentent 40 % des polices souscrites en 2015.

124 Les données liées aux primes moyennes souscrites dans les différentes catégories de risques de l'assurance automobile sont extraites du Rapport du GAA, 2015.

125 Les catégories de risques sont les mêmes que celles utilisées dans le PSA, et le glossaire présenté en annexe fournit les définitions de ces catégories de risques.

126 La police d'assurance automobile F.P.Q. N° 5 – Formulaire d'assurance complémentaire pour les dommages occasionnés au véhicule assuré – Assurance de remplacement est disponible sur le site Web de l'Autorité à l'adresse suivante : www.lautorite.qc.ca.

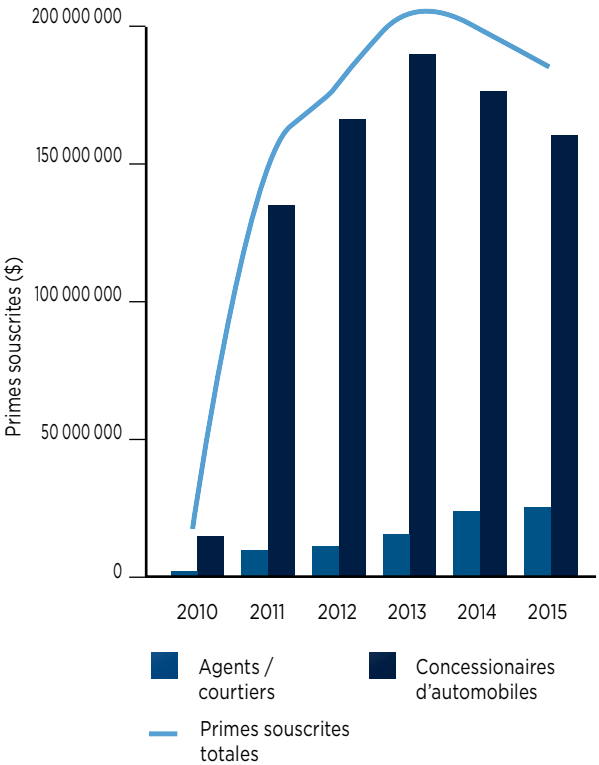
127 Ces données proviennent du Rapport du GAA, 2015.

128 Représente le mode de distribution retenu par l'assureur pour distribuer cette police, soit par des représentants certifiés (agents ou courtiers) ou par l'entremise de la distribution sans représentant (concessionnaires d'automobiles).

Les graphiques 76 et 77 présentent l'évolution du marché de l'assurance de remplacement depuis l'entrée en vigueur de cette police d'assurance automobile, soit le 1^{er} octobre 2010. Le graphique 76 illustre l'évolution du marché selon le total des primes souscrites en fonction du mode de distribution, tandis que le graphique 77 illustre cette évolution en fonction du nombre de polices souscrites selon le mode de distribution.

Graphique 76

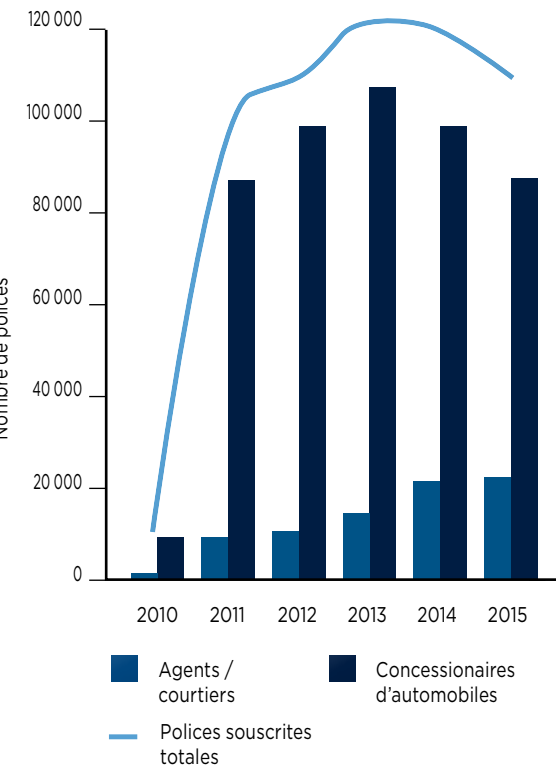
Évolution du marché de l'assurance de remplacement selon le total des primes souscrites en fonction du mode de distribution (en dollars)¹²⁹



129 Étant donné que la police d'assurance automobile F.P.Q. N° 5 - Assurance de remplacement est entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2010, l'année 2010 inclut seulement les trois derniers mois de l'année.

Graphique 77

Évolution du marché de l'assurance de remplacement selon le total de polices souscrites en fonction du mode de distribution¹³⁰



Les graphiques 76 et 77 permettent de constater que tant le nombre de polices souscrites que les primes souscrites diminuent depuis deux ans. En 2015, le nombre total de polices souscrites a diminué de 8,8 %, tandis que les primes souscrites ont diminué de 7,3 %. Ces diminutions sont principalement attribuables aux baisses observées du côté des concessionnaires d'automobiles. En effet, en 2015, les concessionnaires d'automobiles présentent des baisses de 11,7 % de leur nombre de polices vendues et de 9,2 % au niveau des primes souscrites. Toutefois, malgré ces diminutions dans le marché de l'assurance de remplacement, les agents / courtiers présentent des hausses pour une troisième année consécutive. En 2015, ils ont augmenté de 4,8 % leur nombre de polices vendues et de 6,8 % leurs primes souscrites.

130 ibidem

Le tableau 81 présente la part de marché des assureurs présents dans la vente de l'assurance de remplacement pour l'année 2015.

Tableau 81

Part de marché¹³¹ de la police d'assurance automobile F.P.Q. N° 5 - Assurance de remplacement pour l'année 2015

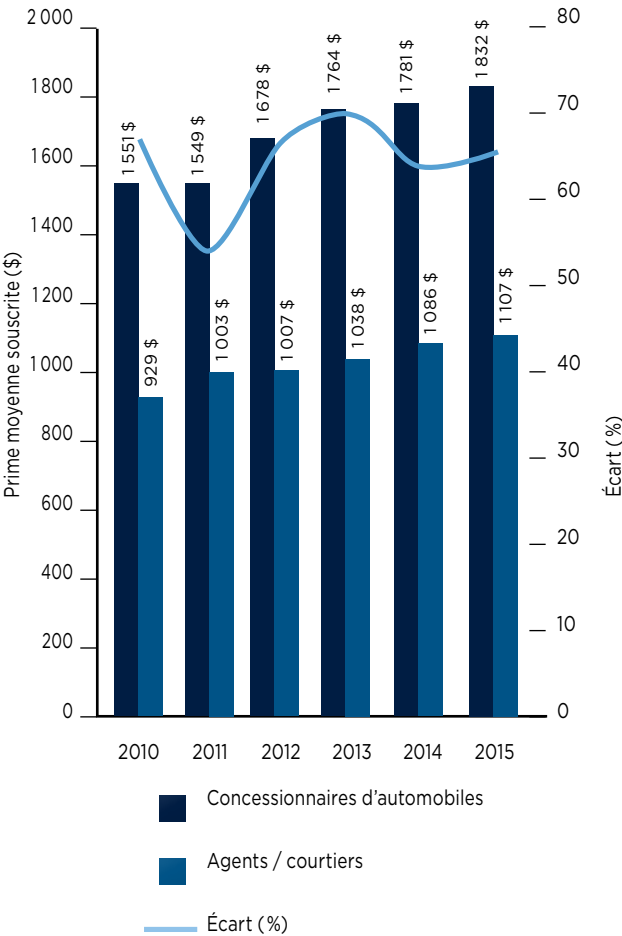
Assureurs	Part de marché
Industrielle Alliance Pacifique, compagnie d'assurances générales	53 %
La Capitale Assurances générales inc.	12 %
Canassurance compagnie d'assurance	12 %
SSQ, Société d'assurances générales inc.	10 %
Intact compagnie d'assurance	9 %
La Compagnie d'assurance Belair inc.	4 %
SSQ, Société d'assurance-vie inc.	moins de 1 %
Industrielle Alliance, assurance auto et habitation inc.	moins de 1 %
La Compagnie d'assurances Elite	moins de 1 %

131 Les parts de marché sont exprimées en pourcentage du total des primes émises au Québec pour l'assurance de remplacement selon le Rapport du GAA, 2015.

Le graphique 78 permet d'illustrer les différences entre la prime moyenne d'une police souscrite par un représentant certifié et celle souscrite par un distributeur, c'est-à-dire un concessionnaire d'automobiles.

Graphique 78

Évolution de la prime moyenne souscrite pour le marché de l'assurance de remplacement selon le mode de distribution (en dollars)



Pour l'année 2015, il y a un écart de 725 \$, soit 66 %, entre les deux modes de distribution, alors qu'il était de 695 \$ en 2014, représentant 64 %. L'écart s'est amplifié en 2015 puisque la prime moyenne souscrite des assureurs faisant affaire avec les concessionnaires d'automobiles a augmenté de 2,9 % par rapport à 2014, tandis que celle des assureurs distribuant cette police par l'entremise de représentants certifiés a augmenté de 1,9 %. Cet écart s'explique notamment par le taux de commission, qui est plus élevé pour la distribution sans représentant. La prime moyenne souscrite, incluant tous les termes de police disponibles, est de 1 832 \$ pour le réseau de la distribution sans représentant et de 1 107 \$ lorsqu'elle est souscrite par un représentant certifié.

ANNEXES



ABRÉVIATIONS

AAI	Association actuarielle internationale
AICA	Association internationale des contrôleurs d'assurance
Autorité	Autorité des marchés financiers
BAC	Bureau d'assurance du Canada
BSIF	Bureau du surintendant des institutions financières
C.A.	Compagnie d'assurance
C.A.F.	Compagnie d'assurance funéraire
CCD	Caisse centrale Desjardins
CCRRA	Conseil canadien des responsables de la réglementation d'assurance
C.M.A.	Compagnie mutuelle d'assurance
CSF	Conseil de la stabilité financière
FCDQ	Fédération des caisses Desjardins du Québec
FCSA	Fichier central des sinistres automobiles
F.P.Q.	Formulaire de police d'assurance automobile du Québec
GAA	Groupement des assureurs automobiles
HHI	Indice d'Herfindahl-Hirschman
IADI	International Association of Deposit Insurers
IASB	International Accounting Standard Board
ICA	Institut canadien des actuaires
ICAAP	Internal Capital Adequacy Assessment Program

IFRS	Normes internationales d'information financière
ISQ	Institut de la statistique du Québec
LA	Loi sur les assurances
LAA	Loi sur l'assurance automobile
LAD	Loi sur l'assurance-dépôt
LCR	Liquidity Coverage Ratio
LCSF	Loi sur les coopératives de services financiers
LSFSE	Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne
Mouvement Desjardins	Mouvement des caisses Desjardins
NCCF	Net Cumulative Cash-Flow
O.P.	Ordre professionnel
ORSA	Own Risk and Solvency Assessment
PCGR	Principes comptables généralement reconnus
PIB	Produit intérieur brut
PSA	Plan statistique automobile
RVER	Régime volontaire d'épargne-retraite
SAAQ	Société de l'assurance automobile du Québec
SFSE	Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne
S.M.A.G.	Société mutuelle d'assurance générale
S.S.M.	Société de secours mutuels

GLOSSAIRE

Année civile

L'année civile s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année. En ce qui concerne l'année civile pour les sinistres, ce sont ceux survenus au cours de l'année, plus le développement dans la même année des sinistres survenus dans les années antérieures, le tout indépendamment de la date d'émission des polices.

Année de survenance

Les sinistres compilés sont ceux qui sont survenus dans le courant de l'année, indépendamment de la date d'émission des polices et de la date de paiement de l'indemnité.

Années-véhicules acquis¹³²

Véhicules effectivement assurés au cours d'une année, dont le nombre est calculé au prorata du temps écoulé à une date donnée selon la durée des polices. Par exemple, un contrat couvrant un véhicule pour une période d'un an et souscrit le 1er juillet est comptabilisé comme étant un demi-véhicule pour l'année courante et un demi-véhicule pour l'année suivante.

Autres risques (AR)¹³³

Véhicules motorisés n'appartenant à aucune des catégories de risque spécifiquement définis, incluant notamment tout véhicule de compétition ou de démonstration. Par ailleurs, sont inclus dans cette catégorie, les véhicules qui sont couverts par une police d'assurance automobile des garagistes ou qui font partie d'une flotte non tarifée par véhicule.

Biens sous administration et sous gestion

Biens gérés ou administrés par une institution financière et dont les propriétaires bénéficiaires sont les clients ou les membres. Par conséquent, ces biens ne sont pas inscrits au bilan combiné de l'institution financière. Les services offerts à l'égard des biens administrés sont d'ordre administratif, comme la garde de valeurs, le recouvrement du revenu de placement et le règlement des transactions d'achat et de vente. Quant aux services offerts à l'égard des biens sous gestion, ils comprennent le choix des placements et la prestation de conseils liés aux placements. Les biens sous gestion peuvent aussi être administrés par l'institution financière.

Collision

Représente une collision entre deux véhicules et notamment celle avec le sol ou se produisant entre deux véhicules attelés l'un à l'autre.

Coût moyen par sinistre¹³²

Le coût total des sinistres, divisé par le nombre de sinistres.

Coût moyen par véhicule¹³²

Le coût total des sinistres, divisé par le nombre d'années-véhicules acquis.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

Montant visant à couvrir les pertes sur les autres actifs financiers constatés au bilan combiné et hors bilan, en plus de la provision pour pertes sur prêts.

Fonds distincts

Type d'investissement semblable à un fonds commun de placement, mais généralement assorti d'une garantie en cas de décès et d'une garantie à l'échéance.

Fréquence des réclamations¹³²

Le nombre de sinistres divisé par le nombre d'années-véhicules acquis.

Indice d'Herfindahl-Hirschman

L'indice HHI est une mesure de la taille des entreprises par rapport à l'industrie et représente un indicateur de l'intensité de la concurrence dans le marché. Il est défini comme la somme des carrés des parts de marché de toutes les entreprises dans un marché donné. Aussi, selon la littérature, cet indice s'interprète de la façon suivante :

- marché non concentré : indice HHI inférieur à 1 500;
- marché modérément concentré : indice HHI compris entre 1 500 et 2 500;
- marché fortement concentré : indice HHI supérieur à 2 500.

De plus, en présence d'un marché modérément concentré, le seuil critique d'une transaction est atteint lorsque cette transaction fait augmenter l'indice HHI de 250 points ou plus, tandis que ce seuil est de 150 points ou plus pour un marché fortement concentré.

132 Ces données sont établies par année civile.

133 Ces définitions proviennent du document PSA - Instructions aux assureurs, Volet principal et Volet expérience des véhicules, publié par le GAA agissant à titre d'agence autorisée par l'Autorité.

Motocyclette (MC)¹³³

Véhicule motorisé qui peut être enfourché par le conducteur, qui est muni d’un guidon et d’au moins deux roues ou qui est identifié comme un véhicule récréatif à trois roues, et qui est utilisé pour des fins personnelles, principalement sur un chemin public, mais en excluant tout véhicule qui est utilisé pour la location à court terme, qui est couvert par une police d’assurance automobile des garagistes ou qui fait partie d’une flotte non tarifée par véhicule. L’expression motocyclette englobe les motocyclettes de faible cylindré, souvent désignées comme cyclomoteurs.

Motoneige (MN)¹³³

Véhicule motorisé qui peut être enfourché par le conducteur, qui est muni d’un guidon et d’un ou plusieurs skis ou patins de direction, qui est mû par une courroie sans fin en contact avec le sol, qui est conçu pour circuler hors d’un chemin public, principalement sur la neige ou la glace, et qui est utilisé pour des fins récréatives, mais en excluant tout véhicule qui est utilisé pour la location à court terme, qui est couvert par une police d’assurance automobile des garagistes ou qui fait partie d’une flotte non tarifée par véhicule.

Obligations subordonnées

Obligations non garanties dont le remboursement, dans l’éventualité d’une liquidation, est subordonné au remboursement préalable de certains autres créanciers.

Part de qualification

Titre de capital offert aux membres d’une coopérative de service financiers.

Prêts douteux

Prêts, à l’exception des soldes de cartes de crédit, dont le recouvrement est incertain en raison d’une détérioration de la qualité du crédit.

Primes acquises ou gagnées

Portion au prorata des primes souscrites correspondant à la durée d’exposition courue par un risque à une date donnée. Par exemple, la prime d’un contrat d’un an souscrite le 1er juillet est acquise ou gagnée à 50 % au 31 décembre. Donc, seulement 50 % de la prime initiale est comptabilisée comme prime acquise ou gagnée, pour l’année qui vient de se terminer.

Primes souscrites

Primes payées par les assurés pour la durée totale de la protection achetée (durée maximum de 12 mois) pour les polices émises au cours d’une année.

Provision pour pertes sur prêts

Montant que la direction considère comme adéquat pour couvrir les pertes attendues sur le portefeuille de prêts.

Ratio combiné

Le ratio combiné constitue une mesure d’efficacité pour les compagnies d’assurance de dommages. Il se calcule en divisant le total des sinistres encourus, des frais de règlements et des frais d’exploitation par les primes acquises.

Ratio de solvabilité

Le ratio de solvabilité est une mesure de la capacité d’un assureur à respecter ses obligations; il est établi en divisant le montant des capitaux réglementaires disponibles de l’assureur par le montant de capital minimal requis. Pour les assureurs de personnes, ce ratio doit en tout temps respecter le test des exigences minimales de suffisances des fonds propres (ratio EMSFP) et pour les assureurs de dommages, le test du capital minimal (ratio TCM).

Responsabilité civile (chapitre A)

Cette garantie de la police automobile couvre les dommages matériels causés à autrui qui découlent de la responsabilité de l’assuré. Depuis 1978, les dommages matériels au véhicule de l’assuré qui résultent d’une collision, qui n’engage d’aucune manière la responsabilité de l’assuré et qui sont couverts par la Convention d’indemnisation directe, sont également indemnisés en vertu de cette garantie. Ces accidents, qui constituent la presque totalité des dommages indemnisés par cette garantie, sont donc des accidents dits « non responsables » et sont indemnisés en vertu de la Convention d’indemnisation directe. Enfin, cette garantie couvre la responsabilité civile dans les cas de dommages corporels causés à l’extérieur du Québec.

Résultat technique

En assurance de dommages, le résultat technique constitue le profit (perte) en dollars, avant les revenus de placement et l’impôt. Il est établi en soustrayant les sinistres encourus, les frais de règlement et les frais d’exploitation des primes nettes acquises.

Revenus nets sur les titres à la juste valeur par le biais de l’état des résultats

Ces revenus ou pertes représentent une composante des revenus générés par les activités de placements sur les marchés financiers. Sont comptabilisés dans ce poste, les profits et pertes liés à toutes les variations de valeurs relatives aux instruments financiers désignés à leur juste valeur par le biais de l’état des résultats.

Risque d’assurance

Risque de mauvais résultats associés aux indemnités payables en vertu du contrat d’assurance.

Risques de collision et de renversement (chapitre B, protection 2)

Cette garantie de la police automobile couvre les dommages matériels causés au véhicule de l’assuré qui résultent d’une collision et pour laquelle une responsabilité est imputée à l’assuré. Le délit de fuite est également couvert par cette garantie, puisqu’il implique une collision. Les accidents qui sont indemnisés selon cette garantie sont des accidents dits « responsables ».

Risque de crédit

Risque qu’une contrepartie soit incapable ou refuse de s’acquitter entièrement de ses obligations contractuelles figurant ou non au bilan. L’expression contrepartie englobe un émetteur, un débiteur, un emprunteur, un courtier, un souscripteur, un réassureur et un garant.

Risque de marché

Risque que des variations de taux ou de cours du marché soient préjudiciables à la valeur des éléments d’actif et de passif (ex., les risques liés aux taux d’intérêt, aux valeurs mobilières, aux biens immobiliers et aux devises).

Risque opérationnel

Risque de perte résultant de processus internes inadéquats ou défaillants, de personnes et systèmes ou d’événements externes. Pour les fins du cadre de solvabilité, il inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

Risques qui ne sont pas une collision ou un renversement (chapitre B, protection 3)

Cette garantie de la police automobile couvre tous les dommages matériels causés au véhicule de l’assuré qui ne résultent pas d’une collision ou d’un versement, sauf ceux qui sont spécifiquement exclus dans la police. Les dommages couverts selon cette garantie sont entre autres l’incendie, le vol, le vandalisme et le bris de vitre. Il faut noter que le fait que ces événements soient survenus n’engage pas la responsabilité de l’assuré.

Risques spécifiés (chapitre B, protection 4)

Cette garantie de la police automobile s’apparente à celle du chapitre B, protection 3, mais elle couvre uniquement les risques spécifiés dans la police. Par exemple, les dommages causés par des actes malveillants ne sont pas couverts par cette garantie, alors qu’ils le sont selon le chapitre B, protection 3.

Ristourne

Affectation d’excédents en fonction du volume des affaires réalisées par un membre donné avec sa caisse.

Véhicule public (VP)¹³³

Véhicule motorisé, principalement utilisé à des fins de services publics, mais excluant tout véhicule qui est couvert par une police d’assurance automobile des garagistes ou qui fait partie d’une flotte non tarifée par véhicule. L’expression véhicule public englobe les véhicules utilisés pour une école de conduite et les véhicules utilisés pour la location à court terme (30 jours ou moins).

Véhicule tout-terrain (TT)¹³³

Véhicule motorisé qui peut être enfourché par le conducteur, qui est muni d’un guidon et d’au moins deux roues, qui est conçu pour circuler hors d’un chemin public, et qui est utilisé pour des fins récréatives, mais en excluant tout véhicule qui est utilisé pour la location à court terme, qui est couvert par une police d’assurance automobile des garagistes ou qui fait partie d’une flotte non tarifée par véhicule. L’expression véhicule tout-terrain englobe les véhicules similaires à une motocyclette mais conçus pour circuler hors d’un chemin public, qui sont souvent désignés comme « motocross ».

Véhicule utilitaire (VU)¹³³

Véhicule motorisé, principalement utilisé à des fins professionnelles, mais excluant tout véhicule qui est utilisé pour une école de conduite, qui est utilisé pour la location à court terme, qui est couvert par une police d’assurance automobile des garagistes ou qui fait partie d’une flotte non tarifée par véhicule. L’expression véhicule utilitaire englobe les voitures de tourisme, les motocyclettes, les véhicules tout-terrain et les motoneiges utilisés uniquement à des fins professionnelles, excluant ceux qui font partie d’une flotte non tarifée par véhicule.

Versement

Par « versement », on entend le renversement partiel ou complet d’un véhicule.

Voiture de tourisme (VT)¹³³

Véhicule motorisé de promenade, principalement utilisé à des fins uniquement personnelles, ou à des fins combinées personnelles et professionnelles, mais en excluant tout véhicule qui est utilisé pour une école de conduite, qui est utilisé pour la location à court terme, qui est couvert par une police d’assurance automobile des garagistes ou qui fait partie d’une flotte non tarifée par véhicule. L’expression voiture de tourisme englobe les caravanes motorisées qui sont souvent désignées comme « motorhome ».

LISTE DES TABLEAUX
ET DES GRAPHIQUES

7	Tableau 1 Évolution du secteur des institutions financières de 2005 à 2015
9	Graphique 1 Composition des emprunts des ménages endettés au Québec
9	Graphique 2 Variation annuelle du prix des maisons au Canada
10	Graphique 3 Taux d'intérêt des obligations canadiennes à long terme (30 ans)
11	Graphique 4 Évolution de la valeur de l'actif du Mouvement Desjardins par rapport au PIB du Québec (en milliards de dollars)*
11	Graphique 5 Évolution du ratio total des fonds propres du Mouvement Desjardins par rapport aux six grandes banques canadiennes
12	Graphique 6 Évolution du ratio actifs/fonds propres (ancien ratio de levier) du Mouvement Desjardins par rapport aux six grandes banques canadiennes
12	Graphique 7 Évolution du ratio actifs/fonds propres (nouveau ratio de levier) du Mouvement Desjardins par rapport aux six grandes banques canadiennes
13	Tableau 2 Parts du marché québécois des plus importants assureurs ou groupes d'assureurs par secteur d'assurance
13	Tableau 3 Indice de concentration HHI pour les secteurs de l'assurance de personnes et de l'assurance de dommages
14	Graphique 8 Évolution des coûts des sinistres catastrophiques au Canada au cours des 30 dernières années (millions de dollars de 2014)

24	Graphique 9 Évolution du nombre de coopératives de 2005 à 2015
25	Graphique 10 Évolution de l'actif selon le type de coopératives de 2011 à 2015 (en milliards de dollars)
25	Graphique 11 Répartition des coopératives au 31 décembre 2015 en fonction de la taille de leur actif
26	Graphique 12 Évolution du nombre des coopératives en fonction de la taille de leur actif de 2011 à 2015
26	Graphique 13 Parts de marché des prêts selon le type d'institution de 2011 à 2015 (en pourcentage moyen)
27	Graphique 14 Parts de marché des prêts hypothécaires selon le type d'institution de 2011 à 2015 (en pourcentage moyen)
27	Graphique 15 Parts de marché des prêts personnels selon le type d'institution de 2011 à 2015 (en pourcentage moyen)
28	Graphique 16 Parts de marché des prêts aux entreprises selon le type d'institution de 2011 à 2015 (en pourcentage moyen)
28	Graphique 17 Parts de marché des prêts agricoles selon le type d'institution de 2011 à 2015 (en pourcentage moyen)
28	Graphique 18 Parts de marché des dépôts selon le type d'institution de 2011 à 2015 (en pourcentage moyen)
29	Graphique 19 Évolution de l'actif de la FCDQ de 2011 à 2015 (en milliards de dollars)
30	Graphique 20 Évolution de l'ensemble des passifs et des capitaux propres de la FCDQ de 2011 à 2015 (en milliards de dollars)

30	Graphique 21 Évolution des composantes du revenu total de la FCDQ de 2011 à 2015 (en milliards de dollars)
31	Graphique 22 Évolution des frais autres que d'intérêts de la FCDQ de 2011 à 2015 (en milliards de dollars)
32	Graphique 23 Évolution de l'actif cumulé du réseau des caisses de 2011 à 2015 (en milliards de dollars)
32	Graphique 24 Évolution de l'ensemble des passifs et des capitaux propres du réseau des caisses de 2011 à 2015 (en milliards de dollars)
33	Graphique 25 Évolution des composantes du revenu total du réseau des caisses de 2011 à 2015 (en milliards de dollars)
33	Graphique 26 Évolution des frais autres que d'intérêts du réseau des caisses de 2011 à 2015 (en milliards de dollars)
34	Graphique 27 Évolution de l'actif de la Caisse des Mutuellistes de 2011 à 2015 (en millions de dollars)
35	Graphique 28 Évolution de l'ensemble des passifs et des capitaux propres de la Caisse des Mutuellistes de 2011 à 2015 (en millions de dollars)
35	Graphique 29 Évolution des composantes du revenu total de la Caisse des Mutuellistes de 2011 à 2015 (en millions de dollars)
36	Graphique 30 Évolution des frais autres que d'intérêts de la Caisse des Mutuellistes de 2011 à 2015 (en millions de dollars)
37	Tableau 4 Bilan consolidé de la Fédération des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre (audité)
38	Tableau 5 Bilan consolidé de la Fédération des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre (audité)

39	Tableau 6 État consolidé du résultat global de la Fédération des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre (audité)
40	Tableau 7 État consolidé du résultat global de la Fédération des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre (audité)
41	Tableau 8 Bilan cumulé du Réseau des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre (non audité)
42	Tableau 9 Bilan cumulé du Réseau des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre (non audité)
43	Tableau 10 État combiné du résultat du Réseau des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre (non audité)
44	Tableau 11 État combiné du résultat global du Réseau des caisses Desjardins du Québec au 31 décembre (non audité)
45	Tableau 12 Bilan de la Caisse des Mutuellistes Épargne et Crédit au 30 septembre (audité)
46	Tableau 13 État des résultats et du résultat étendu de la Caisse des Mutuellistes Épargne et Crédit au 30 septembre (audité)
47	Tableau 14 Informations complémentaires
50	Tableau 15 États financiers pour les coopératives de services financiers membres d'une fédération
64	Tableau 16 Ventilation du nombre de sociétés de fiducie et sociétés d'épargne autorisées à exercer au Québec
65	Tableau 17 Répartition du nombre de sociétés de fiducie et des sociétés d'épargne en fonction de la taille des actifs pour l'exercice 2015 (en milliards de dollars)

66	Graphique 31 Prêts hypothécaires des sociétés de fiducie et des sociétés d'épargne de 2011 à 2015 (en milliards de dollars)
66	Graphique 32 Dépôts des sociétés de fiducie et des sociétés d'épargne de 2011 à 2015 (en milliards de dollars)
67	Graphique 33 Biens sous administration et sous gestion des sociétés de fiducie de 2011 à 2015 (en milliards de dollars)
67	Graphique 34 Honoraires et commissions des sociétés de fiducie et des sociétés d'épargne de 2011 à 2015 (en millions de dollars)
68	Graphique 35 Évolution de l'actif des sociétés de fiducie et des sociétés d'épargne de 2011 à 2015 (en milliards de dollars)
68	Graphique 36 Évolution de l'ensemble des passifs et des capitaux propres des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne de 2011 à 2015 (en milliards de dollars)
69	Graphique 37 Évolution des composantes du revenu total des sociétés de fiducie et des sociétés d'épargne de 2011 à 2015 (en milliards de dollars)
69	Graphique 38 Évolution des frais autres que d'intérêts des sociétés de fiducie et des sociétés d'épargne de 2011 à 2015 (en milliards de dollars)
70	Graphique 39 Évolution du rendement sur capitaux et actif moyen des SFSE de 2011 à 2015 (en pourcentage)
70	Graphique 40 Moyenne pondérée des ratios de fonds propres des SFSE
71	Tableau 18 Modification de permis des sociétés de fiducie et des sociétés d'épargne
72	Tableau 19 Liste des sociétés de fiducie détenant un permis au Québec au 31 décembre 2015

74	Tableau 20 Liste des sociétés d'épargne détenant un permis au Québec au 31 décembre 2015
75	Tableau 21 Bilan, résultats et biens sous administration cumulés des sociétés de fiducie exerçant des activités au Québec
76	Tableau 22 Bilan, résultats cumulés des sociétés d'épargne exerçant des activités au Québec
78	Tableau 23 États annuels des sociétés de fiducie (milliers de dollars)
80	Tableau 24 États annuels des sociétés d'épargne (milliers de dollars)
82	Tableau 25 Répartition de l'actif et du passif des sociétés de fiducie
84	Tableau 26 Répartition de l'actif et du passif des sociétés d'épargne
86	Tableau 27 Intermédiation financière des sociétés de fiducie (milliers de dollars)
87	Tableau 28 Intermédiation financière des sociétés d'épargne (milliers de dollars)
90	Tableau 29 Ventilation du nombre d'assureurs exerçant au Québec au 31 décembre 2015
91	Tableau 30 Modification au droit d'exercice des assureurs pour l'année 2015
93	Graphique 41 Nombre d'assureurs et parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec, selon la charte
93	Graphique 42 Évolution des primes directes souscrites au Québec selon la charte (en millions de dollars)

94	Graphique 43 Répartition des primes directes souscrites au Québec par secteur d'activité selon la charte (en millions de dollars)
94	Graphique 44 Évolution des primes directes souscrites au Québec par secteur d'activité (en millions de dollars)
95	Graphique 45 Évolution des primes directes souscrites au Québec par type de contrat (en millions de dollars)
95	Tableau 31 Parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec pour les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs
95	Tableau 32 Évolution des parts de marché des dix plus importants assureurs ou groupes d'assureurs présents dans le marché de l'assurance de personnes au Québec
96	Tableau 33 Parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec pour les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs pour chacun des secteurs d'activité liés à l'assurance de personnes
97	Tableau 34 Indice de concentration HHI pour chacun des secteurs d'activité liés à l'assurance de personnes
97	Graphique 46 Évolution des bénéfices nets – non consolidé (en millions de dollars)
98	Tableau 35 Évolution des taux de rendement des obligations du Canada 30 ans (en pourcentage)
98	Graphique 47 Composition du portefeuille de placements par catégorie – non consolidé
99	Graphique 48 Évolution du portefeuille de placements par catégorie – non consolidé et taux de rendement global
99	Graphique 49 Évolution du ratio de solvabilité – consolidé selon la charte

100	Graphique 50 Composition des fonds propres requis par type de risque en 2010
101	Graphique 51 Composition des fonds propres requis par type de risque en 2015
102	Tableau 36 Liste des assureurs de personnes exerçant au Québec au 31 décembre 2015
108	Tableau 37 État des résultats non consolidés par assureur (milliers de dollars)
116	Tableau 38 État de la situation financière non consolidée par assureur (milliers de dollars)
122	Tableau 39 Répartition des primes directes souscrites au Québec, non consolidées, par catégorie par assureur (milliers de dollars)
130	Tableau 40 Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché – Total (pour les 30 premiers assureurs)
131	Tableau 41 Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché Assurance vie individuelle (pour les 20 premiers assureurs)
132	Tableau 42 Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché Assurance vie collective (pour les 20 premiers assureurs)
133	Tableau 43 Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché – Rentes individuelles (pour les 20 premiers assureurs)
134	Tableau 44 Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché – Rentes collectives (pour les 17 premiers assureurs)
135	Tableau 45 Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché – Accidents et maladie individuel (pour les 20 premiers assureurs)

136	Tableau 46 Primes directes souscrites au Québec, non consolidées et évolution des parts de marché - Accidents et maladie collectif (pour les 20 premiers assureurs)
138	Graphique 52 Nombre d'assureurs et parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec selon la charte
138	Graphique 53 Évolution des primes directes souscrites au Québec selon la charte (en millions de dollars)
139	Graphique 54 Répartition des primes directes souscrites au Québec par catégorie selon la charte (en millions de dollars)
140	Graphique 55 Répartition des primes directes souscrites au Québec par charte selon la catégorie (en pourcentage)
140	Graphique 56 Évolution des primes directes souscrites au Québec par catégorie (en millions de dollars)
141	Tableau 47 Parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec pour les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs
141	Tableau 48 Évolution des parts de marché des dix plus importants assureurs ou groupes d'assureurs présents dans le marché de l'assurance de dommages au Québec
142	Tableau 49 Parts de marché en fonction des primes directes souscrites au Québec pour les plus importants assureurs ou groupes d'assureurs pour les différentes catégories liées à l'assurance de dommages
143	Tableau 50 Indice de concentration HHI pour les différentes catégories d'assurance liées à l'assurance de dommages
144	Graphique 57 Évolution des principaux éléments de l'état des résultats (en millions de dollars)

145	Graphique 58 Composition du portefeuille de placements par catégorie (en pourcentage)
145	Graphique 59 Évolution du portefeuille de placements par catégorie (en millions de dollars) et taux de rendement global (en pourcentage)
146	Graphique 60 Évolution du ratio de solvabilité moyen selon la charte
146	Graphique 61 Évolution du ratio sinistres/primes selon la catégorie (en pourcentage)
147	Tableau 51 Évolution des ratios sinistres/primes selon la catégorie
148	Tableau 52 Liste des assureurs de dommages exerçant au Québec au 31 décembre 2015
164	Tableau 53 État des résultats non consolidés par assureur (en milliers de dollars)
178	Tableau 54 État de la situation financière non consolidée par assureur (en milliers de dollars)
190	Tableau 55 Répartition des primes directes souscrites au Québec par catégorie (en milliers de dollars)
202	Tableau 56 Répartition des sinistres directs subis au Québec par catégorie par assureur (en milliers de dollars)
214	Tableau 57 Primes directes souscrites et évolution des parts de marché - Total (pour les 30 premiers assureurs)
215	Tableau 58 Primes directes souscrites et évolution des parts de marché - Automobile des particuliers (pour les 30 premiers assureurs)
216	Tableau 59 Primes directes souscrites et évolution des parts de marché - Automobile des entreprises (pour les 30 premiers assureurs)

217	Tableau 60 Primes directes souscrites et évolution des parts de marché - Biens des particuliers (pour les 30 premiers assureurs)
218	Tableau 61 Primes directes souscrites et évolution des parts de marché - Biens des entreprises (pour les 30 premiers assureurs)
219	Tableau 62 Évolution des primes directes souscrites et des parts de marché - Responsabilité (pour les 30 premiers assureurs)
224	Graphique 62 Évolution des demandes de consultation au FCSA par les assureurs
224	Graphique 63 Évolution des demandes de consultation au FCSA par les titulaires de permis de conduire
225	Tableau 63 Ventilation du nombre et de la part de marché des assureurs automobiles au Québec selon leur charte
226	Tableau 64 Part de marché des assureurs selon leur mode de distribution pour le marché de l'assurance automobile des particuliers, le marché de l'assurance automobile des entreprises et pour l'ensemble du marché de l'assurance automobile au Québec
227	Tableau 65 Part de marché des assureurs selon leur mode de distribution pour les différentes catégories de risques liées à l'assurance automobile au Québec
228	Tableau 66 Part de marché québécois des plus importants assureurs ou groupes d'assureurs automobiles
228	Tableau 67 Part du marché québécois des plus importants assureurs ou groupes d'assureurs automobiles selon qu'ils opèrent par courtage ou de façon directe.
229	Tableau 68 Indice de concentration HHI pour chacune des catégories de risques liées à l'assurance automobile au Québec et pour l'ensemble du marché

230	Tableau 69 Indice de concentration HHI selon le secteur des assureurs directs et celui des assureurs par courtiers
231	Tableau 70 Évolution des parts de marché des quinze plus importants assureurs ou groupes d'assureurs en assurance automobile au Québec
232	Tableau 71 Évolution des primes directes souscrites des quinze plus importants assureurs ou groupes d'assureurs en assurance automobile au Québec
233	Graphique 64 Évolution des modifications aux manuels de tarification déposées auprès de l'Autorité
234	Tableau 72 Comparaison des primes d'assurance automobile offertes par différents assureurs au Québec pour différents profils d'assurés
235	Tableau 73 Âge moyen des véhicules en circulation et nombre de véhicules souscrits en assurance automobile au Québec
236	Tableau 74 Nombre de véhicules souscrits dans les différentes catégories de risques liées à l'assurance automobile au Québec
236	Tableau 75 Nombre de personnes au Québec en âge de conduire un véhicule et nombre de titulaires de permis de conduire pour l'ensemble du Québec
238	Tableau 76 Résultats des opérations en assurance automobile au Québec
239	Graphique 65 Fréquence des réclamations pour les voitures de tourisme (en pourcentage)
240	Graphique 66 Fréquence des réclamations pour la garantie « responsabilité civile » pour les voitures de tourisme selon les trimestres (en pourcentage)

241	Graphique 67 Fréquence des réclamations pour la garantie « collision et renversement » pour les voitures de tourisme selon les trimestres (en pourcentage)
241	Graphique 68 Fréquence des réclamations pour la garantie « accident sans collision ni renversement » pour les voitures de tourisme selon les trimestres (en pourcentage)
243	Graphique 69 Fréquence selon le genre de sinistre pour les voitures de tourisme (en pourcentage)
244	Graphique 70 Coût moyen par sinistre pour les voitures de tourisme (en dollars)
244	Graphique 71 Coût moyen selon le genre de sinistre pour les voitures de tourisme (en dollars)
245	Graphique 72 Coût moyen par véhicule pour les voitures de tourisme (en dollars)
245	Graphique 73 Coût moyen par véhicule selon le genre de sinistre pour les voitures de tourisme (en dollars)
246	Graphique 74 Évolution de la prime souscrite moyenne en comparaison avec la prime indiquée ainsi que le ratio sinistres / primes et la marge de profit estimée pour l'ensemble des véhicules, à l'exception de la catégorie « autres risques »
247	Graphique 75 Bénéfice (perte) d'exploitation par année et par période de dix et vingt ans pour l'ensemble des véhicules
248	Tableau 77 Recensement des changements les plus fréquents apportés aux critères de classification et de tarification pour les voitures de tourisme en 2015
249	Tableau 78 Nombre d'assureurs et variation moyenne des tarifs selon les modifications apportées aux tarifs en assurance automobile au Québec pour les voitures de tourisme

250	Tableau 79 Évolution de la prime moyenne souscrite dans les différentes catégories de risque liées à l'assurance automobile au Québec
251	Tableau 80 Nombre de polices et primes directes souscrites pour la police d'assurance automobile F.P.Q. N° 5 – Assurance de remplacement pour l'année 2015
252	Graphique 76 Évolution du marché de l'assurance de remplacement selon le total des primes souscrites en fonction du mode de distribution (en dollars)
252	Graphique 77 Évolution du marché de l'assurance de remplacement selon le total de polices souscrites en fonction du mode de distribution
253	Graphique 78 Évolution de la prime moyenne souscrite pour le marché de l'assurance de remplacement selon le mode de distribution (en dollars)
253	Tableau 81 Part de marché de la police d'assurance automobile F.P.Q. N° 5 - Assurance de remplacement pour l'année 2015

